	Index illustré	Recherche par illustration
1	**Sécurité routière et antivol**	À lire absolument
2	**Combiné d'instruments**	Comment lire les instruments et les compteurs, interpréter les divers témoins d'alerte et indicateurs, etc.
3	**Utilisation de chaque équipement**	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglages avant de prendre le volant, etc.
4	**Conduite**	Explications et conseils indispensables à la conduite
5	**Système audio**	Utilisation du système audio
6	**Équipements intérieurs**	Utilisation des équipements intérieurs, etc.
7	**Entretien et soin**	Comment prendre soin de votre véhicule et l'entretenir
8	**En cas de problème**	Comment réagir en cas d'urgence ou de défaillance
9	**Caractéristiques techniques du véhicule**	Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
	Index	Recherche par symptôme
		Recherche alphabétique

Pour votre information 8
Comment lire ce manuel..... 12
Comment rechercher..... 13
Index illustré 14

1 Sécurité routière et antivol

1-1. Pour la sécurité d'utilisation
Avant de prendre le volant..... 34
Pour conduire en toute sécurité..... 36
Ceintures de sécurité..... 38
Airbags SRS 43
Précautions avec les gaz d'échappement..... 56

1-2. Sécurité de l'enfant
Système de neutralisation manuelle d'airbag..... 57
Voyager avec des enfants 60
Sièges de sécurité enfant 61

1-3. Système hybride
Particularités du système hybride 87
Précautions avec le système hybride 92

1-4. Système antivol
Système antidémarrage..... 99
Système à double verrouillage..... 104
Alarme..... 106
Étiquettes de prévention contre le vol..... 114

2 Combiné d'instruments

2. Combiné d'instruments
Témoins d'alerte et indicateurs.....116
Instruments et compteurs.....125
Écran multifonctionnel 129
Moniteur d'énergie/écran de consommation.....138

3 Utilisation de chaque équipement

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 144

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales 149
Hayon 157
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 163

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant 178
Sièges arrière 180
Appuis-tête 182

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant de direction 186
Rétroviseur intérieur 188
Rétroviseurs extérieurs 190

3-5. Ouverture et fermeture des vitres
Lève-vitres électriques 193

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant
Conduite du véhicule 200
Chargement et bagages 211
Conduite avec une caravane/remorque 212

4-2. Procédures de conduite
Contacteur de démarrage (puissance) 221
Mode électrique EV 228
Transmission hybride 231
Commodo de clignotants 235
Frein de stationnement 236
Maintien du freinage 241

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces
Sélecteur d'éclairage 244
Feux de route automatiques 249
Sélecteur d'antibrouillards 254
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 256
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière 259

4-4. Ravitaillement en carburant
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant 261

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Système Toyota Safety Sense 267

PCS (Système de sécurité de pré-collision) 274

LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active..... 289

RSA (Assistant de signalisation routière) 301

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses..... 307

Régulateur de vitesse 322

Sélection du mode de conduite..... 328

Limiteur de vitesse..... 330

BSM (Surveillance de l'angle mort) 335

• Fonction BSM..... 341

• Fonction RCTA..... 346

Aide au stationnement Toyota à capteurs..... 351

S-IPA (Système intelligent d'aide au stationnement simplifié) 363

Systèmes d'aide à la conduite..... 402

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite d'un véhicule hybride..... 409

Conseils de conduite en hiver..... 412

5 **Système audio**

5-1. Manipulations de base

Types de systèmes audio.....418

Commandes audio au volant.....419

Prise AUX/prise USB.....420

5-2. Utilisation du système audio

Optimisation du système audio 421

5-3. Utilisation de la radio

Utilisation de la radio 424

5-4. Lecture des disques CD audio et MP3/WMA

Utilisation du lecteur de CD 426

5-5. Utilisation d'un appareil externe

Écoute d'un iPod 434

Écoute d'une clé USB.....442

Utilisation de la prise AUX.....448

5-6. Utilisation d'appareils Bluetooth®

Téléphone/audio par Bluetooth® 449

Utilisation des commandes au volant..... 455

Déclaration d'un appareil Bluetooth® 456

5-7. Menu "SETUP"

Utilisation du menu "SETUP" (menu "Bluetooth*") 457

Utilisation du menu "SETUP" (menu "PHONE")..... 461

5-8. Audio par Bluetooth®

Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth® 465

5-9. Téléphone Bluetooth®

Utilisation du téléphone pour appeler 467

Utilisation du téléphone pour recevoir un appel..... 469

Conversation téléphonique 470

5-10. Bluetooth®

Bluetooth®..... 472

6 **Équipements intérieurs**

6-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation.....478

Volant de direction chauffant/ chauffages de sièges.....488

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 490

• Éclairages intérieurs 491

• Éclairages individuels 491

6-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements.....493

• Boîte à gants.....494

• Rangement de console.....494

• Porte-bouteilles.....495

• Porte-gobelets 496

Équipements de coffre 497

6-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 505

• Pare-soleil de pare-brise.....505

• Miroirs de courtoisie.....505

• Montre.....506

• Prise d'alimentation 507

• Poignées de maintien 509

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

7 Entretien et soin

7-1. Entretien et soin
Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 512
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 517
7-2. Entretien
Prescriptions d'entretien 520
7-3. Entretien à faire soi-même
Précautions avec l'entretien à faire soi-même 523
Capot 526
Positionnement d'un cric d'atelier 528
Compartiment moteur 529
Pneus 541
Pression de gonflage des pneus 553
Jantes 555
Filtre de climatisation 558
Pile de la clé électronique 561
Vérification et remplacement des fusibles 564
Ampoules 568

8 En cas de problème

8-1. Informations à connaître
Feux de détresse 586
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 587
8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 588
Si vous suspectez un problème 594
Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche 595
Si un message d'alerte s'affiche 606
En cas de crevaison (véhicules équipés d'un kit de réparation anticrevaison de secours) 612
En cas de crevaison (véhicules équipés d'une roue de secours) 632
Si le système hybride ne démarre pas 646
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 648
Si la batterie 12 V est déchargée 651
Si votre véhicule surchauffe 657
Si le véhicule est bloqué 662

9 Caractéristiques techniques du véhicule

9-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)..... 666

Informations sur le carburant 677

9-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 679

9-3. Initialisation

Systèmes à initialiser 689

Index

Que faire si... (Dépannage) 692

Index alphabétique 696

Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire" pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-après.

- Système de navigation
- Système mains-libres (pour téléphone mobile)
- Système audio
- Système de rétrovision sur écran

Toyota Motor Europe NV/SA, Avenue du Bourget 60 - 1140 Bruxelles, Belgique www.toyota-europe.com

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez prendre note du fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements de série et en option. Par conséquent, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques techniques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder, à tout moment et sans préavis, à des modifications.

Selon les caractéristiques techniques, le véhicule figurant dans les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota mais qui ne sont pas d'origine. S'il s'avérait nécessaire de remplacer une pièce ou un accessoire Toyota monté d'origine sur votre véhicule, Toyota vous recommande d'utiliser des pièces et accessoires Toyota d'origine. Vous pouvez également utiliser toute autre pièce ou accessoire de qualité équivalente.

Toyota décline toute responsabilité ou recours en garantie sur les pièces détachées et accessoires qui ne sont pas des produits Toyota d'origine, ainsi que sur le remplacement ou le montage de telles pièces. En outre, la garantie ne prend pas nécessairement en charge les dommages ou problèmes de performances résultant de l'utilisation de pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota.

Installation d’un système d’émetteur à radiofréquences

L’installation dans votre véhicule d’un système d’émetteur RF peut perturber les systèmes électroniques tels que:

- Système hybride
- Système d’injection multipoints/système d’injection multipoints séquentielle
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)
- Système de freinage antiblocage
- Système d’airbags SRS
- Systèmes de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Veillez à vous assurer des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l’installation d’un système d’émetteur RF auprès d’un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

Pour tout complément d’information sur les bandes de fréquences, les niveaux de puissance, les positions d’antenne et les dispositions relatives à l’installation des émetteurs RF, adressez-vous à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

Les composants et câbles sous haute tension des véhicules hybrides émettent sensiblement la même quantité d’ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des parasites indésirables sont susceptibles de se manifester dans la réception de l’émetteur de radiofréquence (RF).

Élimination en fin de vie de votre Toyota

Les dispositifs des airbags SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les airbags et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Avant de mettre votre véhicule à la casse, veillez à faire retirer et mettre au rebut les dispositifs d'airbags SRS et de prétensionneurs de ceinture de sécurité par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Votre véhicule contient des batteries et/ou des accumulateurs. Ne les jetez pas dans la nature; participez plutôt à la collecte sélective (Directive 2006/66/CE).

AVERTISSEMENT

Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des personnes pourrait être grièvement blessées, voire tuées.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être grièvement blessé ou tué.

Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Comment lire ce manuel

AVERTISSEMENT:
Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence que vous-même ou autrui soyez tué ou gravement blessé.

NOTE:
Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence des dommages ou un mauvais fonctionnement du véhicule ou de ses équipements.

1 2 3 ··· Indique un mode opératoire ou une procédure à appliquer. Suivez les étapes dans leur ordre numérique.

Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.

Indique le résultat de l'action (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

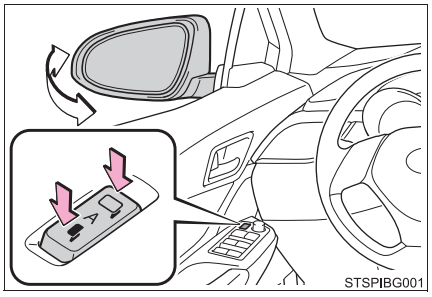

Indique l'organe ou la position dont il est question dans les explications.

Signifie "Ne pas", "Ne pas faire", ou "Ne pas laisser faire".

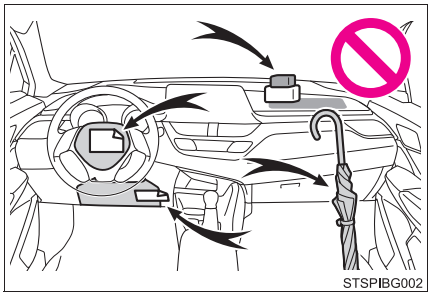

Comment rechercher

■ **Recherche par nom**

• Index alphabétique ..... P. 696

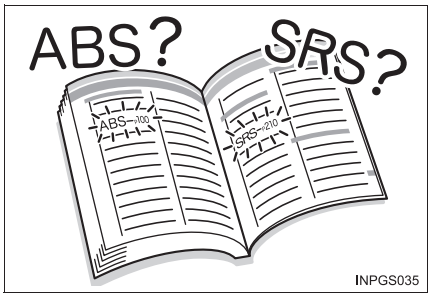

■ **Recherche par position d'installation**

• Index illustré ..... P. 14

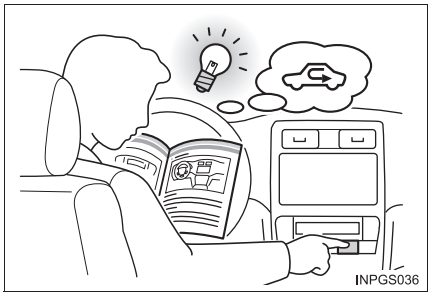

■ **Recherche par symptôme ou par bruit**

• Que faire si... (Dépannage)..... P. 692

■ **Recherche par titre**

• Sommaire ..... P. 2

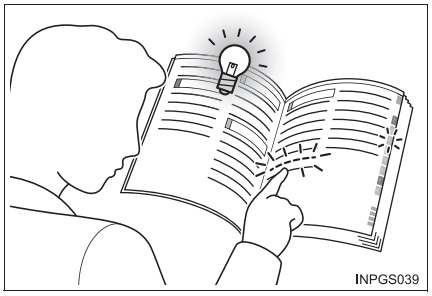

Index illustré

Extérieur

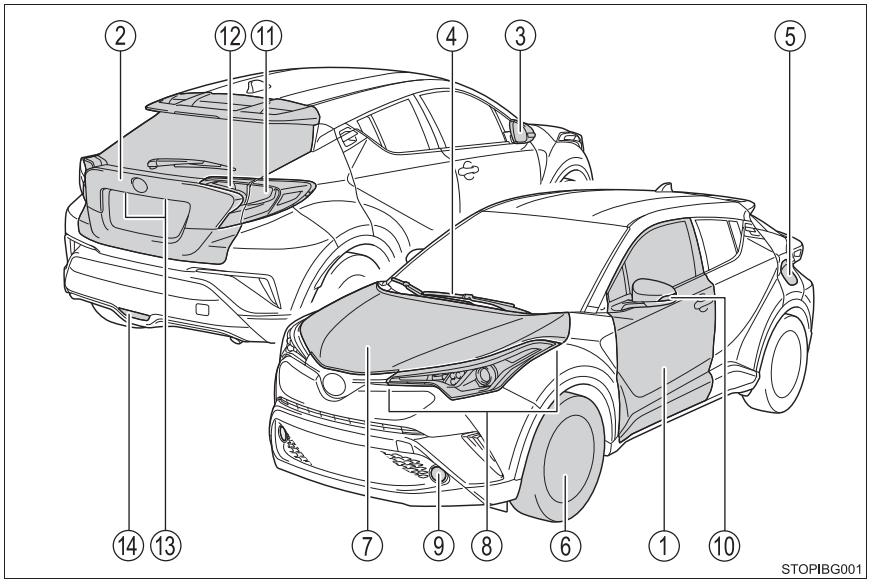

① **Portes latérales** . . . . . **P. 149**
Verrouillage/déverrouillage . . . . . P. 149
Ouverture/fermeture des vitres latérales . . . . . P. 193
Verrouillage/déverrouillage avec la clé conventionnelle . . . . . P. 648

② **Hayon** . . . . . **P. 157**
Verrouillage/déverrouillage . . . . . P. 157

③ **Rétroviseurs extérieurs** . . . . . **P. 190**
Orientation des rétroviseurs . . . . . P. 190
Escamotage des rétroviseurs . . . . . P. 191
Désembuage des rétroviseurs . . . . . P. 482

④ **Essuie-glaces de pare-brise . . . . . P. 256**
Précautions en hiver. . . . . P. 412
Pour éviter le gel (dégivreur des essuie-glaces de pare-brise*) . . . . . P. 482
Précautions à la station de lavage . . . . . P. 514

⑤ **Trappe à carburant. . . . . P. 261**
Méthode de ravitaillement en carburant. . . . . P. 261
Type de carburant/contenance du réservoir. . . . . P. 669

⑥ **Pneus. . . . . P. 541**
Dimensions/pression de gonflage des pneus. . . . . P. 674
Pneus hiver/chaînes à neige . . . . . P. 412
Contrôle/permutation/système d'alerte de pression des pneus . . . . . P. 541
En cas de pneu crevé. . . . . P. 612, 632

⑦ **Capot . . . . . P. 526**
Ouverture . . . . . P. 526
Huile moteur. . . . . P. 670
En cas de surchauffe . . . . . P. 657

Ampoules des éclairages extérieurs
(Méthode de remplacement: P. 568, Puissances: P. 676)

⑧ **Projecteurs/feux de position avant/éclairages de jour/ clignotants . . . . . P. 235, 244**

⑨ **Projecteurs antibrouillard* . . . . . P. 254**

⑩ **Clignotants latéraux. . . . . P. 235**

⑪ **Feux stop/feux arrière/clignotants . . . . . P. 235, 244**

⑫ **Feux arrière (type à DEL)**
Feu de recul
Manœuvre du sélecteur de vitesses sur R. . . . . P. 231

⑬ **Éclairages de plaque d'immatriculation. . . . . P. 244**

⑭ **Feu arrière de brouillard . . . . . P. 254**

*: Sur modèles équipés

Tableau de bord (véhicules à conduite à gauche)

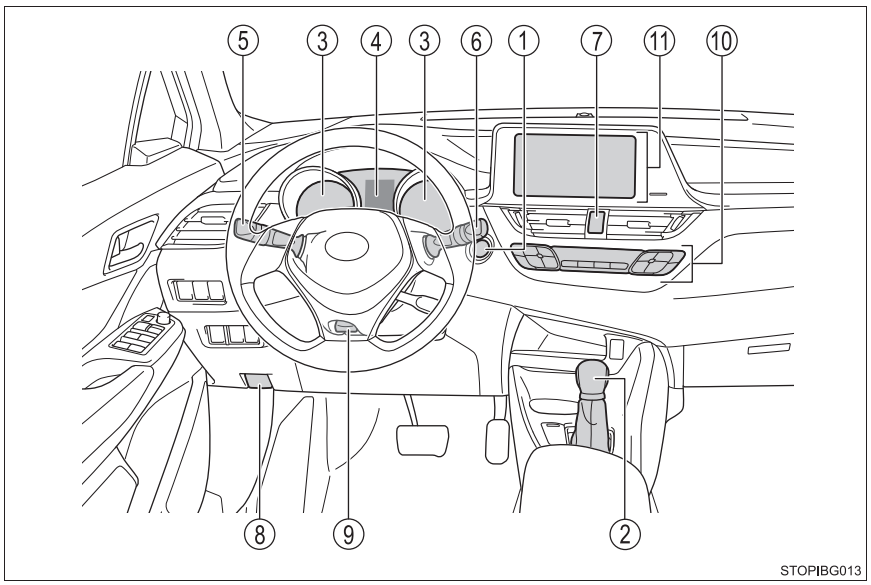

① **Contacteur de démarrage . . . . . P. 221**
Démarrage du système hybride/sélection des modes . . . . . P. 221
Arrêt en urgence du système hybride . . . . . P. 587
Si le système hybride ne démarre pas . . . . . P. 646
Messages d'alerte . . . . . P. 606

② **Sélecteur de vitesses . . . . . P. 231**
Manœuvre du sélecteur de vitesses . . . . . P. 231
Précautions en cas de remorquage . . . . . P. 588
Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué . . . . . P. 233

③ **Compteurs . . . . . P. 125**
Consultation des compteurs/réglage de l'éclairage du combiné d'instruments . . . . . P. 125
Témoins d'alerte/témoins indicateurs . . . . . P. 116
Lorsque les témoins d'alerte s'allument . . . . . P. 595

④ **Écran multifonctionnel . . . . . P. 129**
Si un message d'alerte est affiché ou un témoin allumé . . . . . P. 606

⑤ **Commodo de clignotants . . . . . P. 235**
Sélecteur d'éclairage . . . . . P. 244
Projecteurs/feux de position avant/feux arrière/
éclairages de jour . . . . . P. 244
Projecteurs antibrouillard*1/feu arrière de brouillard . . . . . P. 254

⑥ **Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise . . . . . P. 256**

Commodo d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière*1 . . . . . P. 259
Utilisation . . . . . P. 256, 259
Appoint en liquide de lave-glace . . . . . P. 539
Lave-projecteurs*1 . . . . . P. 256

⑦ **Bouton de feux de détresse . . . . . P. 586**

⑧ **Levier de déverrouillage du capot . . . . . P. 526**

⑨ **Levier de déverrouillage de volant réglable
en hauteur et en profondeur . . . . . P. 186**

⑩ **Système de climatisation . . . . . P. 478**
Utilisation . . . . . P. 478
Désembueur de lunette arrière . . . . . P. 482
Chauffages de sièges*1 . . . . . P. 488

⑪ **Système audio*1 . . . . . P. 418**
Système multimédia/de navigation*1, 2
Moniteur d'énergie/écran de consommation . . . . . P. 138

*1: Sur modèles équipés

*2: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Boutons (véhicules à conduite à gauche)

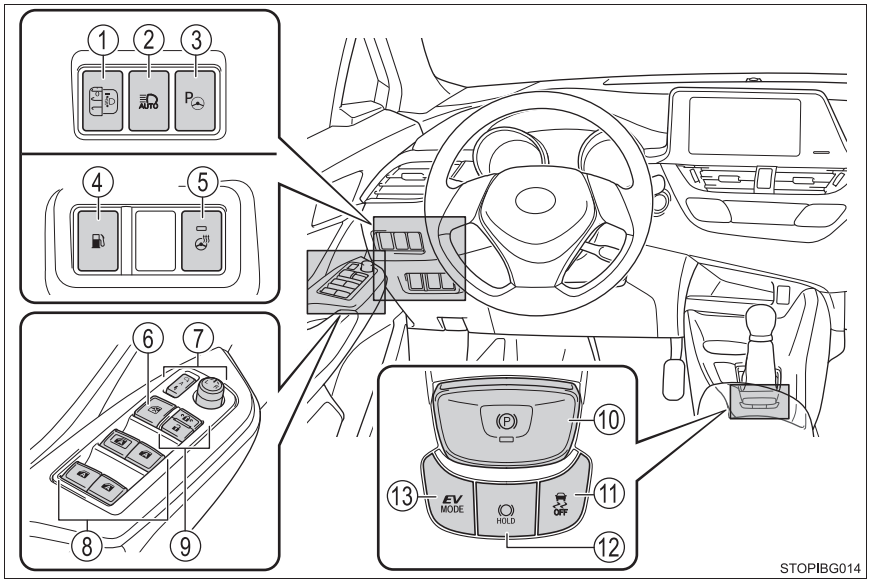

① **Sélecteur de correcteur manuel d'assiette des projecteurs*** . . . . **P. 246**
② **Bouton de feux de route automatiques*** . . . . . **P. 249**
③ **Bouton S-IPA (Système intelligent d'aide au stationnement simplifié)*** . . . . . **P. 365**
④ **Commande d'ouverture de la trappe à carburant** . . . . . **P. 264**
⑤ **Bouton de volant de direction chauffant*** . . . . . **P. 489**
⑥ **Bouton de verrouillage des lève-vitres** . . . . . **P. 193**
⑦ **Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs** . . . **P. 190**
⑧ **Boutons des lève-vitres électriques** . . . . . **P. 193**
⑨ **Boutons de verrouillage centralisé des portes** . . . . . **P. 152**
⑩ **Bouton de frein de stationnement** . . . . . **P. 236**
Serrage/desserrage . . . . . P. 236, 237
Précautions pendant l'hiver . . . . . P. 413
Message/témoin/signal sonore d'alerte . . . . . P. 239, 598, 606
⑪ **Bouton de désactivation du VSC** . . . . . **P. 404**
⑫ **Bouton de maintien du freinage** . . . . . **P. 241**
⑬ **Bouton de mode électrique EV** . . . . . **P. 228**

*: Sur modèles équipés

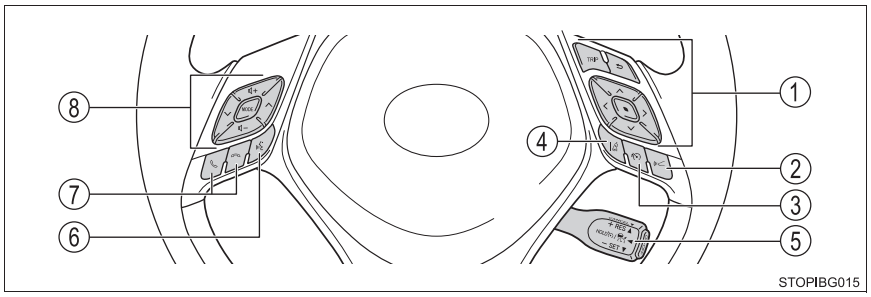
8
7
6
4
1
2
3
5
STOPIBG015

① **Sélecteur d'instrumentation . . . . . P. 126, 130**
② **Bouton de distance entre véhicules*1 . . . . . P. 314**
③ **Bouton de limiteur de vitesse*1 . . . . . P. 330**
④ **Bouton LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active*1 . . . . . P. 289**
⑤ **Commodo de régulateur de vitesse**
Régulateur de vitesse*1 . . . . . P. 322
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses*1 . . . . . P. 307
⑥ **Bouton d'activation vocale*1, 2**
⑦ **Boutons de téléphonie*1, 2 . . . . . P. 455**
⑧ **Boutons du système audio au volant*1, 2 . . . . . P. 419, 455**

*1: Sur modèles équipés
*2: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Intérieur (véhicules à conduite à gauche)

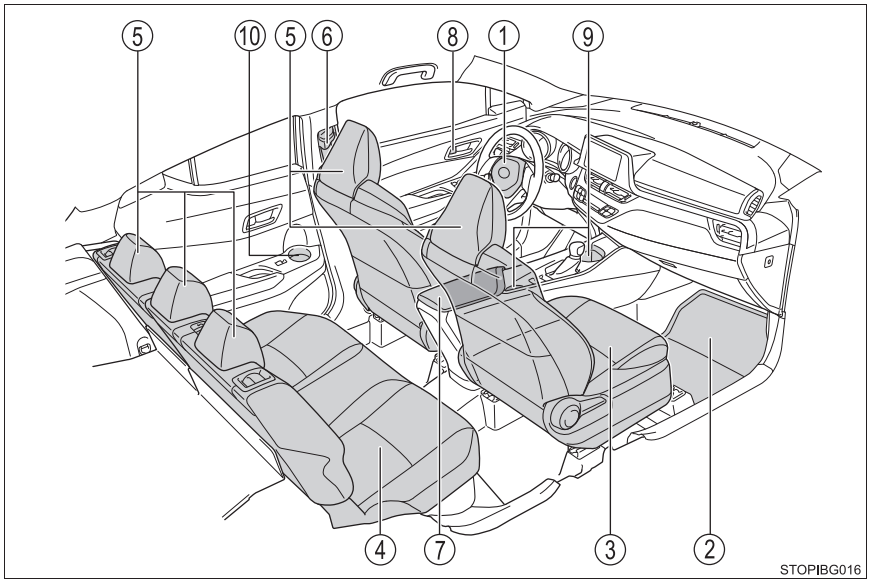

① **Airbags SRS** . . . . . **P. 43**
② **Tapis de sol** . . . . . **P. 34**
③ **Sièges avant** . . . . . **P. 178**
④ **Sièges arrière** . . . . . **P. 180**
⑤ **Appuis-tête (avant/central arrière*1/arrière latéraux)** . . . . . **P. 182**
⑥ **Ceintures de sécurité** . . . . . **P. 38**
⑦ **Rangement de console** . . . . . **P. 494**
⑧ **Boutons intérieurs de verrouillage** . . . . . **P. 152**
⑨ **Porte-gobelets** . . . . . **P. 496**
⑩ **Porte-bouteilles** . . . . . **P. 495**

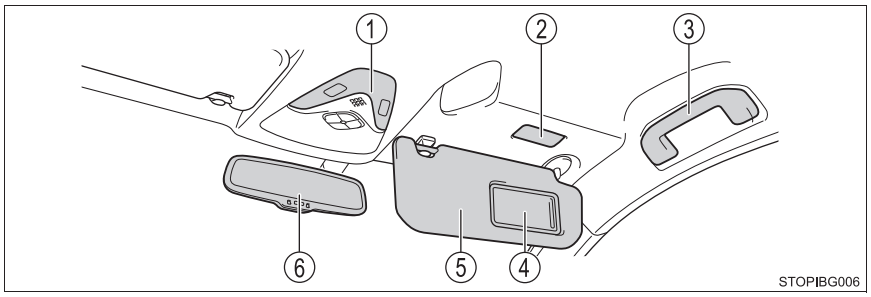

① **Éclairages intérieurs*1/éclairages individuels*1 . . . . . P. 491**
② **Éclairages de courtoisie*1 . . . . . P. 505**
③ **Poignées de maintien . . . . . P. 509**
④ **Miroirs de courtoisie . . . . . P. 505**
⑤ **Pare-soleil de pare-brise*2 . . . . . P. 505**
⑥ **Rétroviseur intérieur . . . . . P. 188**

*1:Sur modèles équipés

*2:NE JAMAIS utiliser un siège de sécurité enfant dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF devant lui, l'ENFANT pourrait être TUÉ ou GRIÈVEMENT BLESSÉ. (→P. 68)

Tableau de bord (véhicules à conduite à droite)

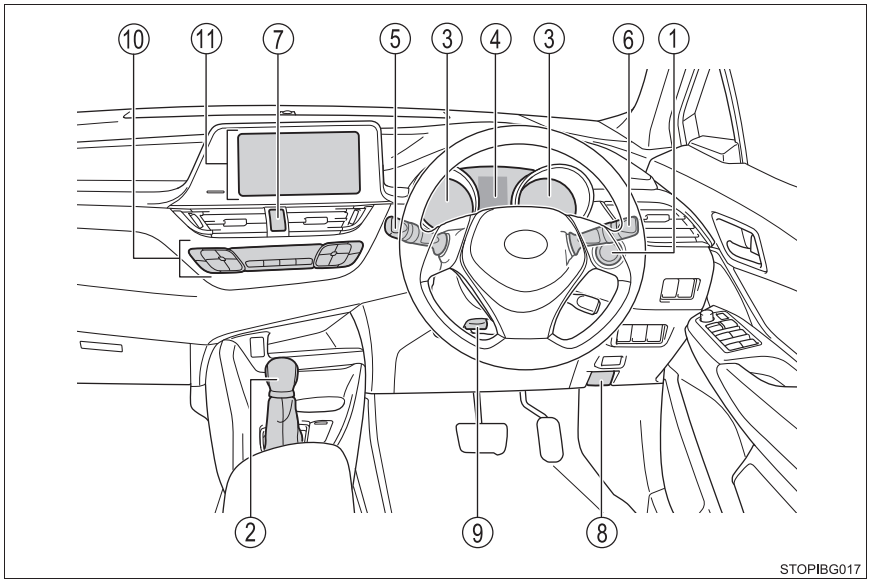

① **Contacteur de démarrage . . . . . P. 221**
Démarrage du système hybride/sélection des modes . . . . . P. 221
Arrêt en urgence du système hybride . . . . . P. 587
Si le système hybride ne démarre pas . . . . . P. 646
Messages d'alerte . . . . . P. 606

② **Sélecteur de vitesses . . . . . P. 231**
Manœuvre du sélecteur de vitesses . . . . . P. 231
Précautions en cas de remorquage . . . . . P. 588
Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué . . . . . P. 233

③ **Compteurs . . . . . P. 125**
Consultation des compteurs/réglage de l'éclairage du combiné d'instruments . . . . . P. 125
Témoins d'alerte/témoins indicateurs . . . . . P. 116
Lorsque les témoins d'alerte s'allument . . . . . P. 595

④ **Écran multifonctionnel . . . . . P. 129**
Si un message d'alerte est affiché ou un témoin allumé . . . . . P. 606

⑤ **Commodo de clignotants . . . . . P. 235**
Sélecteur d'éclairage . . . . . P. 244
Projecteurs/feux de position avant/feux arrière/
éclairages de jour . . . . . P. 244
Projecteurs antibrouillard*1/feu arrière de brouillard . . . . . P. 254

⑥ **Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise . . . . . P. 256**

Commodo d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière*1 . . . . . P. 259
Utilisation . . . . . P. 256, 259
Appoint en liquide de lave-glace . . . . . P. 539

⑦ **Bouton de feux de détresse . . . . . P. 586**

⑧ **Levier de déverrouillage du capot . . . . . P. 526**

⑨ **Levier de déverrouillage de volant réglable en
hauteur et en profondeur. . . . . P. 186**

⑩ **Système de climatisation . . . . . P. 478**
Utilisation . . . . . P. 478
Désembueur de lunette arrière. . . . . P. 482
Chauffages de sièges*1 . . . . . P. 488

⑪ **Système multimédia/de navigation*1, 2**
Moniteur d'énergie/écran de consommation . . . . . P. 138

*1: Sur modèles équipés

*2: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Boutons (véhicules à conduite à droite)

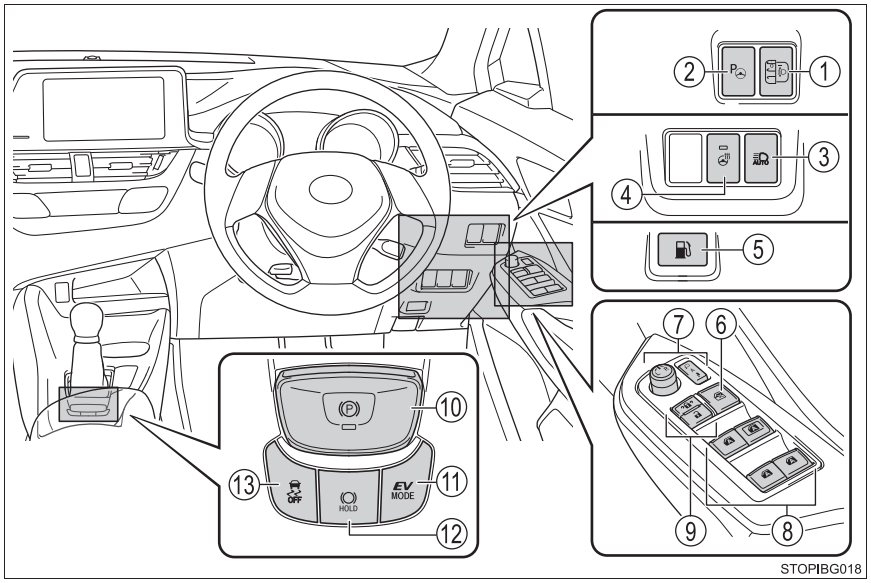

① **Sélecteur de correcteur manuel d'assiette des projecteurs*** .... **P. 246**
② **Bouton S-IPA (Système intelligent d'aide au stationnement simplifié)*** ..... **P. 365**
③ **Bouton de feux de route automatiques*** ..... **P. 249**
④ **Bouton de volant de direction chauffant*** ..... **P. 489**
⑤ **Commande d'ouverture de la trappe à carburant** ..... **P. 264**
⑥ **Bouton de verrouillage des lève-vitres** ..... **P. 193**
⑦ **Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs** ..... **P. 190**
⑧ **Boutons des lève-vitres électriques** ..... **P. 193**
⑨ **Boutons de verrouillage centralisé des portes** ..... **P. 152**
⑩ **Bouton de frein de stationnement** ..... **P. 236**
Serrage/desserrage ..... P. 236, 237
Précautions pendant l'hiver ..... P. 413
Message/témoin/signal sonore d'alerte ..... P. 239, 598, 606
⑪ **Bouton de mode électrique EV** ..... **P. 228**
⑫ **Bouton de maintien du freinage** ..... **P. 241**
⑬ **Bouton de désactivation du VSC** ..... **P. 404**

*: Sur modèles équipés

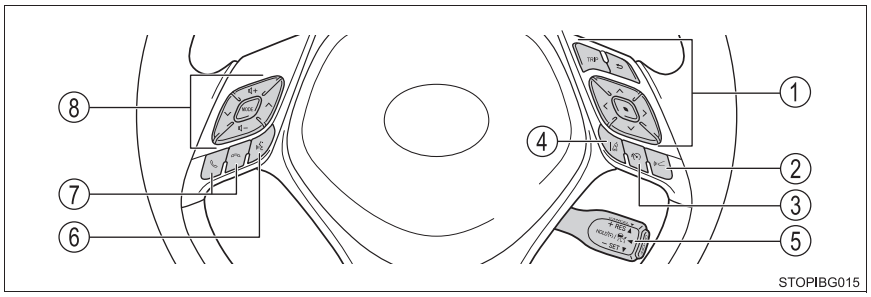
1
2
3
4
5
6
7
8
STOPIBG015

① **Sélecteur d'instrumentation . . . . . P. 126, 130**
② **Bouton de distance entre véhicules. . . . . P. 314**
③ **Bouton de limiteur de vitesse . . . . . P. 330**
④ **Bouton de LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active . . . . . P. 289**
⑤ **Commodo de régulateur de vitesse**
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses . . . . . P. 307
⑥ **Bouton d'activation vocale*1, 2**
⑦ **Boutons de téléphonie*1, 2 . . . . . P. 455**
⑧ **Boutons du système audio au volant*1, 2 . . . . . P. 419, 455**

*1: Sur modèles équipés
*2: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Intérieur (véhicules à conduite à droite)

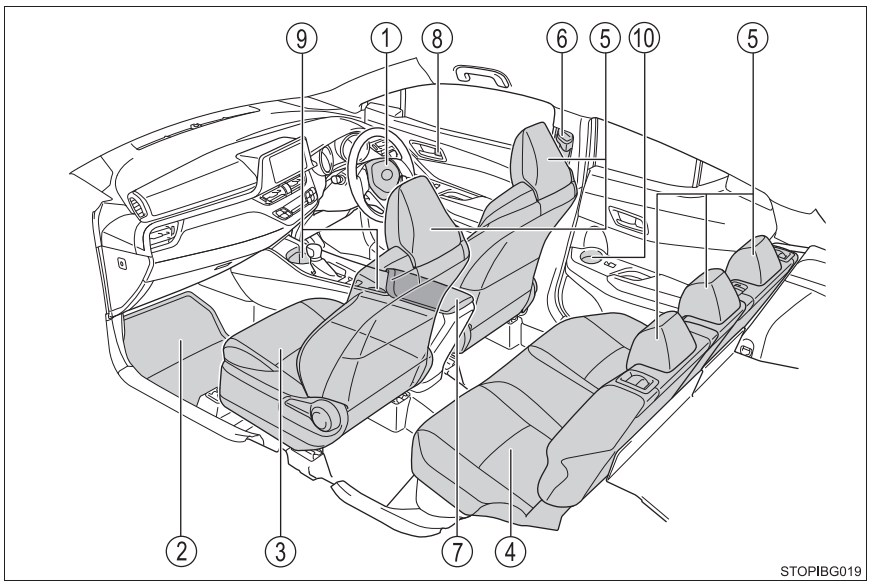

① Airbags SRS . . . . . P. 43
② Tapis de sol . . . . . P. 34
③ Sièges avant . . . . . P. 178
④ Sièges arrière . . . . . P. 180
⑤ Appuis-tête (avant/central arrière*1/arrière latéraux) . . . . . P. 182
⑥ Ceintures de sécurité . . . . . P. 38
⑦ Rangement de console . . . . . P. 494
⑧ Boutons intérieurs de verrouillage . . . . . P. 152
⑨ Porte-gobelets . . . . . P. 496
⑩ Porte-bouteilles . . . . . P. 495

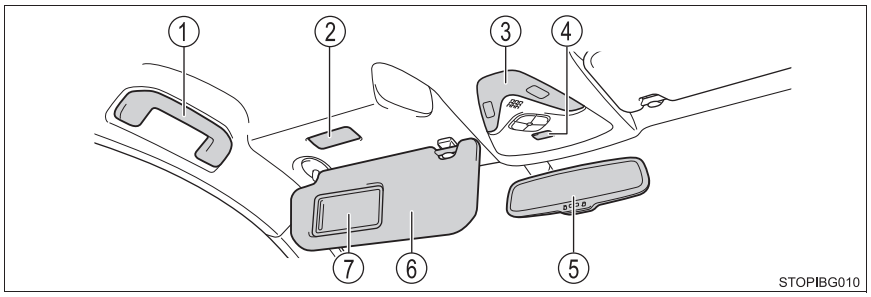

① **Poignées de maintien** . . . . . **P. 509**
② **Éclairages de courtoisie*1** . . . . . **P. 505**
③ **Éclairages intérieurs*1/éclairages individuels*1** . . . . . **P. 491**
④ **Bouton de désactivation du capteur antivol*1** . . . . . **P. 110**
⑤ **Rétroviseur intérieur** . . . . . **P. 188**
⑥ **Pare-soleil de pare-brise*2** . . . . . **P. 505**
⑦ **Miroirs de courtoisie** . . . . . **P. 505**

*1:Sur modèles équipés

*2:NE JAMAIS utiliser un siège de sécurité enfant dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF devant lui, l'ENFANT pourrait être TUÉ ou GRIÈVEMENT BLESSÉ. (→P. 68)

Sécurité routière et antivol 1

1-1. Pour la sécurité d'utilisation
Avant de prendre le volant 34
Pour conduire en toute sécurité 36
Ceintures de sécurité 38
Airbags SRS..... 43
Précautions avec les gaz d'échappement 56
1-2. Sécurité de l'enfant
Système de neutralisation manuelle d'airbag 57
Voyager avec des enfants..... 60
Sièges de sécurité enfant..... 61
1-3. Système hybride
Particularités du système hybride..... 87
Précautions avec le système hybride..... 92
1-4. Système antivol
Système antidémarrage 99
Système à double verrouillage 104
Alarme..... 106
Étiquettes de prévention contre le vol 114

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.

1 Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.

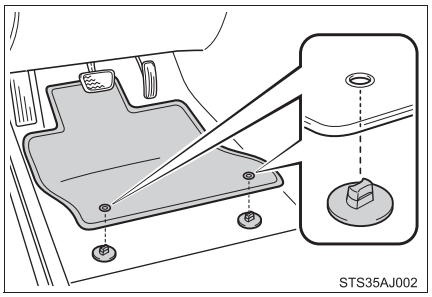
STS35AJ002

2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères △.

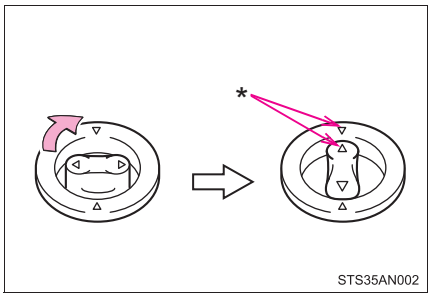

STS35AN002

Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou inversement.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Système hybride arrêté et sélecteur de vitesses sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

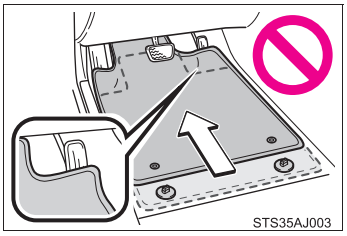
STS35AJ003

Pour conduire en toute sécurité

Pour conduire en toute sécurité, réglez le siège et le rétroviseur à la bonne position avant de prendre le volant.

Position de conduite correcte

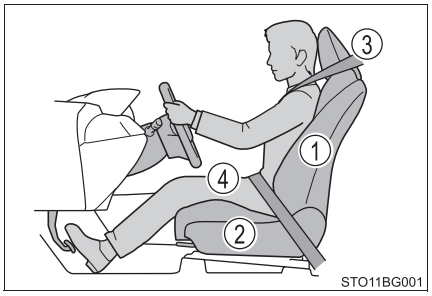

① Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte à être assis bien droit et à ne pas avoir à vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P. 178)

② Réglez le siège de sorte à pouvoir appuyer sur les pédales sur toute leur course et à avoir les bras légèrement pliés au coude lorsque vous avez le volant en mains. (→P. 178, 186)

③ Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 182)

④ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 38)

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route. (→P. 38)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 61)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous que vous avez une vue dégagée de l'arrière du véhicule, en réglant correctement les rétroviseurs extérieurs et intérieur. (→P. 188, 190)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas régler la position du siège conducteur tout en conduisant.
  Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  Un coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
  Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela peut entraîner un accident et également occasionner des dommages au mécanisme de réglage.
- Respectez toujours les limitations de vitesse légales lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lorsque vous voyagez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant d'être atteint par la fatigue.
  De même, si vous sentez la fatigue ou la somnolence vous gagner pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à continuer votre route et arrêtez-vous tout de suite pour faire une pause.

Ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

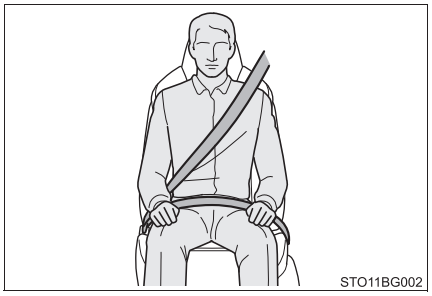

- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne pas vriller la ceinture de sécurité.

Attacher et détacher la ceinture de sécurité

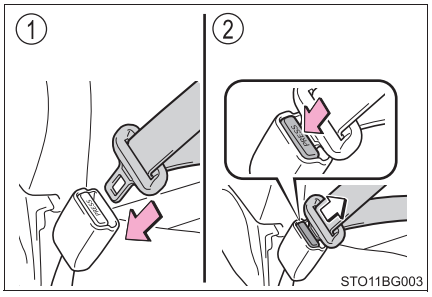

① Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

② Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

Réglage de la hauteur d'ancrage des ceintures de sécurité (sièges avant)

① Poussez vers le bas l'ancrage de la sangle diagonale de ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

② Poussez vers le haut l'ancrage de la sangle diagonale de ceinture de sécurité.

Déplacez vers le haut et le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

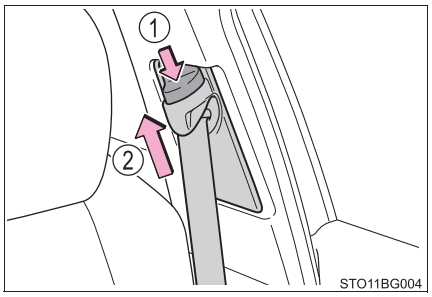

Prétensionneurs de ceinture de sécurité

▶ Véhicules dépourvus d'airbag de genoux

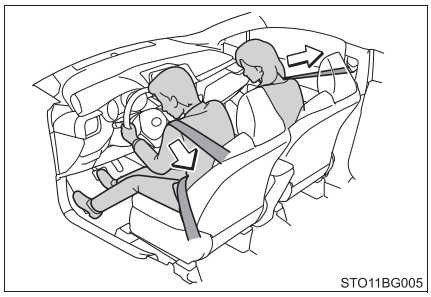

▶ Véhicules équipés d'airbag de genoux

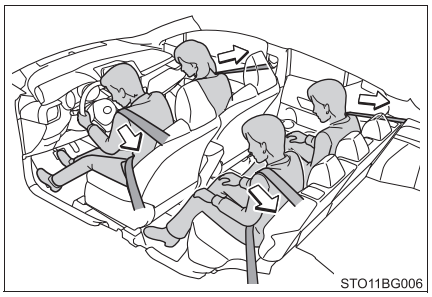

Les prétensionneurs agissent sur les ceintures de sécurité pour plaquer très rapidement les occupants contre leur siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit un choc frontal ou latéral violent (dans des cas précis).

Il est normal que les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc frontal ou latéral léger, de percussion par l'arrière ou de retournement du véhicule.

■ **Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)**

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ **Utilisation des ceintures avec les sièges enfant**

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 61)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 38)

■ **Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur**

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

■ **Réglementation applicable aux ceintures de sécurité**

Si une réglementation particulière concernant les ceintures de sécurité est en vigueur dans le pays où vous résidez, veuillez prendre contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, pour le remplacement ou l'installation des ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Ne pas incliner le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise convenable. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne pas passer la sangle diagonale sous le bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

■ Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 38)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel autre passager, en déroulant complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et en évitant de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Personnes malades**

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 38)

■ **Présence d'enfants à bord**

→P. 77

■ **Prétensionneurs de ceinture de sécurité**

Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Ancrage haut réglable (sièges avant)**

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident pourrait être insuffisant et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident. (→P. 39)

■ **État et usure des ceintures de sécurité**

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en prenant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
  Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, prenez immédiatement contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Remplacez le siège avec la ceinture au cas où votre véhicule aurait été impliqué dans un accident sérieux, même en l'absence de dommage visible.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les éventuelles réparations nécessaires par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Toute manipulation inadaptée peut entraîner un fonctionnement incorrect.

Airbags SRS

Les airbags SRS se déploient lorsque le véhicule subit un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

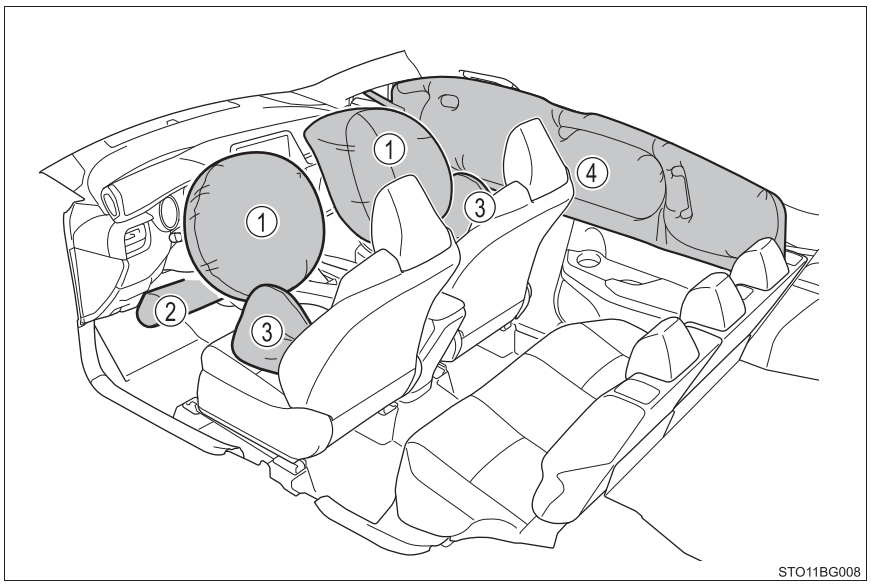

Airbags SRS frontaux

① Airbags SRS conducteur/passager avant
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle

② Airbag SRS de genoux pour le conducteur (sur modèles équipés)
Participe à la protection du conducteur

Airbags SRS latéraux et rideau

③ Airbags SRS latéraux avant
Participent à la protection du haut du corps des occupants assis aux places avant

④ Airbags SRS rideau
Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places latérales

Composition du système d'airbags SRS

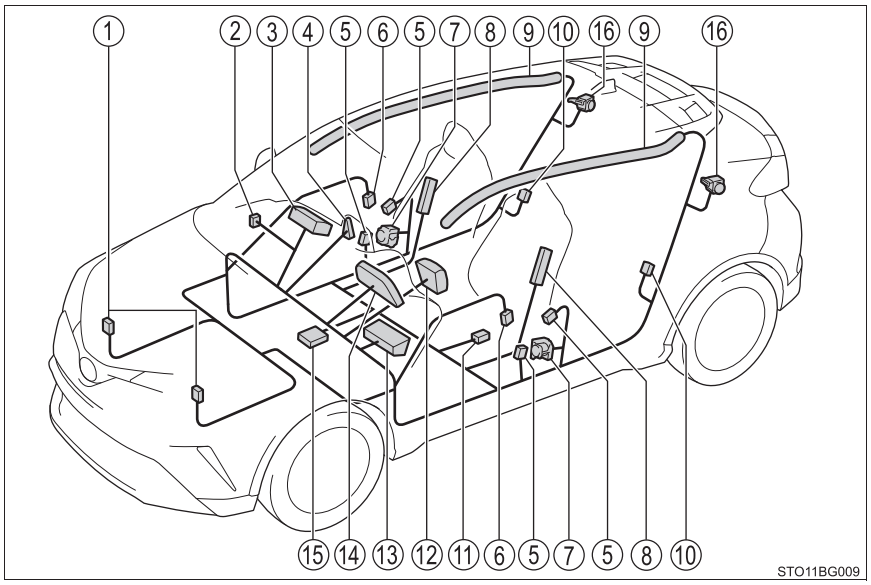

① Capteurs d'impact avant
② Sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag (sur modèles équipés)
③ Airbag passager avant
④ Témoin indicateur "PASSENGER AIR BAG" (sur modèles équipés)
⑤ Capteurs d'impact latéral (avant)
⑥ Capteurs d'impact latéral (avant)
⑦ Prétensionneurs et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité (avant)
⑧ Airbags latéraux
⑨ Airbags rideau
⑩ Capteurs d'impact latéral (arrière)
⑪ Capteur de position du siège conducteur (sur modèles équipés)
⑫ Airbag conducteur
⑬ Airbag de genoux conducteur (sur modèles équipés)
⑭ Témoin d'alerte SRS
⑮ Boîtier électronique d'airbags
⑯ Prétensionneurs et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité (sièges arrière latéraux) (sur modèles équipés)

Les principaux éléments du système d'airbags SRS sont illustrés ci-dessus. Le système d'airbags SRS est commandé par un boîtier électronique. Le déploiement rapide des airbags est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les airbags SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les airbags SRS.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
  Les airbags SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- L'airbag SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le conducteur se trouve très près de l'airbag.

  Sachant que la zone de danger pour l'airbag conducteur se trouve dans les premiers 50 à 75 mm (2 à 3 in.) du déploiement, placez-vous à 250 mm (10 in.) de l'airbag conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes actuellement assis à moins de 250 mm (10 in.), vous pouvez changer votre position de conduite de différentes façons:

  • Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
  • Inclinez légèrement le dossier du siège. Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 250 mm (10 in.), même avec le siège conducteur complètement avancé, en inclinant simplement un peu le dossier du siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
  • Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter l'airbag en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

  Le siège doit être réglé selon les recommandations ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales et du volant de direction, et la vue des commandes au tableau de bord.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions avec les airbags SRS**

- L'airbag SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager avant se trouve très près de l'airbag. Éloignez le siège passager avant au maximum de l'airbag, et réglez le dossier de siège de sorte à être assis bien droit dans le siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un airbag. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que tous les nourrissons et enfants soient installés dans les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 61)
- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.

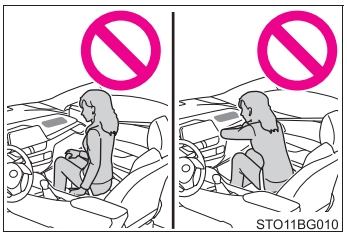

- Ne pas laisser un enfant rester debout devant l'airbag SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne pas laisser les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.

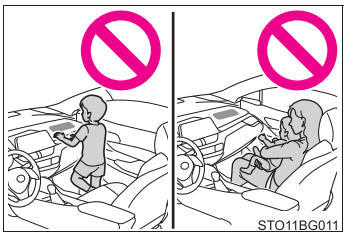

- Ne pas s'appuyer contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions avec les airbags SRS**

● Interdisez à quiconque de s'agenouiller sur le siège passager en appui contre la porte ou de sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

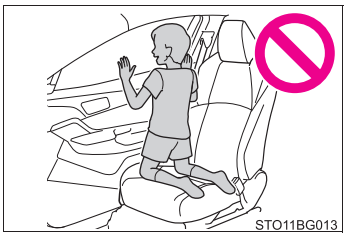

● Véhicules dépourvus d'airbag SRS de genoux pour le conducteur: Ne fixez ni ne posez aucun objet dans des zones telles que la planche de bord ou la garniture centrale du volant de direction.
Au déploiement des airbags SRS conducteur et passager avant, tout objet risque de se transformer en projectile.
Véhicules équipés d'un airbag SRS de genoux pour le conducteur:
Ne rien fixer ni poser sur les parties telles que la planche de bord, la garniture centrale du volant de direction, ou la partie inférieure du tableau de bord.
Au déploiement des airbags SRS conducteur, passager avant et genoux pour le conducteur, tout objet risque de se transformer en projectile.

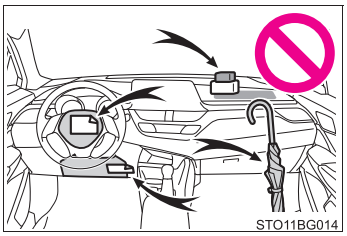

● Ne rien fixer aux parties telles qu'une porte, le pare-brise, une vitre latérale, un montant avant ou arrière, un rail latéral de toit et une poignée de maintien. (Sauf l'étiquette de limitation de vitesse →P. 617)

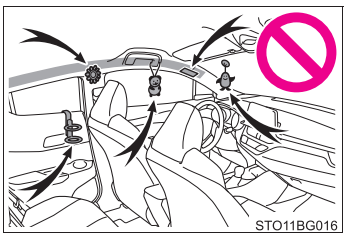

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les airbags SRS

- Véhicules équipés d'un airbag SRS de genoux pour le conducteur: Si un cache en vinyle recouvre la partie où l'airbag SRS de genoux pour conducteur se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des airbags SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les airbags latéraux de fonctionner correctement, neutraliser le système ou provoquer le déploiement accidentel des airbags latéraux, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.
- Ne pas faire subir de chocs violents ni des pressions excessives aux parties renfermant les composants des airbags SRS, ni aux portes avant.
  En effet, cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des airbags SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des airbags SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des airbags SRS, ouvrez une porte ou une vitre latérale pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Nettoyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties dans lesquelles les airbags SRS sont montés, par exemple la garniture centrale du volant de direction et les garnitures des montants avant et arrière, sont abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

AVERTISSEMENT

Modification et élimination en fin de vie des éléments du système d'airbags SRS

Ne mettez pas à la casse votre véhicule et ne lui apportez aucune des modifications suivantes sans consulter un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Les airbags SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou de déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des airbags SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière, des rails latéraux de toit, des panneaux de portes avant, des garnitures de portes avant ou des hauts-parleurs de portes avant
- Modifications du panneau de porte avant (percer un trou dedans, par exemple)
- Réparations ou modifications de l'aile avant, du pare-chocs avant, ou du côté de l'habitacle
- Installation de calandre (pare-buffle ou pare-kangourou, etc.), de chasse-neige ou de treuils
- Modifications des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un système radio émetteur/récepteur mobile (émetteur RF) ou un lecteur de CD

■ **En cas de déploiement des airbags SRS (ils se gonflent)**

- Il peut arriver que les airbags SRS provoquent des blessures bénignes (abrasions, brûlures, ecchymoses, etc.) du fait de leur déploiement (gonflage) ultra-rapide sous l'action des gaz chauds.
- Le déploiement s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module d'airbag (moyeu de volant, habillage de l'airbag et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. L'airbag, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.

■ **Conditions de déploiement des airbags SRS (frontaux)**

- Les airbags frontaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 20 à 30 km/h (12 à 18 mph) environ contre un obstacle fixe et indéformable.

  Toutefois, cette vitesse de seuil est beaucoup plus élevée dans les situations suivantes:

  • Si le véhicule heurte un obstacle déformable ou mobile à l'impact, un véhicule en stationnement ou un panneau de signalisation par exemple
  • Si le véhicule est impliqué dans un accident avec encastrement, c'est-à-dire où dans la collision, l'avant du véhicule passe sous le plateau d'un poids lourd
- Selon le type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs de ceinture de sécurité s'activent.

■ **Conditions de déploiement des airbags SRS (latéraux et rideau)**

- Les airbags SRS latéraux et rideau se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 1500 kg (3300 lb.) roulant à une vitesse d'environ 20 à 30 km/h (12 à 18 mph) et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.
- Les airbags SRS rideau se déclenchent également en cas de choc frontal violent.

■ **Conditions de déploiement des airbags SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision**

Les airbags SRS frontaux et rideau peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

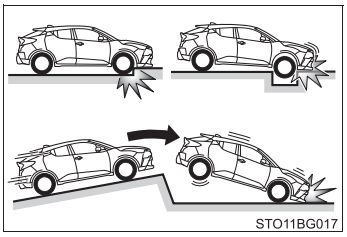

■ **Types de collisions dans lesquelles les airbags SRS (frontaux) peuvent ne pas se déployer**

En règle générale, les airbags SRS frontaux ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des airbags SRS frontaux peut intervenir.

- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

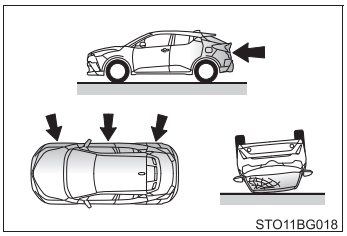

■ **Types de collisions dans lesquelles les airbags SRS (latéraux et rideau) peuvent ne pas se déployer**

Les airbags SRS latéraux et rideau peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts

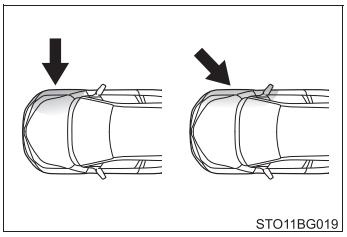

En règle générale, les airbags SRS latéraux ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral à vitesse réduite.

- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

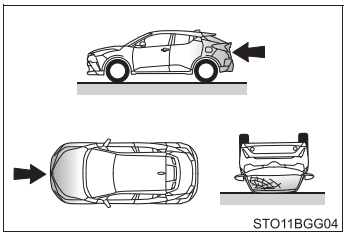

En règle générale, les airbags SRS rideau ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral ou frontal à vitesse réduite.

- Choc arrière
- Retournement du véhicule

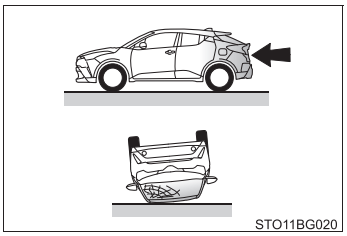

■ **Quand prendre contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable**

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

- Un airbag SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.
- Le véhicule a subi des dommages ou est déformé à l'avant, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des airbags SRS frontaux.

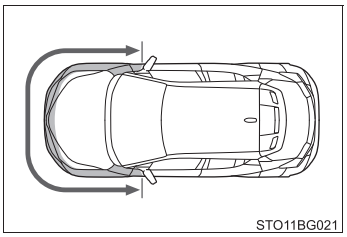
STO11BG021

- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte (ou celle-ci a été percée), ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des airbags SRS latéraux et rideau.

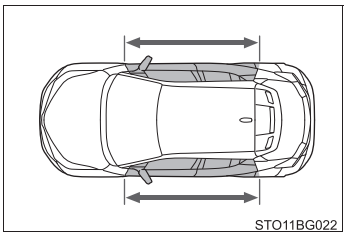
STO11BG022

- Véhicules dépourvus d'airbag SRS de genoux pour le conducteur:
  La garniture du volant de direction ou la planche de bord dans sa partie contenant l'airbag passager avant montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.
  Véhicules équipés d'un airbag SRS de genoux pour le conducteur:
  La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant l'airbag passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.

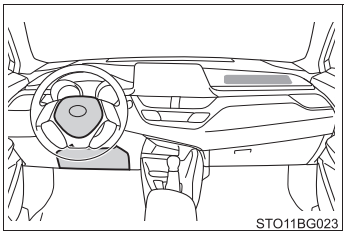
STO11BG023

- La partie des sièges renfermant l'airbag latéral montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.

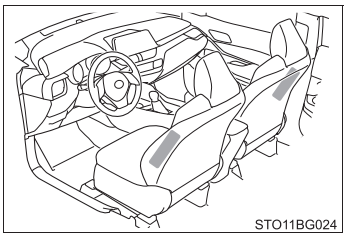

- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures du rail latéral du toit où sont contenus les airbags rideau porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.

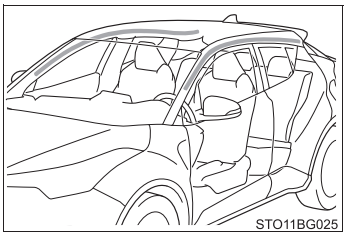

Précautions avec les gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent des substances nocives pour le corps humain s'ils sont inhalés.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et d'entraîner un accident par suite de somnolence, ou risquent d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ **Points importants pendant la marche du véhicule**

- Laissez le hayon fermé.
- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement dans le véhicule alors que le hayon est fermé, ouvrez les vitres latérales et faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Lorsque vous stationnez**

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, comme un garage par exemple, arrêtez le système hybride.
- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le système hybride en marche.
  Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne pas laisser le véhicule avec le système hybride en marche au voisinage de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule.

■ **Tuyau d'échappement**

Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles périodiques. Si vous constatez qu'un tube est percé ou fissuré par la rouille, qu'un raccord est déformé ou que l'échappement produit un bruit inhabituel, veillez à faire inspecter et réparer le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Système de neutralisation manuelle d’airbag*

Ce système désactive l’airbag passager avant.
Ne neutralisez l’airbag que lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant.

① Témoin indicateur “PASSENGER AIR BAG”

Les témoins indicateurs “PASSENGER AIR BAG” et “ON” s’allument lorsque le système d’airbag est actif, et s’éteignent après un délai de 60 secondes environ (uniquement lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE).

② Sélecteur de neutralisation manuelle d’airbag

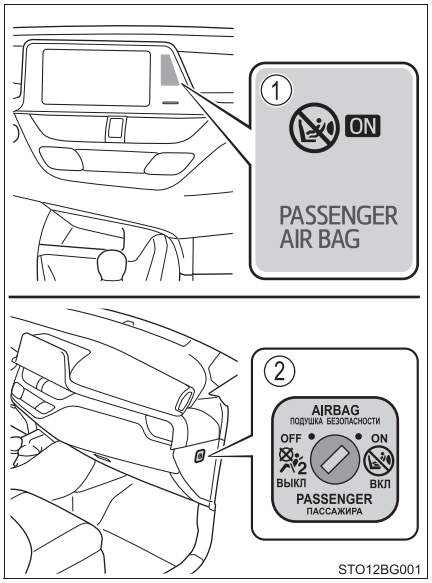

*: Sur modèles équipés

Désactivation des airbags du passager avant

Introduisez la clé conventionnelle dans la serrure et tournez-la en position “OFF”.

Le témoin indicateur “OFF” s’allume (uniquement lorsque le contacteur de démarrage est sur “ON”).

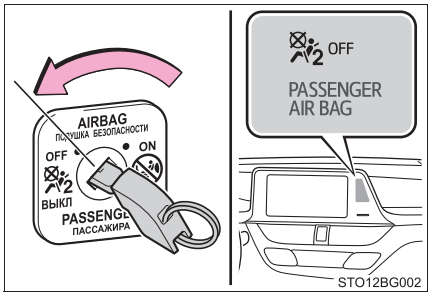

Informations du témoin “PASSENGER AIR BAG”

Si l’un des problèmes suivants se produit, il est possible que le système soit défectueux. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

- Le témoin “OFF” ne s’allume pas lorsque vous mettez le sélecteur de neutralisation manuelle d’airbag sur “OFF”.
- Le témoin indicateur ne change pas d’état lorsque le sélecteur de neutralisation manuelle d’airbag est mis sur “ON” ou “OFF”.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

Pour des raisons de sécurité, installez toujours un siège de sécurité enfant sur un siège arrière. S'il n'est pas possible d'utiliser le siège arrière, vous pouvez utiliser le siège avant tant que le système de neutralisation manuelle d'airbag est sur "OFF".
Si le système de neutralisation manuelle de l'airbag est laissé sur la position de marche, la violence du choc engendré par le déploiement (gonflage) de l'airbag risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

■ **Quand aucun siège de sécurité enfant n'est installé sur le siège passager avant**

Vérifiez que le système de neutralisation manuelle de l'airbag est sur "ON".
S'il est laissé sur arrêt, l'airbag risque de ne pas se déployer en cas d'accident, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles.

Voyager avec des enfants

Respectez les précautions suivantes quand des enfants sont à bord du véhicule.
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé d'installer les enfants dans les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le sélecteur de vitesses, le commodo d'essuie-glaces, etc.
- Utilisez la sécurité enfants des portes arrière ou le bouton de verrouillage des lève-vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n'actionnent accidentellement le lève-vitre électrique. (→P. 153, 193)
- Ne pas laisser les jeunes enfants jouer avec les équipements susceptibles de leur coincer ou pincer une partie du corps, comme le lève-vitre électrique, le capot, le hayon, les sièges, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres latérales ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer dans le véhicule un siège de sécurité enfant, il faut observer certaines précautions, concernant notamment les différents types de sièges de sécurité enfant, ainsi que les méthodes d'installation, etc., décrites dans le présent manuel.

- Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous voyagez avec un enfant trop jeune pour pouvoir porter convenablement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à respecter la méthode d'installation décrite dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.
- Il est recommandé d'utiliser un siège de sécurité enfant Toyota d'origine, car son utilisation dans ce véhicule offre davantage de garanties de sécurité. Les sièges de sécurité enfant Toyota d'origine sont spécialement conçus pour les véhicules Toyota. Il est possible de les acheter auprès d'un concessionnaire Toyota.

Sommaire

Points à se rappeler ..... P. 62
Siège de sécurité enfant ..... P. 64
Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant ..... P. 67
Méthode d'installation du siège de sécurité enfant
- Arrimé avec une ceinture de sécurité ..... P. 71
- Arrimé avec un ancrage rigide ISOFIX ..... P. 78
- Utilisation d'une patte d'ancrage (pour sangle supérieure) ..... P. 84

Points à se rappeler

- Hiérarchisez et respectez les mises en garde, ainsi que les législations et réglementations applicables aux sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Il faut savoir que tous les sièges de sécurité enfant ne sont pas compatibles avec tous les véhicules.
  Avant d'utiliser ou d'acheter un siège de sécurité enfant, vérifiez-en la compatibilité avec les places assises du véhicule. (→P. 71, 78)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un enfant est à bord

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être convenablement attaché, avec la ceinture de sécurité du véhicule ou un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour plus de détails sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou ceux d'une autre personne ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'intérieur du véhicule.

AVERTISSEMENT

■ **Soins à porter au siège de sécurité enfant**

Si le siège de sécurité enfant n'est pas convenablement arrimé, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

- Si le véhicule devait subir un choc violent dans un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité subisse des dommages qui ne seraient pas visibles d'emblée. Dans un tel cas, ne pas réutiliser le siège de sécurité.
- Selon le siège de sécurité enfant, il peut arriver que son installation soit difficile, voire impossible. Dans ces cas-là, vérifiez que le siège de sécurité enfant convient à son utilisation dans le véhicule. (→P. 71, 78) Veillez à l'installer en respectant les règles d'usage après avoir lu avec attention la méthode d'arrimage du siège de sécurité enfant décrite dans le présent manuel, ainsi que les instructions d'utilisation fournies avec le siège de sécurité enfant.
- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, en sécurité.

Siège de sécurité enfant

Installez le siège de sécurité enfant dont vous disposez après vous être assuré des points suivants.

■ Normes en vigueur pour les sièges de sécurité enfant

Utilisez un siège de sécurité enfant conforme à la norme ECE R44*1 ou ECE R129*1, 2.

Les sièges de sécurité enfant conformes portent le marquage d'homologation suivant.

Vérifiez la présence d'un marquage d'homologation sur le siège de sécurité enfant.

Exemple de numéro d'homologation indiqué

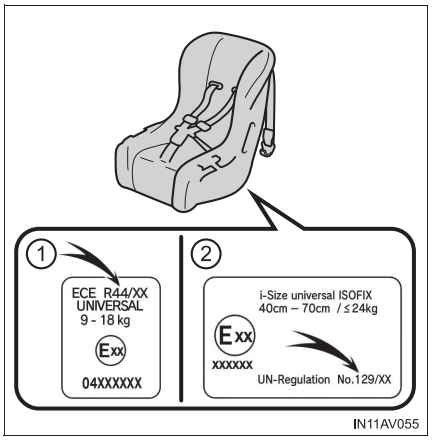

① Marquage d'homologation ECE R44*3

Le marquage d'homologation ECE R44 indique la plage de poids de l'enfant pour laquelle le système est homologué.

② Marquage d'homologation ECE R129*3

Le marquage d'homologation ECE R129 indique la plage de tailles de l'enfant pour laquelle le système est homologué, ainsi que les poids correspondants.

*1: ECE R44 et ECE R129 sont des règlements édictés par les Nations Unies pour les sièges de sécurité enfant.

*2: Les sièges de sécurité enfant mentionnés dans le tableau peuvent ne pas être disponibles en dehors de l'UE.

*3: Le marquage indiqué peut se présenter différemment selon les produits.

Groupe de poids (ECE R44 uniquement)

Vous avez besoin de ce tableau des groupes de poids lorsque vous devez confirmer si le siège de sécurité enfant est compatible. Confirmez d'après le tableau de compatibilité des sièges de sécurité enfant. (→P. 71, 79).

Le siège de sécurité enfant conforme à la norme ECE R44 est classé parmi 5 groupes, selon le poids de l'enfant.

Groupe de poids	Poids de l'enfant	Âge de référence*
Groupe 0	jusqu'à 10 kg (22 lb.)	environ 9 mois
Groupe 0+	jusqu'à 13 kg (28 lb.)	environ 1,5 an
Groupe I	9 - 18 kg (20 - 39 lb.)	de 9 mois à 4 ans environ
Groupe II	15 - 25 kg (34 - 55 lb.)	de 3 ans à 7 ans environ
Groupe III	22 - 36 kg (49 - 79 lb.)	de 6 ans à 12 ans environ

*: La tranche d'âge ne correspond qu'à une approximation. Choisissez en fonction du poids de l'enfant.

■ **Types de méthodes d’installation du siège de sécurité enfant**

Confirmez l’installation qui sera faite du siège de sécurité enfant avec le manuel d’utilisation qui l’accompagne.

Méthode d’installation		Page
Arrimage avec la ceinture de sécurité	STO12BG003	P. 71
Arrimage avec les ancrages rigides ISOFIX	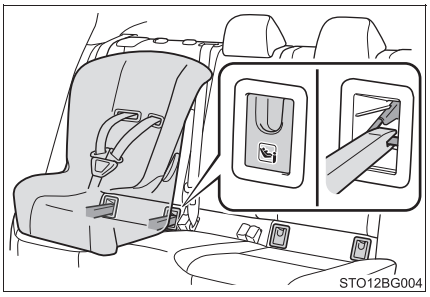 STO12BG004	P. 78
Arrimage avec les pattes d’ancrage (pour la sangle supérieure)	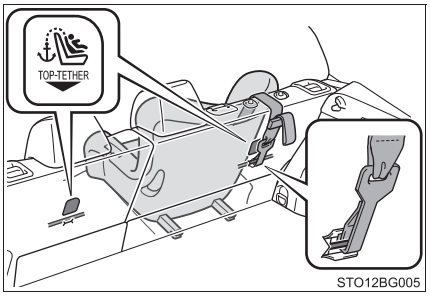 STO12BG005	P. 84

Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant

Pour la sécurité de l'enfant, installez un siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant parce que vous ne pouvez pas faire autrement, réglez le siège comme suit avant d'installer le siège de sécurité enfant.

- Relevez le dossier de siège autant que possible.
- Reculez le siège au maximum.
- Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le.

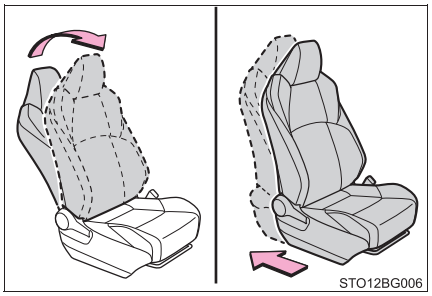

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Véhicules dépourvus de sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag:
  Ne jamais utiliser un siège de sécurité enfant dos à la route sur le siège passager avant. La force exercée par le déploiement rapide de l'airbag passager avant en cas d'accident peut blesser grièvement l'enfant, voire le tuer.

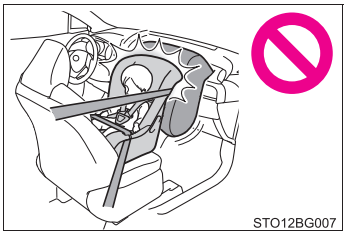

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

- Véhicules équipés d’un commutateur de neutralisation manuelle d’airbag:
  N’installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant lorsque le sélecteur de neutralisation manuelle d’airbag est sur marche. (→P. 57)
  La force exercée par le déploiement rapide de l’airbag passager avant en cas d’accident peut blesser grièvement l’enfant, voire le tuer.

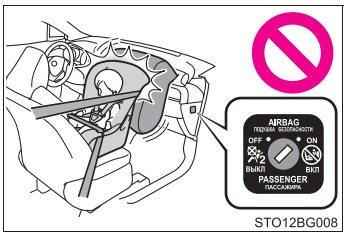

STO12BG008

- Le pare-soleil de pare-brise côté passager porte une ou plusieurs étiquette(s) indiquant qu’il est interdit d’installer un siège de sécurité enfant type dos à la route dans le siège du passager avant.
  La figure ci-après détaille la ou les étiquette(s).

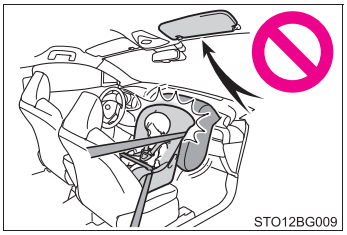
STO12BG009

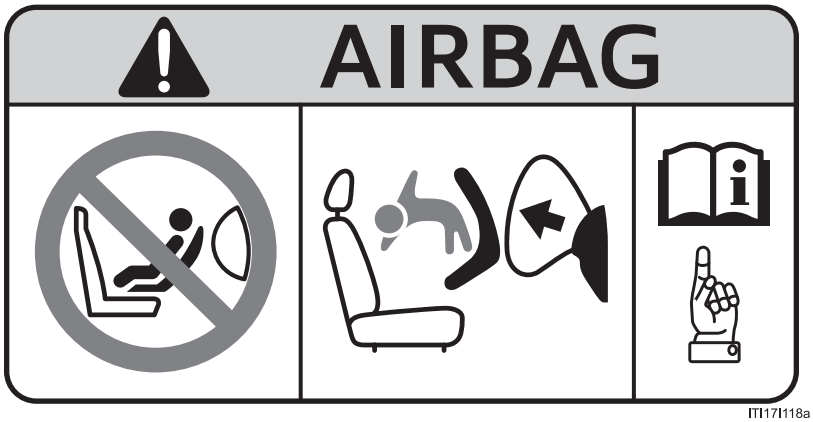

ITI17I118a

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant

- Mettez un siège de sécurité enfant face à la route sur le siège avant uniquement si vous ne pouvez pas faire autrement. Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant face à la route sur le siège passager avant, reculez le siège au maximum. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déclenchement (déploiement) des airbags.

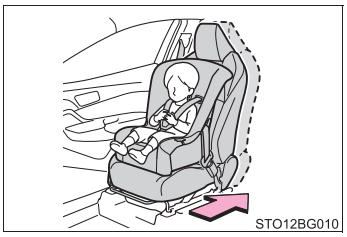

- Ne pas laisser un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière, ou des rails latéraux de toit depuis laquelle les airbags SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des airbags SRS latéraux et rideau représente un danger et le choc pourrait blesser grièvement l'enfant, voire le tuer.

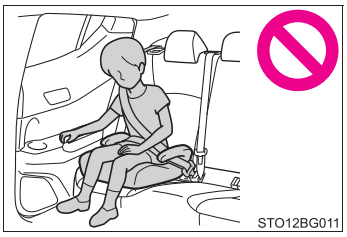

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant

- Lorsque vous installez un siège grand enfant, assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l’épaule de l’enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l’âge et à la taille de l’enfant et installez-le sur le siège arrière.
- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et en empêche l’arrimage correct, installez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière droit (véhicules à conduite à gauche) ou sur le siège arrière gauche (véhicules à conduite à droite).
(→P. 74, 81)

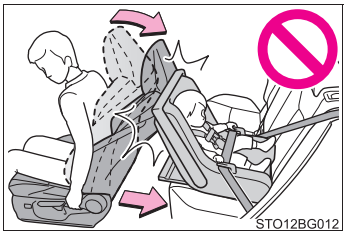

Siège de sécurité enfant arrimé avec une ceinture de sécurité

◆ Confirmation des places assises possibles pour l'installation et du groupe de poids pour les sièges de sécurité enfant arrimés avec la ceinture de sécurité.

1 Confirmez le [Groupe de poids] correspondant au poids de l'enfant (→P. 65)

(Ex. 1) Lorsque le poids est de 12 kg, [Groupe de poids 0+]

(Ex. 2) Lorsque le poids est de 15 kg, [Groupe de poids I]

2 Confirmez et sélectionnez avec le tableau [Sièges de sécurité enfant arrimés avec une CEINTURE DE SÉCURITÉ - Compatibilité et sièges de sécurité enfant recommandés] la place assise du véhicule qui convient au siège de sécurité enfant et le type correspondant de système. (→P. 71)

◆ Sièges de sécurité enfant arrimés avec une CEINTURE DE SÉCURITÉ - Tableau de compatibilité et des sièges de sécurité enfant recommandés

Si votre siège de sécurité enfant est de catégorie "universal", vous pouvez l'installer aux places indiquées par les lettres U ou UF dans le tableau qui suit (UF concerne uniquement les sièges de sécurité enfant face à la route). Vous trouverez dans le manuel du siège de sécurité enfant à quelle catégorie et à quel groupe de poids il appartient.
Si votre siège de sécurité enfant n'est pas de catégorie "universal" (ou si vous ne trouvez pas l'information dans le tableau qui suit), veuillez rechercher l'information de compatibilité dans la "vehicle list" du siège de sécurité enfant ou demandez au revendeur de votre siège enfant.

Groupes de poids	Place assise					Sièges de sécurité enfant recommandés
	Siège passager avant			Siège arrière		
	Sans sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag	Avec sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag		Extérieur	Central	
		Sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag				
		MARCHE	Arrêt			
0 Jusqu'à 10 kg (22 lb.)	X	X	U*1 L*1	U L	X	"TOYOTA G 0+, BABY SAFE PLUS" "TOYOTA MINI" "TOYOTA G 0+, BABY SAFE PLUS with SEAT BELT FIXATION, BASE PLATFORM"
0+ Jusqu'à 13 kg (28 lb.)	X	X	U*1 L*1	U L	X	
I De 9 à 18 kg (20 à 39 lb.)	Dos à la route — X	Dos à la route — X	U*1, 2	U*2	X	"TOYOTA DUO+"
	Face à la route — UF*1, 2	Face à la route — UF*1, 2				
II, III De 15 à 36 kg (34 à 79 lb.)	UF*1, 2	UF*1, 2	U*1, 2	U*2	X	"TOYOTA KIDFIX XP SICT" (Arrimage possible par les ancrages ISOFIX.)

Signification des lettres utilisées dans le tableau ci-dessus:

X: Position ne convenant pas aux enfants de ce groupe de poids.

U: Convient aux sièges de sécurité enfant de catégorie "universal", homologués pour être utilisés par ce groupe.

UF: Convient aux sièges de sécurité enfant de catégorie "universal" type face à la route, homologués pour être utilisés par ce groupe.

L: Convient aux sièges de sécurité enfant des catégories "specific vehicles", "restricted", ou "semi-universal", homologués pour être utilisés par ce groupe.

*1: Réglez l'inclinaison du dossier du siège à la position la plus verticale possible. Reculez au maximum le siège avant. Si le siège passager est réglable en hauteur, réglez-le à sa position la plus haute.

*2: Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le.
Sinon, relevez l'appui-tête au maximum.

Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant à un siège arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il convient sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Les sièges de sécurité enfant mentionnés dans le tableau peuvent ne pas être disponibles en dehors de l’UE.

- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant dans les sièges arrière, réglez le siège avant afin qu’il ne gêne pas l’enfant ni le siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous installez un siège enfant avec embase de support, si le siège enfant est gêné par le dossier de siège lorsque vous l’arrimez à l’embase de support, reculez le dossier de siège jusqu’à ce qu’il ne gêne plus.
- Lorsque vous installez un siège enfant face à la route, s’il y a un espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez l’inclinaison de ce dernier jusqu’à obtenir un bon contact entre les deux.

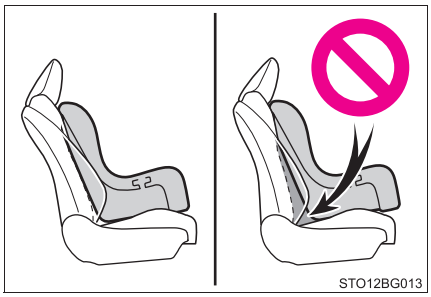
STO12BG013

- Si l’ancrage supérieur de la sangle de ceinture de sécurité se trouve en avant par rapport au guide du siège enfant, avancez l’assise de siège.

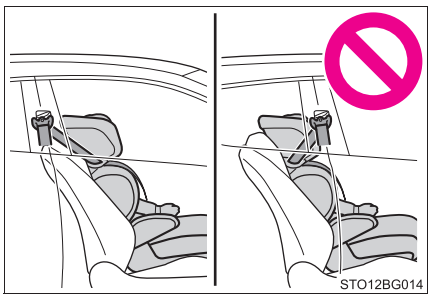
STO12BG014

- Lorsque vous installez un siège grand enfant, si l’enfant assis dans votre siège de sécurité enfant se trouve dans une position très droite, réglez l’inclinaison du dossier de siège afin qu’il soit le plus confortablement installé. Et si l’ancrage supérieur de la sangle de ceinture de sécurité se trouve en avant par rapport au guide du siège enfant, avancez l’assise de siège.

● Lorsque vous utilisez un siège "TOYOTA KIDFIX XP SICT", réglez les fixations ISOFIX et l'appui-tête comme suit:

① Bloquez les fixations ISOFIX au second cran depuis la position de pleine extension.

② Relevez l'appui-tête au second cran depuis la position la plus basse.

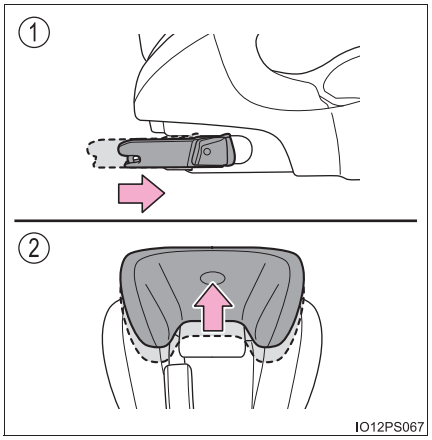

◆ Installation des sièges de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

1 Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant dans le siège passager avant, reportez-vous P. 67 pour le réglage du siège passager.

2 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. Sinon, relevez l'appui-tête au maximum. (→P. 182)

3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n’est pas vrillée. Arrimez solidement la ceinture de sécurité au siège de sécurité enfant conformément aux explications fournies avec ce dernier.

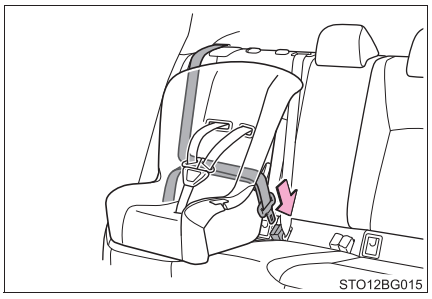
STO12BG015

4 Si votre siège de sécurité enfant n’est pas équipé d’un système “lock-off” intégré (fonction de blocage de la ceinture de sécurité), arrimez le siège de sécurité enfant à l’aide d’un clip de blocage.

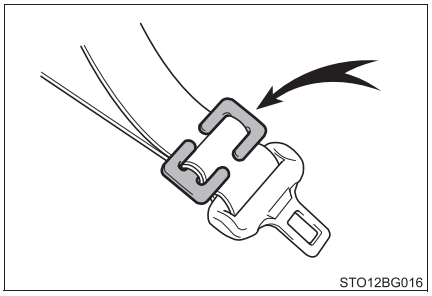
STO12BG016

5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d’avant en arrière pour vous assurer qu’il est solidement arrimé. (→P. 77)

◆ Démontage d’un siège de sécurité enfant attaché avec une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité se rétracter complètement.

Au moment où la ceinture se libère de la boucle, il peut arriver que le siège de sécurité enfant remonte brutalement en raison du rebond de l’assise de siège. Maintenez de la main le siège de sécurité enfant pendant que vous libérez la ceinture de la boucle.

Sachant que la ceinture de sécurité se rétracte toute seule automatiquement, accompagnez-la lentement jusqu’à sa position de repos.

Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Vous pouvez avoir besoin d'un clip de blocage pour installer le siège de sécurité enfant. Respectez les instructions fournies par le fabricant du système. Si votre siège de sécurité enfant n'est pas fourni avec un clip de blocage, vous pouvez acheter l'article suivant à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable: Clip de blocage pour siège de sécurité enfant
(Réf. No. 73119-22010)

AVERTISSEMENT

Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort. En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est solidement arrimé.
- Après avoir arrimé un siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Lorsque vous installez un siège grand enfant, assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

Siège de sécurité enfant arrimé avec un point d'ancrage rigide ISOFIX

■ Points d'ancrage rigides ISOFIX (siège de sécurité enfant ISOFIX)

Les sièges arrière latéraux sont équipés de points d'ancrage inférieurs. (Leur emplacement est indiqué par des repères sur les sièges.)

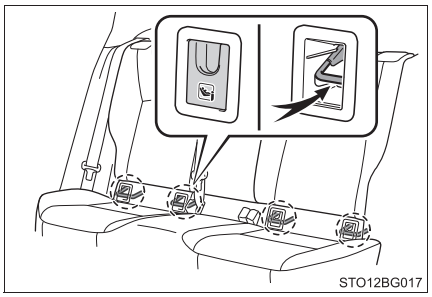

■ Confirmation du groupe de poids et de la classe de taille pour les sièges de sécurité enfant ISOFIX conformes ECE R44

1 Confirmez le [Groupe de poids] correspondant au poids de l'enfant (→P. 65)

(Ex. 1) Lorsque le poids est de 12 kg, [Groupe de poids 0+]

(Ex. 2) Lorsque le poids est de 15 kg, [Groupe de poids I]

2 Confirmation de la classe de taille

Sélectionnez avec le tableau [Sièges de sécurité enfant arrimés par ISOFIX (ECE R44) - Compatibilité et sièges de sécurité enfant recommandés] la classe de taille correspondant au [Groupe de poids] confirmé à l'étape 1 (→P. 79)*.

(Ex. 1) Si [Groupe de poids 0+], la classe de taille correspondante est [C], [D], [E].

(Ex. 2) Si [Groupe de poids I], la classe de taille correspondante est [A], [B], [B1], [C], [D].

*: Toutefois, il n'est pas possible de sélectionner les options marquées [X], même si la classe de taille correspondante est indiquée dans le tableau de compatibilité pour [Place assise]. Par ailleurs, sélectionnez le produit désigné par [Sièges de sécurité enfant recommandés] (→P. 80), si l'option est marquée [IL].

■ **Sièges de sécurité enfant arrimés par ISOFIX (ECE R44) - Tableau de compatibilité et des sièges de sécurité enfant recommandés**

Les sièges de sécurité enfant ISOFIX sont divisés en plusieurs "size class" différentes. Selon cette "size class", vous êtes autorisé à l'utiliser dans le véhicule aux places assises indiquées dans le tableau qui suit. Pour connaître la "size class" et le "mass group" de votre siège de sécurité enfant, veuillez vous reporter au manuel qui l'accompagne.

Si votre siège de sécurité enfant n'indique aucune "size class" (ou si vous ne trouvez pas l'information dans le tableau qui suit), veuillez rechercher l'information de compatibilité dans la "vehicle list" du siège de sécurité enfant ou demandez au revendeur de votre siège enfant.

Classe de taille	Description
A	Sièges de sécurité enfant face à la route, grande hauteur
B	Sièges de sécurité enfant face à la route, hauteur réduite
B1	Sièges de sécurité enfant face à la route, hauteur réduite
C	Sièges de sécurité enfant dos à la route, grande taille
D	Sièges de sécurité enfant dos à la route, taille réduite
E	Siège nourrisson dos à la route
F	Siège nourrisson latéral gauche (nacelle)
G	Siège nourrisson latéral droite (nacelle)

Groupes de poids	Classe de taille	Place assise			Sièges de sécurité enfant recommandés
		Siège avant	Siège arrière		
		Siège passager	Extérieur	Central	
Nacelle	F	X	X	X	—
	G	X	X	X	
0 Jusqu'à 10 kg (22 lb.)	E	X	IL	X	"TOYOTA MINI" "TOYOTA MIDI"
0+ Jusqu'à 13 kg (28 lb.)	E	X	IL	X	
	D	X	IL	X	
	C	X	X	X	—
I De 9 à 18 kg (20 à 39 lb.)	D	X	IL	X	—
	C	X	X	X	
	B	X	IUF* IL*	X	"TOYOTA MIDI"
	B1	X	IUF* IL*	X	"TOYOTA DUO+" "TOYOTA MIDI"
	A	X	IUF* IL*	X	"TOYOTA MIDI"

Signification des lettres utilisées dans le tableau ci-dessus:

X: Position ne convenant pas aux sièges de sécurité enfant ISOFIX de ce groupe de poids et/ou classe de taille.

IUF: Convient aux sièges de sécurité enfant ISOFIX type face à la route de catégorie "universal" homologués pour être utilisés par ce groupe de poids.

IL: Convient aux sièges de sécurité enfant ISOFIX des catégories "specific vehicles", "restricted", ou "semi-universal", homologués pour être utilisés par ce groupe.

*: Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le.
Sinon, relevez l'appui-tête au maximum.

Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant à un siège arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il convient sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Les sièges de sécurité enfant mentionnés dans le tableau peuvent ne pas être disponibles en dehors de l'UE.

● Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant dans les sièges arrière, réglez le siège avant afin qu'il ne gêne pas l'enfant ni le siège de sécurité enfant.

■ **Sièges de sécurité enfant i-Size arrimés par ISOFIX (ECE R129) - Tableau de compatibilité**

Si votre siège de sécurité enfant est de catégorie "i-Size", vous pouvez l'installer aux places indiquées par les lettres i-U dans le tableau qui suit.
Vous trouverez dans le manuel du siège de sécurité enfant à quelle catégorie il appartient.

	Place assise		
	Siège avant	Siège arrière	
	Siège passager	Extérieur	Central
Sièges de sécurité enfant i-Size	X	i-U*	X

Signification des lettres utilisées dans le tableau ci-dessus:

X: Ne convient pas à l'utilisation avec un siège de sécurité enfant i-Size.

i-U: Convient aux sièges de sécurité enfant i-Size "universal" de types face à la route et dos à la route.

*: Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le.
Sinon, relevez l'appui-tête au maximum.

Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant à un siège arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il convient sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant dans les sièges arrière, réglez le siège avant afin qu'il ne gêne pas l'enfant ni le siège de sécurité enfant.

■ **Installation avec les points d'ancrage rigides ISOFIX (siège de sécurité enfant ISOFIX)**

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

1 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. Sinon, relevez l'appui-tête au maximum. (→P. 182)

2 Retirez les caches d'ancrage, et installez le siège de sécurité enfant dans le siège.

Les barres se trouvent derrière les caches d'ancrage.

3 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P. 77)

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

- Après avoir arrimé un siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Lorsque vous utilisez les points d’ancrage inférieurs, vérifiez l’absence de tout objet gênant à proximité des points d’ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n’est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.
- Respectez toutes les instructions d’installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

Utilisation d’une patte d’ancrage (pour sangle supérieure)

■ Pattes d’ancrage (pour la sangle supérieure)

Les sièges arrière latéraux sont équipés de points d’ancrage.

Utiliser les pattes d’ancrage pour arrimer la sangle supérieure.

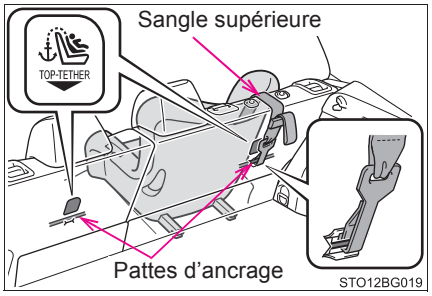

■ Arrimage de la sangle supérieure à la patte d'ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

1 Relevez l'appui-tête au maximum.

Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant ou de la sangle supérieure et s'il est démontable, démontez-le.
(→P. 182)

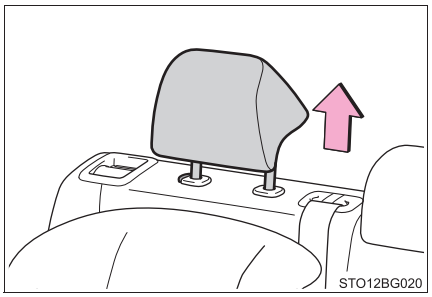

2 Accrochez la sangle supérieure par son crochet à la patte d'ancrage et tendez-la.

Assurez-vous que la sangle supérieure est solidement attachée.
(→P. 77)
Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, veillez à faire passer la sangle supérieure sous l'appui-tête.

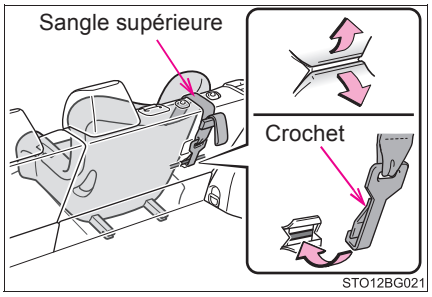

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

- Arrimez solidement la sangle supérieure et vérifiez que la ceinture n’est pas vrillée.
- Ne pas arrimer la sangle supérieure à quoi que ce soit d’autre que la patte d’ancrage.
- Après avoir arrimé un siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d’installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l’appui-tête relevé, après avoir relevé l’appui-tête et arrimé la sangle à la patte d’ancrage, ne pas abaisser l’appui-tête.

Particularités du système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent de celles des véhicules conventionnels. Essayez dans toute la mesure du possible de vous familiariser avec les caractéristiques de votre véhicule, et de l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur thermique (à essence) et un moteur électrique (moteur de traction), qu'il gère en fonction des conditions d'utilisation afin d'améliorer la consommation en carburant et réduire les émissions polluantes à l'échappement.

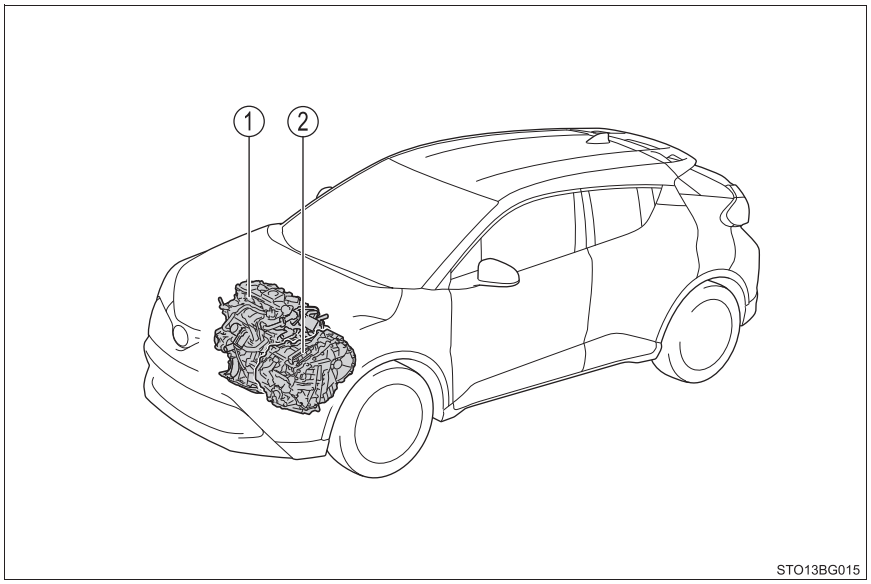

Cette illustration est fournie à titre d'exemple uniquement. Elle peut ne pas représenter exactement la réalité.

① Moteur à essence

② Moteur électrique (moteur de traction)

◆ À l’arrêt et/ou au départ du véhicule

Le moteur thermique s’arrête* lorsque le véhicule est à l’arrêt. À son départ, le véhicule est mû dans un premier temps par le moteur électrique (moteur de traction). À basse vitesse ou en pente douce, le moteur thermique est arrêté* et seul le moteur électrique (moteur de traction) est utilisé.

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas.

*: Lorsque la batterie du système hybride (batterie de traction) doit être rechargée ou le moteur thermique monte en température, ce dernier ne s’arrête pas automatiquement. (→P. 89)

◆ En marche normale

C’est le moteur thermique qui est essentiellement utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie du système hybride (batterie de traction) selon les besoins.

◆ Lorsque vous accélérez violemment

Lorsque la pédale d’accélérateur est fortement enfoncée, la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) vient s’ajouter à celle du moteur thermique, via le moteur électrique (moteur de traction).

◆ Lorsque vous freinez (freinage récupératif)

Les roues entraînent le moteur électrique (moteur de traction) comme un générateur électrique, et la batterie du système hybride (batterie de traction) se recharge.

■ **Freinage récupératif**

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération est obtenue conjointement à la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction).

- Vous relâchez la pédale d'accélérateur alors que vous roulez avec le sélecteur de vitesses sur D ou B.
- Vous appuyez sur la pédale de frein alors que vous roulez avec le sélecteur de vitesses sur D ou B.

■ **Témoin EV**

Le témoin EV s'allume lorsque vous utilisez le véhicule avec son moteur électrique (moteur de traction) comme seul moyen de propulsion, ou lorsque le moteur thermique est arrêté.

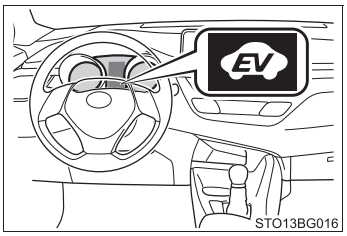

■ **Conditions dans lesquelles le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter**

Le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il peut arriver qu'il ne s'arrête pas automatiquement dans les situations suivantes*:

- Pendant la mise en température du moteur thermique
- Pendant la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est anormalement haute ou basse
- Lorsque le chauffage d'appoint est en marche

*: Selon les circonstances, il peut également arriver que le moteur thermique ne s'arrête pas automatiquement dans d'autres situations que celles énumérées précédemment.

■ **Recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

Le moteur thermique assure seul la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction); ainsi il n'est pas besoin d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride (batterie de traction) se décharge progressivement. Pour l'éviter, roulez au moins une fois par mois, pendant au moins 30 minutes ou sur une distance d'au moins 16 km (10 miles). Si la batterie du système hybride (batterie de traction) est complètement déchargée et si vous n'arrivez pas à démarrer le système hybride, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Recharge de la batterie 12 V**

→P. 653

■ **Lorsque la batterie de 12 volts est déchargée ou que la borne a été retirée et replacée lors d'un échange, etc.**

Le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule roule sur la batterie du système hybride (batterie de traction). Si cela se poursuit sur plusieurs jours, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides**

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni aucune vibration moteur alors que le témoin “READY” est allumé. Pour la sécurité, serrez le frein de stationnement et veillez à mettre le sélecteur de vitesses sur P lorsque vous stationnez.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se manifester lorsque le système hybride est en marche; ils ne sont pas le signe d’une anomalie:

- Bruits de moteur électrique possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), au démarrage ou à l’arrêt du système hybride.
- Des bruits de relais (bruit sec ou cliquetis atténué) sont audibles au niveau de la batterie du système hybride (batterie de traction), derrière les sièges arrière, au démarrage ou à l’arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance du système hybride lorsque le hayon est ouvert.
- Bruits possibles en provenance de la transmission, au démarrage ou à l’arrêt du moteur thermique, à vitesse réduite ou au ralenti.
- Bruits de moteur thermique possibles lorsque vous accélérez violemment.
- Bruits possibles dus au freinage récupératif, lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou relâchez la pédale d’accélérateur.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l’arrêt du moteur thermique.
- Bruits de ventilateur de refroidissement possibles au niveau de la prise d’air de ventilation. (→P. 93)

■ **Entretien, réparation, recyclage et élimination en fin de vie**

Pour toute question concernant l’entretien, la réparation, le recyclage, et l’élimination en fin de vie, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable. Ne prenez pas à votre compte l’élimination en fin de vie de votre véhicule.

Précautions avec le système hybride

Prenez garde lors de toute manipulation avec le système hybride, car il est sous haute tension (600 V environ au maximum) et il renferme des parties qui deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en fonction. Respectez les étiquettes d'avertissement disposées sur le véhicule.

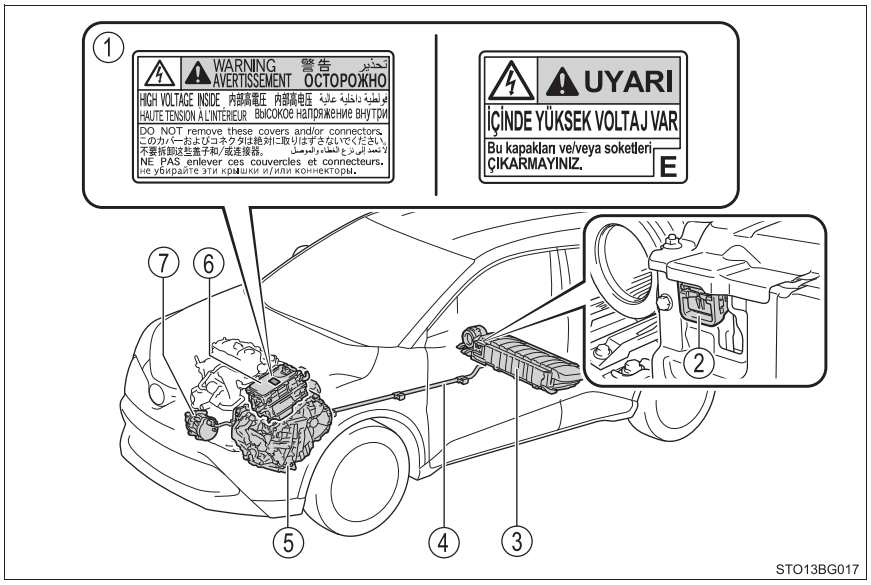

Cette illustration est fournie à titre d'exemple uniquement. Elle peut ne pas représenter exactement la réalité.

① Étiquette d'avertissement
② Prise de service
③ Batterie du système hybride (batterie de traction)
④ Câbles haute tension (orange)
⑤ Moteur électrique (moteur de traction)
⑥ Module de commande de puissance
⑦ Compresseur de climatisation

Prise d’air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Une prise d’air est aménagée sous le côté droit du siège arrière pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction). Si cette prise d’air est bouchée, la batterie du système hybride (batterie de traction) risque de surchauffer, avec pour conséquence une baisse de puissance.

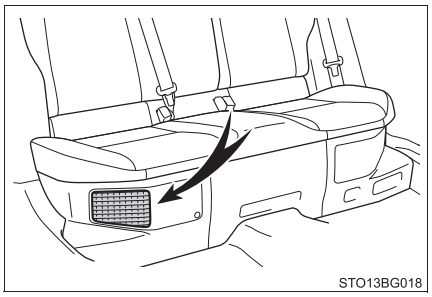
STO13BG018

Système de coupe-circuit d’urgence

Lorsqu’un choc détecté par le capteur de choc excède un niveau de violence donné, le système de coupe-circuit d’urgence isole le véhicule du courant haute tension et arrête la pompe d’alimentation, afin de réduire les risques d’électrocution et de fuite de carburant. Si le système de coupe-circuit d’urgence se déclenche, votre véhicule ne peut plus redémarrer. Pour redémarrer le système hybride, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

Message d’alerte de système hybride

Un message s’affiche automatiquement lorsque le système hybride est défaillant ou une action inadaptée est tentée.

Si un message d’alerte s’affiche à l’écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

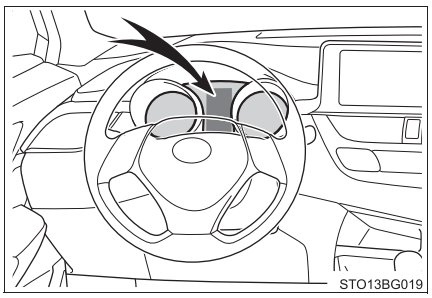
STO13BG019

■ **Si un témoin d'alerte s'allume, un message d'alerte s'affiche, ou la batterie 12 V est débranchée**

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Panne sèche**

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, ravitaillez suffisamment en carburant pour que le témoin d'alerte de réserve de carburant (P. 598) s'éteigne. Une quantité de carburant insuffisante peut empêcher le démarrage du système hybride. (La quantité normale de carburant à ajouter pour que le témoin d'alerte de réserve de carburant s'éteigne est d'environ 7,5 L [2,0 gal., 1,7 Imp.gal.] lorsque le véhicule est à plat. Cette valeur peut varier si le véhicule est en pente. Ajoutez davantage de carburant lorsque le véhicule est incliné.)

■ **Ondes électromagnétiques**

- Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides disposent d'un blindage électromagnétique et émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule est susceptible de provoquer des interférences sonores dans certains éléments radio d'autres marques.

■ **Batterie du système hybride (batterie de traction)**

La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La longévité de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction des conditions et du style de conduite.

■ **Déclaration de conformité**

Ce modèle est conforme à la réglementation ECE100 relative aux émissions d'hydrogène (sécurité de la batterie des véhicules électriques).

AVERTISSEMENT

■ **Précautions avec la haute tension**

Ce véhicule possède des circuits haute tension CC et CA, ainsi qu'un circuit 12 volts. Les hautes tensions CC et CA sont très dangereuses et peuvent provoquer des brûlures sévères et des chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire la mort.

- Ne jamais toucher, démonter, déposer ou remplacer les pièces et câbles haute tension ou leurs connecteurs.
- Le système hybride devient brûlant après démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien aux hautes tensions qu'aux hautes températures, et respectez toujours les étiquettes d'avertissement apposées sur le véhicule.
- Ne jamais essayer d'ouvrir la trappe d'accès à la prise de service, située sous le côté droit du siège arrière. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'un entretien et qu'il est relié à une source haute tension.

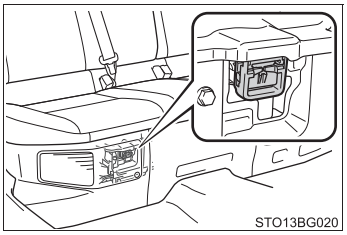

AVERTISSEMENT

■ **Mises en garde de sécurité routière**

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident grave ou mortel:

- Garez votre véhicule, serrez le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesses sur P et arrêtez le système hybride.
- Ne pas toucher aux pièces, câbles et connecteurs haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque de choc électrique. Ne jamais toucher des câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne la touchez pas avec les doigts, car il peut s'agir d'électrolyte alcalin (corrosif) issu de la batterie du système hybride (batterie de traction). En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin dans les plus brefs délais.
- Si un incendie se déclare dans le véhicule hybride, quittez-le dans les plus brefs délais. Ne jamais utiliser un extincteur non-conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut être dangereux.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les roues avant ne touchant plus le sol. Si les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) touchent le sol lors du remorquage, la génératrice risque de continuer à produire de l'électricité. Cela pourrait déclencher un incendie. (→P. 588)
- Inspectez soigneusement le sol, sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

AVERTISSEMENT

■ **Batterie du système hybride (batterie de traction)**

● Ne jamais revendre, céder ou modifier la batterie du système hybride. Pour éviter tout accident, la batterie de système hybride ayant été déposée d'un véhicule destiné à la casse doit être collectée pour prise en charge par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de la batterie.

Faute de collecte de la batterie dans le réseau qui convient, ce qui suit risque de se produire, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel:

- Le risque existe que la batterie du système hybride soit mise au rebut ou en décharge de manière illégale, ce qui est dangereux pour l'environnement, ou qu'une personne touchant une partie sous haute tension soit victime d'un choc électrique.
- La batterie du système hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride. Si la batterie du système hybride est utilisée hors de votre véhicule ou modifiée en quoi que ce soit, le risque existe qu'un accident se produise, notamment un choc électrique, la production de chaleur ou de fumée, une explosion et une fuite d'électrolyte.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, la probabilité d'accident est extrêmement élevée, car le nouveau propriétaire du véhicule peut ne pas avoir conscience de ces dangers.

● Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été déposée, il y a danger de choc électrique grave en cas de contact avec les composants, les câbles et leurs connecteurs sous haute tension. Si votre véhicule doit être mis à la casse, l'élimination en fin de vie de la batterie du système hybride doit être prise en charge par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou atelier d'entretien qualifié. Si la batterie du système hybride n'est pas correctement traitée pour son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel, par choc électrique.

NOTE

■ **Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

- Veillez à ne pas boucher la prise d'air de ventilation par quoi que ce soit, comme par exemple une housse de siège, un cache plastique ou un bagage. La batterie du système hybride (batterie de traction) pourrait surchauffer et subir des dommages.
- Si de la poussière, etc. s'est accumulée dans la prise d'air de ventilation, nettoyez-la à l'aspirateur pour éviter que la prise d'air ne se bouche.
- Ne pas laisser entrer l'eau ni des corps étrangers par les prises d'air de ventilation, car cela peut causer un court-circuit et des dommages à la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Ne pas transporter de grandes quantités d'eau (des bonbonnes, par exemple) à bord du véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- La prise d'air de ventilation est munie d'un filtre. Lorsque le filtre reste visiblement sale même après que vous ayez nettoyé la prise d'air de ventilation, il est recommandé de le nettoyer ou le remplacer. Pour nettoyer ou remplacer le filtre, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
  Lorsque le message "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de batterie hybride chez le concessionnaire" est affiché à l'écran multifonctionnel, le filtre est peut-être colmaté. Faites nettoyer ou remplacer le filtre par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Système antidémarrage

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le calculateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.

Le témoin indicateur clignote après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, pour indiquer que le système a été désactivé.

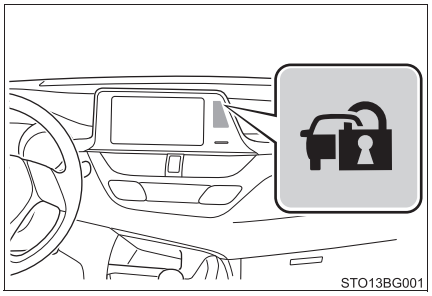

Entretien du système

Le système antidémarrage dont est équipé ce véhicule est sans aucun entretien.

Conditions pouvant causer un mauvais fonctionnement du système

- Si la partie par laquelle on tient la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé appartenant au système antivol (et utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

Certification du système antidémarrage

TOYOTA

TOYOTA MOTOR CORPORATION

1, TOYOTA-CHO, TOYOTA, AICHI, 471-8571, JAPAN TEL.:+81-565-28-2121

R&TTE Declaration of Conformity

We,

Manufacturer's Name: TOYOTA MOTOR CORPORATION
Manufacturer's Address: 1, Toyota -cho, Toyota, Aichi, 471-8572, Japan

hereby declare under our sole responsibility that the product:

Product Name: Immobilizer
Product Model: TMIMB-3
to which this declaration relates is in conformity with the essential requirements and other relevant requirements of the R&TTE Directive (1999/5/EC). The product is compliant with the following standards and/or other normative documents:

-Health & safety requirements:	EN 60950-1
-EMC requirements	EN 301 489-01 & EN 301 489-03
-Effective uses of radio spectrum:	EN 300 330-2

Supplementary information:

* CE mark	CE
* Member states intended for use	EU and EFTA

Date: February 25, 2013

Signature: Tetsuya Matsuo

Tetsuya Matsuo

Hereby, TOYOTA MOTOR CORPORATION, declares that this TMIMB-3 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
TOYOTA MOTOR CORPORATION vakuuttaa täten että TMIMB-3 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Hierbij verklaart TOYOTA MOTOR CORPORATION dat het toestel TMIMB-3 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Par la présente TOYOTA MOTOR CORPORATION déclare que l'appareil TMIMB-3 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Härmed intygar TOYOTA MOTOR CORPORATION att denna TMIMB-3 står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Undertegnede TOYOTA MOTOR CORPORATION erklærer herved, at følgende udstyr TMIMB-3 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt TOYOTA MOTOR CORPORATION, dass sich das Gerät TMIMB-3 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ TOYOTA MOTOR CORPORATION ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ TMIMB-3 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Con la presente TOYOTA MOTOR CORPORATION dichiara che questo TMIMB-3 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Por medio de la presente TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que el TMIMB-3 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que este TMIMB-3 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Hawnhekk, TOYOTA MOTOR CORPORATION, jiddikjara li dan TMIMB-3 jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Käesolevaga kinnitab TOYOTA MOTOR CORPORATION seadme TMIMB-3 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.

Alulírott, TOYOTA MOTOR CORPORATION nyilatkozom, hogy a TMIMB-3 megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
TOYOTA MOTOR CORPORATION týmto vyhlasuje, že TMIMB-3 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
TOYOTA MOTOR CORPORATION tímto prohlašuje, že tento TMIMB-3 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
TOYOTA MOTOR CORPORATION izjavlja, da je ta TMIMB-3 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo TOYOTA MOTOR CORPORATION deklaruoja, kad šis TMIMB-3 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo TOYOTA MOTOR CORPORATION deklarē, ka TMIMB-3 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym TOYOTA MOTOR CORPORATION oświadcza, że TMIMB-3 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir TOYOTA MOTOR CORPORATION yfir því að TMIMB-3 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
TOYOTA MOTOR CORPORATION erklærer herved at utstyret TMIMB-3 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, TOYOTA MOTOR CORPORATION, декларира, че TMIMB-3 е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/EC.
Prin prezenta, TOYOTA MOTOR CORPORATION, declară că aparatul TMIMB-3 este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim, TOYOTA MOTOR CORPORATION, izjavljuje da ovaj TMIMB-3 je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Nepermjet kesaj, TOYOTA MOTOR CORPORATION, deklaroj qe ky TMIMB-3 eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
Ovim TOYOTA MOTOR CORPORATION, izjavljuje da je TMIMB-3 u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Ovim, TOYOTA MOTOR CORPORATION, deklariše da je TMIMB-3 u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
İşbu belge ile TOYOTA MOTOR CORPORATION, bu TMIMB-3 ürününün 1999/5/EC Yönetmeliği'nin temel gerekliliklerine ve diğer ilgili hükümlerine uygun olduğunu beyan eder.

NOTE

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Système à double verrouillage*

L'accès non-autorisé au véhicule est interdit par la désactivation de la fonction de déverrouillage des portes, tant de l'intérieur que de l'extérieur du véhicule.

Sur les véhicules munis de ce système, des autocollants sont apposés sur les vitres des portes avant.

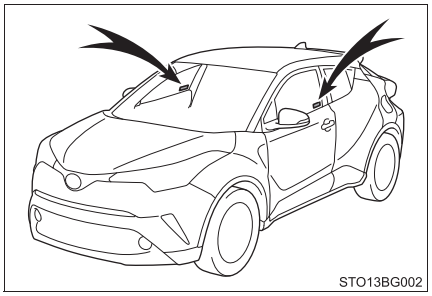

Activation du système à double verrouillage

Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, faites descendre tous les passagers du véhicule et assurez-vous que toutes les portes sont fermées.

Au moyen de l'accès "mains libres" (sur modèles équipés):
Touchez des doigts la zone du capteur sur la poignée extérieure de porte avant, à deux reprises en l'espace de 5 secondes.
Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé:

Appuyez deux fois sur en l'espace de 5 secondes.

*: Sur modèles équipés

Désactivation du système à double verrouillage

Au moyen de l'accès "mains libres" (sur modèles équipés): Prenez en main la poignée extérieure de porte avant ou appuyez sur le bouton du mécanisme d'ouverture du hayon.

Au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé: Appuyez sur .

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le système à double verrouillage

N'activez jamais le système à double verrouillage si des personnes se trouvent à bord du véhicule, car les portes ne peuvent être ouvertes de l'intérieur du véhicule.

Alarme*

L'alarme

L'alarme donne l'alerte par une signalisation lumineuse et sonore dès qu'une intrusion est détectée.

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Une porte ou le hayon verrouillé(e) est déverrouillé(e) ou ouvert(e) par n'importe quel autre moyen que l'accès mains libres (sur modèles équipés) ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes sont verrouillées de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.
- Véhicules équipés du capteur d'intrusion: Le capteur d'intrusion détecte un mouvement à l'intérieur du véhicule. (Un intrus pénètre dans le véhicule.)
- Véhicules équipés du capteur de bris de glace: La lunette arrière est entaillée ou brisée.

Armement du système d'alarme

Fermez les portes et le capot, et verrouillez toutes les portes avec l'accès "mains libres" (sur modèles équipés) ou la télécommande du verrouillage centralisé. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système d'alarme est armé.

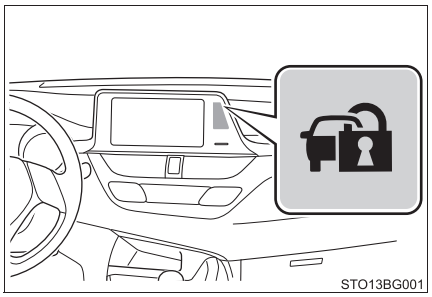

*: Sur modèles équipés

Désactivation et arrêt de l’alarme

Effectuez l’une des opérations suivantes pour désactiver ou couper l’alarme.

- Déverrouillez les portes avec l’accès “mains libres” (sur modèles équipés) ou la télécommande du verrouillage centralisé.
- Démarrez le système hybride. (L’alarme se désactive ou s’arrête après quelques secondes.)

Entretien du système

Le système d’alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Afin de prévenir tout déclenchement intempestif de l’alarme et le vol du véhicule, assurez-vous de ce qui suit.

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres latérales sont fermées avant que l’alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n’est laissé dans le véhicule.

■ **Déclenchement de l'alarme**

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes:
(L'arrêt de l'alarme désactive le système d'alarme.)

● Déverrouillage des portes à l'aide de la clé conventionnelle.

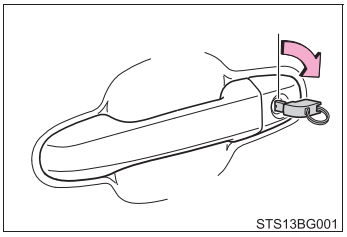

● Une personne à bord du véhicule ouvre une porte ou le capot, ou déverrouille le véhicule avec un bouton intérieur de verrouillage.

● Remplacement ou recharge de la batterie 12 V alors que le véhicule est verrouillé.
(→P. 651)

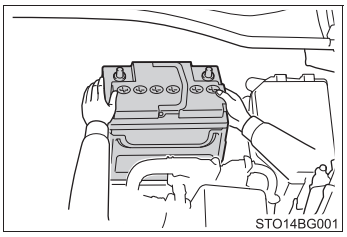

■ **Verrouillage des portes asservi à l'alarme**

Dans les cas suivants, selon la situation, il peut arriver que la porte se verrouille automatiquement pour empêcher l'accès au véhicule:

- Quand une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est active.
- Alors que l'alarme est active, une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte.
- Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V

⚠ NOTE

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Capteur d’intrusion (sur modèles équipés)

Le capteur d’intrusion détecte les intrus ou un mouvement à l’intérieur du véhicule.

Ce système est conçu pour dissuader et prévenir le vol du véhicule; il ne constitue pas une sécurité absolue contre les intrusions.

■ Armement du capteur d’intrusion

Le capteur d’intrusion s’arme automatiquement, en même temps que l’alarme. (→P. 106)

■ Neutralisation du capteur d’intrusion

Si vous laissez un animal domestique ou quoi que ce soit de mobile à l’intérieur du véhicule, veillez à désactiver le capteur d’intrusion avant d’armer l’alarme, car il réagira à tout mouvement dans l’habitacle.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Appuyez sur le bouton de désactivation du capteur antivol. Un message s’affiche à l’écran multifonctions.

Le capteur d’intrusion se réactive chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

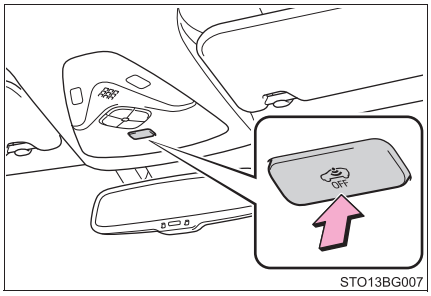

■ **Neutralisation et réactivation automatique du capteur d'intrusion**

- L'alarme est toujours activée même si le capteur d'intrusion est neutralisé.
- Après désactivation du capteur d'intrusion, appuyez sur le contacteur de démarrage ou déverrouillez les portes avec l'accès mains libres (sur modèles équipés) ou la télécommande du verrouillage centralisé pour le réactiver.
- Le capteur d'intrusion est réactivé automatiquement lorsque l'alarme est désactivée.

■ **Considérations sur la détection par le capteur d'intrusion**

Le capteur risque de déclencher l'alarme dans les situations suivantes:

- Présence de personnes ou d'animaux domestiques à bord du véhicule.

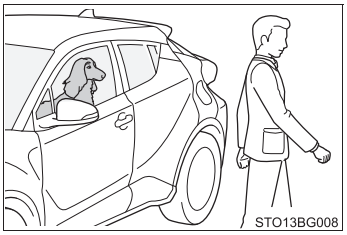

- Une vitre latérale est ouverte.

  Dans un tel cas, le capteur peut détecter les mouvements suivants:

  - Le vent, le mouvement d'objets comme des feuilles par exemple, ou les insectes à l'intérieur du véhicule
  - Les ondes ultrasoniques émises par certains appareils, comme par exemple les capteurs d'intrusion des autres véhicules
  - Le mouvement des personnes à l'extérieur du véhicule

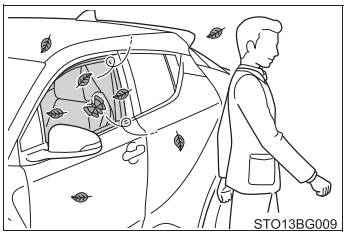

- Présence d'objets non fixés (tels que des accessoires en pendentif accrochés aux poignées de maintien à bord du véhicule).

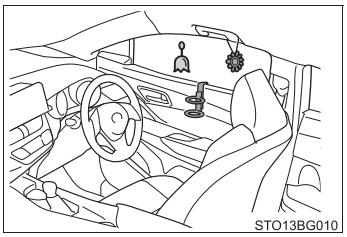

- Stationnement du véhicule sur un emplacement soumis à des vibrations ou bruits importants, par exemple dans un parking.

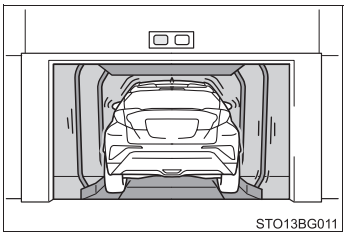

- Élimination du givre ou déneigement du véhicule provoquant des impacts ou vibrations répétés.

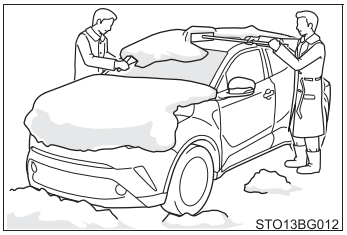

- Lavage du véhicule dans une station automatique ou à haute pression.
- Exposition du véhicule à des chocs ou vibrations répétées de tous types, comme par exemple la grêle, la foudre, etc.

NOTE

■ **Pour garantir le fonctionnement correct du capteur d'intrusion**

- Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher ou de les couvrir.

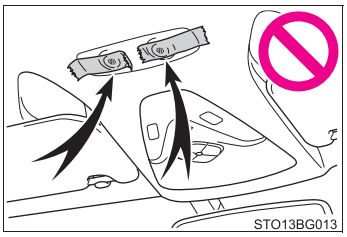

- Ne pas pulvériser de désodorisants ou d'autres produits directement dans les orifices des capteurs.

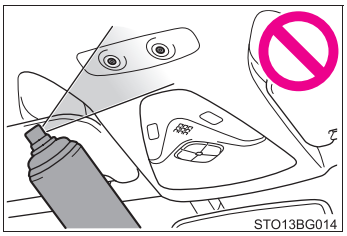

- Les performances de détection peuvent être dégradées par l'installation d'accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota ou des objets laissés entre le siège conducteur et le siège passager avant.

Étiquettes de prévention contre le vol*

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule pour réduire les risques de vol, car elles facilitent la traçabilité et la récupération des pièces issues de véhicules volés.

Ne pas les retirer sous peine de poursuites.

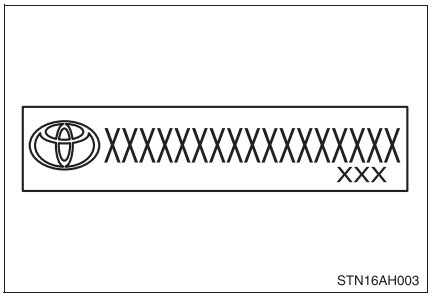

*: Sur modèles équipés

2. Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et indicateurs 116

Instruments et compteurs..... 125

Écran multifonctionnel..... 129

Moniteur d'énergie/écran de consommation 138

Témoins d'alerte et indicateurs

Le conducteur est informé de l'état des différents systèmes du véhicule par les témoins d'alerte et indicateurs au combiné d'instruments, à la console centrale et aux rétroviseurs extérieurs.

Pour les besoins de l'explication, tous les témoins d'alerte et indicateurs sont allumés dans les illustrations qui suivent.

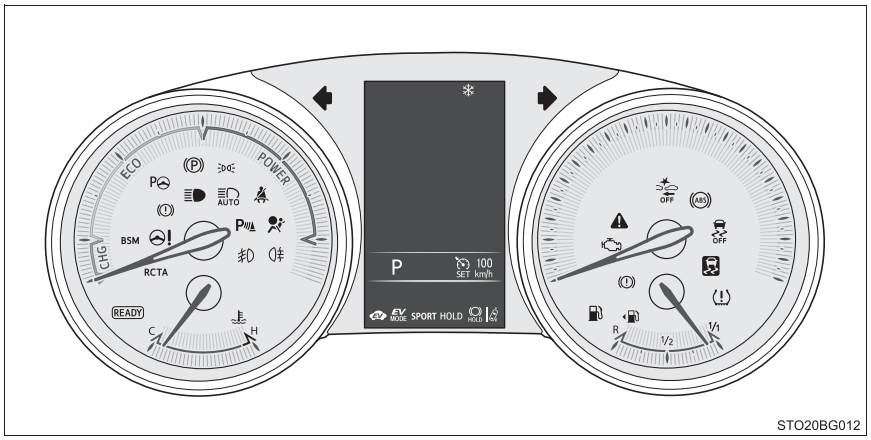

STO20BG012

Les unités utilisées pour le compteur de vitesse et certains indicateurs peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes indiqués du véhicule.

Témoins d'alerte			Pages
*1		Témoin d'alerte de système de freinage (rouge)	P. 595
*1		Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement	P. 596
*1		Témoin d'alerte SRS	P. 596
*1		Témoin d'alerte ABS	P. 596
*1		Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (rouge)	P. 596
*1		Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (jaune)	P. 596
*1, 2		Témoin de perte d'adhérence	P. 597
*1		Témoin d'alerte de système de freinage (jaune)	P. 597
*1, 3		Témoin d'alerte PCS (sur modèles équipés)	P. 598
*3		Témoin de frein de stationnement	P. 598
		Témoin d'alerte de réserve de carburant	P. 598

Témoins d'alerte			Pages
		Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant	P. 599
		Témoins de rappel de ceinture de sécurité passagers arrière (sur console centrale)	P. 599
*1		Témoin d'alerte de pression des pneus	P. 599
*1		Témoin d'alerte principal	P. 600

*1: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride, ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

*2: Le témoin s'allume pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*3: Le témoin clignote pour indiquer une défaillance.

Témoins indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.

Témoins indicateurs			Pages
		Témoin des clignotants	P. 235
		Témoin de feux arrière	P. 244
		Témoin de feux de route	P. 245
	READY	Témoin "READY"	P. 221
		Témoin des projecteurs antibrouillard (sur modèles équipés)	P. 254
		Témoin de feu arrière de brouillard	P. 254
	AUTO	Témoin de feux de route automatiques (sur modèles équipés)	P. 249
	(P)	Témoin de frein de stationnement	P. 236

Témoins indicateurs			Pages
		Témoin d'aide au stationnement Toyota à capteurs (sur modèles équipés)	P. 352
		Témoin S-IPA (sur modèles équipés)	P. 365
*1	BSM	Témoin "BSM" (sur modèles équipés)	P. 335
*2		Témoin BSM au rétroviseur extérieur (sur les rétroviseurs extérieurs) (sur modèles équipés)	P. 335
	RCTA	Témoin "RCTA" (sur modèles équipés)	P. 335
		Témoin de sécurité antivol (sur console centrale)	P. 99, 106
*1, 3		Témoin de perte d'adhérence	P. 404
*1		Témoin de désactivation du VSC	P. 405
*1, 4		Témoin d'alerte PCS (sur modèles équipés)	P. 278
*1		Témoin indicateur "PASSENGER AIR BAG" (sur console centrale) (sur modèles équipés)	P. 57

*1: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride, ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

*2: Pour confirmer le bon fonctionnement, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'allument dans les situations suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE, la fonction BSM est activée à l'écran de l'écran multifonctionnel.
- Lorsque la fonction BSM est activée à l'écran de l'écran multifonctionnel, le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

Si le système est fonctionnel, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'éteignent après quelques secondes.
Si les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs ne s'allument ou ne s'éteignent pas, cela peut indiquer que le système est défaillant.
Si cela se produit, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

*3: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

*4: Le témoin s'éteint lorsque le système est désactivé.

Indicateurs et pictogrammes affichés à l'écran multifonctionnel

Témoins indicateurs		Pages
* HOLD	Témoin de maintien actif du freinage	P. 241
* HOLD	Témoin de veille de maintien du freinage	P. 241
	Témoin LDA (sur modèles équipés)	P. 289
	Témoin de limiteur de vitesse (sur modèles équipés)	P. 330
	Témoin indicateur de régulateur de vitesse (sur modèles équipés)	P. 317, 322
SET	Témoin "SET" de régulateur de vitesse (sur modèles équipés)	P. 317, 322
	Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés)	P. 307
SPORT	Témoin "SPORT"	P. 328
ECO MODE	Témoin "ECO MODE"	P. 328

Témoins indicateurs		Pages
	Témoin EV	P. 89
	Témoin de mode électrique EV	P. 228
	Panneau de limitation de vitesse (sur modèles équipés)	P. 301
	Témoin de basse température extérieure	P. 125

*: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride, ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Pictogrammes à l'écran multifonctionnel		Pages
	Témoin d'alerte du circuit de charge	P. 595
	Témoin d'alerte de basse pression d'huile moteur	P. 595
	Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur	P. 600
	LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active (sur modèles équipés)	P. 600
		P. 289
	Système d'accès et de démarrage "mains libres"	P. 221
	Système à freinage prioritaire/sécurité de mise en mouvement	P. 600

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas**

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le témoin d'alerte d'airbag SRS) ne s'allume pas lorsque vous démarrez le système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquence que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou tué. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Instruments et compteurs

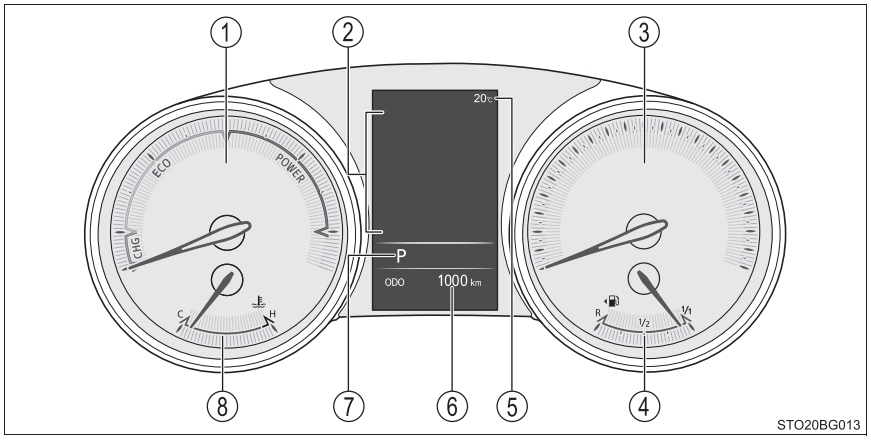

Les unités utilisées pour le compteur de vitesse peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

① Indicateur du système hybride

Affiche le niveau de puissance ou de régénération du système hybride.

② Écran multifonctionnel

Présente au conducteur des données variées liées à l'utilisation du véhicule. (→P. 129)

Affiche les messages d'alerte en cas de mauvais fonctionnement. (→P. 606)

③ Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

④ Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

⑤ Affichage de la température extérieure

Affiche la température extérieure dans la plage de -40°C (-40°F) à 50°C (122°F). Le témoin de basse température extérieure s'allume lorsque la température extérieure est inférieure à 3°C (37°F).

ⓠ Affichage du totalisateur kilométrique et des totalisateurs partiels:

Affiche les informations suivantes.

Totalisateur kilométrique:

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

Totalisateur partiel:

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

ⓡ Affichage de position de sélection et de gamme de rapports

Affiche la position de sélection sélectionnée ou la plage de rapports sélectionnée. (→P. 231)

ⓢ Thermomètre de liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur.

Choix de l'affichage

Appuyez sur le bouton "TRIP" pour afficher successivement les indications du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel.

Lorsque le totalisateur partiel est à l'affichage, appuyez longuement sur le bouton "TRIP" pour le remettre à zéro.

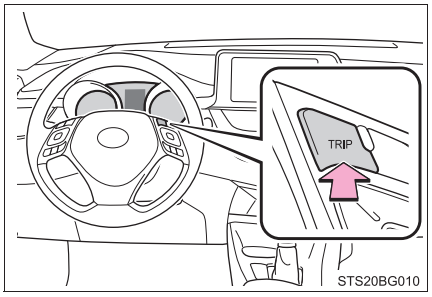

■ **Conditions d'éclairage des instruments et de l'écran d'affichage**

Vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

■ **Indicateur du système hybride**

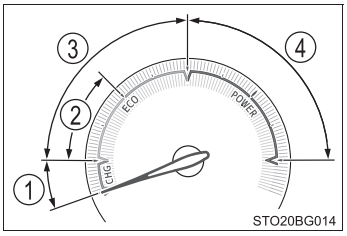

① Zone de charge
Indique la récupération d'énergie via le frein récupératif.

② Zone Eco hybride
Indique que le moteur thermique n'est pas utilisé très souvent.
Le moteur thermique s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

③ Zone Éco
Indique que vous conduisez le véhicule de manière écoresponsable.

④ Zone de puissance
Indique que vous conduisez en dehors de la plage d'écoconduite (conduite à pleine puissance, etc.)

- Maintenez l'aiguille de l'instrument dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de consommation de carburant.
- La zone Charge indique que le système est en phase de régénération*. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie du système hybride (batterie de traction).

*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme "régénération" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

■ **Régime moteur**

Sur les véhicules hybrides, le régime moteur est piloté avec précision afin d'aider à améliorer la consommation de carburant et à réduire les émissions à l'échappement, etc.

Il y a des moments où il peut arriver que le régime moteur affiché soit différent alors même que les conditions d'utilisation du véhicule ou de circulation sont les mêmes.

■ **Affichage de la température extérieure**

● Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'afficheur risque d'être plus long qu'à l'accoutumée.

- À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 25 km/h [16 mph])
- Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

● Quand "--" est affiché, le système est peut-être défaillant.
Confiez votre véhicule à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires**

Le moteur risque de surchauffer si le thermomètre de liquide de refroidissement est dans la zone rouge ("H"). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 657)

Écran multifonctionnel

Informations affichées

L'écran multifonctionnel présente au conducteur des informations variées liées au véhicule.

● Icônes de menu

La sélection d'une icône permet d'afficher les informations suivantes. (→P. 130)
Il peut arriver que certaines informations soient affichées automatiquement, selon la situation.

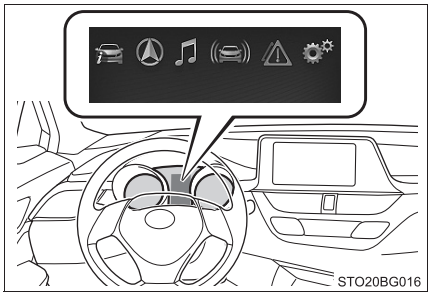

Informations de parcours

Sélectionnez pour afficher diverses informations liées au parcours. (→P. 130)

Affichage asservi au système de navigation (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes asservies au système de navigation.
- Guidage sur itinéraire
- Affichage de la boussole (nord en haut/cap suivi en haut)

Affichage asservi au système audio (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour pouvoir faire votre choix à l'écran entre les sources audio ou les plages musicales avec le sélecteur d'instrumentation.

Informations sur le système d'aide à la conduite (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour afficher l'état fonctionnel des systèmes suivants:
- LDA (Alerte de sortie de voie) (→P. 289)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (→P. 307)
- RSA (Assistant de signalisation routière) (→P. 301)

Affichage des messages d'alerte

Sélectionnez pour afficher les messages d'alerte et les mesures à prendre si une défaillance est détectée. (→P. 606)

Affichage des configurations

Sélectionnez pour configurer l'affichage de l'instrumentation et l'utilisation de certaines fonctions du véhicule. (→P. 132)

Utilisation du sélecteur d'instrumentation

Vous utilisez le sélecteur d'instrumentation pour piloter l'écran multifonctionnel.

① Retour à l'écran précédent

② Validation/programmation

③ Sélection d'un élément/ changement des pages

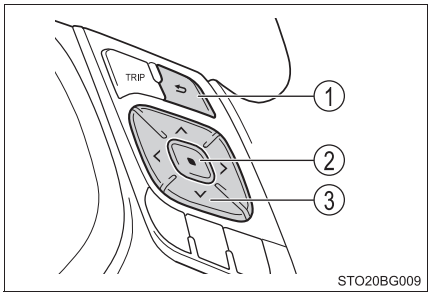

Informations de parcours

- Consommation instantanée de carburant (affichage graphique/affichage numérique)*1

  Affiche le niveau instantané de consommation de carburant.

- Consommation moyenne de carburant (après remise à zéro*2/après démarrage/après ravitaillement en carburant)*1

  Affiche la consommation moyenne de carburant depuis que la fonction a été remise à zéro, depuis que le système hybride a été mis en marche, et depuis que le véhicule a été ravitaillé en carburant, respectivement

  Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

- Vitesse moyenne du véhicule (après remise à zéro*2/après démarrage)*1

  Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis que la fonction a été remise à zéro et depuis que le système hybride a été mis en marche, respectivement

- Temps écoulé (après remise à zéro*2/après démarrage)*1

  Affiche le temps écoulé depuis que la fonction a été remise à zéro et depuis que le système hybride a été mis en marche, respectivement

● Distance (autonomie restante/après démarrage)*1

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant, et la distance parcourue depuis que le système hybride a été mis en marche, respectivement.

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
  Lorsque vous ravitaillez en carburant, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Si vous ravitaillez en carburant le véhicule sans mettre le contacteur de démarrage sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

● Moniteur d'énergie

→P. 138

● Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

● Alerte de louvoiement (sur modèles équipés)

Détecte le louvoiement du véhicule sur sa voie de circulation, lequel est souvent associé à une baisse de la vigilance du conducteur, et indique cette baisse de vigilance au moyen d'un barregraphe.

Plus la barre est courte, plus le conducteur est susceptible d'avoir besoin de se reposer.

Cet affichage fait partie du système LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active. L'affichage est actif lorsque les conditions d'intervention de l'alerte de louvoiement du véhicule sont remplies. (→P. 292)

● Affichage éteint

Le système affiche un écran noir.

*1: Programmation possible comme Informations de parcours 1 et 2. (→P. 132)

*2: Procédures de remise à zéro:

- Sélectionnez une fonction à remettre à zéro avec le sélecteur d'instrumentation, puis appuyez longuement sur pour remettre à zéro.
- S'il y a plus d'une seule fonction pouvant être remise à zéro, des cases à cocher sont affichées en regard de chacune d'elles.

Affichage des configurations

Les options suivantes sont paramétrables, voir P. 679.

Pour les fonctions qu'il est possible d'activer ou désactiver, elles alternent entre les états marche et arrêt chaque fois que vous appuyez sur .

● LDA (Alerte de sortie de voie) (→P. 289)*1

Sélectionnez pour configurer les options suivantes.

- Marche/arrêt de la correction active
- Sensibilité d'alerte
- Marche/arrêt de l'alerte de louvoiement
- Sensibilité au louvoiement

● PCS (Système de sécurité de pré-collision) (→P. 274)*1

Sélectionnez pour configurer les options suivantes.

- Marche/arrêt du système PCS
- Sensibilité du système PCS

● BSM (Surveillance de l'angle mort) (→P. 335)*1

Sélectionnez pour configurer les options suivantes.

- Marche/arrêt de la fonction BSM
- Marche/arrêt de la fonction RCTA*

*: L'activation/désactivation de la fonction RCTA n'est possible que lorsque la fonction BSM est active.

● Aide au stationnement Toyota à capteurs (→P. 351)*1

Sélectionnez pour activer/désactiver l'aide au stationnement Toyota à capteurs.

● RSA (Assistant de signalisation routière) (→P. 301)*1

Sélectionnez pour configurer le RSA (Assistant de signalisation routière).

● Sélection du mode de conduite (→P. 328)

● Éclairage du combiné d'instruments

Sélectionnez pour régler la luminosité de l'éclairage du combiné d'instruments.

● Paramètres du véhicule

Sélectionnez le menu pour configurer les options suivantes.

- Configuration du RSA (Assistant de signalisation routière) (→P. 306)*1

Sélectionnez pour configurer le RSA (Assistant de signalisation routière).

- Configuration du système d'alerte de pression des pneus (→P. 544)

Sélectionnez pour initialiser le système d'alerte de pression des pneus.

● Paramètres de l'instrumentation

Sélectionnez le menu pour configurer les options suivantes.

- Langue

  Sélectionnez pour changer la langue à l'affichage.
- Unités

  Sélectionnez pour changer l'unité de mesure de consommation de carburant.
- Configuration du témoin EV

  Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin EV.
- Informations de parcours 1 et 2

  Sélectionnez pour choisir jusqu'à 2 éléments à afficher dans un écran d'informations de parcours; il est possible de configurer jusqu'à 2 écrans d'informations de parcours.
- Affichage contextuel

  Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages contextuels*2, lesquels peuvent apparaître dans certaines situations.
- Paramètres par défaut

  Les paramètres d'instrumentation programmés ou modifiés seront supprimés ou rétablis à leur valeur par défaut.

*1: Sur modèles équipés

*2: Affichage du guidage sur itinéraire du système de navigation (sur modèles équipés) et affichage d'appel entrant du système téléphonique mains libres (sur modèles équipés).

■ **Affichage contextuel**

Dans certaines situations, notamment lorsque vous appuyez sur un bouton, des informations contextuelles s'affichent temporairement à l'écran multifonctionnel.
Vous pouvez activer/désactiver la fonction d'affichage contextuel.

■ **Désactivation automatique de l'affichage de configuration**

Dans les situations suivantes, l'affichage de configuration permettant de paramétrer les fonctions via le sélecteur d'instrumentation est automatiquement désactivé.

- Si un message d'alerte apparaît alors que l'affichage de configuration occupe l'écran
- Lorsque le véhicule se met en mouvement alors que l'affichage de configuration occupe l'écran

■ **Écran à cristaux liquides**

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n'y a aucun problème à continuer à l'utiliser.

■ **Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie 12 V**

Les informations de parcours sont remises à zéro.

■ **Navigation par guidage fléché (véhicules équipés d'un système de navigation)**

L'information de navigation par guidage fléché n'est affichée que lorsque le système de navigation fournit effectivement un guidage sur itinéraire. À l'approche d'un virage, le système affiche la distance jusqu'au virage et l'orientation du virage.

① Sens du changement de direction

L'image représentée peut être différente de la véritable intersection.

② Distance jusqu'au prochain changement de direction

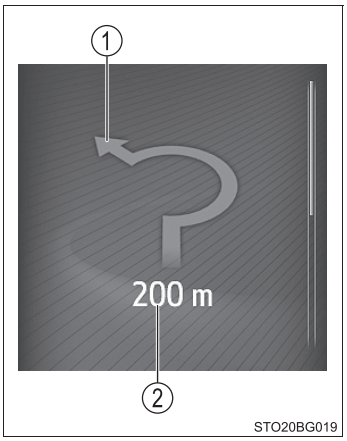

■ **Affichage à l'extinction des systèmes**

Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, chacune des informations suivantes est affichée à l'écran multifonctionnel, pour ensuite s'éteindre après 30 secondes environ.

- Temps écoulé
- Distance
- Consommation moyenne de carburant

AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant que vous configurez l'affichage

Comme le moteur doit être en marche pour qu'il soit possible de régler l'écran, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

■ Pendant que vous configurez l'affichage

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Moniteur d’énergie/écran de consommation

Vous pouvez vous tenir informé de l’état de votre véhicule via l’écran multifonctionnel et l’écran du système audio (sur modèles équipés).

① Écran multifonctionnel
② Écran du système audio (sur modèles équipés)
③ Sélecteur d’instrumentation

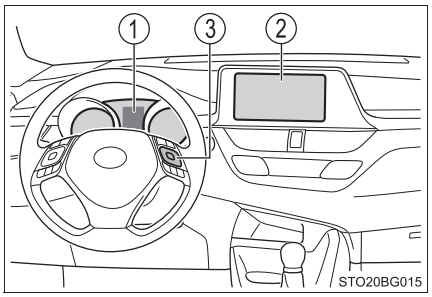

Moniteur d’énergie

▶ Écran multifonctionnel

Appuyez sur “<” ou sur “>” du sélecteur d’instrumentation et sélectionnez , puis appuyez sur “∧” ou sur “∨” pour sélectionner l’affichage du moniteur d’énergie.

▶ Écran du système audio (sur modèles équipés)

Appuyez sur , puis sélectionnez “Contrôleur d’énergie” à l’écran.

Écran du système audio	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est mû par le moteur électrique (moteur de traction)	
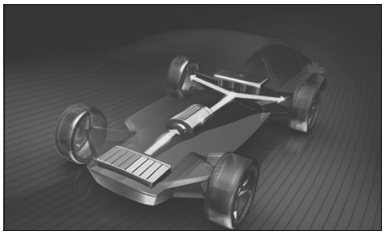	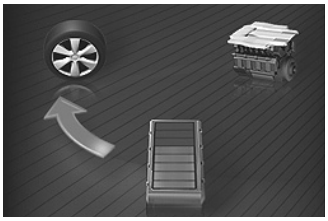
Lorsque le véhicule est mû à la fois par le moteur thermique et le moteur électrique (moteur de traction)	
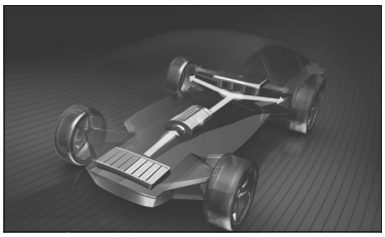	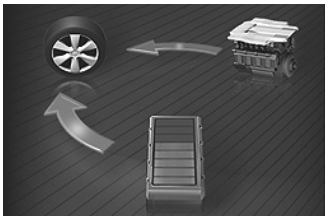
Lorsque le véhicule est mû par le moteur thermique	
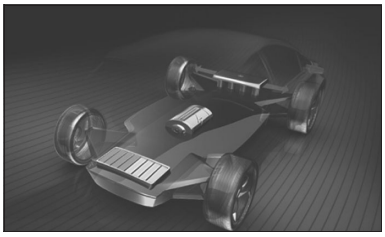	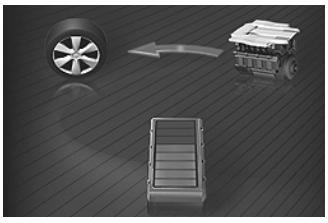

Écran du système audio	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est en phase de recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)	
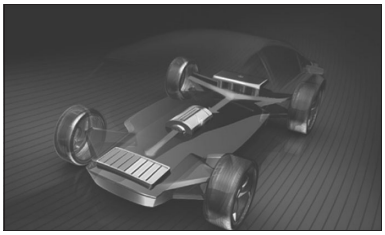	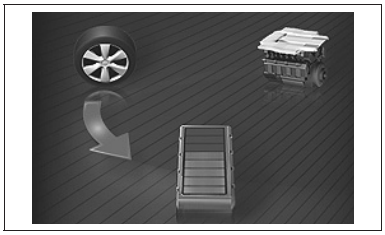
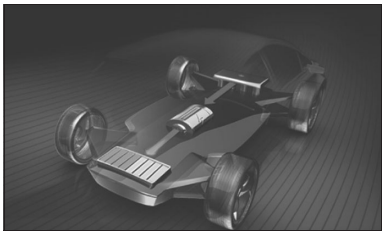	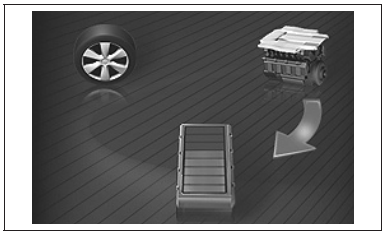
Lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie	
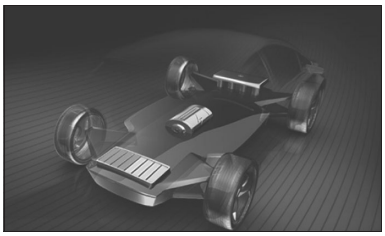	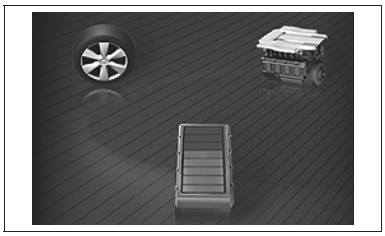
État de la batterie du système hybride (batterie de traction)	
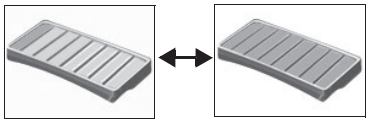	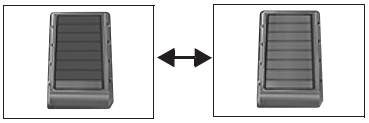

Ces images d'illustration ne sont que des exemples, et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

Consommation de carburant

Appuyez sur , puis sélectionnez “Informations de parcours” ou “Enregistrement précédent” à l'écran.

■ **Informations de parcours**

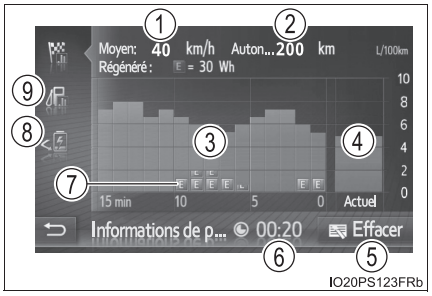

① Vitesse moyenne du véhicule

② Autonomie restante

③ Consommation antérieure de carburant par minute

④ Consommation instantanée de carburant

⑤ Réinitialisation des données sur le trajet

⑥ Temps écoulé

⑦ Énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes

⑧ L'écran “Contrôleur d'énergie” s'affiche

⑨ L'écran “Enregistrement précédent” s'affiche

L'historique de la consommation moyenne de carburant des 15 dernières minutes est divisé en plusieurs couleurs distinguant les moyennes passées et les moyennes atteintes depuis la dernière fois que vous avez mis le contacteur de démarrage en mode MARCHE. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

Ces images d'illustration ne sont que des exemples, et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ **Enregistrement antérieur**

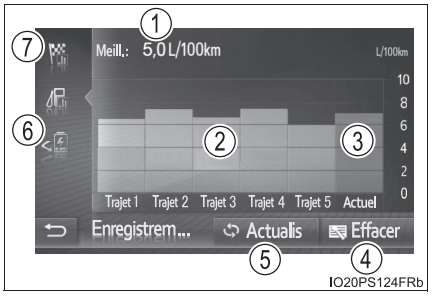

① Meilleure consommation de carburant enregistrée

② Antécédents de consommation de carburant

③ Consommation instantanée de carburant

④ Réinitialisation des données d'antécédents

⑤ Actualisation des données d'antécédents

⑥ L'écran "Contrôleur d'énergie" s'affiche

⑦ L'écran "Informations de parcours" s'affiche

Ces images d'illustration ne sont que des exemples, et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ **Réinitialisation des données**

- Sélectionnez "Effacer" dans l'écran "Informations de parcours" pour remettre à zéro les données des informations de parcours.
- Sélectionnez "Effacer" dans l'écran "Enregistrement précédent" pour remettre à zéro les données d'antécédents.

■ **Actualisation des données d'antécédents**

Sélectionnez "Actualis" dans l'écran "Enregistrement précédent" pour actualiser les données d'antécédents.
La consommation moyenne de carburant affichée à l'écran multifonctionnel est remise à zéro dans le même temps.

■ **Autonomie restante**

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.
Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

Utilisation de chaque équipement

3

3-1. Informations relatives aux clés

Clés 144

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales 149

Hayon 157

Système d'accès et de démarrage "mains libres" 163

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant 178

Sièges arrière 180

Appuis-tête 182

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant de direction 186

Rétroviseur intérieur 188

Rétroviseurs extérieurs 190

3-5. Ouverture et fermeture des vitres

Lève-vitres électriques 193

Clés

Les clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

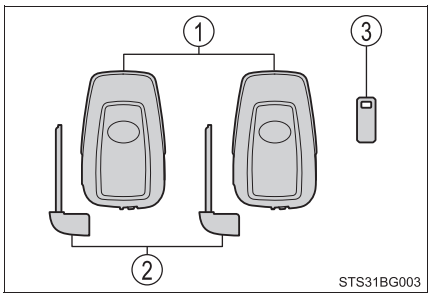

① Clés électroniques
- Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 163)
- Utilisation de la fonction télécommande du verrouillage centralisé

② Clés conventionnelles

③ Languette de numéro de clé

Télécommande du verrouillage centralisé

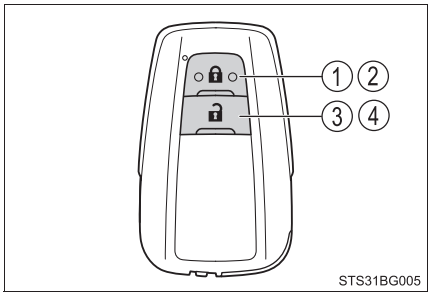

① Verrouillage de toutes les portes (→P. 150)

② Fermeture des vitres latérales* (→P. 150)

③ Déverrouillage de toutes les portes (→P. 150)

④ Ouverture des vitres latérales* (→P. 150)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Utilisation de la clé conventionnelle

Pour sortir la clé conventionnelle, faites coulisser le bouton de déverrouillage, puis tirez sur la clé.

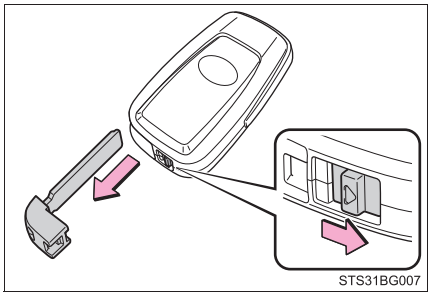
STS31BG007

Il existe un sens d'insertion pour la clé conventionnelle, car celle-ci ne présente des rainures que sur un côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans la serrure, retournez-la et essayez de nouveau.

Après l'utilisation de la clé conventionnelle, replacez-la dans la clé électronique. La clé conventionnelle doit rester en permanence avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est déchargée ou si la fonction d'accès "mains libres" ne fonctionne pas correctement, utilisez la clé conventionnelle. (→P. 648)

■ Si vous perdez vos clés conventionnelles

De nouvelles clés d'origine peuvent être confectionnées par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, à partir d'une autre clé conventionnelle et du numéro figurant sur la languette de numéro de clé. Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

■ Voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un aéronef avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'aéronef.

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres"

→P. 166

■ **Usure de la pile de la clé électronique**

● La pile a une durée de vie normale de 1 à 2 ans.

● Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel à l'arrêt du système hybride.

● La pile se décharge même en l'absence de toute utilisation de la clé électronique, car la clé reçoit des ondes radio en permanence. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est peut-être usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 561)

• Le système d'accès et démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
• Le périmètre de reconnaissance devient plus réduit.
• Le témoin à DEL de la clé ne s'allume pas.

L'utilisateur peut changer la pile lui-même. (→P. 561) Toutefois, sachant qu'il existe un risque d'abîmer la clé lors du remplacement, il vous est recommandé de faire changer la pile par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

● Afin d'éviter toute détérioration grave, ne pas laisser la clé électronique dans un rayon de 1 m (3 ft.) des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:

• Postes de télévision
• Ordinateurs personnels
• Téléphones cellulaires, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
• Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
• Lampes de table
• Cuisinières à induction

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 561

■ **Confirmation du nombre de clés programmées**

Il est possible de confirmer le nombre de clés déjà programmées. Demandez à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour plus de détails.

■ **Si vous utilisez une mauvaise clé**

Sur certains modèles, le barillet de serrure tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le système de télécommande du verrouillage centralisé).
(Fonctions personnalisables: →P. 679)

■ **Certificat de la télécommande du verrouillage centralisé**

→P. 170

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux clés**

- Ne pas faire tomber les clés, leur faire subir des chocs violents, ou les plier.
- Ne pas laisser les clés sous une forte chaleur pendant trop longtemps.
- Protégez les clés de l'humidité et ne les nettoyez pas au moyen d'un nettoyeur à ultrasons, etc.
- Ne fixez pas de matériaux métalliques ou magnétiques sur les clés ou ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne procédez pas au démontage des clés.
- Ne pas couvrir la surface de la clé électronique d'un autocollant, ni de rien d'autre.
- Ne pas laisser les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une cuisinière à induction ou un équipement électromédical (équipement thérapeutique émettant des basses fréquences par exemple).
- Ne pas poser les clés à proximité d'un équipement médical, tel qu'un appareil thérapeutique émettant des basses fréquences ou des micro-ondes par exemple, et ne pas recevoir des soins médicaux en ayant les clés sur vous.

■ **Lorsque vous portez la clé électronique sur vous**

Si vous portez la clé électronique sur vous, restez à une distance minimum de 10 cm (3,9 in.) des appareils électriques en marche. À une distance inférieure à 10 cm (3,9 in.), les ondes radio émises par les appareils électriques peuvent perturber le bon fonctionnement de la clé.

■ **En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés**

Confiez votre véhicule avec toutes les clés électroniques associées à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Lorsque vous avez perdu une clé électronique**

Une clé électronique perdue définitivement augmente considérablement le risque de vol du véhicule. Adressez-vous immédiatement à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, en apportant toutes les autres clés électroniques qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Portes latérales

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Fonction d'accès "mains libres" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.

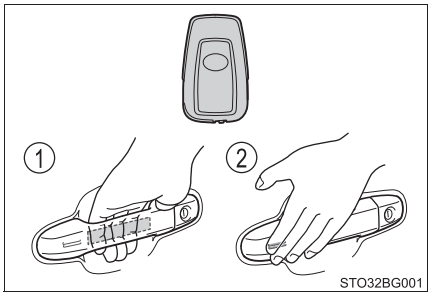

① Prenez en main la poignée de porte avant pour déverrouiller toutes les portes.*

Assurez-vous de toucher le capteur au dos de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

② Touchez des doigts le capteur de verrouillage (le décrochement à la surface de la poignée de porte avant) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est bien fermée.

*: La fonction de déverrouillage des portes est configurable. (→P. 154)

◆ Télécommande du verrouillage centralisé

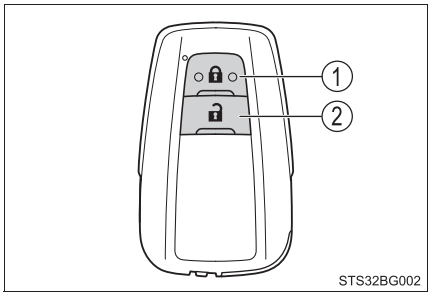

① Verrouillage de toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien fermée.

Appuyez longuement pour fermer les vitres latérales.*

② Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez longuement pour ouvrir les vitres latérales.*

*: Ces programmations doivent être personnalisées par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ Signaux de fonctionnement

Portes:
Les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Verrouillé: Une fois; Déverrouillé: Deux fois)
Vitres (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"):
La manœuvre des vitres est confirmée par un signal sonore.

■ **Fonction de sécurité**

Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ **Lorsque vous n'arrivez pas à verrouiller la porte par le capteur de verrouillage à la surface de la poignée de porte avant (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres" avec fonction d'accès mains libres)**

Utilisez votre paume pour toucher le capteur de verrouillage.

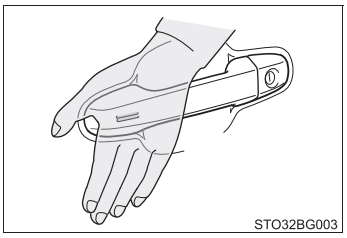

■ **Signal sonore de verrouillage des portes**

Si vous essayez de verrouiller les portes avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore produit un son continu pendant 5 secondes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau les portes.

■ **Armement de l'alarme (sur modèles équipés)**

Verrouiller les portes arme également le système d'alarme. (→P. 106)

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas normalement**

- Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P. 648)
- Remplacez la pile de la clé par une neuve si elle est usée. (→P. 561)

Verrouillage et déverrouillage des portes depuis l'intérieur

◆ Boutons de verrouillage centralisé des portes

① Verrouillage de toutes les portes

② Déverrouillage de toutes les portes

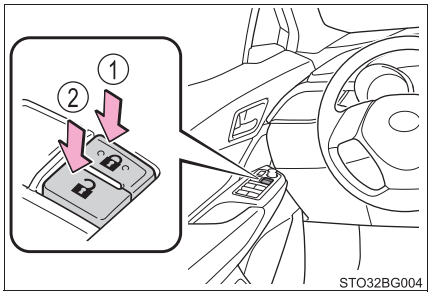

◆ Boutons intérieurs de verrouillage

① Verrouillage de la porte

② Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.

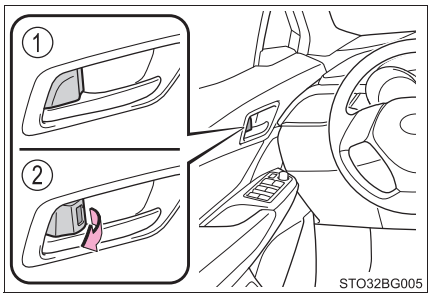

Verrouillage des portes avant de l'extérieur, sans clé

1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

2 Fermez la porte tout en tirant sur la poignée de porte.

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

Il existe un risque de détection incorrecte de la clé et de verrouillage de la porte.

Sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

① Déverrouillage

② Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.

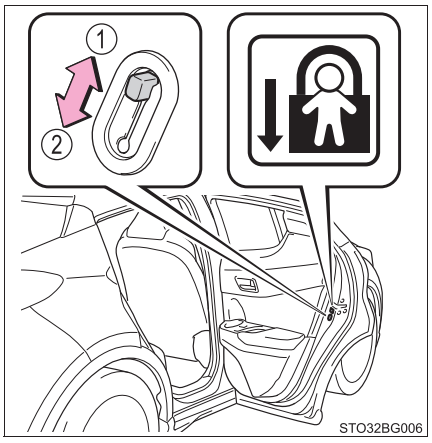

■ **Programmation de la fonction de déverrouillage des portes (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres" avec fonction d'accès mains libres)**

Il est possible de programmer quelles portes l'accès mains libres déverrouille lorsque vous utilisez la télécommande du déverrouillage centralisé.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Désactivez le capteur d'intrusion du système d'alarme pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme pendant la programmation. (sur modèles équipés) (→P. 110)

3 Témoin indicateur éteint sur la clé, appuyez pendant 5 secondes environ sur tout en appuyant en même temps longuement sur .

La programmation change à chaque nouvelle action effectuée, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 3.)

Écran multifonctionnel	Fonction de déverrouillage	Bip
(Véhicules à conduite à gauche)	Déverrouillage de la porte conducteur seule à la prise en main de la poignée de porte conducteur.	Extérieur: 3 bips Intérieur: un bip
(Véhicules à conduite à droite)	Déverrouillage de toutes les portes à la prise en main de la poignée de porte passager avant.	
	Déverrouillage de toutes les portes à la prise en main d'une poignée de porte.	Extérieur: 3 bips Intérieur: un bip

Pour les véhicules équipés d'une alarme: Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes avec la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte après avoir programmé les fonctions. (Si vous n'ouvrez aucune porte dans un délai de 30 secondes après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)
Au cas où l'alarme se déclencherait, arrêtez-la immédiatement. (→P. 106)

■ **Signal sonore d'alerte de porte ouverte**

Si le véhicule atteint la vitesse de 5 km/h (3 mph), le témoin d'alerte principal clignote accompagné d'un signal sonore pour indiquer qu'une ou plusieurs porte(s) est encore mal fermée.
La ou les porte(s) ouverte(s) est affichée à l'écran multifonctionnel.

■ **Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres"**

→P. 166

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions sont personnalisables. (→P. 679)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule. Soyez particulièrement vigilant en ce qui concerne les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position verrouillée.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les abords du véhicule, par exemple si le véhicule est en pente, si les dégagements sont suffisants pour permettre l'ouverture des portes et s'il y a beaucoup de vent. Lorsque vous ouvrez ou fermez la porte, tenez bien la poignée de porte pour pouvoir parer à tout mouvement intempestif.

■ Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour ouvrir/fermer les vitres électriques

Ouvrez/fermez la vitre électrique après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre latérale. Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la télécommande du verrouillage centralisé. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par la vitre électrique.

■ Lorsque vous fermez la porte arrière

Prenez des précautions supplémentaires pour éviter de vous faire pincer les doigts, etc. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

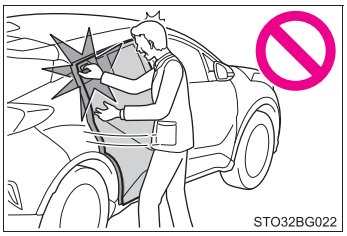

Hayon

Vous pouvez verrouiller/déverrouiller le hayon et l'ouvrir/fermer en procédant comme suit.

Déverrouillage et verrouillage du hayon

◆ Fonction d'accès "mains libres" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.

① Appuyez sur le bouton pour déverrouiller le hayon.

Le hayon ne peut pas être déverrouillé dans les 3 secondes qui suivent son verrouillage.

② Appuyez sur le bouton pour verrouiller le hayon.

Vérifiez que la porte est bien fermée.

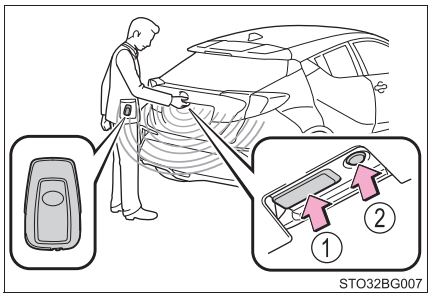

◆ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 150

◆ Boutons de verrouillage centralisé des portes

→P. 152

Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule

Tirez le hayon vers le haut tout en appuyant sur le bouton de commande d'ouverture du hayon.

Il n'est pas possible de fermer le hayon tout de suite après avoir appuyé sur le bouton de commande d'ouverture du hayon.

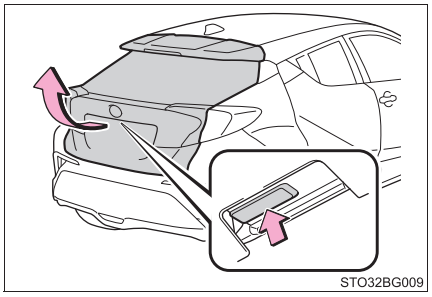
STO32BG009

Lorsque vous fermez le hayon

Abaissez le hayon avec la poignée du hayon, et assurez-vous de bien le pousser vers le bas, par l'extérieur, pour le fermer.

Veillez à ne pas fermer le hayon en tirant de biais sur la poignée.

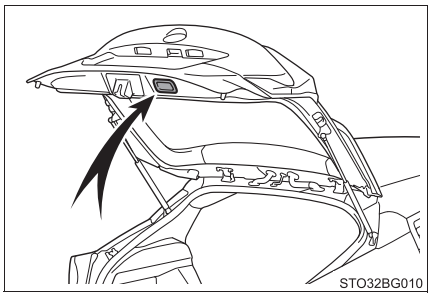
STO32BG010

Signaux de fonctionnement

Les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Verrouillage: 1 fois; déverrouillage: 2 fois)

Signal sonore d'alerte de porte ouverte

Si le véhicule atteint la vitesse de 5 km/h (3 mph), le témoin d'alerte principal clignote accompagné d'un signal sonore pour indiquer qu'une ou plusieurs porte(s) est encore mal fermée.

La ou les porte(s) ouverte(s) est affichée à l'écran multifonctionnel.

Éclairage de coffre

L'éclairage de coffre s'allume à l'ouverture du hayon.

Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant

Il est possible d'ouvrir le hayon par l'intérieur.

1 À l'aide d'un tournevis, retirez le cache.

Pour ne pas abîmer le cache, protégez la lame du tournevis à embout plat avec un chiffon, comme indiqué sur la figure.

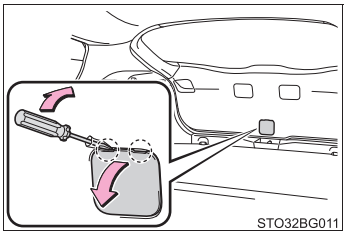

2 Desserrez la vis.

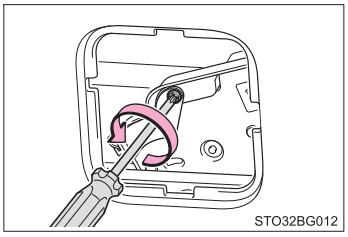

3 Tournez le cache.

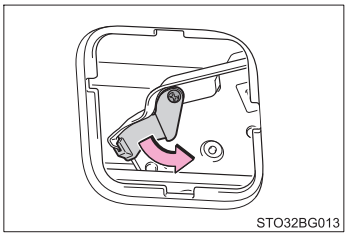

4 Manœuvrez le levier.

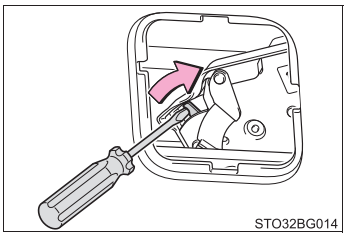

AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

- Le hayon doit être fermé pendant la marche du véhicule.
  Si le hayon est laissé ouvert, il risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident.
  Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, occasionnant de graves problèmes de santé, voire la mort. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du hayon. Si le hayon n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule, et de provoquer un accident.
- Ne jamais laisser quiconque s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

■ Présence d'enfants à bord

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer dans le coffre.
  Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur ou un autre problème de santé.
- Ne pas laisser un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le hayon.
  En effet, le hayon risquerait de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Ouverture/fermeture du hayon

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez de vous coincer une partie du corps et de vous blesser grièvement, voire d'être tué.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le hayon, comme une accumulation de neige ou de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, le hayon pourrait se refermer intempestivement après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Par fort vent, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le hayon, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.
- Le hayon peut se refermer intempestivement s'il n'est pas parfaitement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon est parfaitement ouvert et bien verrouillé avant d'utiliser le coffre.

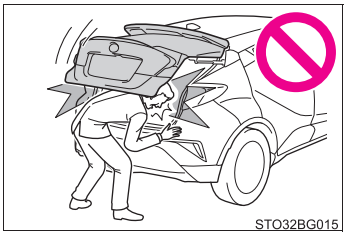
STO32BG015

- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.
- Pour fermer le hayon, assurez-vous d'appuyer légèrement sur sa face extérieure. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.

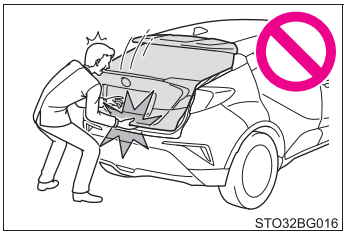
STO32BG016

AVERTISSEMENT

- Ne pas tirer sur le vérin amortisseur du hayon pour fermer le hayon et ne pas non plus s'y suspendre.
  En effet, vous risqueriez de vous faire pincer les mains, ou de causer la rupture du vérin amortisseur du hayon et de provoquer un accident.
- Si la porte arrière est équipée d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, elle risque de se refermer intempestivement tout de suite après avoir été ouverte, et de causer à quelqu'un des blessures aux mains, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, il vous est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

NOTE

Vérins amortisseurs du hayon

Le hayon est muni de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les vérins amortisseurs du hayon risquent de subir des dommages et de ne plus fonctionner correctement.

- N'attachez aucun objet rapporté (autocollant, feuille plastique ou adhésif) à la tige d'un vérin amortisseur.
- Ne pas toucher le vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine.

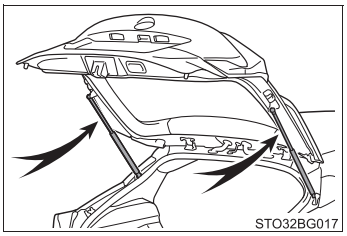

- Ne pas poser la main sur le vérin amortisseur et ne pas forcer dessus latéralement.

Système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il est possible d'effectuer les opérations suivantes en portant simplement la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Verrouillage et déverrouillage des portes (véhicules équipés d'un accès mains libres) (→P. 149)
- Verrouillage et déverrouillage du hayon (véhicules équipés de la fonction d'accès "mains libres") (→P. 157)
- Démarrage du système hybride (→P. 221)

Emplacement des antennes

① Antennes situées à l'extérieur de l'habitacle (véhicules équipés de la fonction d'accès "mains libres")

② Antennes situées à l'intérieur de l'habitacle

③ Antenne située à l'extérieur du coffre (véhicules équipés de la fonction d'accès "mains libres")

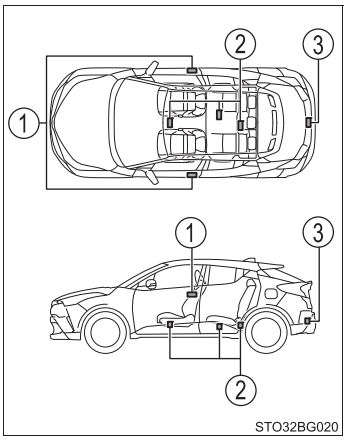

■ **Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)**

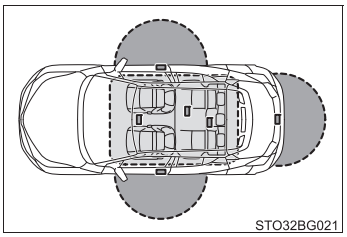

Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes (véhicules équipés de la fonction d'accès "mains libres")

Le système est fonctionnel lorsque la clé électronique est distante de moins de 0,7 m (2,3 ft.) d'une poignée extérieure de porte avant et du hayon. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

Au démarrage du système hybride ou changement de mode du contacteur de démarrage

Le système peut être commandé lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ **Alarmes et messages d'alerte**

Les signaux sonores extérieurs et intérieurs sont utilisés conjointement aux messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures qui s'imposent selon le message affiché.

Lorsque seule une alarme est déclenchée, les circonstances et les procédures de correction sont comme suit.

Alarme	Situation	Procédure de correction
Le signal sonore extérieur se déclenche une fois pendant 5 secondes	Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte.	Fermez et verrouillez à nouveau toutes les portes.
Le signal sonore intérieur produit un son répété	Vous avez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur était ouverte (ou avez ouvert celle-ci alors que le contacteur de démarrage était en mode ACCESSOIRES).	Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur.

■ **Lorsque le message “Dysfonctionnement du système d'ouverture et de démarrage. Consulter le manuel du propriétaire.” est affiché à l’écran multifonctionnel**

Le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

■ **Fonction d’économie de la batterie**

La fonction d’économie de la batterie est activée pour éviter l’usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les cas suivants, le système d’accès et de démarrage “mains libres” peut mettre plus de temps à déverrouiller les portes.
  - La clé électronique est restée à moins de 2 m (6 ft.) environ à l’extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
  - Le système d’accès et de démarrage “mains libres” n’a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- En cas de non-utilisation du système d’accès et de démarrage “mains libres” pendant au minimum 14 jours, le déverrouillage du véhicule n’est pas possible depuis une autre porte que celle du conducteur. Dans ce cas, prenez en main la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour déverrouiller les portes.

■ **Fonction d’économie de la pile de la clé électronique**

Lorsque le mode d’économie de la pile est actif, la réception des ondes radio par la clé électronique est arrêtée afin que la pile s’use le moins vite possible.

Appuyez deux fois sur tout en appuyant longuement sur . Confirmez que le témoin clignote 4 fois sur la clé électronique.

Tant que le mode d’économie de la pile est actif, le système d’accès et de démarrage “mains libres” est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n’importe quel bouton de la clé électronique.

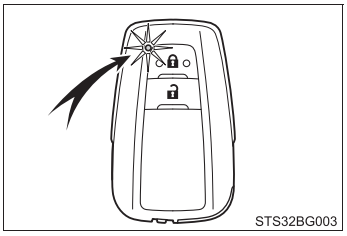
STS32BG003

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé et le système antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P. 648)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact avec ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chauffe-mains en métal
  - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous transportez simultanément la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
  - Poste de radio, téléphone mobile, téléphone sans fil ou tout autre appareil de télécommunication sans fil
  - Autre clé électronique ou clé à télécommande émettrice d'ondes radio
  - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
  - Lecteurs audio numériques
  - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques
- Lorsque vous stationnez à côté d'un parcmètre

■ **Remarque sur l'accès "mains libres"**

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, ou est près du sol ou en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique est près du sol ou en hauteur ou encore trop proche de la partie centrale du pare-chocs arrière alors que le coffre est ouvert.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur le plancher ou dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants lorsque vous démarrez le système hybride ou changez de mode le contacteur de démarrage.
- Ne pas laisser la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, n'importe qui peut déverrouiller ou verrouiller les portes.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller lorsque la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station de lavage automatique, alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 30 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture des portes.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes alors que la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Le fait de toucher le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau le capteur avec les doigts.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule.
  - Éloignez la clé électronique à plus de 2 m (6 ft.) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Activez le mode d'économie de la pile à la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 165)

- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est humide pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Il peut arriver que le capteur de verrouillage ne fonctionne pas normalement s'il est recouvert de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner à nouveau.
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, la porte risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans le périmètre de reconnaissance, le déverrouillage des portes peut être plus long lorsque vous avez saisi la poignée de la porte.
- Lorsque vous utilisez la poignée de porte, vos ongles risquent de frotter contre la porte. Prenez garde de ne pas vous casser un ongle ou de ne pas abîmer la surface de la porte.

■ **Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une période prolongée**

- Afin d'éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 2 m (6 ft.) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 679)

■ **Pour faire fonctionner le système correctement**

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule.

Selon la position de la clé électronique et la façon dont vous la tenez, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement, ou l'antiverrouillage risque d'être inopérant.)

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement**

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 648)
- Démarrage du système hybride: →P. 649

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le système d'accès et de démarrage "mains libres").
(Fonctions personnalisables: →P. 679)

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation**

- Verrouillage et déverrouillage des portes:
  Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle.
  (→P. 150, 648)
- Démarrage du système hybride et changement de modes du contacteur de démarrage: →P. 649
- Arrêt du système hybride: →P. 222

■ **Certificat du système d'accès et de démarrage "mains libres"**

The DECLARATION of CONFORMITY (DoC) is available at the following address:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

CE

Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD., declares that this BG2KV is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
TOKAI RIKA CO., LTD. vakuuttaa täten että BG2KV tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Hierbij verklaart TOKAI RIKA CO., LTD. dat het toestel BG2KV in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Par la présente TOKAI RIKA CO., LTD. déclare que l'appareil BG2KV est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Härmed intygar TOKAI RIKA CO., LTD. att denna BG2KV står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Undertegnede TOKAI RIKA CO., LTD. erklærer herved, at følgende udstyr BG2KV overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt TOKAI RIKA CO., LTD., dass sich das Gerät BG2KV in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ TOKAI RIKA CO., LTD. ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ BG2KV ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Con la presente TOKAI RIKA CO., LTD. dichiara che questo BG2KV è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Por medio de la presente TOKAI RIKA CO., LTD. declara que el BG2KV cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
TOKAI RIKA CO., LTD. declara que este BG2KV está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Hawnhekk, TOKAI RIKA CO., LTD., jiddikjara li dan BG2KV jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Käesolevaga kinnitab TOKAI RIKA CO., LTD. seadme BG2KV vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Alulírott, TOKAI RIKA CO., LTD. nyilatkozom, hogy a BG2KV megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.
TOKAI RIKA CO., LTD. týmto vyhlasuje, že BG2KV spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
TOKAI RIKA CO., LTD. tímto prohlašuje, že tento BG2KV je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
TOKAI RIKA CO., LTD. izjavlja, da je ta BG2KV v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo TOKAI RIKA CO., LTD. deklaruoja, kad šis BG2KV atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo TOKAI RIKA CO., LTD. deklarē, ka BG2KV atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym TOKAI RIKA CO., LTD. oświadcza, że BG2KV jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.

Hér með lýsir TOKAI RIKA CO., LTD. yfir því að BG2KV er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
TOKAI RIKA CO., LTD. erklærer herved at utstyret BG2KV er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, TOKAI RIKA CO., LTD., декларира, че BG2KV е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
Prin prezenta, TOKAI RIKA CO., LTD., declară că aparatul BG2KV este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim, TOKAI RIKA CO., LTD., izjavljuje da ovaj BG2KV je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Nepermjet kesaj, TOKAI RIKA CO., LTD., deklaroj qe ky BG2KV eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
Ovim TOKAI RIKA CO., LTD., izjavljuje da je BG2KV u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Ovim, TOKAI RIKA CO., LTD., deklariše da je BG2KV u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
İşbu belge ile TOKAI RIKA CO., LTD., bu BG2KV ürününün 1999/5/EC Yönetmeliği'nin temel gerekliliklerine ve diğer ilgili hükümlerine uygun olduğunu beyan eder.

The DECLARATION of CONFORMITY (DoC) is available at the following address:
http://www.tokai-rika.co.jp/pc

CE

Hereby, TOKAI RIKA CO., LTD., declares that this BR2EX is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
TOKAI RIKA CO., LTD. vakuuttaa täten että BR2EX tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Hierbij verklaart TOKAI RIKA CO., LTD. dat het toestel BR2EX in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Par la présente TOKAI RIKA CO., LTD. déclare que l'appareil BR2EX est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Härmed intygar TOKAI RIKA CO., LTD. att denna BR2EX står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Undertegnede TOKAI RIKA CO., LTD. erklærer herved, at følgende udstyr BR2EX overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt TOKAI RIKA CO., LTD., dass sich das Gerät BR2EX in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ TOKAI RIKA CO., LTD. ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ BR2EX ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Con la presente TOKAI RIKA CO., LTD. dichiara che questo BR2EX è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Por medio de la presente TOKAI RIKA CO., LTD. declara que el BR2EX cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
TOKAI RIKA CO., LTD. declara que este BR2EX está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Hawnhekk, TOKAI RIKA CO., LTD., jiddikjara li dan BR2EX jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Käesolevaga kinnitab TOKAI RIKA CO., LTD. seadme BR2EX vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Alulírott, TOKAI RIKA CO., LTD. nyilatkozom, hogy a BR2EX megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.
TOKAI RIKA CO., LTD. týmto vyhlasuje, že BR2EX spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
TOKAI RIKA CO., LTD. tímto prohlašuje, že tento BR2EX je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
TOKAI RIKA CO., LTD. izjavlja, da je ta BR2EX v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo TOKAI RIKA CO., LTD. deklaruoja, kad šis BR2EX atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo TOKAI RIKA CO., LTD. deklarē, ka BR2EX atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym TOKAI RIKA CO., LTD. oświadcza, że BR2EX jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.

Hér með lýsir TOKAI RIKA CO., LTD. yfir því að BR2EX er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
TOKAI RIKA CO., LTD. erklærer herved at utstyret BR2EX er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, TOKAI RIKA CO., LTD., декларира, че BR2EX е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
Prin prezenta, TOKAI RIKA CO., LTD., declară că aparatul BR2EX este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim, TOKAI RIKA CO., LTD., izjavljuje da ovaj BR2EX je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Nepermjet kesaj, TOKAI RIKA CO., LTD., deklaroj qe ky BR2EX eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
Ovim TOKAI RIKA CO., LTD., izjavljuje da je BR2EX u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Ovim, TOKAI RIKA CO., LTD., deklariše da je BR2EX u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
İşbu belge ile TOKAI RIKA CO., LTD., bu BR2EX ürününün 1999/5/EC Yönetmeliği'nin temel gerekliliklerine ve diğer ilgili hükümlerine uygun olduğunu beyan eder.

TOYOTA

TOYOTA MOTOR CORPORATION

1, TOYOTA-CHO, TOYOTA, AICHI, 471-8571, JAPAN TEL:+81-565-28-2121

R&TTE Declaration of Conformity

We,

Manufacturer's Name: TOYOTA MOTOR CORPORATION
Manufacturer's Address: 1, Toyota -cho, Toyota, Aichi, 471-8572, Japan

hereby declare under our sole responsibility that the product:

Product Name: LF Oscillator
Product Model: TMLF15-3
to which this declaration relates is in conformity with the essential requirements and other relevant requirements of the R&TTE Directive (1999/5/EC). The product is compliant with the following standards and/or other normative documents:

-Health & safety requirements:	EN 60950-1
-EMC requirements	EN 301 489-01 & EN 301 489-03
-Effective uses of radio spectrum:	EN 300 330-2

Supplementary information:

* CE mark	CE
* Member states intended for use	EU and EFTA

Date: November 4, 2015

Signature: Hiroki Okada
Hiroki Okada

Hereby, TOYOTA MOTOR CORPORATION, declares that this TMLF15-3 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
TOYOTA MOTOR CORPORATION vakuuttaa täten että TMLF15-3 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Hierbij verklaart TOYOTA MOTOR CORPORATION dat het toestel TMLF15-3 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Par la présente TOYOTA MOTOR CORPORATION déclare que l'appareil TMLF15-3 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Härmed intygar TOYOTA MOTOR CORPORATION att denna TMLF15-3 står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Undertegnede TOYOTA MOTOR CORPORATION erklærer herved, at følgende udstyr TMLF15-3 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt TOYOTA MOTOR CORPORATION, dass sich das Gerät TMLF15-3 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ TOYOTA MOTOR CORPORATION ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ TMLF15-3 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Con la presente TOYOTA MOTOR CORPORATION dichiara che questo TMLF15-3 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Por medio de la presente TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que el TMLF15-3 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
TOYOTA MOTOR CORPORATION declara que este TMLF15-3 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Hawnhekk, TOYOTA MOTOR CORPORATION, jiddikjara li dan TMLF15-3 jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Käesolevaga kinnitab TOYOTA MOTOR CORPORATION seadme TMLF15-3 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Alulírott, TOYOTA MOTOR CORPORATION nyilatkozom, hogy a TMLF15-3 megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
TOYOTA MOTOR CORPORATION týmto vyhlasuje, že TMLF15-3 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.

TOYOTA MOTOR CORPORATION tímto prohlašuje, že tento TMLF15-3 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
TOYOTA MOTOR CORPORATION izjavlja, da je ta TMLF15-3 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo TOYOTA MOTOR CORPORATION deklaruoja, kad šis TMLF15-3 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo TOYOTA MOTOR CORPORATION deklarē, ka TMLF15-3 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym TOYOTA MOTOR CORPORATION oświadcza, że TMLF15-3 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir TOYOTA MOTOR CORPORATION yfir því að TMLF15-3 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
TOYOTA MOTOR CORPORATION erklærer herved at utstyret TMLF15-3 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, TOYOTA MOTOR CORPORATION, декларира, че TMLF15-3 е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
Prin prezenta, TOYOTA MOTOR CORPORATION, declară că aparatul TMLF15-3 este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim, TOYOTA MOTOR CORPORATION, izjavljuje da ovaj TMLF15-3 je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Nepermjet kesaj, TOYOTA MOTOR CORPORATION, deklaroj qe ky TMLF15-3 eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
Ovim TOYOTA MOTOR CORPORATION, izjavljuje da je TMLF15-3 u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Ovim, TOYOTA MOTOR CORPORATION, deklariše da je TMLF15-3 u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
İşbu belge ile TOYOTA MOTOR CORPORATION, bu TMLF15-3 ürününün 1999/5/EC Yönetmeliği'nin temel gerekliliklerine ve diğer ilgili hükümlerine uygun olduğunu beyan eder.

▶ Pour les véhicules commercialisés en Serbie

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques**

- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) doivent rester à distance raisonnable des antennes du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 163)
  Les ondes radio sont en effet susceptibles de perturber le fonctionnement de ce type d'appareil. Si nécessaire, Il est possible de désactiver l'accès "mains libres". Consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Consultez ensuite votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".
- Il est demandé aux utilisateurs porteurs d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio.
  Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

Consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour plus de détails sur la désactivation de l'accès mains libres.

Sièges avant

Procédure de réglage

① Levier de réglage de la position du siège

② Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

③ Levier de réglage de la hauteur de siège (sur modèles équipés)

④ Bouton de réglage du soutien lombaire (sur modèles équipés)

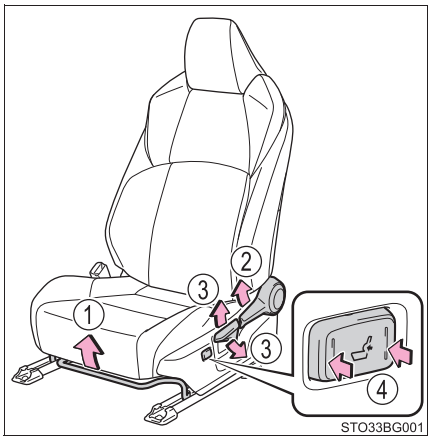

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous réglez la position du siège**

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
  Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.
- Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds, pour qu'il ne soient pas coincés.

■ **Réglage du siège**

- Prenez garde à ne pas blesser les passagers ou abîmer un bagage avec le siège.
- Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant: en effet, le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

Sièges arrière

Les dossiers de siège des sièges arrière sont rabattables.

Avant de rabattre les dossiers de siège

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr.

Serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 231)

2 Réglez la position du siège avant et l'inclinaison du dossier de siège. (→P. 178)

Selon la position du siège avant, si le dossier de siège est incliné en arrière, il risque de gêner la manœuvre du siège arrière.

3 Abaissez l'appui-tête de siège arrière. (→P. 182)

Escamotage des dossiers de sièges

Tirez sur le levier de déverrouillage du dossier de siège pour rabattre le dossier.

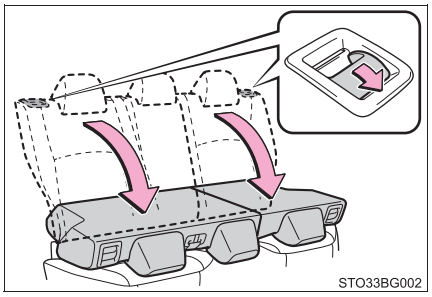

Relevage des dossiers de sièges arrière

Pour éviter de coincer la ceinture de sécurité entre le siège et l'intérieur du véhicule, passez la ceinture de sécurité dans son guide puis relevez le dossier de siège en sécurité dans sa position verrouillée.

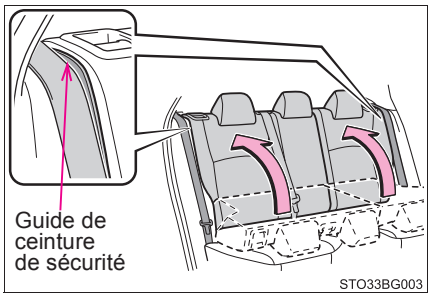

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

- Ne pas rabattre les dossiers de siège tout en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu, pendant la marche du véhicule.
- Ne pas laisser les enfants monter dans le coffre.
- Ne pas laisser une personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, car la boucle de la ceinture du siège central arrière est dissimulée par le siège rabattu, et est donc inutilisable.
- Faites attention de ne pas vous faire prendre la main lorsque vous rabattez les dossiers de siège arrière.
- Avant de rabattre les dossiers de sièges arrière, réglez la position des sièges avant pour qu'ils ne gênent pas la manœuvre d'escamotage des dossiers de sièges arrière.

■ Après avoir relevé les dossiers de sièges arrière en position verticale

- Assurez-vous que le dossier de siège est bien verrouillé en position, en le poussant légèrement d'avant en arrière.
  Si le dossier de siège n'est pas bien verrouillé, le repère rouge reste visible sur le levier de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que le repère rouge ne soit pas visible.

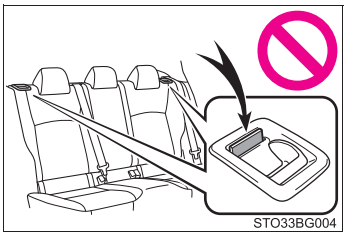
STO33BG004

- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.
  Si la ceinture de sécurité se prend entre le crochet et le loquet du dossier de siège, elle risque d'être abîmée.

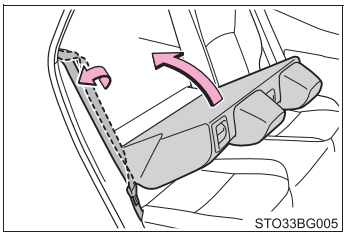
STO33BG005

Appuis-tête

Les sièges avant, les sièges arrière latéraux et le siège central arrière (sur modèles équipés) sont pourvus d'appuis-tête.

Sièges avant

① Haut

Tirez l'appui-tête vers le haut.

② Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

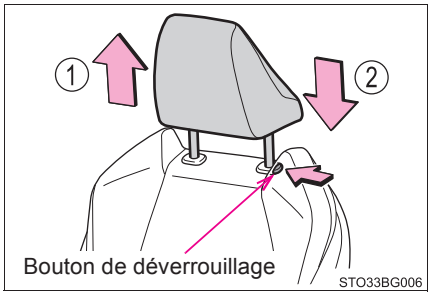

Sièges arrière

① Haut

Tirez l'appui-tête vers le haut.

② Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

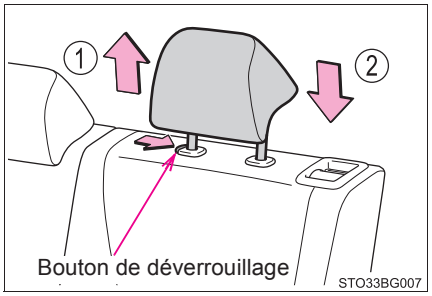

■ **Démontage des appuis-têtes**

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

▶ Sièges avant

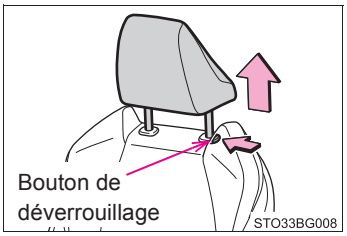

▶ Sièges arrière

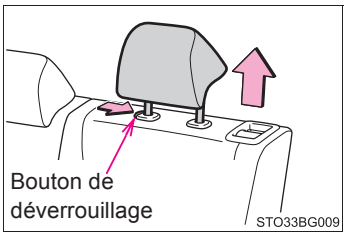

■ **Montage des appuis-têtes**

Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.

▶ Sièges avant

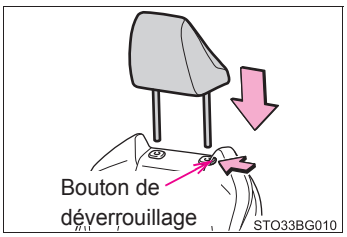

▶ Sièges arrière

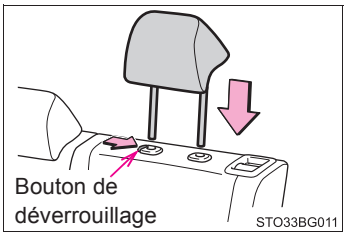

■ **Réglage en hauteur des appuis-têtes**

Veillez à ce que les appuis-tête soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

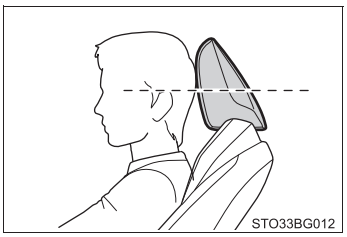

■ **Réglage de l'appui-tête de siège arrière**

Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions avec les appuis-tête**

Respectez les précautions suivantes avec les appuis-tête. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuis-tête doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-tête, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne pas conduire avec les appuis-tête démontés.

Volant de direction

Procédure de réglage

1 Tenez le volant en main et abaissez le levier.

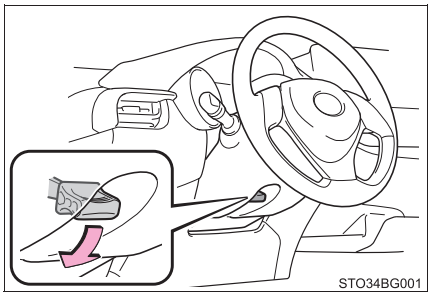

2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.

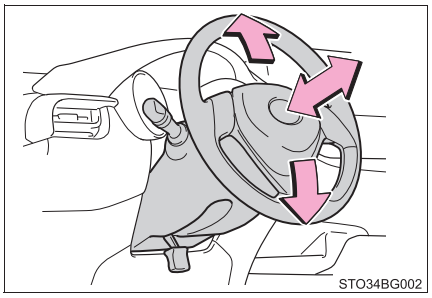

Avertisseur sonore

Pour utiliser l'avertisseur sonore, appuyez sur le pictogramme ou à proximité.

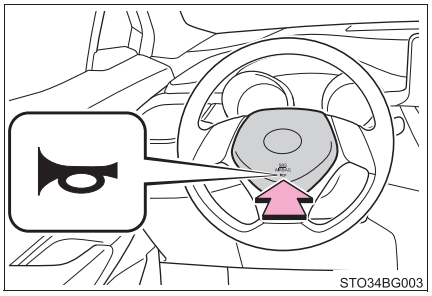

■ **Après réglage du volant de direction**

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
L'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement bloqué.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions pendant la conduite**

Ne pas régler la position du volant tout en conduisant.
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Après réglage du volant de direction**

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant de direction risque de changer de position intempestivement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel. Par ailleurs, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement bloqué.

Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.

Réglage en hauteur du rétroviseur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

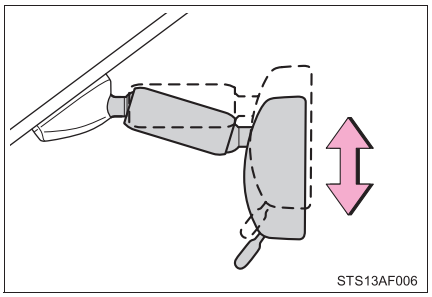

Fonction anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement manuel

Vous pouvez atténuer l'intensité de la lumière réfléchie par les projecteurs des véhicules qui vous suivent en agissant sur le bouton.

① Position normale

② Position anti-éblouissement

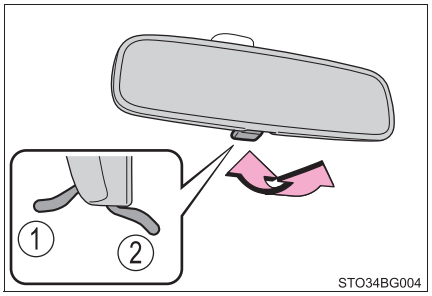

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

En réponse au niveau d'intensité lumineuse des projecteurs des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est automatiquement atténuée.

Sélection de la fonction anti-éblouissement automatique en mode Marche/arrêt

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est active, le témoin s'allume.
La fonction est activée chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
Appuyez sur le bouton pour mettre la fonction en mode arrêt. (Le témoin s'éteint.)

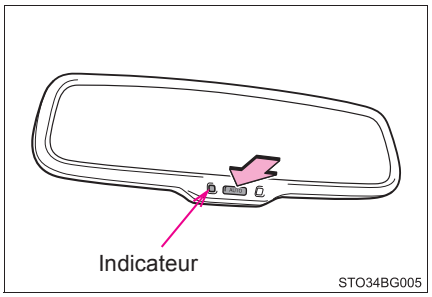

■ **Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)**

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher ou de les couvrir.

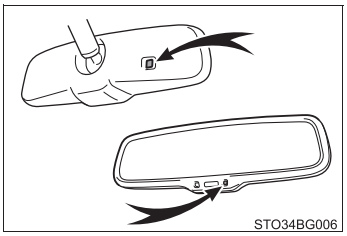

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas régler la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Rétroviseurs extérieurs

Procédure de réglage

1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez le sélecteur.

① Gauche

② Droit

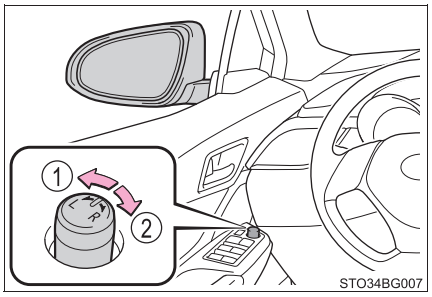

2 Pour régler le rétroviseur, agissez sur le sélecteur.

① Haut

② Droit

③ Bas

④ Gauche

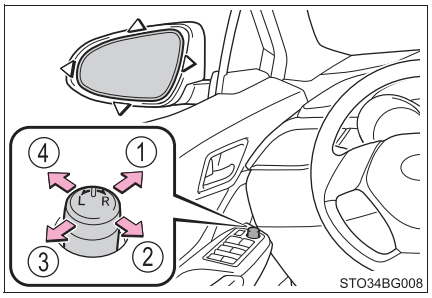

Escamotage et déploiement des rétroviseurs

▶ Type manuel

Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.

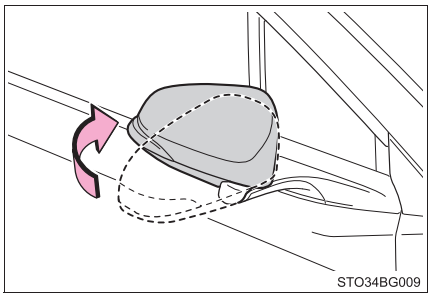

▶ Type électrique

① Escamotage des rétroviseurs

② Déploiement des rétroviseurs

Mettez le bouton d'escamotage des rétroviseurs extérieurs est en position centrale pour qu'ils soient en mode automatique.

Le mode automatique permet d'asservir l'escamotage ou le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.

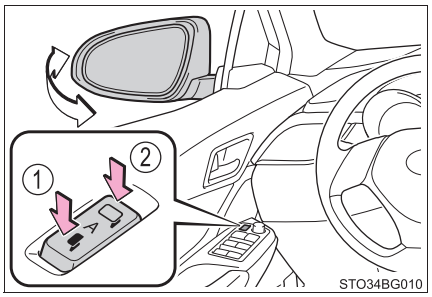

■ **Conditions de réglage en orientation des rétroviseurs**

Le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.

■ **Lorsque les rétroviseurs sont embués**

Pour désembuer les rétroviseurs extérieurs, utilisez les désembueurs. Mettez en marche le désembueur de lunette arrière pour déclencher également ceux des rétroviseurs extérieurs. (→P. 482)

■ **Utilisation de l'escamotage/déploiement automatique des rétroviseurs par temps froid (sur modèles équipés)**

Lorsque vous utilisez l'escamotage/déploiement automatique des rétroviseurs par temps froid, le risque existe que les rétroviseurs extérieurs soient pris par la glace et que leur escamotage et leur déploiement automatique ne soient plus possibles. Dans ce cas, débarrassez le rétroviseur de la glace et de la neige accumulée, puis manœuvrez le rétroviseur manuellement avec le bouton d'escamotage ou bougez-le directement à la main.

■ **Personnalisation**

Les fonctions d'escamotage et de déploiement automatiques des rétroviseurs sont personnalisables.
(Fonctions personnalisables: →P. 679)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Points importants pendant la marche du véhicule**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas régler la position des rétroviseurs tout en conduisant.
- Ne pas rouler avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

■ **Pendant le réglage d'un rétroviseur**

Afin d'éviter toute blessure ou tout mauvais fonctionnement du rétroviseur, veillez à ne pas vous laisser coincer la main par le rétroviseur en mouvement.

■ **Lorsque les désembueurs de rétroviseur sont actifs**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

Lève-vitres électriques

Procédures d'ouverture et de fermeture

Vous pouvez commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques avec les boutons.

Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:

① Fermeture

② Fermeture par simple impulsion*

③ Ouverture

④ Ouverture par simple impulsion*

*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.

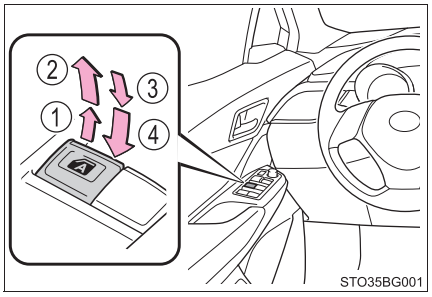

Bouton de verrouillage des lève-vitres

Appuyez sur le bouton pour bloquer les vitres passagers.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour débloquer les vitres passagers.

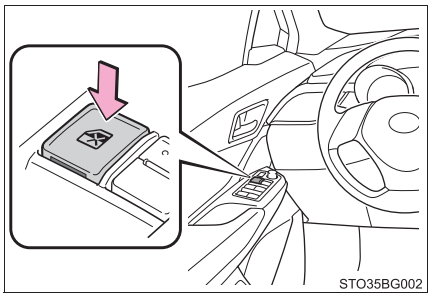

■ **Conditions de fonctionnement des lève-vitres électriques**

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ **Utilisation des lève-vitres électriques après l'arrêt du système hybride**

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant environ 45 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement à la fermeture**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre latérale et son encadrement pendant la fermeture, le mouvement s'interrompt et la vitre latérale s'ouvre légèrement.

■ **Protection anti-pincement à l'ouverture**

Si un objet se trouve pris entre la porte et la vitre latérale pendant l'ouverture, la vitre s'arrête dans son mouvement.

■ **Lorsque vous n’arrivez pas à ouvrir ou fermer la vitre latérale**

Lorsque la protection anti-pincement à la fermeture ou à l’ouverture ne fonctionne plus normalement, et vous n’arrivez plus à ouvrir ou fermer la vitre latérale, effectuez les opérations suivantes à l’aide du bouton de lève-vitre électrique de la porte concernée.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contacteur de démarrage en mode MARCHE, dans les 4 secondes qui suivent l’activation de la protection anti-pincement à la fermeture ou à l’ouverture, appuyez en continu sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion ou d’ouverture par simple impulsion, afin d’obliger la vitre à latérale à s’ouvrir ou à se fermer.
- Si vous n’arrivez pas à ouvrir et fermer la vitre latérale même en ayant suivi les explications qui précèdent, appliquez la procédure suivante pour initialiser la fonction.

1 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

2 Tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et fermez complètement la vitre latérale.

3 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à tirer sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 6 secondes environ.

4 Appuyez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position d’ouverture par simple impulsion. Après que la vitre latérale se soit ouverte en grand, continuez à appuyer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.

5 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à appuyer sur le bouton de lève-vitre électrique en position d’ouverture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 4 secondes environ.

6 Encore une fois, tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion. Après que la vitre latérale se soit complètement fermée, continuez à tirer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début. Si la vitre inverse son sens de manœuvre et refuse de se fermer ou de s’ouvrir complètement, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

■ **Manœuvre des vitres asservie au verrouillage des portes**

- Vous pouvez ouvrir et fermer les vitres électriques avec la clé conventionnelle.* (→P. 648)
- Vous pouvez ouvrir et fermer les vitres électriques avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P. 150)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Fonction de rappel de vitre électrique ouverte**

Le signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque vous ouvrez la porte conducteur avec la vitre électrique ouverte alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt.

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions sont personnalisables. (→P. 679)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'utilisation de tous les lève-vitres électriques, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, interdisez aux enfants d'utiliser les lève-vitres électriques. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le lève-vitre électrique. Par ailleurs, lorsque vous voyagez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le bouton de verrouillage des lève-vitres. (→P. 193)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre latérale.

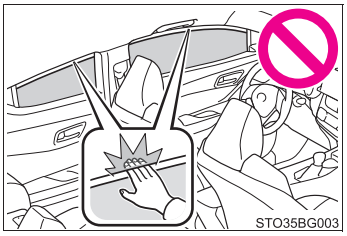

- Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle (P. 144) pour ouvrir/fermer les vitres électriques, vérifiez préalablement qu'il n'est pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre latérale. Par ailleurs, interdisez aux enfants d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour jouer avec les vitres latérales. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par la vitre électrique.
- Lorsque vous sortez du véhicule, coupez le contacteur de démarrage, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Protection anti-pincement à la fermeture**

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à la fermeture.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à la fermeture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre latérale. Prenez garde à ne pas vous faire pincer une partie du corps par la vitre latérale.

■ **Protection anti-pincement à l'ouverture**

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps ou un vêtement pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à l'ouverture.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à l'ouverture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant l'ouverture complète de la vitre latérale. Prenez garde à ce que la vitre latérale ne vous prenne pas une partie du corps ou un vêtement.

4-1. Avant de prendre le volant
Conduite du véhicule 200
Chargement et bagages 211
Conduite avec une caravane/remorque 212

4-2. Procédures de conduite
Contacteur de démarrage (puissance) 221
Mode électrique EV 228
Transmission hybride 231
Commodo de clignotants 235
Frein de stationnement 236
Maintien du freinage 241

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces
Sélecteur d'éclairage 244
Feux de route automatiques 249
Sélecteur d'antibrouillards 254
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 256
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière 259

4-4. Ravitaillement en carburant
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant 261

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite
Système Toyota Safety Sense 267
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 274
LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active 289
RSA (Assistant de signalisation routière) 301
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses 307
Régulateur de vitesse 322
Sélection du mode de conduite 328
Limiteur de vitesse 330
BSM (Surveillance de l'angle mort) 335
• Fonction BSM 341
• Fonction RCTA 346
Aide au stationnement Toyota à capteurs 351
S-IPA (Système intelligent d'aide au stationnement simplifié) 363
Systèmes d'aide à la conduite 402

4-6. Conseils de conduite
Conseils de conduite d'un véhicule hybride 409
Conseils de conduite en hiver 412

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du système hybride

→P. 221

Conduite

1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur D. (→P. 231)

2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 236)

Si le frein de stationnement est en mode automatique, il se desserre automatiquement lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P. (→P. 236)

3 Relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

Arrêt

1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester à l'arrêt pour une durée prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N. (→P. 231)

Stationnement du véhicule

1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Serrez le frein de stationnement (→P. 236), et mettez le sélecteur de vitesses sur P (→P. 231).

Si le frein de stationnement est en mode automatique, il se serre automatiquement lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 236)
Si vous stationnez en côte, calez les roues selon les besoins.

3 Appuyez sur le contacteur de démarrage pour arrêter le système hybride.

4 Verrouillez la porte, et assurez-vous que vous portez la clé électronique sur vous.

Départ dans une côte abrupte

1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur D.

2 Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour serrer manuellement ce dernier. (→P. 237)

3 Relâchez la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

4 Appuyez sur le bouton de frein de stationnement pour desserrer manuellement ce dernier. (→P. 237)

■ **Lorsque vous démarrez en côte**

L'aide au démarrage en côte entre en action. (→P. 403)

■ **Pour une conduite économe**

N'oubliez pas que les véhicules hybrides sont semblables aux véhicules traditionnels: il est important d'éviter certaines manœuvres comme les accélérations trop brusques. (→P. 409)

■ **Conduite par temps de pluie**

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à grande vitesse par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ **Restriction de puissance du système hybride (système à freinage prioritaire)**

- Lorsque vous appuyez en même temps sur l'accélérateur et la pédale de frein, cela peut restreindre la puissance du système hybride.
- Un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque le système est en action.

■ **Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)**

- Lorsque vous effectuez les manipulations inhabituelles suivantes, cela peut restreindre la puissance du système hybride.
  - Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses de R à D/B, de D/B à R, de N à R, de P à D/B ou de P à R alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.
  - Lorsque vous appuyez trop sur la pédale d'accélérateur alors que le véhicule est en marche arrière.
- Tant que la sécurité de mise en mouvement est active, il peut être difficile pour votre véhicule de se dégager de la boue ou de la neige fraîche. Dans un tel cas, désactivez le système TRC afin que la sécurité de mise en mouvement soit neutralisée et que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

■ **Rodage de votre Toyota** neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 300 premiers kilomètres (200 miles):
  Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 800 premiers kilomètres (500 miles):
  Ne pas tracter une remorque ou une caravane.
- Pendant les 1600 premiers kilomètres (1000 miles):
  - Ne pas rouler aux vitesses extrêmes.
  - Évitez les accélérations brusques.
  - Ne pas rouler à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ **Utilisation de votre véhicule à l'étranger**

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 669)

■ **Écoconduite**

→P. 127

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Lorsque vous démarrez le véhicule**

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, le témoin indicateur "READY" allumé. Ceci évite au véhicule d'avancer.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
  - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant entraîner un accident.
  - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
  - Veillez à toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
  - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, avec pour résultat un accident.
- Le conducteur doit être très attentif aux piétons lorsque le véhicule est mû uniquement par le moteur électrique (moteur de traction). En raison de l'absence de tout bruit mécanique, les piétons peuvent en effet ne pas se rendre compte que le véhicule est en mouvement.
- Ne roulez pas sur des produits inflammables et ne stationnez pas non plus à proximité de tels produits.
  La ligne d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.
- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le système hybride. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais la direction n'est alors plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
  En cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 587
- Lorsque vous descendez une pente abrupte, utilisez le frein moteur (mettez le sélecteur de vitesses sur B) afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
  L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 232)
- Ne pas régler les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant.
  Vous risqueriez en effet de perdre le contrôle du véhicule.
- Veillez toujours à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule.

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous conduisez sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction peut provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Toute accélération brutale, rétrogradation entraînant un important frein moteur, ou variation de régime moteur, peut provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

- Ne pas laisser le véhicule reculer alors que vous avez sélectionné une position de marche avant, ou avancer alors que le sélecteur de vitesses est sur R.
  Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur une position de marche avant alors que le véhicule roule en marche arrière.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre le sélecteur de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que le système hybride n'est plus en prise. Le frein moteur est inexistant lorsque le système hybride n'est plus en prise.
- Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
  Si vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)**

Faites contrôler et changer les plaquettes de frein dans les meilleurs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
  Si le sélecteur de vitesses est sur une autre position que P ou N, le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par le mouvement du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le témoin "READY" est allumé, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par son mouvement en avant ou en arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer le moteur.
  Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Lorsque le véhicule est en stationnement**

- Ne pas laisser de lunettes de vue, d'allume-cigares, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
  En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:
  - Du gaz peut s'échapper de l'allume-cigare ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
  - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
  - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne pas laisser d'allume-cigares dans le véhicule. Si vous laissez un allume-cigare dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas poser des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesses sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
  Ne laissez pas le véhicule sans surveillance alors que le témoin "READY" est allumé.
  Si le véhicule est stationné avec le sélecteur de vitesses sur P mais sans le frein de stationnement serré, le risque existe qu'il se mette en mouvement et provoque éventuellement un accident.
- Ne pas toucher le tuyau d'échappement alors que le témoin "READY" est allumé, ou immédiatement après avoir arrêté le système hybride.
  Vous risqueriez de vous brûler.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule**

Arrêtez toujours le système hybride. À défaut, si vous accrochez accidentellement le sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, il pourrait s'ensuivre un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ **Lorsque vous freinez**

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant.
  Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si la fonction d'assistance gérée électroniquement ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort qu'habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.
- Le système de freinage se compose d'au moins deux circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

NOTE

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire la puissance disponible du système hybride.
- Ne pas accélérer ni appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Serrez systématiquement le frein de stationnement, et mettez le sélecteur de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ **Pour éviter les problèmes mécaniques**

- Ne pas laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche. Vous risqueriez de causer des dommages au moteur électrique d'assistance de direction.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **Si vous crevez d'une roue pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison: →P. 612, 632

NOTE

■ **Lorsque vous approchez d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Au cas où vous auriez roulé sur une route inondée et que le véhicule se soit trouvé noyé, faites contrôler les points suivants par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable:

- Fonctionnement des freins
- Modifications en quantité et qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la transmission hybride, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (partout où cela est possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Objets à ne pas transporter dans le coffre**

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ **Précautions de rangement**

Respectez les précautions suivantes.
Dans le cas contraire, le risque existe que le conducteur ne puisse pas appuyer normalement sur les pédales, que son champ de vision soit masqué ou que lui ou d'autres passagers soient heurtés par des objets, avec pour conséquence possible un accident.

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre.
- Disposez le chargement et les bagages dans le coffre de telle manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- Ne pas disposer de charges ou de bagages aux endroits suivants.
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
  - Sur le couvre-bagages
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
- Assurez la sécurité de tous les objets dans l'habitacle.
- Ne jamais laisser quiconque voyager dans le coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité.

■ **Charge et répartition**

- Ne pas surcharger le véhicule.
- Répartissez les charges de manière égale.

Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Conduite avec une caravane/remorque

▶ Pour la Guadeloupe et la Martinique

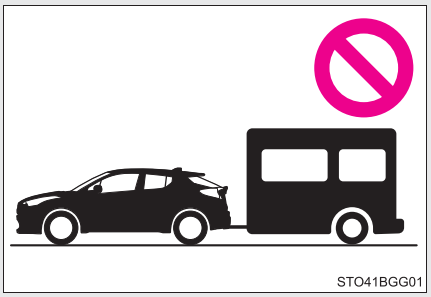

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

Toyota vous déconseille également de monter un crochet d'attelage ou d'utiliser un crochet d'attelage muni d'un porte-fauteuil roulant, d'un porte-scooter ou d'un porte-vélo, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ou pour utiliser un système de portage sur crochet d'attelage.

▶ Sauf Guadeloupe et Martinique

Votre véhicule est conçu essentiellement pour transporter des passagers. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Votre sécurité et votre satisfaction pleine et entière dépendent d'un usage pertinent des équipements corrects et de votre prudence au volant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, ne surchargez jamais votre véhicule ni votre caravane/remorque.

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

Les dommages ou mauvais fonctionnements causés par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales ne sont pas couverts par les garanties Toyota.

Pour tout complément d'information avant de tracter une caravane/remorque, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe que autre réparateur fiable, car certains pays imposent des exigences réglementaires supplémentaires.

◆ Limites de poids

Avant tout remorquage, vérifiez la capacité de traction, le poids total en charge du véhicule (PTC), le poids maximum autorisé par essieu (PMAE) et la charge autorisée sur la flèche. (→P. 666)

◆ Barre d'attelage

Toyota recommande l'utilisation d'une barre d'attelage Toyota pour votre véhicule. Il est également possible d'utiliser d'autres produits de nature similaire et de qualité comparable.

Points importants concernant la charge de la caravane/remorque

■ Poids total de la caravane/remorque et charge autorisée sur la flèche

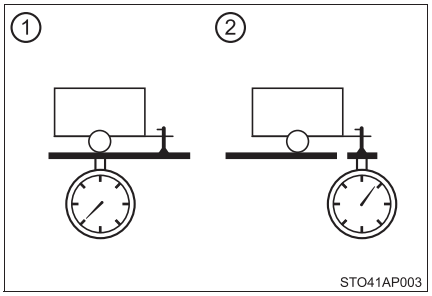

① Poids total de la caravane/remorque

Les poids combinés de la caravane/remorque et de son chargement doivent rester dans les limites maximum de la capacité de traction. Dépasser ce poids est dangereux. (→P. 666)

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, utilisez un accouplement ou un stabilisateur à friction (compensateurs).

② Charge autorisée sur la flèche

Répartissez la charge de la remorque de sorte que la charge sur la flèche soit supérieure à 25 kg (55,1 lb.) ou à 4% de la capacité de traction. Veillez à ne pas dépasser le poids indiqué pour la charge sur la flèche. (→P. 666)

■ Étiquette informative (étiquette constructeur)

① Poids total en charge du véhicule

Le poids cumulé du conducteur, des passagers, des bagages, de la barre d'attelage, du poids total à vide et de la charge sur flèche ne doit pas excéder de plus de 100 kg (220,5 lb.) le poids total en charge du véhicule. Dépasser ce poids est dangereux.

② Poids maximum autorisé sur l'essieu arrière

Le poids supporté par l'essieu arrière ne doit pas dépasser de plus de 15% le poids maximum autorisé sur l'essieu arrière. Dépasser ce poids est dangereux.

Les valeurs de capacité de traction sont extrapolées de tests effectués au niveau de la mer. Tenez compte du fait que la puissance du moteur et la capacité de traction sont moindres en altitude.

▶ Type A

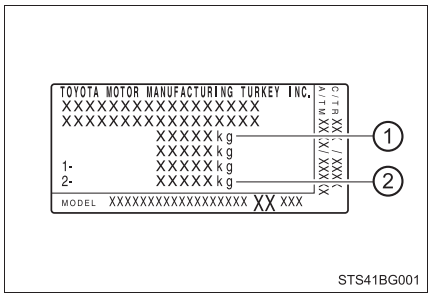

STS41BG001

▶ Type B

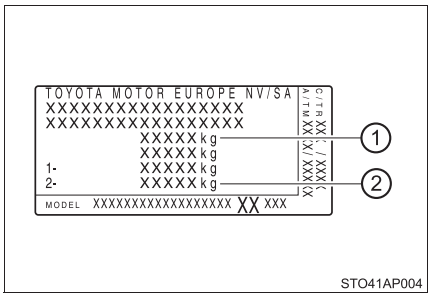

STO41AP004

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le poids total en charge ou le poids maximum autorisé par essieu est dépassé

À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

- Ajoutez 20,0 kPa (0,2 kgf/cm^2 ou bar, 3 psi) supplémentaires à la valeur préconisée de pression de gonflage des pneus. (→P. 674)
- Ne dépassez pas les limitations de vitesse établies pour la traction d'une caravane/remorque dans les zones urbaines ou 100 km/h (62 mph), en privilégiant la valeur la plus faible.

Points d’ancrage de la barre d’attelage et du crochet d’attelage

① 519 mm (20,4 in.)
② 519 mm (20,4 in.)

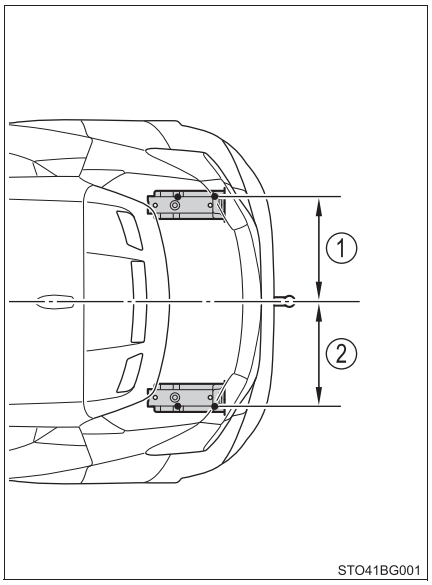

③ 894 mm (35,2 in.)
④ 559 mm (22,0 in.)
⑤ 379 mm (14,9 in.)
⑥ 387 mm (15,2 in.)
⑦ 43,6 mm (1,7 in.)

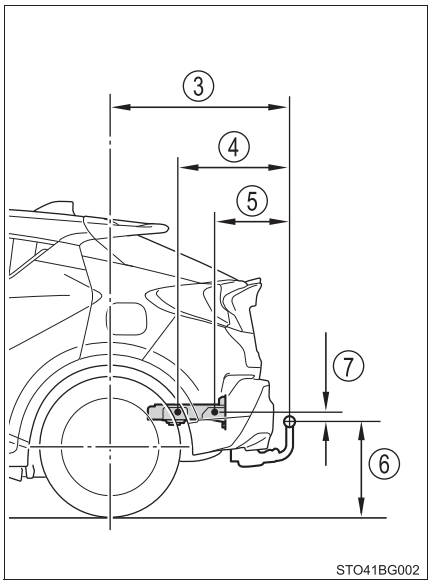

■ **Informations sur les pneus**

- Augmentez la pression de gonflage des pneus de 20,0 kPa (0,2 kgf/cm^2 ou bar, 3 psi) par rapport à la valeur préconisée, lorsque vous tractez. (→P. 674)
- Augmentez la pression de gonflage des pneus de la caravane/remorque en fonction du poids total de la remorque et selon les valeurs préconisées par le constructeur de la caravane/remorque.

■ **Feux de la caravane/remorque**

Veuillez consulter un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour monter les feux de la caravane/remorque, car tout montage incorrect peut causer des dommages aux feux du véhicule. Veillez à respecter la réglementation de votre pays pour le montage des feux de la caravane/remorque.

■ **Programme de rodage**

Toyota recommande que les véhicules équipés d'un nouveau groupe motopropulseur ne soient pas utilisés pour tracter une caravane/remorque pendant les 800 premiers kilomètres (500 miles).

■ **Contrôles de sécurité avant de tracter**

- Contrôlez que la limite de charge maximum n'est pas dépassée pour la barre d'attelage et le crochet d'attelage. Rappelez-vous que le poids combiné de la caravane/remorque s'ajoute à la charge exercée sur le véhicule. Assurez-vous également que la charge totale appliquée sur le véhicule reste dans les limites de poids autorisées. (→P. 213)
- Veillez au bon arrimage du chargement de la caravane/remorque.
- Montez des rétroviseurs extérieurs supplémentaires sur le véhicule lorsque les rétroviseurs d'origine ne permettent pas de voir correctement les voitures derrière. Réglez la longueur des bras de ces rétroviseurs de chaque côté du véhicule de sorte qu'ils permettent toujours une visibilité optimale de la route derrière le véhicule.

■ **Entretien**

- Il est impératif d'effectuer un entretien plus fréquent si le véhicule est utilisé comme tracteur, en raison du surcroît de charge imposé au véhicule par rapport aux conditions d'utilisation normales.
- Resserrez tous les boulons du crochet et de la barre d'attelage après environ 1000 km (600 miles) parcourus à tracter.

NOTE

■ **Lorsque le renfort de bouclier arrière est en aluminium**

Assurez-vous que les parties en acier du support ne sont pas en contact direct avec cette zone.
En cas de contact entre l'acier et l'aluminium, il se produit une réaction similaire à la corrosion, laquelle affaiblit la section concernée et risque de causer des dommages.
Si vous fixez un support en acier, appliquez de l'antirouille sur les parties en contact.

Guidage

Votre véhicule se comporte différemment lorsque vous tractez une caravane/remorque. Afin d'éviter un accident où vous-même ou autrui risquerait d'être tué ou gravement blessé, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

Contrôle des branchements entre caravane/remorque et feux

Arrêtez le véhicule et contrôlez le branchement entre la caravane/remorque et les feux, après avoir roulé pendant une courte période ainsi qu'avant de partir.

S'entraîner à la conduite avec caravane/remorque

- Appréhendez la conduite avec caravane/remorque en vous exerçant à tourner, à vous arrêter et à faire marche arrière en un lieu où il y a très peu ou pas du tout de circulation.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière avec une caravane/remorque, tenez le volant par la section la plus proche de vous et tournez le volant vers la droite pour diriger la caravane/remorque à gauche ou vers la gauche pour la diriger à droite. Tournez toujours le volant de quelques degrés seulement à la fois pour éviter les erreurs de braquage. Faites-vous guider par quelqu'un lors d'une marche arrière, afin de réduire les risques d'accident.

Augmentation de la distance de sécurité entre véhicules

À la vitesse de 10 km/h (6 mph), la distance à tenir par rapport au véhicule qui vous précède doit être égale ou supérieure à la longueur combinée de votre véhicule et de la caravane/remorque. Évitez tout freinage brusque pouvant provoquer un dérapage. Le véhicule risque en effet de déraper et de devenir incontrôlable. Cela est particulièrement vrai lorsque vous roulez sur chaussée humide ou glissante.

Accélérations/braquages/virages brusques

Virer trop serré lorsque vous tractez une caravane/remorque peut avoir pour résultat que cette dernière entre en collision avec votre véhicule. Ralentissez suffisamment tôt à l'approche des virages et négociez-les lentement et prudemment pour éviter tout freinage brusque.

Points importants concernant les virages

Les roues de la caravane/remorque empiètent davantage à l'intérieur du virage que les roues du véhicule. Pour compenser, prenez les virages plus larges qu'en temps normal.

■ **Points importants concernant la stabilité**

Les mouvements du véhicule engendrés par une chaussée déformée et un fort vent de travers affectent le comportement du véhicule. Le véhicule peut également être déséquilibré au croisement avec les bus ou poids lourds de fort tonnage. Regardez fréquemment derrière vous lorsque vous passez près de tels véhicules. Dès que de tels mouvements apparaissent, décélérez doucement sans plus tarder en appuyant progressivement sur la pédale de frein. Maintenez toujours les roues droites lors du freinage.

■ **Dépassement des autres véhicules**

Prenez en compte la longueur totale de votre véhicule et de la caravane/remorque, et assurez-vous que la distance entre véhicules est suffisante avant de changer de voie de circulation.

■ **Informations sur la transmission**

Afin de préserver les performances du système de charge et l'efficacité du frein moteur, lorsque vous vous en servez, ne pas utiliser la transmission sur D. Mettez le sélecteur de vitesses sur B.

■ **Si le moteur surchauffe**

Le moteur risque de surchauffer si vous tractez une caravane/remorque chargée, dans une côte abrupte et par des températures dépassant 30°C (85°F). Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique que le moteur surchauffe, arrêtez immédiatement la climatisation, quittez la route et arrêtez le véhicule en lieu sûr. (→P. 657)

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Disposez systématiquement des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur "P".

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez toutes les instructions décrites dans cette section.
À défaut, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Précautions de conduite avec une caravane/remorque**

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, assurez-vous qu'aucune limite de poids n'est dépassée. (→P. 213)

■ **Pour éviter tout accident corporel**

- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte:
  Ne pas tracter une caravane/remorque quand la roue de secours compacte est montée sur le véhicule.
- Véhicules équipés d'un kit de réparation anticrevaison de secours:
  Ne pas tracter une caravane/remorque quand le pneu de la roue montée a été réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours.
- Ne pas utiliser les systèmes suivants lorsque vous tractez une caravane/remorque.
  - Régulateur de vitesse*
  - Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses*
  - LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active*
  - PCS (Système de sécurité de pré-collision)*
  - BSM (Surveillance de l'angle mort)*

  *: Sur modèles équipés

■ **Vitesse du véhicule pendant le remorquage**

Respectez les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque.

■ **Avant de descendre des dénivelés de grande longueur**

Réduisez votre vitesse et rétrogradez. Toutefois, ne rétrogradez jamais brutalement alors que vous descendez une forte déclivité ou une longue route de montagne.

■ **Utilisation de la pédale de frein**

Ne pas maintenir la pédale de frein enfoncée trop souvent ou pendant trop longtemps.
Vous risquez d'échauffer anormalement les freins ou d'en réduire l'efficacité.

⚠ NOTE

■ **Ne pas raccorder les feux de la caravane/remorque par épissure directe**

Un raccordement direct par épissure risquerait de détériorer le circuit électrique de votre véhicule et de causer une panne.

Contacteur de démarrage (puissance)

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système hybride ou changer de mode le contacteur de démarrage.

Démarrage du système hybride

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

et un message vont s'afficher à l'écran multifonctionnel.

Si ce n'est pas le cas, le système hybride ne peut pas être démarré.

4 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

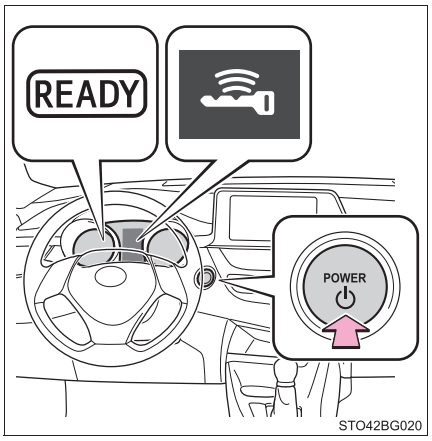

Pour utiliser le contacteur de démarrage, un appui court et franc est suffisant. Il n'est pas nécessaire de maintenir le bouton enfoncé.

Si le témoin "READY" s'allume, le système hybride fonctionnera normalement.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le démarrage du système hybride est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage.

5 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Si le témoin "READY" reste allumé après avoir clignoté et que le signal sonore se déclenche, c'est que le système hybride démarre normalement.
Le véhicule ne peut pas rouler tant que le témoin "READY" est éteint.
Le véhicule est en capacité de rouler lorsque le témoin "READY" est allumé, même si le moteur est arrêté. (Le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement selon l'état du véhicule.)

Arrêt du système hybride

1 Arrêtez complètement le véhicule.

2 Serrez le frein de stationnement (→P. 236), et mettez le sélecteur de vitesses sur P (→P. 231).

Si le frein de stationnement est en mode automatique, il se serre automatiquement lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 231)

3 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

Le système hybride s'arrête.

4 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que "ACCESSOIRES" est éteint à l'écran multifonctionnel.

Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Pour changer de mode, appuyez sur le contacteur de démarrage avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)

① Arrêt*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

L'écran multifonctionnel ne procède à aucun affichage.

② Mode ACCESSOIRES

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

"ACCESSOIRES" est affiché à l'écran multifonctionnel.

③ Mode MARCHE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

"DÉMARRAGE" est affiché à l'écran multifonctionnel.

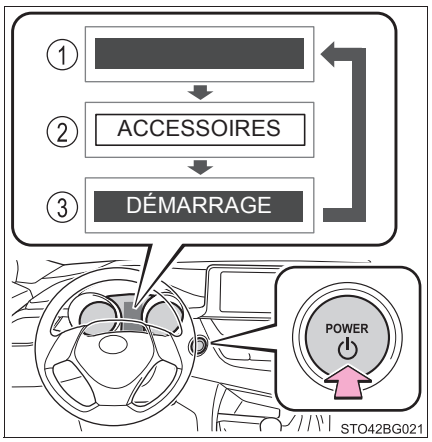

*: Si le sélecteur de vitesses n'est pas sur P lorsque vous arrêtez le système hybride, le contacteur de démarrage passe en mode ACCESSOIRES et non sur arrêt.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P

Si vous arrêtez le système hybride alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P, le contacteur de démarrage n'est pas mis sur arrêt mais en mode ACCESSOIRES. Procédez comme suit pour placer le bouton sur arrêt:

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

3 Vérifiez que "ACCESSOIRES" et "Coupez le contact." sont affichés à l'écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le contacteur de démarrage.

4 Vérifiez que "ACCESSOIRES" et "Coupez le contact." sont éteints à l'écran multifonctionnel.

■ **Coupure automatique du contact**

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRES pendant plus de 20 minutes ou en mode MARCHE (le système hybride est à l'arrêt) pendant plus d'une heure alors que le sélecteur de vitesses est sur P, le contacteur de démarrage est automatiquement mis sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas complètement d'éviter la décharge de la batterie 12 V. Ne laissez pas le véhicule avec le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHE pendant trop longtemps sans que le système hybride ne soit en marche.

■ **Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides**

→P. 91

■ **Usure de la pile de la clé électronique**

→P. 146

■ **Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple**

Au démarrage du système hybride, le clignotement du témoin “READY” peut être long. Laissez le véhicule en l’état jusqu’à ce que le témoin “READY” soit allumé en continu, ce qui indiquera que le véhicule sera alors prêt à se déplacer.

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P. 166

■ **Remarque sur l’accès “mains libres”**

→P. 167

■ **Si le système hybride ne démarre pas**

- Le système antidémarrage n’a peut-être pas été désactivé. (→P. 99)
  Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.
- Vérifiez que le sélecteur de vitesses est bien sur P. Il n’est pas possible de démarrer le système hybride si le sélecteur de vitesses n’est pas sur P.
  Le message “Passer en position P pour démarrer.” est affiché à l’écran multifonctionnel.

■ **Antivol de direction**

Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, et ouvert et fermé les portes, le volant de direction est bloqué par l’antivol de direction. Pour débloquer l’antivol de direction, appuyez à nouveau sur le contacteur de démarrage.

■ **Lorsque vous n’arrivez pas à débloquer l’antivol de direction**

Le message “Appuyer sur le bouton POWER tout en tournant le volant dans n’importe quelle direction.” est affiché à l’écran multifonctionnel.

Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P. Appuyez sur le contacteur de démarrage tout en tournant le volant à gauche et à droite.

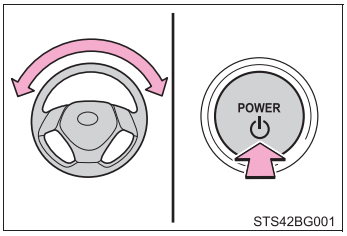

■ **Protection contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction**

Pour éviter une surchauffe du moteur de l'antivol de direction, son fonctionnement peut-être suspendu en cas de démarrages et d'arrêts répétés du système hybride dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de faire fonctionner le système hybride. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur d'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ **Lorsque le message "Dysfonctionnement du système d'ouverture et de démarrage. Consulter le manuel du propriétaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Si le témoin "READY" ne s'allume pas**

Dans le cas où le témoin "READY" ne s'allume pas alors que vous avez suivi les procédures qui conviennent pour démarrer le véhicule, prenez contact au plus vite avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **En cas de défaillance technique du système hybride**

→P. 606

■ **En cas de décharge de la pile de la clé électronique**

→P. 561

■ **Utilisation du contacteur de démarrage**

- Si vous n'appuyez pas sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement, il peut arriver qu'il ne change de mode ou que le système hybride ne démarre pas.
- Si vous essayez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt, il peut arriver dans certains cas que le système hybride ne démarre pas. Après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation**

→P. 648

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous démarrez le système hybride**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride, sous aucun prétexte.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ **Précautions pendant la conduite**

Si le système hybride connaît une défaillance alors que le véhicule roule, abstenez-vous d'ouvrir ou de verrouiller les portes jusqu'à ce que vous puissiez arrêter le véhicule en lieu sûr. L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances pourrait aboutir à un accident grave, voire mortel.

■ **Arrêt du système hybride en cas d'urgence**

- Si vous avez besoin d'arrêter le système hybride en urgence pendant la marche du véhicule, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes, ou brièvement au moins 3 fois de suite. (→P. 587)
  Toutefois, ne pas toucher le contacteur de démarrage pendant la marche du véhicule, sauf en cas d'urgence. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais la direction n'est alors plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Si vous appuyez sur le contacteur de démarrage pendant la marche du véhicule, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Pour redémarrer le système hybride après un arrêt d'urgence pendant la marche du véhicule, appuyez sur le contacteur de démarrage. Pour redémarrer le système hybride après avoir arrêté le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur P puis appuyez sur le contacteur de démarrage.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Ne laissez pas le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHE pendant trop longtemps sans que le système hybride ne soit en marche.
- Si l'écran multifonctionnel affiche "ACCESSOIRES" ou "DÉMARRAGE" alors que le système hybride n'est pas en marche, le contacteur de démarrage n'est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir éteint le contacteur de démarrage.
- Ne pas arrêter le système hybride alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P. Si vous arrêtez le système hybride alors que le sélecteur de vitesses est sur une autre position, le contacteur de démarrage ne se met pas sur arrêt, mais en mode ACCESSOIRES. Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRES, la batterie 12 V risque de se décharger.

■ **Lorsque vous démarrez le système hybride**

Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites contrôler votre véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Symptômes indiquant une anomalie au niveau du contacteur de démarrage**

Si le fonctionnement du contacteur de démarrage semble quelque peu inhabituel, si par exemple il accroche légèrement, c'est peut-être le signe d'un mauvais fonctionnement. Prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Mode électrique EV

En mode électrique EV, l'énergie électrique est fournie par la batterie du système hybride (batterie de traction), et le moteur électrique (moteur de traction) assure seul la propulsion du véhicule.

Ce mode vous permet de circuler en zone résidentielle tard le soir, ou dans les parkings souterrains, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes.

Marche/arrêt du mode électrique EV

Lorsque vous sélectionnez le mode électrique EV, le témoin correspondant s'allume.

Pour rétablir le mode de propulsion normal (moteurs thermique et électrique [moteur de traction] combinés), appuyez sur le bouton alors que le mode électrique EV est actif.

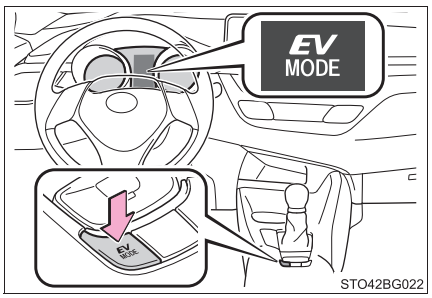

■ Situations dans lesquelles il n'est pas possible d'activer le mode électrique EV

Vous risquez de ne pas pouvoir passer en mode électrique EV dans les situations suivantes. Si le mode ne peut pas être activé, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en côte, etc.
- Le système hybride est trop chaud.
  Vous avez laissé le véhicule au soleil, roulé en montagne ou à vitesse soutenue, etc.
- Le système hybride est trop froid.
  Vous avez laissé le véhicule exposé pendant longtemps à des températures inférieures à 0°C (32°F), etc.
- Le moteur thermique est en phase de montée en température.
- Le niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est bas.
  Le niveau de charge de la batterie indiqué sur l'écran moniteur d'énergie est bas. (→P. 138)
- Le désembueur de pare-brise est en marche.

■ **Sélection du mode électrique EV quand le moteur thermique est froid**

Si vous démarrez le système hybride alors que le moteur thermique est froid, celui-ci va automatiquement démarrer après quelques instants, afin de monter en température. Dans ce cas, il vous est impossible de sélectionner le mode électrique EV.

Sitôt le système hybride démarré et le témoin “READY” allumé, appuyez sur le bouton de mode électrique EV avant que le moteur thermique démarre, pour passer en mode électrique EV.

■ **Désactivation automatique du mode électrique EV**

Lorsque vous roulez en mode électrique EV, le moteur thermique est susceptible de redémarrer automatiquement dans les situations suivantes. Lorsque le mode électrique EV est désactivé, un signal sonore se déclenche et le témoin de mode électrique EV clignote puis s’éteint.

- Le niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) devient bas.
  Le niveau de charge de la batterie indiqué sur l’écran moniteur d’énergie est bas. (→P. 138)
- La vitesse du véhicule est élevée.
- Vous appuyez franchement sur la pédale d’accélérateur ou le véhicule est en côte, etc.

Lorsqu’il est possible d’informer à l’avance de la désactivation automatique, le système affiche un écran de préavis à l’écran multifonctionnel.

■ **Autonomie possible en mode électrique EV**

La distance qu’il est possible de couvrir en mode électrique EV varie entre quelques centaines de mètres et 1 km (0,6 mile) environ. Selon l’état du véhicule, il n’est toutefois pas toujours possible d’utiliser le mode électrique EV. (L’autonomie possible dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride et des conditions d’utilisation du véhicule.)

■ **Sélection d'un mode de conduite alors que vous roulez en mode EV**

Le mode EV est utilisable conjointement aux modes de conduite "ECO" et "SPORT".

Toutefois, il peut arriver que le mode EV soit automatiquement désactivé lorsque vous l'utilisez conjointement au mode "SPORT".

■ **Économies de carburant**

Le système hybride a été étudié pour être le plus économique possible en carburant en conditions normales d'utilisation (c'est-à-dire en propulsion combinée moteur thermique/moteur électrique [moteur de traction]). En roulant en mode électrique EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions pendant la conduite**

Lorsque vous roulez en mode électrique EV, redoublez de vigilance vis-à-vis des autres usagers de la route. Du fait de l'absence de bruit de moteur, les piétons, les cyclistes et les autres usagers de la route aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de la présence du véhicule; soyez donc particulièrement vigilant pendant la conduite.

Transmission hybride

Manœuvre du sélecteur de vitesses

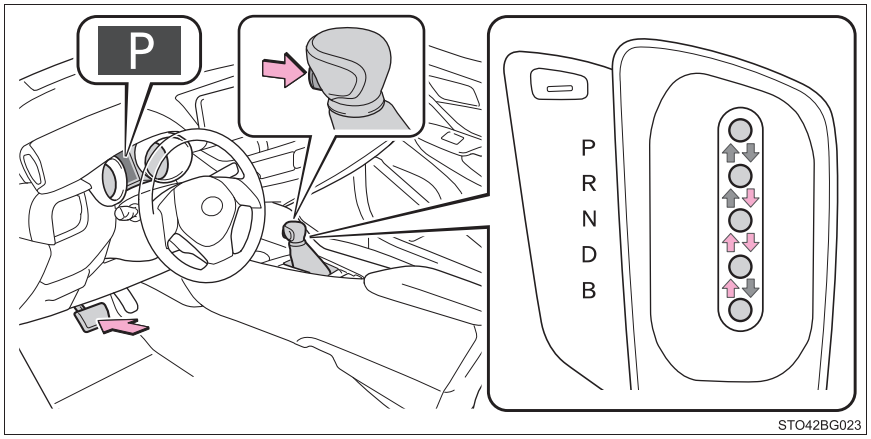

Alors que le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, appuyez sur la pédale de frein et, tout en appuyant sur le bouton, manœuvrez le sélecteur de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses entre P et D.

Usage des positions de sélection

Position de sélection	Objectif ou fonction
P	Véhicule en stationnement/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale*
B	Position pour frein moteur

*: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le sélecteur de vitesses sur D en conduite normale.

Choix du mode de conduite

→P. 328

■ **Lorsque vous roulez sous régulateur de vitesse ou régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (sur modèles équipés)**

Même si vous agissez comme indiqué ci-dessous dans l'intention d'augmenter le frein moteur disponible, vous n'obtiendrez pas le résultat escompté car cela ne désactive pas le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses.

- Lorsque vous passez en mode sport alors que vous rouliez en position D. (→P. 328)

■ **Système de commande de verrouillage de sélecteur**

Le système de commande de verrouillage de sélecteur est un système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses au démarrage.

Pour que le sélecteur de vitesses puisse quitter la position P, il faut que le contacteur de démarrage soit en mode MARCHE et que vous appuyiez sur la pédale de frein.

Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P

En premier lieu, vérifiez si vous appuyez sur la pédale de frein.

Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton du pommeau de sélecteur, c'est qu'il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses.

Déverrouillage du système de commande de verrouillage de sélecteur:

1 Serrez le frein de stationnement.

2 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

3 Appuyez sur la pédale de frein.

4 Retirez le cache.
Retirez le cache à l'aide d'un tournevis plat. Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

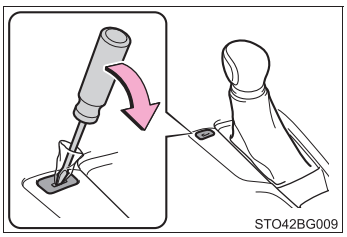
STO42BG009

5 Appuyez sur le bouton de déverrouillage du sélecteur de vitesses tout en appuyant en même temps sur le bouton du pommeau de sélecteur.
Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

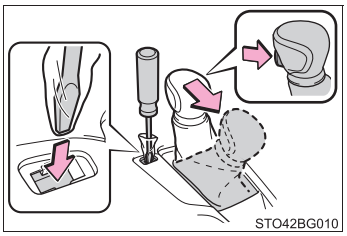
STO42BG010

■ **À propos du frein moteur**

Lorsque la position de sélection est sur B, le frein moteur est appliqué au relâchement de la pédale d'accélérateur.

- Lorsque vous roulez à vitesse soutenue avec le véhicule, la sensation de décélération engendrée par le frein moteur est moindre en comparaison avec les véhicules conventionnels à moteur essence.
- Il reste possible d'accélérer avec le véhicule même lorsque la position de sélection est sur B.

Si vous utilisez en permanence le véhicule avec la sélection sur B, la consommation de carburant va augmenter. Pour une utilisation usuelle, sélectionnez la position D.

■ **Après la recharge ou le rebranchement de la batterie 12 V**

→P. 537

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous conduisez sur route glissante**

Ne pas accélérer ni changer brutalement de position le sélecteur de vitesses.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire patiner ou déraper le véhicule, avec pour résultat un accident.

■ **Pour éviter tout accident lorsque vous déverrouillez le système de commande de verrouillage de sélecteur**

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, veillez à serrer le frein de stationnement et à appuyer sur la pédale de frein.

Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein au moment où vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de sélecteur et mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le risque existe que le véhicule se mette brutalement en mouvement et provoque éventuellement un accident grave, voire mortel.

⚠ NOTE

■ **Charge de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas. Afin d'éviter que la batterie du système hybride ne se décharge, évitez de laisser la position N sélectionnée pendant trop longtemps.

Commodo de clignotants

Instructions d'utilisation

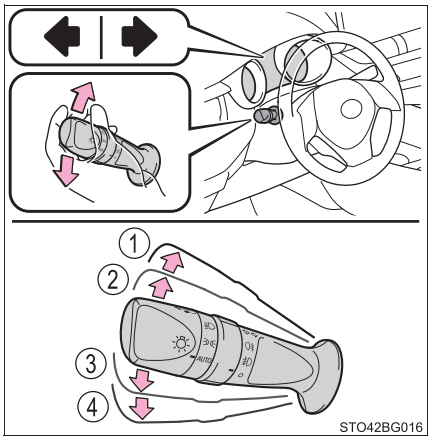

① Clignotant droit

② Changement de voie de circulation, à droite (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

③ Changement de voie de circulation, à gauche (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

④ Clignotant gauche

■ **Conditions de fonctionnement des clignotants**

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ **Si le clignotant est plus rapide qu'à l'habitude**

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

■ **Si les clignotants cessent de clignoter avant que le changement de voie de circulation soit effectué**

Actionnez encore le commodo.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le nombre de clignotements des clignotants pendant un changement de voie de circulation. (Fonctions personnalisables: →P. 679)

Frein de stationnement

Vous avez le choix entre les modes suivants.

Mode automatique

Le frein de stationnement est automatiquement serré ou desserré selon les manœuvres du sélecteur de vitesses ou du contacteur de démarrage.
Même en mode automatique, il reste possible de serrer et desserrer le frein de stationnement manuellement. (→P. 237)

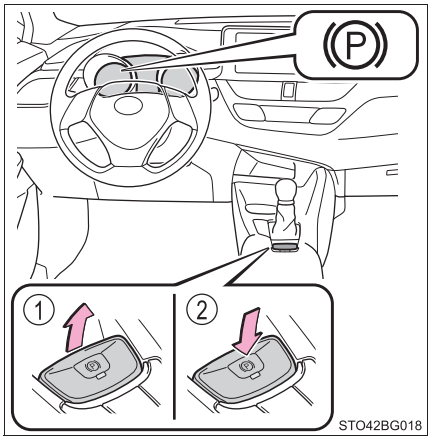

① Activation du mode automatique (alors que le véhicule est à l'arrêt, tirez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce que le message "Fonction d'interverrouillage de l'EPB et du changement de vitesse activée" s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le frein de stationnement se desserre, et le témoin indicateur au combiné d'instruments s'éteint, ainsi que le témoin au bouton.
- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur P, le frein de stationnement se serre, et le témoin indicateur au combiné d'instruments s'allume, ainsi que le témoin au bouton.

Appuyez sur la pédale de frein chaque fois que vous devez manœuvrer le sélecteur de vitesses.

② Désactivation du mode automatique (alors que le véhicule est à l'arrêt, appuyez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce que le message "Fonction d'interverrouillage de l'EPB et du changement de vitesse désactivée" s'affiche à l'écran multifonctionnel

Mode manuel

Vous pouvez serrer et desserrer manuellement le frein de stationnement.

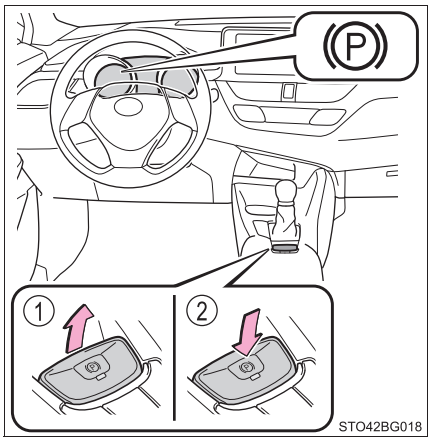

① Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour serrer ce dernier

Le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume au combiné d'instrument, ainsi que le témoin au bouton.

Tirez longuement sur le bouton du frein de stationnement si survient une urgence où il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant la marche du véhicule.

② Appuyez sur le bouton de frein de stationnement pour desserrer ce dernier

Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, agissez sur le bouton du frein de stationnement. Vérifiez que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint au combiné d'instruments, ainsi que le témoin au bouton.

Desserrage automatique:
Appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur. Vérifiez que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint au combiné d'instruments, ainsi que le témoin au bouton. (→P. 236)

Si le témoin indicateur de frein de stationnement clignote au combiné d'instruments et au bouton, agissez une nouvelle fois sur le bouton.
(→P. 598)

■ **Utilisation du frein de stationnement**

- Lorsque le contacteur de démarrage n'est pas en mode MARCHE, il n'est pas possible de desserrer le frein de stationnement avec le bouton du frein de stationnement.
- Lorsque le contacteur de démarrage n'est pas en mode MARCHE, le mode automatique (serrage et desserrage automatiques du frein de stationnement) n'est pas disponible.

■ **Fonction de desserrage automatique**

Le frein de stationnement se desserre automatiquement lorsque vous appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur.
Le frein de stationnement se desserre automatiquement dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur est attachée.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur une position de marche avant ou arrière.
- Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ou le témoin d'alerte de système de freinage n'est pas allumé.

Si la fonction de desserrage automatique est inopérante, desserrez manuellement le frein de stationnement.

■ **Si le message "EPB fréquemment utilisé. Patienter une minute." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Si vous serrez/desserrez le frein de stationnement plusieurs fois de suite sur une courte période temps, il peut arriver que le système en limite le nombre de manœuvres pour éviter la surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'utiliser le frein de stationnement. Le fonctionnement normal du système se rétablit après 1 minute environ.

■ **Si le message "Activation de l'EPB inachevée" ou "EPB non disponible" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Agissez sur le bouton de frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après plusieurs actions sur le bouton, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Bruit de manœuvre du frein de stationnement**

La manœuvre du frein de stationnement se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Témoin indicateur de frein de stationnement au combiné d'instruments et témoin au bouton**

- Selon la position/le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage, le témoin indicateur de frein de stationnement au combiné d'instruments et le témoin au bouton s'allument et restent allumés comme décrit ci-dessous:

  Mode MARCHE: Allumé jusqu'au complet desserrage du frein de stationnement.
  Hors mode MARCHE: Reste allumé environ 15 secondes.

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur du frein de stationnement au combiné d'instruments et le témoin au bouton restent allumés pendant 15 secondes environ. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Changement de mode**

Lorsque vous activez/désactivez le mode automatique, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel, accompagné d'un signal sonore.

■ **Stationnement du véhicule**

→P. 201

■ **Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré**

Un signal sonore se déclenche si vous roulez avec le véhicule avec le frein de stationnement serré. Le message "EPB engagé" est affiché à l'écran multifonctionnel.

■ **Signaux sonores et messages d'alerte**

Le système utilise des signaux sonores et messages d'alerte pour signaler la défaillance d'un système ou pour avertir le conducteur de la nécessité d'être attentif. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Si le témoin d'alerte de système de freinage s'allume**

→P. 598

■ **Utilisation en période hivernale**

→P. 413

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Ne pas laisser un enfant seul à bord du véhicule. Le frein de stationnement pourrait être desserré involontairement et le danger existe que le véhicule se mette à rouler et provoque un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Avant de quitter le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule est totalement immobilisé.

■ **Lorsque le système est défaillant**

Arrêtez le véhicule en lieu sûr et vérifiez les messages d'alerte.

■ **Lorsque le frein de stationnement reste serré suite à une défaillance**

Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable si cela se produit.

Maintien du freinage

Le système de maintien du freinage garde les freins serrés lorsque le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou R avec le système actif et après que vous ayez appuyé sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système desserre les freins lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou N, pour permettre une mise en mouvement en douceur du véhicule.

Activation du système de maintien du freinage

Le témoin de veille de maintien du freinage (vert) s'allume. Pendant que le système maintient les freins serrés, le témoin de maintien actif du freinage (jaune) est allumé.

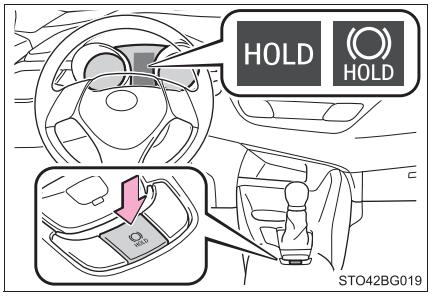

■ Conditions de fonctionnement du système de maintien du freinage

Le système de maintien du freinage est inopérant dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.

Si l'une des situations précédemment indiquées est détectée alors que le système de maintien du freinage est actif, celui-ci se désactive et le témoin de veille de maintien du freinage s'éteint. Par ailleurs, si l'une de ces situations est détectée alors que le système tient les freins, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ **Fonction de maintien du freinage**

- Si la pédale de frein est laissée au repos pendant 3 minutes environ après que le système ait commencé à maintenir le freinage, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- Pour désactiver le système alors qu'il maintient le freinage, appuyez franchement sur la pédale de frein et appuyez une nouvelle fois sur le bouton.
- Il peut arriver que la fonction de maintien du freinage n'arrive pas à tenir le véhicule lorsqu'il est dans une côte abrupte. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur de freiner lui-même. Le conducteur est informé de cette situation par un signal sonore d'alerte et une indication à l'écran multifonctionnel. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Lorsque le frein de stationnement est serré automatiquement alors que le système maintient le freinage**

Tout en appuyant sur la pédale de frein, desserrez le frein de stationnement en agissant sur son bouton et assurez-vous que le témoin indicateur du frein de stationnement s'éteint. (→P. 236)

■ **Si le message "Défaut du maintien de frein. Actionner le frein pour désactiver le système. Voir le concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Signaux sonores et messages d'alerte**

Le système utilise des signaux sonores et messages d'alerte pour signaler la défaillance d'un système ou pour avertir le conducteur de la nécessité d'être attentif. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le véhicule est dans une côte abrupte**

Soyez prudent lorsque vous utilisez le système de maintien du freinage dans une côte abrupte. Il peut arriver que la fonction de maintien du freinage n'arrive pas à tenir le véhicule dans une telle situation.

■ **Lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante**

Le système est incapable d'arrêter le véhicule dès lors que le potentiel d'adhérence des pneus est dépassé. Ne pas utiliser le système lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante.

NOTE

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Le système de maintien du freinage n'est pas conçu pour être utilisé lorsque vous stationnez le véhicule pour une longue durée. Si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le système assure le maintien du freinage, les freins risquent de se desserrer, avec pour conséquence une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous devez agir sur le contacteur de démarrage, appuyez sur la pédale de frein, mettez le sélecteur de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

Sélecteur d’éclairage

Les projecteurs peuvent être commandés manuellement ou automatiquement.

Instructions d’utilisation

Tournez l’extrémité du sélecteur pour allumer les éclairages comme suit:

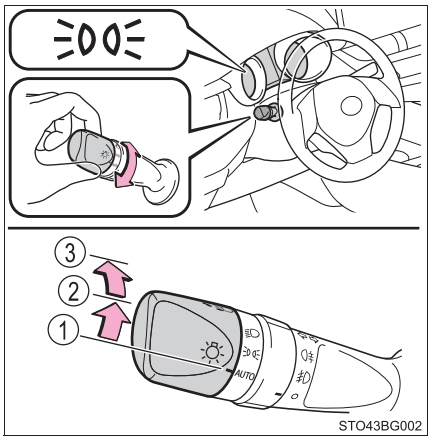

① **AUTO** Les projecteurs, les éclairages de jour (→P. 247) et tous les feux énumérés ci-dessous s’allument et s’éteignent automatiquement.
(Lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE)

② Les feux de position avant et arrière et les éclairages de plaque d’immatriculation et du tableau de bord s’allument.

③ Les projecteurs et tous les feux énumérés précédemment s’allument.

Allumage des feux de route

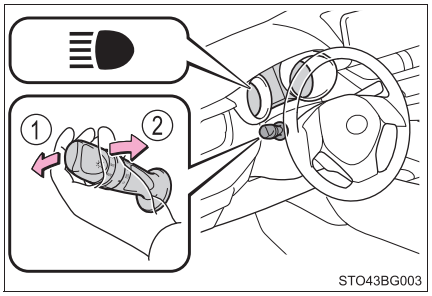

① Projecteurs allumés, poussez le sélecteur vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le sélecteur à vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

② Pour faire un appel de phares, tirez le sélecteur à vous et relâchez-le.

Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

Système d'éclairage d'accompagnement

Ce système permet de maintenir les projecteurs allumés pendant 30 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt.

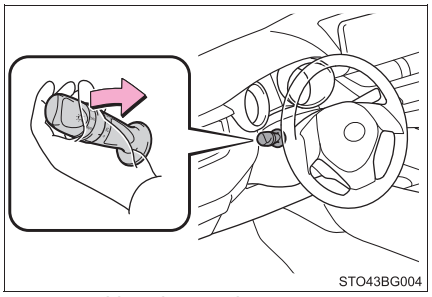

Tirez le commodo à vous et relâchez-le avec le sélecteur d'éclairage sur **AUTO**, après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt.

Les feux s'éteignent dans les situations suivantes.

- Vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
- Vous mettez le sélecteur d'éclairage sur une position de marche.
- Vous tirez à vous le sélecteur d'éclairage puis vous le relâchez.

Sélecteur de correcteur manuel d'assiette des projecteurs (véhicules équipés de projecteurs à halogène)

Vous pouvez régler l'assiette des projecteurs en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule.

① Relève l'assiette des projecteurs

② Abaisse l'assiette des projecteurs

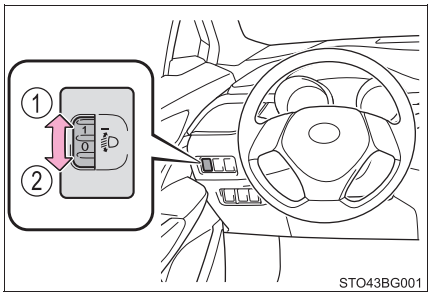

■ Guide des positions du sélecteur

Conditions d'occupation et de charge des bagages		Position du sélecteur
Occupants	Charge de bagages	
Conducteur	Aucun	0
Conducteur et passager avant	Aucun	0.5
Tous les sièges occupés	Aucun	1.5
Tous les sièges occupés	Charge de bagages complète	2.5
Conducteur	Charge de bagages complète	4

■ **Système d'éclairage de jour**

Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule pendant la journée, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement alors que le sélecteur d'éclairage est sur **AUTO** . (Éclairage plus intense que les feux de position avant.) Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.

■ **Capteur de luminosité**

Le capteur risque de ne pas fonctionner normalement s'il est recouvert par un objet ou est masqué par un élément fixé sur le pare-brise.
Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter le niveau de luminosité ambiante, et peut induire un mauvais fonctionnement du système d'allumage automatique des projecteurs.

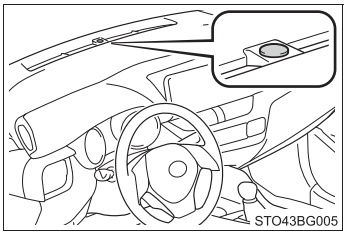

■ **Système d'extinction automatique de l'éclairage**

- Lorsque le sélecteur d'éclairage est sur ou : Les projecteurs et les projecteurs antibrouillard (sur modèles équipés) s'éteignent automatiquement si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- Lorsque le sélecteur d'éclairage est sur **AUTO** : Tous les feux s'éteignent automatiquement si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE, ou ramenez une fois le sélecteur d'éclairage sur **AUTO** avant de le remettre sur ou .

■ **Signal sonore de rappel d'éclairage**

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt ou en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur est ouverte et les feux sont allumés.

■ **Système de correction automatique d'assiette des projecteurs (véhicules équipés de projecteurs à DEL)**

L'assiette des projecteurs est réglée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule, afin de garantir que les autres usagers de la route ne soient pas gênés par le faisceau des projecteurs.

■ **Fonction d'économie de la batterie 12 V**

Dans les conditions suivantes, les autres éclairages s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes, afin d'éviter que la batterie 12 V du véhicule ne se décharge:

- Les projecteurs et/ou les feux arrière sont allumés.
- Vous mettez le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt.
- Le sélecteur d'éclairage est sur ou AUTO .

Cette fonction est annulée dans n'importe laquelle des situations suivantes:

- Quand le contacteur de démarrage est mis en mode MARCHE.
- Lorsque vous agissez sur le sélecteur d'éclairage.
- Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte.

■ **Si le message "Dysfonctionnement système des phares. Voir le concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la sensibilité du capteur de luminosité).
(Fonctions personnalisables: →P. 679)

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Feux de route automatiques*

Le système de feux de route automatiques utilise un capteur à caméra embarqué pour évaluer la luminosité de l'éclairage public, des feux des véhicules devant le vôtre, etc., pour allumer ou éteindre les feux de route selon les besoins.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Limitations des feux de route automatiques**

Ne pas accorder une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de route s'il le faut.

■ **Pour éviter tout fonctionnement incorrect du système de feux de route automatiques**

Ne pas surcharger le véhicule.

*: Sur modèles équipés

Activation du système des feux de route automatiques

1 Poussez le commodo vers l'avant avec le sélecteur d'éclairage sur AUTO ou .

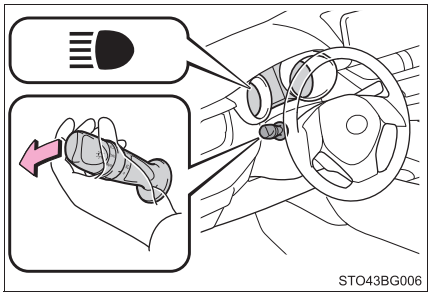

2 Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'allume lorsque les projecteurs sont allumés, pour indiquer que le système est actif.

▶ Véhicules à conduite à gauche

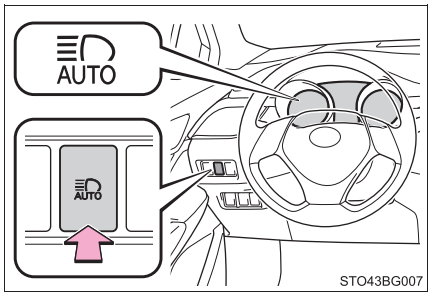

▶ Véhicules à conduite à droite

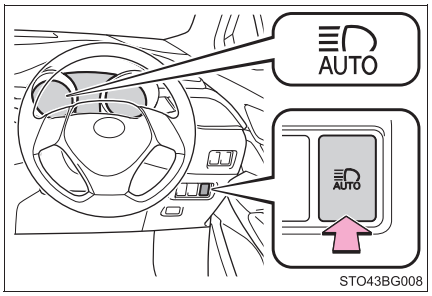

Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Sélection des feux de croisement

Tirez le commodo en position initiale.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint.

Poussez le commodo vers l'avant pour réactiver le système des feux de route automatiques.

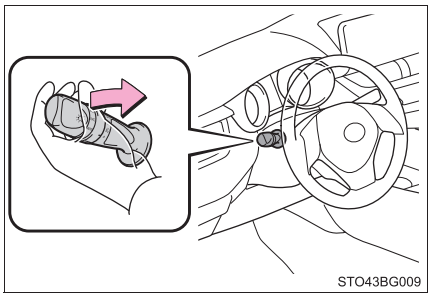

■ Sélection des feux de route

Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Appuyez sur le bouton pour réactiver le système des feux de route automatiques.

▶ Véhicules à conduite à gauche

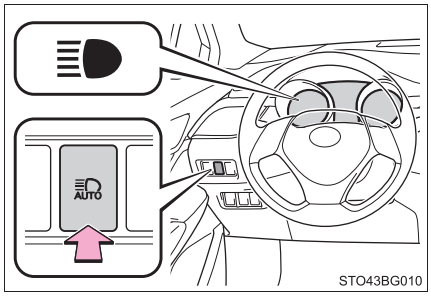

▶ Véhicules à conduite à droite

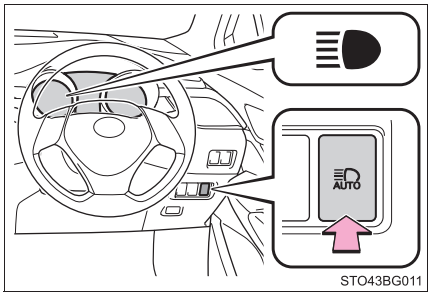

■ **Conditions d'activation/désactivation automatique des feux de route**

● Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement (après environ 1 seconde):

- Le véhicule roule à plus de 40 km/h (25 mph) environ.
- La zone en avant du véhicule est dans l'obscurité.
- Il n'y a aucun véhicule devant le vôtre dont les projecteurs ou les feux arrière sont allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics sur la route.

● Si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:

- Le véhicule ralentit à moins de 30 km/h (19 mph) environ.
- La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
- Il y a des véhicules devant le vôtre dont les projecteurs ou les feux arrière sont allumés.
- Il y a de nombreux éclairages publics sur la route.

■ **Informations utiles sur la détection par la caméra de détection**

● Il peut arriver que les feux de route ne s'éteignent pas automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsqu'un véhicule surgit soudainement d'un virage en sens inverse
- Lorsqu'un autre véhicule traverse la route perpendiculairement au vôtre
- Lorsque les véhicules devant le vôtre sont masqués par une succession de virages, un terre-plein central ou des arbres en bord de route
- Lorsque les véhicules devant le vôtre surgissent d'une voie éloignée, sur route de grande largeur
- Lorsque les véhicules devant le vôtre sont dépourvus de feux

● Il peut arriver que les feux de route s'éteignent si un véhicule est détecté devant le vôtre avec les antibrouillards allumés mais les projecteurs éteints.

● Il peut arriver que les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux rouges, les panneaux d'affichage ou les enseignes lumineuses fassent que les projecteurs passent des feux de route aux feux de croisement, ou restent allumés en feux de croisement.

● Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:

- L'intensité lumineuse des projecteurs, antibrouillards et feux arrière des véhicules devant le vôtre
- Le mouvement et la direction suivie par les véhicules devant le vôtre
- Lorsqu'un véhicule devant le vôtre n'a de fonctionnels que les feux d'un seul côté
- Lorsqu'un véhicule devant le vôtre est un deux-roues
- L'état de la route (dénivelé, courbe, état de la chaussée, etc.)
- Le nombre de passagers et le chargement en bagages

● Les feux de route peuvent s'allumer ou s'éteindre sans que le conducteur ne s'y attende.

● Il peut arriver que les vélos et véhicules similaires ne soient pas détectés.

● Dans les situations décrites ci-après, il peut arriver que le système n'arrive pas à détecter avec précision le niveau de luminosité ambiante. Cela peut avoir pour conséquence que les projecteurs restent allumés en feux de croisement, ou au contraire passent en feux de route et gênent les piétons, les véhicules devant le vôtre, ou d'autres tiers. Dans ces cas, alternez manuellement entre feux de croisement et feux de route.

- Par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
- Le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la boue, etc.
- Le pare-brise est craquelé ou en mauvais état.
- La caméra de détection est déformée ou sale.
- La température de la caméra de détection est extrêmement élevée.
- Le niveau de luminosité ambiante est égal à celui des projecteurs, feux de position arrière ou antibrouillards.
- Les projecteurs des véhicules en avant du vôtre sont au choix éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés.
- Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente l'ombre et la lumière.
- Lorsque vous roulez sur une route alternant montées et descentes rapprochées, ou une route dont la chaussée est déformée, bosselée ou en mauvais état (pavée, en terre, etc.).
- Lorsque vous roulez sur une route sinueuse ou comportant beaucoup de virages rapprochés.
- Présence d'un obstacle hautement réfléchissant en avant du véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir par exemple.
- L'arrière du véhicule qui précède est hautement réfléchissant, comme la remorque d'un poids lourd par exemple.
- Les projecteurs du véhicule sont sales ou en mauvais état.
- Le véhicule penche d'un côté ou est cabré, par suite d'un pneu crevé ou de la traction d'une caravane/remorque, etc.
- Alternance entre les feux de route et les feux de croisement de manière anormalement répétée.
- Le conducteur estime que les feux de route peuvent gêner les autres usagers de la route ou les piétons en bord de route.

■ **Si le message "Dysfonctionnement système des phares. Voir le concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Sélecteur d’antibrouillards

Les projecteurs antibrouillard assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

Instructions d’utilisation

▶ Sélecteur de feu arrière de brouillard

① O Extinction du feu arrière de brouillard

② Allumage du feu arrière de brouillard

Relâchez la bague du sélecteur pour remettre sur O.

Agissez à nouveau sur la bague du sélecteur pour éteindre le feu arrière de brouillard.

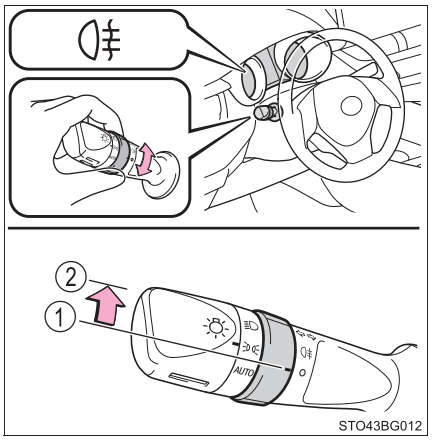

▶ Sélecteur de projecteurs antibrouillard et de feu arrière de brouillard

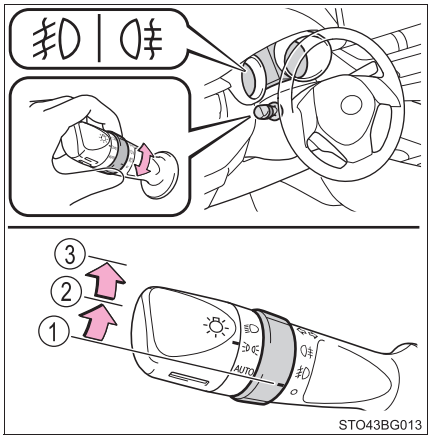

① O Extinction des projecteurs antibrouillard et du feu arrière de brouillard

② Allumage des projecteurs antibrouillard

③ Allumage des projecteurs antibrouillard et du feu arrière de brouillard

Relâchez la bague du sélecteur pour remettre sur .

Agissez à nouveau sur la bague du sélecteur pour éteindre uniquement le feu arrière de brouillard.

■ **Conditions d'utilisation des antibrouillards**

▶ Véhicules équipés d'un sélecteur de feu arrière de brouillard

Les projecteurs sont allumés.

▶ Véhicules équipés d'un sélecteur de projecteurs antibrouillard et de feu arrière de brouillard

Projecteurs antibrouillard: Les projecteurs ou les feux de position avant sont allumés.

Feu arrière de brouillard: Les projecteurs antibrouillard sont allumés.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Utilisation du commodo d'essuie-glaces

Lorsque le sélecteur est sur "AUTO", les essuie-glaces fonctionnent automatiquement quand le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle alors automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

① **AUTO** Balayage asservi au détecteur de pluie

② ▼ Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise

③ ▼▼ Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise

④ △ Balayage impulsionnel

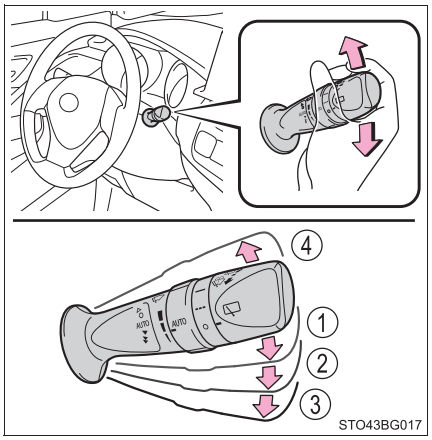

Lorsque le sélecteur est sur "AUTO", la sensibilité du capteur est réglable comme suit, par simple rotation de la bague de sélecteur.

⑤ Accroît la sensibilité à la pluie des essuie-glaces de pare-brise

⑥ Décroît la sensibilité à la pluie des essuie-glaces de pare-brise

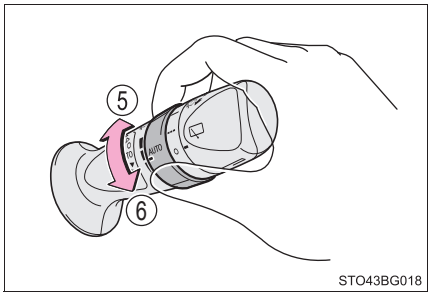

⑦ Lave-glace avec balayage automatique

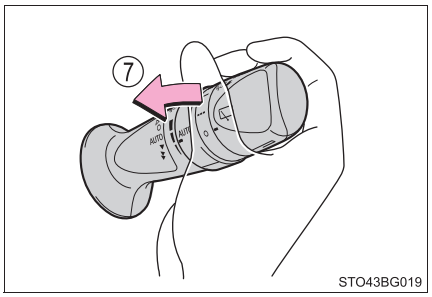

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

Véhicules équipés de lave-projecteurs: Lorsque les projecteurs sont allumés et vous tirez longuement le commodo à vous, les lave-projecteurs se mettent en action une fois. Après cela, les lave-projecteurs se mettent en action toutes les 5 fois que vous tirez à vous le commodo.

■ **Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise**

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ **Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces**

Même lorsque les essuie-glaces sont en mode “AUTO”, la fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule dès lors que vous utilisez le lave-glace (nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement).

■ **Détecteur de pluie**

● Le capteur de pluie évalue la quantité de pluie.

Le véhicule dispose d’un capteur optique. Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil arrive sur le pare-brise ou que des insectes (ou autres parasites) se trouvent sur celui-ci.

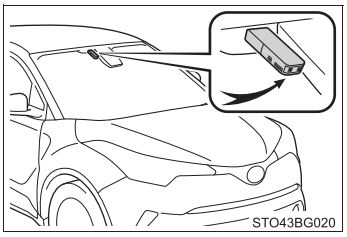

● Si vous mettez le commodo d’essuie-glaces sur “AUTO” alors que le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, les essuie-glaces balaient une fois pour indiquer que le mode “AUTO” est actif.

● Si la température du détecteur de pluie est supérieure à 90°C (194°F), ou inférieure à -15°C (5°F), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un autre mode que le mode “AUTO”.

■ **En cas de panne du lave-glace de pare-brise**

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s’il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

AVERTISSEMENT

■ **Précaution concernant l'utilisation du liquide de lave-glace**

Par temps froid, ne pas utiliser le liquide de lave-glace tant que le pare-brise ne s'est pas réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et nuire à la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Précautions avec les essuie-glaces de pare-brise en mode "AUTO"**

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière intempestive si vous touchez le capteur, ou si le pare-brise subit des vibrations, en mode "AUTO". Prenez garde à ce que les essuie-glaces de pare-brise ne vous pincent pas les doigts, etc.

NOTE

■ **Lorsque le pare-brise est sec**

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

■ **Lorsque la buse ne pulvérise pas de liquide de lave-glace**

Vous risquez d'endommager la pompe de liquide de lave-glace si vous tirez continuellement à vous le commodo.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière*

Utilisation du commodo d'essuie-glaces

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le commodo comme suit:

① ▬▬ Balayage intermittent de l'essuie-glace de lunette arrière

② ▬ Balayage normal de l'essuie-glace de lunette arrière

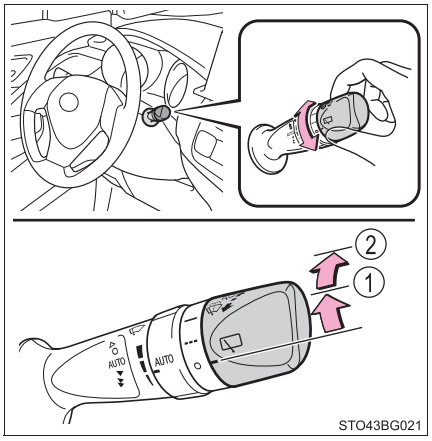

③ Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, l'essuie-glace balaie à 2 ou 3 reprises.

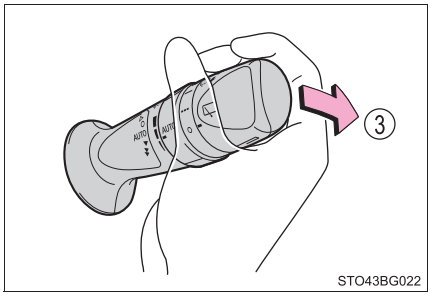

*: Sur modèles équipés

■ **Conditions de fonctionnement de l'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière**

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ **En cas de panne de lave-glace**

Vérifiez que la buse de lave-glace n'est pas bouchée s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir.

NOTE

■ **Lorsque la lunette arrière est sèche**

Ne pas utiliser l'essuie-glace, sous peine de causer des dommages à la lunette arrière.

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

Ne pas manœuvrer le commodo continuellement, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon de réservoir de carburant:

Avant de ravitailler le véhicule en carburant

- Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Confirmez le type de carburant.

Types de carburant

→P. 677

Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non-peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, le carburant sous pression risque de gicler hors du goulot de remplissage et de provoquer des blessures.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne pas fumer lors du ravitaillement en carburant du véhicule.
  Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.
  Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le ravitaillement en carburant

Respectez les précautions suivantes pour éviter que du carburant ne déborde du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant.
- Cessez de remplir le réservoir dès le premier déclenchement automatique du pistolet.
- Ne pas remplir le réservoir de carburant jusqu'à ras-bord.

NOTE

■ **Ravitaillement en carburant**

Ne pas faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement.
En effet, le véhicule peut dans ce cas subir une détérioration telle que le système antipollution ne fonctionnerait plus normalement, en plus des dommages causés au circuit d'alimentation ou à la peinture de la carrosserie.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

1 Appuyez sur le mécanisme d'ouverture pour ouvrir la trappe à carburant.

▶ Véhicules à conduite à gauche

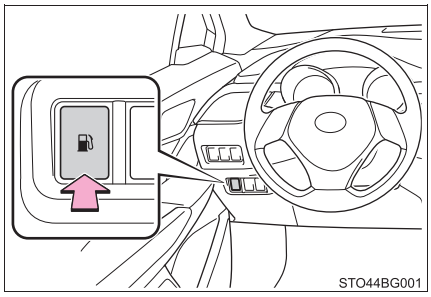

▶ Véhicules à conduite à droite

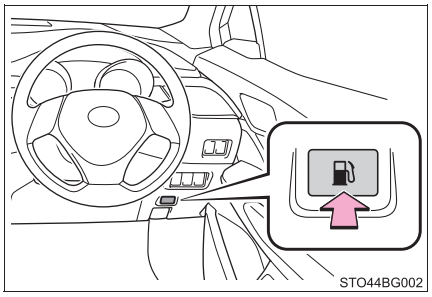

2 Tournez lentement le bouchon du réservoir de carburant pour l'ouvrir, puis accrochez-le au dos de la trappe à carburant.

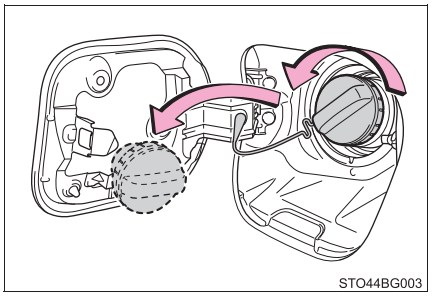

■ **Lorsque vous n’arrivez pas à ouvrir la trappe à carburant**

1 Ouvrez le hayon et le cache*.

*: sur modèles équipés

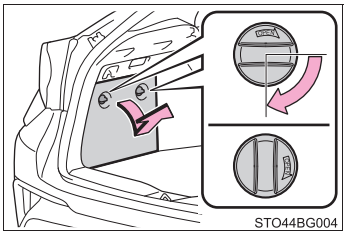

2 Retirez le cache sous l’éclairage du coffre à bagages.

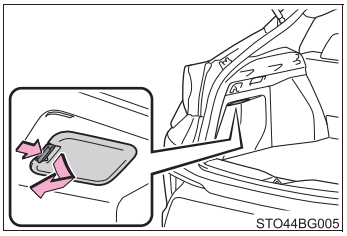

3 Tirez vers l’arrière sur le levier et vérifiez que la trappe à carburant s’ouvre.

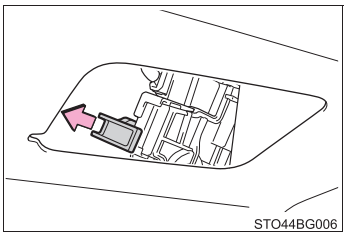

Fermeture du bouchon de réservoir de carburant

Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès lors que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.

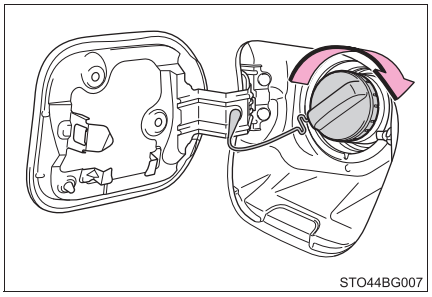
STO44BG007

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous refermez le bouchon du réservoir de carburant

N'utilisez aucun autre bouchon de réservoir de carburant que celui d'origine Toyota conçu pour votre véhicule. À défaut, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

Système Toyota Safety Sense*

Le système Toyota Safety Sense comprend les aides à la conduite suivantes et contribue à la sécurité et au confort de votre expérience de conduite:

◆ **PCS (Système de sécurité de pré-collision)**

→P. 274

◆ **LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active**

→P. 289

◆ **Feux de route automatiques***

→P. 249

◆ **RSA (Assistant de signalisation routière)**

→P. 301

◆ **Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

→P. 307

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Système Toyota Safety Sense**

Le système Toyota Safety Sense est conçu pour intervenir dans l'hypothèse où le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à atténuer les effets sur les occupants et le véhicule d'une éventuelle collision ou pour offrir au conducteur une assistance dans les conditions normales d'utilisation du véhicule.

La précision de reconnaissance et les performances en contrôle que ce système est à même de fournir n'étant pas illimitées, il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

*: Sur modèles équipés

Enregistrement des données du véhicule

Le système de sécurité de pré-collision intègre un calculateur sophistiqué qui enregistre certaines données, dont notamment:

- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- L'intervention ou non des fonctions du système de sécurité de pré-collision
- Les informations telles que la distance et la vitesse relative entre votre véhicule et celui qui le précède ou les autres obstacles

Le système de sécurité de pré-collision n'enregistre pas les conversations, les sons ou les images.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées à un tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la part de la police, d'une cour de justice ou d'une agence gouvernementale
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire en particulier

Capteurs

Les informations nécessaires à l’action des systèmes d’aide à la conduite sont recueillies par deux types de capteurs, logés derrière la grille de calandre et le pare-brise.

① Capteur radar

② Capteur à caméra

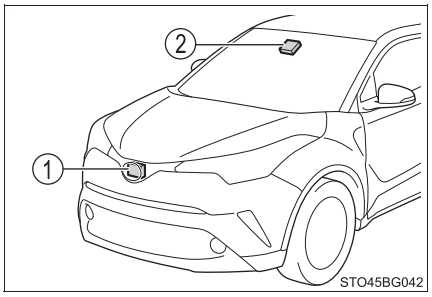

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter toute défaillance du capteur radar

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, le capteur radar risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

● Veillez à ce que le capteur radar et l’emblème de calandre soient toujours propres.

① Capteur radar

② Emblème de calandre

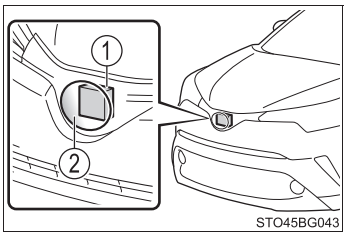

Si la partie avant du capteur radar, ou la partie avant ou arrière de l’emblème de calandre, est sale ou couverte de gouttes d’eau, de neige, etc., nettoyez-la.

Nettoyez le capteur radar et l’emblème de calandre avec un chiffon doux, afin d’éviter de les marquer ou de les abîmer.

AVERTISSEMENT

- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'adhésifs (y compris transparents), ni aucun autre objet sur le capteur radar, l'emblème de calandre ou les parties qui les entourent.
- Ne soumettez pas le capteur radar ou la zone qui l'entoure à un choc violent.
  Si le capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant a subi un choc violent, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Ne démontez pas le capteur radar.
- Ne pas modifier ni peindre le capteur radar, l'emblème de calandre ou les parties qui les entourent.
- Si le capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant a besoin d'être démonté et remonté, ou remplacé, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Pour éviter toute défaillance du capteur à caméra**

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, le capteur à caméra risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

- Veillez à ce que le pare-brise soit toujours propre.
  - Si le pare-brise est sale ou couvert d'un film gras, de gouttes de pluie, de neige, etc., nettoyez-le.
  - Si un produit de traitement pour les vitres a été appliqué sur le pare-brise, il reste nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc., présentes dans sa partie en avant du capteur à caméra.
  - Si la face intérieure du pare-brise devant le capteur à caméra est sale, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Ne pas monter une antenne ni coller d'adhésifs (y compris transparents), ni aucun autre objet, sur la partie du pare-brise devant le capteur à caméra (partie en grisé dans la figure).

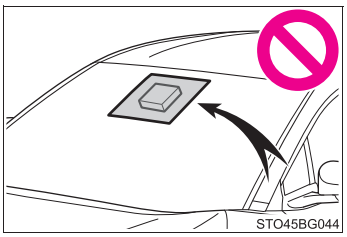

AVERTISSEMENT

- Si le pare-brise est embué ou couvert de condensation ou de givre dans sa partie devant le capteur à caméra, utilisez le désembueur pour faire disparaître la buée, la condensation ou le givre du pare-brise. (→P. 481)
- Si les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas assez efficaces pour éliminer les gouttelettes d'eau présentes dans sa partie en avant du capteur à caméra, remplacez les balais ou raclettes d'essuie-glaces.
  Si les balais ou raclettes d'essuie-glaces ont besoin d'être remplacés, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Ne pas surteinter le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est fissuré ou en mauvais état.
  Si le pare-brise a besoin d'être remplacé, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Ne pas mouiller le capteur à caméra.
- Ne pas laisser le capteur à caméra exposé aux lumières très vives.
- Ne pas salir ou abîmer le capteur à caméra.
  Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif.
  Si l'objectif est sale ou en mauvais état, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra de détection.
- Ne pas changer de place ou d'orientation le capteur à caméra, et ne pas le démonter.
- Ne pas démonter la caméra de détection.
- Ne pas installer à proximité du capteur à caméra un appareil électronique ou tout appareil émettant des ondes électriques de forte puissance.
- Ne pas modifier les équipements du véhicule autour du capteur à caméra (rétroviseur intérieur, etc.) ni le pavillon.
- Ne pas fixer au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant des accessoires susceptibles de masquer le capteur à caméra. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour plus de détails.
- Si vous avez besoin de charger sur le toit une planche de surf ou tout autre objet de grande longueur, assurez-vous que le capteur à caméra ne s'en trouve pas masqué.
- Ne pas modifier les projecteurs ni les autres feux.

■ **Certification**

1. CE 0682

2. Link to the original DoC

http://continental.automotive - approvals.com/

Česky [Czech]:	**ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** tímto prohlašuje, že tento **ARS™ 4-B** je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Dansk [Danish]:	Undertegnede **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** erklærer herved, at følgende udstyr **ARS™ 4-B** overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Deutsch [German]:	Hiermit erklärt **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH**, dass sich das Gerät **ARS™ 4-B** in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
Eesti [Estonian]:	Käesolevaga kinnitab **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** seadme **ARS™ 4-B** vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
English:	Hereby, **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH**, declares that this **ARS4™ -B** is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
Español [Spanish]:	Por medio de la presente **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** declara que el **ARS™ 4-B** cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
Ελληνική [Greek]:	ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ **ARS4-B** ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Français [French]:	Par la présente **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** déclare que l'appareil **ARS™ 4-B** est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Italiano [Italian]:	Con la presente **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** dichiara che questo **ARS™ 4-B** è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Latviski [Latvian]:	Ar šo **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** deklarē, ka **ARS™ 4-B** atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Lietuvių [Lithuanian]:	Šiuo **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** deklaruoja, kad šis **ARS™ 4-B** atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Nederlands [Dutch]:	Hierbij verklaart **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** dat het toestel **ARS™ 4-B** in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Malti [Maltese]:	Hawnhekk, **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH**, jiddikjara li dan **ARS™ 4-B** jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Magyar [Hungarian]:	Alulírott, **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** nyilatkozom, hogy a **ARS™ 4-B** megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
Polski [Polish]:	Niniejszym **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** oświadcza, że **ARS™ 4-B** jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz

	pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC
Português [Portuguese]:	**ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** declara que este **ARS™ 4-B** está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Slovensko [Slovenian]:	**ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** izjavlja, da je ta **ARS™ 4-B** v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Slovensky [Slovak]:	**ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** týmto vyhlasuje, že **ARS™ 4-B** spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
Suomi [Finnish]:	**ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** vakuuttaa täten että **ARS™ 4-B** tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Svenska [Swedish]:	Härmed intygar **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** att denna **ARS™ 4-B** står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Íslenska (Icelandic):	Hér með lýsir **ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** yfir því að **ARS™ 4-B** er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC
Norsk [Norwegian]:	**ADC Automotive Distance Control Systems GmbH** erklærer herved at utstyret **ARS™ 4-B** er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.

PCS (Système de sécurité de pré-collision)*

Le système de sécurité de pré-collision utilise un capteur radar et un capteur à caméra pour détecter les véhicules en avant du vôtre, ainsi que les piétons*. Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule ou un piéton est élevé, il déclenche une alerte pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement et il décuple la puissance de freinage possible pour l'aider à éviter la collision. Si le système évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule ou un piéton est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou à en réduire la gravité.

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision et de modifier le préavis d'alerte. (→P. 278)

*: Selon la région de commercialisation du véhicule, il est possible que la fonction de détection des piétons ne soit pas disponible. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour plus de détails.

*: Sur modèles équipés

◆ Alerte de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement.

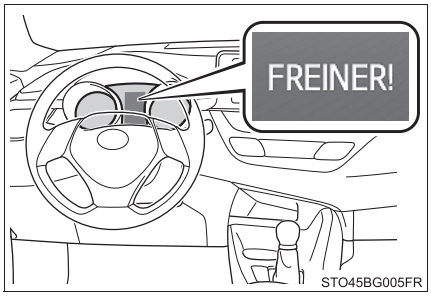

◆ Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, le système accroît automatiquement la puissance de freinage en proportion de la force que vous appliquez sur la pédale de frein.

◆ Freinage de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, le système en avertit le conducteur. Si le système évalue que le risque de collision frontale est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou réduire la vitesse de collision.

AVERTISSEMENT

■ **Limitations du système de sécurité de pré-collision**

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
  Ne pas utiliser le système de sécurité de pré-collision en substitut à l'utilisation normale des freins, quelles que soient les circonstances. Ce système n'est pas capable d'éviter les collisions ou de réduire la gravité des dommages ou des blessures qui s'ensuivent dans toutes les situations. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.
- Bien que ce système soit conçu pour contribuer à éviter la collision et à en réduire les effets, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Par conséquent, il peut arriver qu'il ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances.
  Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.
  - Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible: →P. 282
  - Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P. 285
- Ne pas essayer de tester vous-même l'action du système de sécurité de pré-collision, car celui-ci risquant de ne pas fonctionner normalement, vous pourriez provoquer un accident.

■ **Freinage de pré-collision**

- Il peut arriver que le freinage de pré-collision soit inopérant du fait de certaines actions effectuées par le conducteur. Si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc empêcher la mise en action du freinage de pré-collision.
- Dans certaines situations, alors que le freinage de pré-collision est en action, celui-ci peut être annulé si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction; le système juge ainsi qu'il effectue une manœuvre d'évitement.
- Si le conducteur appuie sur la pédale de frein, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc éventuellement retarder la mise en action du freinage de pré-collision

AVERTISSEMENT

■ **Quand désactiver le système de sécurité de pré-collision**

Dans les situations suivantes, désactivez le système car il risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque vous utilisez votre véhicule pour en remorquer un autre
- Lorsque vous transportez le véhicule par camion, bateau, train ou par tout autre moyen de transport similaire
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont avec le système hybride en marche et les roues pouvant tourner librement
- Lorsque le véhicule est contrôlé sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique ou d'étalonnage de compteur de vitesse, ou lorsqu'est utilisée une équilibreuse de roue sur véhicule
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre a subi un choc violent, suite à un accident ou tout autre motif
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la bonne pression
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Lorsque vous montez des chaînes à neige
- Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte ou le kit de réparation anticrevaison de secours
- Si le véhicule est temporairement équipé d'un matériel (chasse-neige, etc.) susceptible de masquer le capteur radar ou le capteur à caméra

Configuration du système de sécurité de pré-collision

■ Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision

Vous pouvez activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision à l'écran multifonctionnel, comme suit:

Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez , puis appuyez sur .

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez , puis appuyez sur pour sélectionner le réglage de votre choix (marche/arrêt).

Si le système est inactif, le témoin d'alerte PCS s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

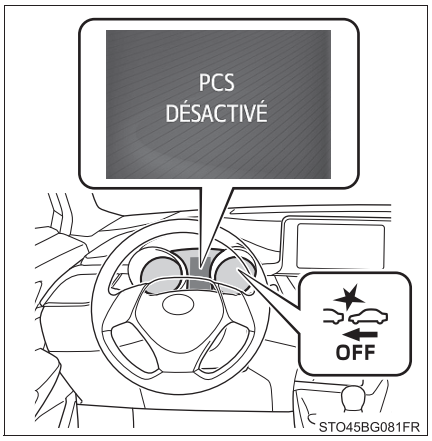

■ **Modification du préavis d’alerte de pré-collision**

Vous pouvez modifier le préavis d’alerte de pré-collision à l’écran multifonctionnel, comme suit:

Le réglage du préavis est conservé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

1 Appuyez sur “<” ou “>” du sélecteur d’instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur “∧” ou “∨” du sélecteur d’instrumentation et sélectionnez , puis appuyez sur .

3 Appuyez sur “∧” ou “∨” du sélecteur d’instrumentation et sélectionnez “ Sensibilité”, puis appuyez sur pour sélectionner le réglage de votre choix.

① Lointaine

La mise en action de l’alerte commence plus tôt qu’avec le préavis par défaut.

② Moyenne

C’est le réglage par défaut.

③ Proche

La mise en action de l’alerte commence plus tard qu’avec le préavis par défaut.

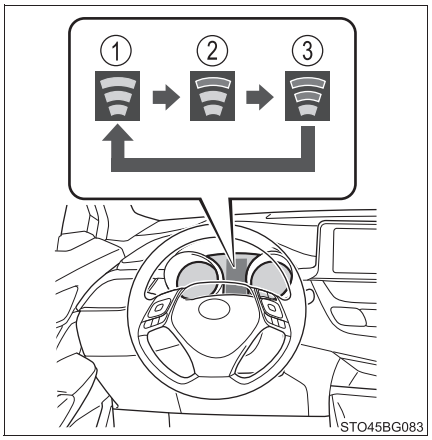

■ **Conditions fonctionnelles**

La disponibilité de la fonction de détection des piétons est variable selon la région de commercialisation du véhicule.

Régions	Disponibilité de la fonction
Région A	La fonction de détection des piétons est disponible
Région B	La fonction de détection des piétons n'est pas disponible

Lisez ce qui suit pour plus de détails:

▶ Région A
(La fonction de détection des piétons est disponible)

Le système de sécurité de pré-collision est actif et évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule ou un piéton est élevé.

Chaque fonction est opérationnelle aux vitesses suivantes:

● Alerte de pré-collision:

- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 et 180 km/h (7 et 110 mph) environ. (Pour la détection des piétons, la vitesse du véhicule est comprise entre 10 et 80 km/h [7 et 50 mph] environ.)
- La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède ou le piéton est supérieure à 10 km/h (7 mph) environ.

● Aide au freinage d'urgence de pré-collision:

- La vitesse du véhicule est comprise entre 30 et 180 km/h (19 et 110 mph) environ. (Pour la détection des piétons, la vitesse du véhicule est comprise entre 30 et 80 km/h [19 et 50 mph] environ.)
- La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède ou le piéton est supérieure à 30 km/h (19 mph) environ.

● Freinage de pré-collision:

- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 et 180 km/h (7 et 110 mph) environ. (Pour la détection des piétons, la vitesse du véhicule est comprise entre 10 et 80 km/h [7 et 50 mph] environ.)
- La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède ou le piéton est supérieure à 10 km/h (7 mph) environ.

Il peut arriver que le système soit inopérant dans les situations suivantes:

- Si vous avez débranché puis rebranché une borne de la batterie 12 V, puis n'avez pas roulé avec le véhicule pendant un certain temps
- Si le sélecteur de vitesses est sur R
- Si le système VSC est désactivé (seule la fonction d'alerte de pré-collision sera opérationnelle)

▶ Région B
(La fonction de détection des piétons n'est pas disponible)

Le système de sécurité de pré-collision est actif et évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule est élevé.

Chaque fonction est opérationnelle aux vitesses suivantes:

- Alerte de pré-collision:
  - La vitesse du véhicule est comprise entre 15 et 180 km/h (10 et 110 mph) environ.
  - La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui le précède est supérieure à 10 km/h (7 mph) environ.
- Aide au freinage d'urgence de pré-collision:
  - La vitesse du véhicule est comprise entre 30 et 180 km/h (19 et 110 mph) environ.
  - La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui le précède est supérieure à 30 km/h (19 mph) environ.
- Freinage de pré-collision:
  - La vitesse du véhicule est comprise entre 15 et 180 km/h (10 et 110 mph) environ.
  - La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui le précède est supérieure à 10 km/h (7 mph) environ.

Il peut arriver que le système soit inopérant dans les situations suivantes:

- Si vous avez débranché puis rebranché une borne de la batterie 12 V, puis n'avez pas roulé avec le véhicule pendant un certain temps
- Si le sélecteur de vitesses est sur R
- Si le système VSC est désactivé (seule la fonction d'alerte de pré-collision sera opérationnelle)

■ **Fonction de détection des piétons***

Le système de sécurité de pré-collision détecte les piétons en fonction de la taille, du profil et du mouvement de l'objet détecté. Toutefois, il peut arriver qu'un piéton ne soit pas détecté si la luminosité ambiante, mais aussi le mouvement, la posture et l'angle de présentation de l'objet détecté sont tels qu'ils ne permettent pas au système d'intervenir normalement. (→P. 287)

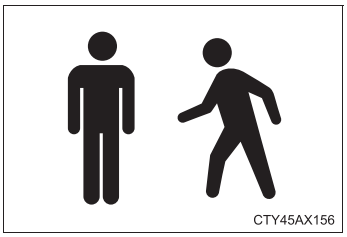

*: Selon la région de commercialisation du véhicule, il est possible que la fonction de détection des piétons ne soit pas disponible.

■ **Annulation du freinage de pré-collision**

● Si l'une ou l'autre des situations suivantes se produit alors que le freinage de pré-collision est en action, il est annulé:

- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur.
- Vous tournez le volant de direction rapidement ou brusquement.

■ **Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible**

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que le système évalue qu'une collision frontale est possible et se mette en action.

- Lorsque vous croisez un véhicule ou un piéton
- Lorsque vous changez de voie alors que vous doublez un véhicule qui vous précède
- Lorsque vous doublez un véhicule qui vous précède pendant qu'il change de voie
- Lorsque vous doublez un véhicule qui vous précède pendant qu'il tourne à gauche/droite

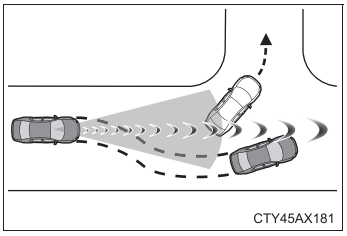

- Lorsque vous croisez un véhicule arrêté sur une voie opposée pour tourner à droite/gauche

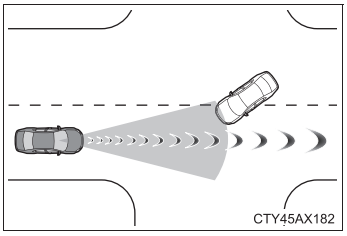

- Lorsque vous circulez sur une route où peut changer la position relative avec le véhicule qui précède sur une voie adjacente, notamment une route sinueuse

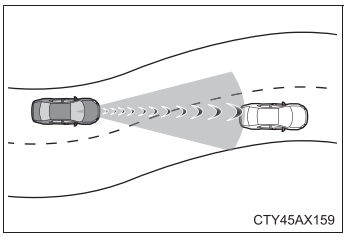

- Lorsque vous approchez rapidement d'un véhicule devant le vôtre
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge, notamment lorsque la chaussée est irrégulière ou ondule
- Lorsque vous approchez d'un obstacle en bord de route, comme par exemple une barrière de sécurité, un poteau de signalisation, un arbre ou un mur
- Lorsqu'un véhicule, un piéton ou un obstacle se trouve au bord de la route à l'entrée d'un virage

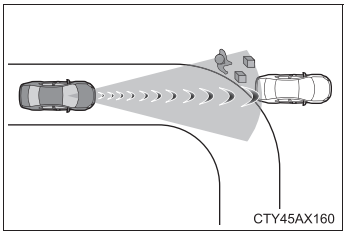

- Lorsque vous franchissez un passage étroit environné d'une structure, comme un tunnel ou un pont métallique
- Lorsqu'il y a sur la chaussée ou sur le bord de la route un objet métallique (une plaque d'égout ou autre, etc.), une marche ou une saillie
- Lorsqu'un piéton en sens inverse approche très près du véhicule

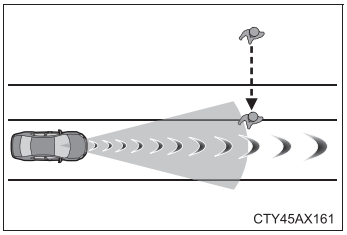

- Lorsque vous passez à un endroit où se trouve une structure basse surplombant la route (plafond bas, panneau de signalisation, etc.)

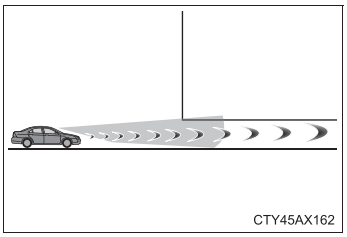

- Lorsque vous passez sous un obstacle (panneau publicitaire, etc.) au sommet d'une route en côte

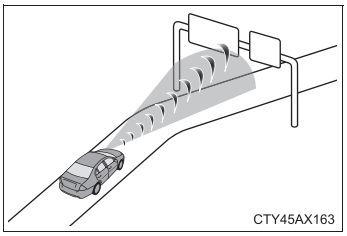

- Lorsque vous approchez rapidement d'une barrière électrique de péage ou de parc de stationnement, ou de toute barrière qui s'ouvre et se ferme
- Quand vous utilisez une station de lavage automatique
- Lorsque vous franchissez ou roulez sous un obstacle avec lequel le véhicule risque d'entrer en contact, comme des herbes hautes, des branches d'arbres ou une banderole par exemple

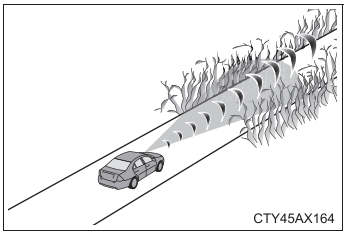

- Lorsque le véhicule est frappé par de l'eau, de la neige ou de la poussière, etc. soulevée par un autre qui le précède
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque la route ou un mur crée des motifs ou porte des peintures pouvant être confondues avec un véhicule ou un piéton*
- Lorsque vous circulez à proximité d'un obstacle sur lequel se réfléchissent les ondes radio, comme un poids lourd de fort tonnage ou une barrière de sécurité par exemple
- Lorsque vous circulez à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses ou de parasites électriques

*: Selon la région de commercialisation du véhicule, il est possible que la fonction de détection des piétons ne soit pas disponible.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver qu'un véhicule ne soit pas détecté par le capteur radar et le capteur à caméra, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:

- Si un véhicule circulant en sens inverse approche du vôtre
- Si le véhicule devant le vôtre est une moto ou un vélo
- Lorsque vous approchez un autre véhicule par son flanc ou sa partie avant
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de dimensions réduites, comme un poids lourd à vide par exemple
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de hauteur réduite, comme un camion-plateau par exemple

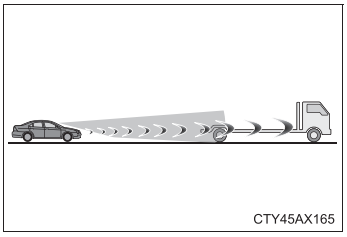

- Si le véhicule qui précède transporte une charge qui dépasse par rapport à son pare-chocs arrière
- Si le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute

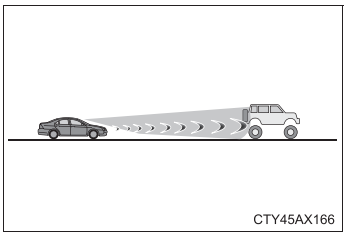

- Si le véhicule qui précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car par exemple
- Si la lumière du soleil ou autre se reflète directement sur le véhicule qui précède
- Si un véhicule coupe la route au vôtre ou émerge de derrière un autre
- Si le véhicule qui précède fait une manœuvre brutale (notamment une embardée, accélération ou décélération violente)
- Lorsque vous coupez brutalement derrière le véhicule qui précède
- Lorsque le véhicule qui précède n'est pas directement devant le vôtre

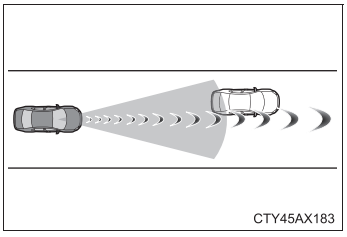

- Lorsque vous roulez par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque le véhicule est frappé par de l'eau, de la neige ou de la poussière, etc. soulevée par un autre qui le précède
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque vous roulez dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme une entrée ou une sortie de tunnel par exemple
- Lorsqu'une lumière très vive, comme celle du soleil ou des projecteurs des véhicules circulant en sens inverse, éclaire directement le capteur à caméra
- Lorsque la luminosité ambiante est faible, comme à l'aube ou au crépuscule, pendant la nuit ou dans un tunnel par exemple
- Après que le système hybride ait été démarré, le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps
- Lorsque vous tournez à gauche/droite ou quelques secondes après l'avoir fait
- Lorsque vous roulez dans un virage ou pendant quelques secondes après l'avoir fait
- Si votre véhicule dérape
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge

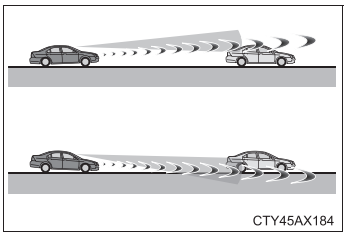

- Si la géométrie des roues est déréglée
- Si un balai d'essuie-glace masque le capteur à caméra
- Le véhicule fait des zigzags.
- Vous utilisez le véhicule à des vitesses extrêmement élevées.
- Lorsque vous roulez en côte
- Si le capteur radar ou le capteur à caméra est désaligné

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que la puissance de freinage obtenue ne soit pas suffisante, ce qui empêche le système d'intervenir comme il convient:

- Si les organes de freinage ne peuvent pas agir au maximum de leurs possibilités, notamment lorsqu'ils sont trop froids ou trop chauds, ou humides
- Si le véhicule n'est pas convenablement entretenu (freins ou pneus excessivement usés, mauvaise pression de gonflage des pneus, etc.)
- Lorsque vous roulez avec le véhicule sur des graviers ou toute autre chaussée glissante

● Il peut arriver que certains piétons comme ceux énumérés ci-après ne soient pas détectés par le capteur radar et le capteur à caméra, ce qui empêche le système d'intervenir correctement*:

- Piétons de taille inférieure à 1 m (3,2 ft.) environ ou supérieure à 2 m (6,5 ft.) environ
- Piétons portant des vêtements très amples (imperméable, jupe longue, etc.) rendant leur silhouette difficilement identifiable
- Piétons transportant des bagages de grande taille ou tenant un parapluie, etc., masquant partiellement leur corps
- Piétons penchés en avant ou agenouillés
- Piétons poussant une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou tout autre véhicule
- Piétons en groupes proches les uns des autres
- Piétons vêtus de blanc et paraissant extrêmement éblouissants
- Piétons dans l'obscurité, dans la nuit ou sous un tunnel par exemple
- Piétons dont les vêtements paraissent de même couleur ou de même luminosité que leur milieu ambiant
- Piétons se tenant à proximité de murs, clôtures, barrières de sécurité, ou obstacles de grande taille
- Piétons se tenant sur un obstacle métallique (plaque d'égout ou autre, etc.) sur la route
- Piétons marchant rapidement
- Piétons dont la vitesse de déplacement change rapidement
- Piétons surgissant en courant de derrière un véhicule ou un obstacle de grande taille
- Piétons extrêmement proches du flanc du véhicule (rétroviseur extérieur, etc.)

*: Selon la région de commercialisation du véhicule, il est possible que la fonction de détection des piétons ne soit pas disponible.

■ **Si le témoin d'alerte PCS clignote ou s'allume et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel**

Il est possible que le système de sécurité de pré-collision soit temporairement indisponible ou soit défaillant.

● Dans les situations suivantes, le témoin d'alerte s'éteint, le message disparaît et le système est à nouveau fonctionnel lorsque sont rétablies les conditions normales de fonctionnement:

- Lorsque la température du capteur radar ou du capteur à caméra ou de la partie qui entoure l'un ou l'autre est élevée, sous fort ensoleillement par exemple
- Lorsque la température du capteur radar ou du capteur à caméra ou de la partie qui entoure l'un ou l'autre est basse, par temps extrêmement froid par exemple
- Lorsque le capteur radar ou l'emblème de calandre est sale ou couvert de neige, etc.
- Lorsque le pare-brise dans sa partie devant le capteur à caméra est embué ou couvert de condensation ou de givre (Désembuage du pare-brise: P. 481)
- Si le capteur à caméra se trouve masqué, par exemple lorsque le capot est ouvert ou un adhésif est collé au pare-brise près du capteur à caméra

● Si le témoin d'alerte PCS continue à clignoter ou s'allume, ou si le message d'alerte ne disparaît pas, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Si le système VSC est désactivé**

● La désactivation du système VSC (P. 404) entraîne également celle de l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et du freinage de pré-collision.

● Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message "VSC désactivé. Système de freinage PCS non disponible." s'affiche à l'écran multifonctionnel.

LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active*

Synthèse des fonctions

Lorsque vous circulez sur autoroutes et voies rapides marquées par des bandes blanches (jaunes), cette fonction alerte le conducteur lorsqu'il existe un risque que le véhicule quitte sa voie de circulation, et l'aide en agissant sur le volant de direction pour maintenir le véhicule dans sa voie.

Le système LDA utilise le capteur à caméra logé dans la partie haute du pare-brise pour reconnaître les bandes blanches (jaunes) visibles.

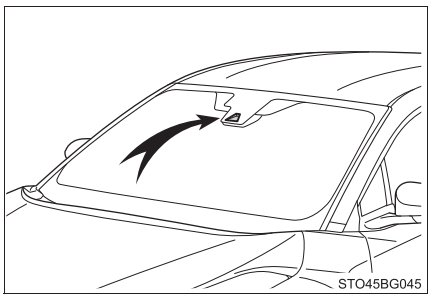

*: Sur modèles équipés

Fonctions comprises avec le système LDA

◆ Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie, il en alerte le conducteur par un message affiché à l'écran multifonctionnel, accompagné d'un signal sonore d'alerte.

Lorsque le signal sonore d'alerte se déclenche, contrôlez la situation autour du véhicule et avec précaution, agissez sur le volant de direction pour le rétablir au centre entre les bandes blanches (jaunes).

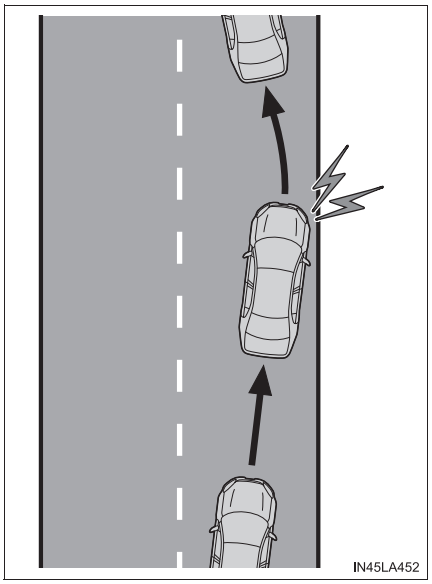

◆ Fonction de correction active

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie, le système assiste au besoin le conducteur en agissant sur le volant de direction par petits mouvements brefs, afin de maintenir le véhicule dans sa voie de circulation.

Si le système détecte l'absence de toute action sur le volant de direction pendant une durée déterminée, ou qu'il n'est pas fermement tenu en main, il affiche une alerte à l'écran multifonctionnel et désactive temporairement la fonction.

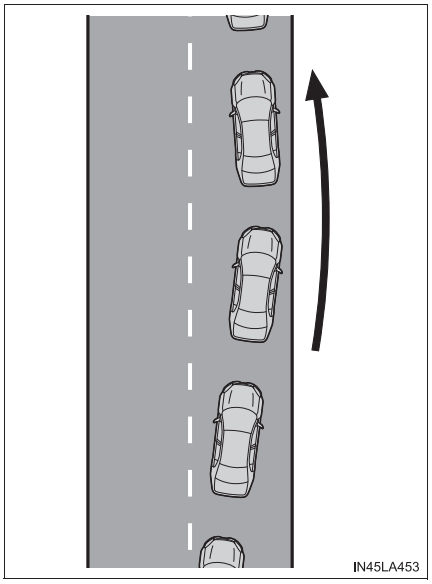

◆ Alerte de louvoiement du véhicule

Lorsque le véhicule louvoie ou paraît plusieurs fois sur le point de quitter sa voie de circulation, le système en alerte le conducteur par un message affiché à l'écran multifonctionnel, accompagné d'un signal sonore d'alerte.

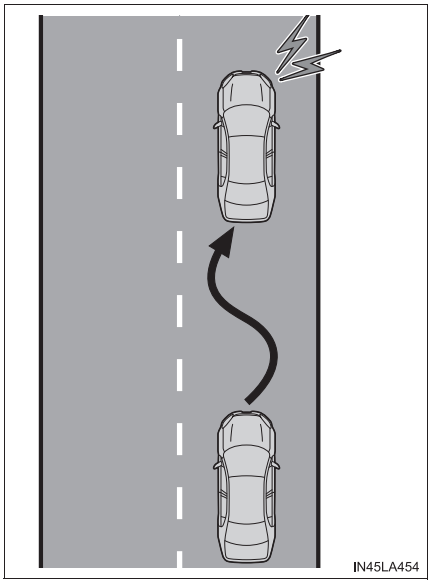

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LDA

Ne pas accorder une trop grande confiance au système LDA. La LDA n'est pas un système de conduite autonome du véhicule, et elle ne dispense pas non plus de l'attention devant être portée à ce qu'il se passe devant le véhicule. Il appartient toujours au conducteur d'assumer pleinement la responsabilité de la sécurité de sa conduite, en portant une attention soutenue aux conditions environnantes et en agissant sur le volant de direction pour corriger la trajectoire su véhicule. Par ailleurs, le conducteur doit prendre des pauses suffisamment longues s'il est fatigué, lorsqu'il conduit sur une période prolongée par exemple.
À défaut d'effectuer les manœuvres de conduite qui s'imposent et de rester toujours attentif, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ Pour éviter toute manipulation accidentelle du système LDA

Lorsque vous ne vous en servez pas, désactivez le système LDA par son bouton.

AVERTISSEMENT

■ **Situations incompatibles avec le système LDA**

Ne pas utiliser le système LDA dans les situations suivantes.
Le risque existe que le système ne fonctionne pas normalement et provoque un accident grave, voire mortel.

- Le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte (sur modèles équipés), de chaînes à neige, etc.
- Lorsque les pneus sont excessivement usés, ou leur pression de gonflage est insuffisante.
- Lorsque vous utilisez des pneus différents en structure, manufacturier, marque ou profil.
- Présence en bord de route d'objets ou motifs pouvant être confondus avec des bandes blanches (jaunes) (barrières de sécurité, bordures, piquets réfléchissants, etc.).
- Le véhicule circule sur une route enneigée.
- Les bandes blanches (jaunes) sont difficiles à distinguer pour cause de pluie, brouillard, poussière, etc.
- Présence de traces de réparation de l'asphalte, de marquages blancs (jaunes), etc., suite à des travaux de réparation de la voirie.
- Le véhicule circule dans une voie temporaire ou restreinte pour cause de travaux de construction.
- Le véhicule circule sur une chaussée rendue glissante par une météo pluvieuse, des chutes de neige, le gel, etc.
- Le véhicule circule dans des voies de circulation autres que d'autoroute et de voie rapide.
- Le véhicule circule dans une zone de chantier.
- Le véhicule tracte une caravane/remorque ou un autre véhicule.

■ **Pour éviter toute défaillance et manipulation accidentelle du système LDA**

- Ne pas modifier les projecteurs ni apposer des adhésifs, etc. à la surface des feux.
- Ne pas modifier la suspension, etc. Si la suspension, etc., a besoin d'être remplacée, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Ne rien monter ni disposer sur le capot ou la calandre. Également, ne pas monter un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Activation du système LDA

Appuyez sur le bouton LDA pour activer le système LDA.

Le témoin LDA s’allume et un message s’affiche à l’écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur le bouton LDA pour désactiver le système LDA.

Lorsque vous activez ou désactivez le système LDA, le même état fonctionnel est reconduit au démarrage suivant du système hybride.

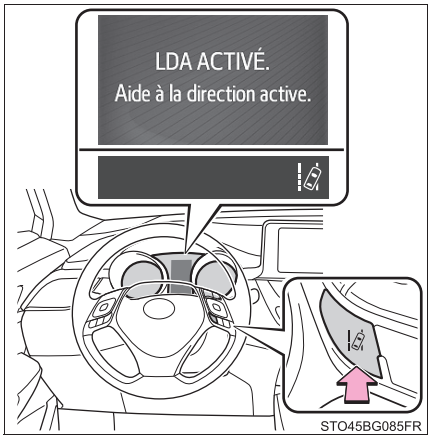

Indications à l’écran multifonctionnel

① Témoin LDA

La couleur dans laquelle le témoin est allumé informe le conducteur de l’état fonctionnel du système.

Allumé en blanc:

Le système LDA est en action.

Allumé en vert:

L’assistance au volant de direction de la fonction de correction active est en action.

Orange clignotant:

La fonction d’alerte de sortie de voie est en action.

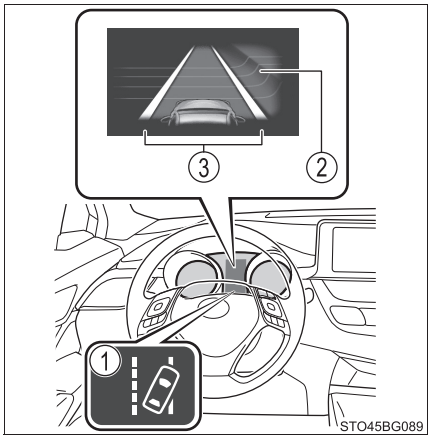

② Affichage fonctionnel de l’assistance à la manœuvre du volant de direction
Indique que l’assistance au volant de direction de la fonction de correction active est en action.

③ Affichage de la fonction d’alerte de sortie de voie

Affiché lorsque vous passez de l’écran multifonctionnel à l’écran d’information du système d’aide à la conduite.

Partie interne des bandes blanches affichée en blanc:

Indique que les bandes blanches (jaunes) sont reconnues par le système. Lorsque le véhicule sort de sa voie, la banche blanche affichée du côté où le véhicule dévie clignote en orange.

Partie interne des bandes blanches affichée en noir:

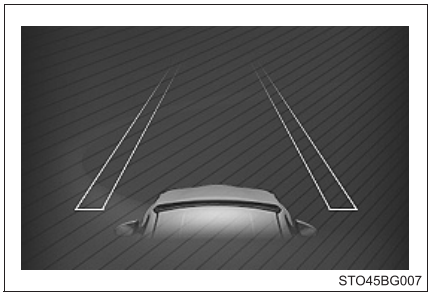

Indique que les bandes blanches (jaunes) ne sont pas reconnues par le système ou que celui-ci est temporairement désactivé.

■ **Conditions d'intervention de chaque fonction**

● Fonction d'alerte de sortie de voie

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- La LDA est active.
- Le véhicule roule à plus de 50 km/h (32 mph) environ.
- Les bandes blanches (jaunes) sont reconnues par le système.
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 3 m (9,8 ft.) environ.
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants.
- Le véhicule circule en ligne droite ou dans une longue courbe dont le rayon de virage est supérieur à 150 m (492 ft.) environ.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P. 299)

● Fonction de correction active

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, en plus des conditions d'intervention de la fonction d'alerte de sortie de voie.

- L'option " Aide à la direction" est configurée sur marche à l'écran de l'écran multifonctionnel. (→P. 129)
- Vous n'accélérez pas le véhicule ni le faites ralentir au-delà d'un différentiel de vitesse défini.
- Vous ne tournez pas le volant de direction en appliquant un effort de braquage suffisant pour changer de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRC et PCS ne sont pas en action.
- Le système TRC ou VSC n'est pas désactivé.
- L'alerte de volant de direction non tenu n'est pas affichée. (→P. 297)

● Alerte de louvoiement du véhicule

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- L'option " Avertissement" est configurée sur marche à l'écran de l'écran multifonctionnel. (→P. 129)
- Le véhicule roule à plus de 50 km/h (32 mph) environ.
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 3 m (9,8 ft.) environ.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P. 299)

■ **Désactivation temporaire des fonctions**

Lorsque les conditions d’intervention ne sont plus remplies, il peut arriver qu’une fonction soit temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions d’intervention sont à nouveau remplies, la fonction est automatiquement réactivée. (→P. 296)

■ **Fonction de correction active**

Selon la vitesse du véhicule, la situation de sortie de voie, l’état de la route, etc., il peut arriver que l’action des fonctions ne soit pas reconnaissable, ou que la fonction n’intervienne pas du tout.

■ **Fonction d’alerte de sortie de voie**

Il peut arriver que l’alerte sonore soit difficile à entendre du fait des bruits extérieurs, de la lecture audio, etc.

■ **Alerte de volant de direction non tenu**

Lorsque le système détermine que le conducteur a retiré ses mains du volant de direction alors que la fonction de correction active est en action, un message d’alerte s’affiche à l’écran multifonctionnel.

Si le conducteur persiste à ne pas reprendre en mains le volant de direction, le signal sonore se déclenche, un message d’alerte s’affiche et la fonction est temporairement désactivée. Cette alerte intervient également de la même manière lorsque vous conduisez le véhicule en ne tenant pas le volant de direction assez fermement en mains. Toutefois, selon l’état de la route, etc., il peut arriver que la fonction ne soit pas désactivée.

■ **Bandes blanches (jaunes) présentes que d’un seul côté de la route**

Le système d’alerte de sortie de voie est inopérant du côté où les bandes blanches (jaunes) n’ont pas pu être reconnues.

■ **Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas intervenir correctement**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le capteur à caméra ne détecte pas les bandes blanches (jaunes) et que les diverses fonctions n'interviennent pas normalement.

- Des ombres courent sur la route parallèlement aux bandes blanches (jaunes), ou les masquent.
- Le véhicule circule dans une zone dépourvue de banches blanches (jaunes), comme avant une barrière de péage ou un point de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les bandes blanches (jaunes) sont craquelées, présence de balises au sol ou de pavés.
- Les bandes blanches (jaunes) sont invisibles ou difficiles à distinguer pour cause de sable, etc.
- Le véhicule circule sur une chaussée rendue humide par la pluie, les flaques d'eau, etc.
- Les bandes de signalisation sont jaunes (ce qui peut être plus difficile à reconnaître que des bandes blanches).
- Les bandes blanches (jaunes) croisent une bordure, etc.
- Le véhicule circule sur un revêtement luisant, comme le béton par exemple.
- Le véhicule circule sur un revêtement rendu luisant par des reflets de lumière, etc.
- Le véhicule circule dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme par exemple une entrée ou une sortie de tunnel, etc.
- La caméra est directement frappée par la lumière issue des projecteurs d'un véhicule en sens inverse, du soleil, etc.
- Le véhicule circule sur une bifurcation ou une jonction de routes, etc.
- Le véhicule circule sur une déclivité.
- Le véhicule circule sur une route qui tourne à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.
- Le véhicule circule sur une route non pavée ou en mauvais état.
- Le véhicule prend un virage serré.
- La voie de circulation est excessivement large ou étroite.
- Le véhicule est très incliné car il transporte des bagages lourds ou ses pneus sont mal gonflés.
- La distance avec le véhicule qui précède est extrêmement courte.
- Importants mouvements du véhicule de haut en bas et inversement en raison de l'état de la route pendant la marche (route en mauvais état, cassures dans la route).
- Les optiques des projecteurs sont sales et leur puissance lumineuse est faible en nocturne, ou leur faisceau est désaxé.
- Le véhicule est frappé par un vent de travers.
- Le véhicule vient de changer de voie ou de franchir une intersection.
- Le véhicule est équipé de pneus neige, etc.

■ **Message d'alerte**

Si le message d'alerte suivant est affiché à l'écran multifonctionnel, appliquez la procédure de dépannage indiquée.

Message d'alerte	Explications/Actions
"Dysfonctionnement du LDA. Voir le concessionnaire."	**Il est possible que le système ne fonctionne pas normalement.** **→ Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**
"Visibilité de la caméra avant entravée. Nettoyer et désembuer le pare-brise."	**Présence de dépôts sales, de pluie, de condensation, de givre, de neige, etc., sur la partie du pare-brise devant le capteur à caméra.** **→ Désactivez le système LDA, nettoyez le pare-brise ou éliminez l'eau, la condensation, le givre, la neige, etc., puis réactivez le système LDA.**
"Caméra avant non disponible"	**Les conditions fonctionnelles du capteur à caméra (température, etc.) ne sont pas remplies.** **→ Lorsque les conditions fonctionnelles du capteur à caméra (température, etc.) sont remplies, le système LDA redevient disponible. Désactivez le système LDA, patientez quelques minutes, puis réactivez-le.**

Message d'alerte	Explications/Actions
"LDA non disponible"	**Le système LDA est temporairement désactivé car un capteur autre que la caméra est défaillant.** **→ Désactivez le système LDA et appliquez la procédure de dépannage correspondant au message d'alerte. Ensuite, roulez avec le véhicule sur quelques kilomètres, puis réactivez le système LDA.**
"LDA non disponible en dessous de 50 km/h environ"	**Le système est inutilisable car le véhicule roule à moins de 50 km/h (32 mph) environ.** **→ Roulez avec le véhicule à plus de 50 km/h (32 mph) environ.**

Si un message d'alerte différent est affiché, suivrez les instructions à l'écran.

■ **Personnalisation**

Les fonctions suivantes sont personnalisables.

Fonction	Configuration possible
Fonction d'alerte de sortie de voie	Réglage de la sensibilité d'alerte
Fonction de correction active	Activation/désactivation de l'assistance au volant de direction
Alerte de louvoiement du véhicule	Activation/désactivation de la fonction
	Réglage de la sensibilité d'alerte

Pour le mode opératoire de configuration, voir P. 679.

RSA (Assistant de signalisation routière)*

Synthèse de la fonction

Le RSA reconnaît certaines signalisations routières au moyen du capteur à caméra et en informe le conducteur via l'écran multifonctionnel.

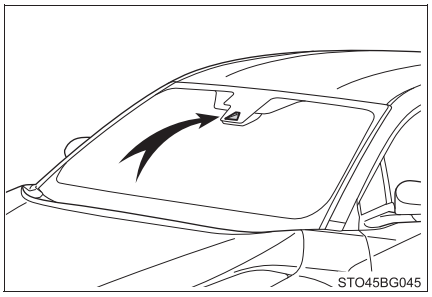

Si le système évalue que le véhicule roule au-delà de la vitesse autorisée, s'engage dans des manœuvres interdites, etc., par rapport à la signalisation routière reconnue, il en alerte le conducteur au moyen d'un message d'alerte et d'un signal sonore d'alerte*.

*: Cette fonction doit être personnalisée.

AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le RSA

Ne pas accorder une trop grande confiance au système RSA. Le RSA est un système qui aide le conducteur en lui fournissant des informations, mais qui ne se substitue en rien à sa vision propre et à la conscience qu'il doit avoir de la situation. Conduisez prudemment en portant toujours une grande attention aux règles de circulation.

Toute conduite inadaptée ou négligente peut conduire à un accident imprévisible.

*: Sur modèles équipés

Indication à l’écran multifonctionnel

Dès lors que le capteur à caméra a reconnu un panneau, celui-ci est affiché à l’écran multifonctionnel lorsque le véhicule passe devant.

- Lorsque vous avez sélectionné l’information de système d’aide à la conduite, le système est capable d’afficher un maximum de 3 panneaux. (→P. 303)

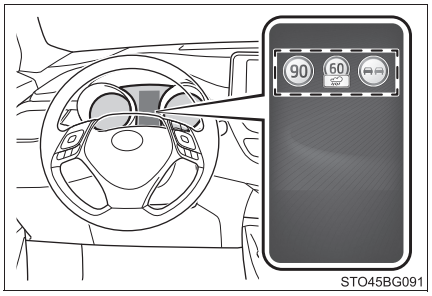

STO45BG091

- Lorsque vous avez sélectionné une autre option que l’information de système d’aide à la conduite, le système est capable d’afficher les panneaux de limitation de vitesse ou de fin de toutes interdictions. (→P. 303)

  Le système n’affiche pas les panneaux d’interdiction de dépasser ni les panneaux de limitation de vitesse accompagnés d’un panonceau. Toutefois, s’il reconnaît les panneaux autres que de limitation de vitesse, il les indique en empilement sous le panneau de limitation de vitesse en vigueur.

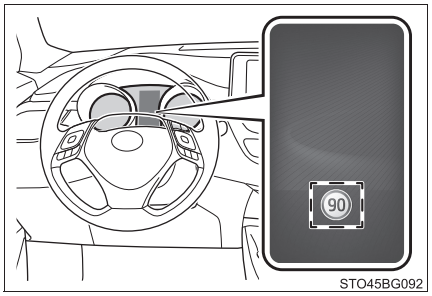

STO45BG092

Types de panneaux routiers reconnus

Les types de panneaux routiers reconnus, y compris électroniques et clignotants, sont les suivants.

Un panneau routier récemment introduit ou qui ne serait pas officiel (non conforme à la Convention de Vienne) risque de ne pas être reconnu.

Type		Écran multifonctionnel
Début/fin de limitation de vitesse		
Entrée/sortie d'autoroute		
Limitation de vitesse avec panonceau (Affiché en même temps que la limitation de vitesse) (Exemple d'affichage)	Chaussée humide	
	Pluie	
	Verglas	
	Position de voie concernée*	
	Panonceau présent (Contenu non reconnu)	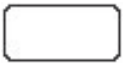

Type	Écran multifonctionnel
Début/fin d'interdiction de dépasser	
Fin de toutes interdictions (Toutes les interdictions sont levées. Retour à la réglementation routière par défaut.)	

*: Si vous n'utilisez pas l'indicateur de changement de direction au moment de changer de voie, le panonceau n'est pas affiché.

Affichage d'alerte

Dans les situations suivantes, le système RSA avertit le conducteur au moment d'un affichage d'alerte.

- Lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure au seuil d'alerte de vitesse appliqué à la limitation de vitesse du panneau affiché à l'écran multifonctionnel, les couleurs du panneau sont inversées.
- Si le système détecte que votre véhicule en dépasse un autre alors qu'un panneau d'interdiction de dépasser est affiché à l'écran multifonctionnel, le panneau clignote.

■ **Désactivation automatique de l'affichage des panneaux RSA**

Un ou plusieurs panneaux disparaissent automatiquement dans les situations suivantes.

- Aucun nouveau panneau n'est reconnu sur une certaine distance.
- La route change suite à un changement de direction à gauche ou à droite, etc.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas intervenir ou détecter correctement**

Dans les situations suivantes, le RSA n'intervient pas normalement et peut ne pas reconnaître les panneaux, ou afficher un panneau erroné, etc. Toutefois, ceci n'indique pas un mauvais fonctionnement.

- Le capteur à caméra est désaligné après avoir subi un choc violent, etc.
- La partie du pare-brise près du capteur à caméra est sale ou couverte de neige, d'un adhésif, etc.
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Le capteur à caméra est directement frappé par la lumière issue d'un véhicule en sens inverse, du soleil, etc.
- Le panneau est sale, effacé, incliné ou plié, et dans le cas d'un panneau électronique, le contraste est médiocre.
- Le panneau est en tout ou partie masqué par les feuilles d'un arbre, un poteau, etc.
- Le panneau ne reste visible du capteur à caméra qu'un court instant.
- La situation de conduite (changement de direction, changement de voie, etc.) est incorrectement évaluée.
- Même si le panneau considéré ne s'applique pas à la voie sur laquelle circule le véhicule, il est détecté directement après un embranchement de voie rapide, ou dans une voie voisine juste avant la jonction.
- Des adhésifs sont collés sur l'arrière du véhicule qui précède.
- Une signalisation ressemblant à un panneau compatible est reconnue par le système.
- Le véhicule circule dans un pays dans lequel le sens de circulation est opposé.
- Il peut arriver que les panneaux de vitesse d'une route adjacente soient détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision du capteur à caméra) alors que le véhicule circule sur la route principale.
- Il peut arriver que les panneaux de vitesse d'une sortie de rond-point soient détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision du capteur à caméra) alors que le véhicule circule dans le rond-point.
- Il peut arriver que l'information de vitesse affichée à l'instrumentation soit différente de celle indiquée par le système de navigation (sur modèles équipés), car ce dernier utilise des données cartographiques.

■ **Lorsque vous circulez dans un pays utilisant une unité de vitesse différente**

Sachant que le RSA reconnaît les panneaux en fonction de l'unité de vitesse configurée pour l'instrumentation, il est nécessaire de changer cette dernière. Configurez l'instrumentation avec l'unité de vitesse utilisée par les panneaux du lieu où vous circulez. (→P. 679)

■ **Activation/désactivation du système**

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez , puis appuyez sur .

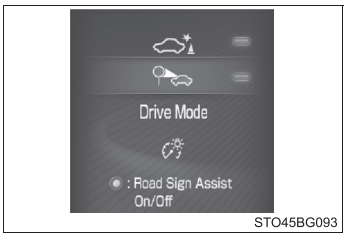

STO45BG093

■ **Affichage des panneaux de limitation de vitesse**

Si un panneau de limitation de vitesse était affiché à l'écran multifonctionnel au moment où vous avez mis sur arrêt le contacteur de démarrage, le même panneau s'affiche à nouveau lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le seuil d'alerte de dépassement de la vitesse autorisée).

(Fonction personnalisable: →P. 679)

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses*

Synthèse des fonctions

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère, décélère et s'arrête automatiquement à imitation des variations de vitesse du véhicule qui précède, sans que le conducteur ait à agir sur la pédale d'accélérateur. En mode de régulation à vitesse constante, le véhicule roule à vitesse stabilisée.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses sur autoroutes et voies rapides.

- Mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P. 310)
- Mode de régulation à vitesse constante (→P. 317)

① Affichage
② Témoins indicateurs
③ Vitesse programmée
④ Bouton de distance entre véhicules
⑤ Commodo de régulateur de vitesse

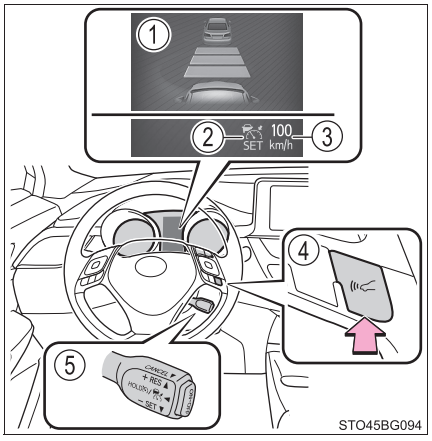

*: Sur modèles équipés

AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. N'accordez pas une trop grande confiance au système, et conduisez prudemment en portant toujours une grande attention à tout ce que vous entoure.

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses apporte au conducteur une assistance qui l'allège d'une partie de ses tâches. Toutefois, il existe des limitations à l'assistance fournie.

Même lorsque le système fonctionne normalement, il peut arriver que les conditions d'évolution du véhicule qui précède telles qu'elles sont détectées par le système soient différentes de celles observées par le conducteur. Par conséquent, il appartient au conducteur de toujours rester vigilant, d'évaluer le danger de chaque situation et de conduire prudemment. Se reposer sur le système ou considérer qu'il est capable de garantir la sécurité pendant la marche du véhicule est une erreur pouvant conduire à un accident grave, voire mortel.

■ **Mises en garde concernant les systèmes d'aide à la conduite**

Respectez les précautions suivantes, car il existe des limitations à l'assistance fournie par le système.
À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

- Assistance du conducteur à évaluer la distance entre véhicules
  Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses n'a pas autre vocation que celle d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule de celui qui le précède. Ce n'est pas un mécanisme avec lequel le conducteur peut se permettre de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système capable de lui fournir une assistance lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises. Il est toujours indispensable pour le conducteur de rester très attentif à tout ce qui entoure le véhicule.
- Assistance du conducteur à juger de la distance correcte entre véhicules
  Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur de celui qui le précède respecte une plage définie. Il n'est pas capable de juger quoi que ce soit d'autre. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer si oui ou non il existe une possibilité de danger dans n'importe quelle situation donnée.
- Assistance du conducteur à agir sur le véhicule
  Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses est limité dans sa capacité à prévenir ou éviter une collision avec le véhicule qui précède. Par conséquent, si un danger quel qu'il soit existe, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité de tous.

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter d’activer par inadvertance le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

Arrêtez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses avec le bouton “ON-OFF” lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l’utilisation du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses dans l’une des situations suivantes.
Vous risqueriez en effet de ne pas pouvoir maîtriser la vitesse du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Routes empruntées par des piétons, des cyclistes, etc.
- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes ou sur les routes alternant montées et descentes rapprochées
  La vitesse du véhicule risque de dépasser la vitesse programmée dans les descentes abruptes.
- Sur les bretelles d’accès aux autoroutes et voies rapides
- Lorsque les conditions climatiques sont mauvaises au point de gêner la bonne détection par les capteurs (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque la surface en avant du capteur radar ou du capteur à caméra est couverte de pluie, de neige, etc.
- Lorsque les conditions de circulation imposent des accélérations et décélérations répétées
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d’un remorquage de secours
- Lorsque le signal sonore d’alerte d’approche se déclenche souvent

Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un capteur radar pour détecter la présence de véhicules dans un rayon de 100 m (328 ft.) environ en avant du vôtre, pour évaluer la distance entre votre véhicule et celui qui le précède et pour maintenir cette distance à une valeur suffisante.

Il est à noter que la distance entre véhicules a tendance à se réduire dans les longues descentes.

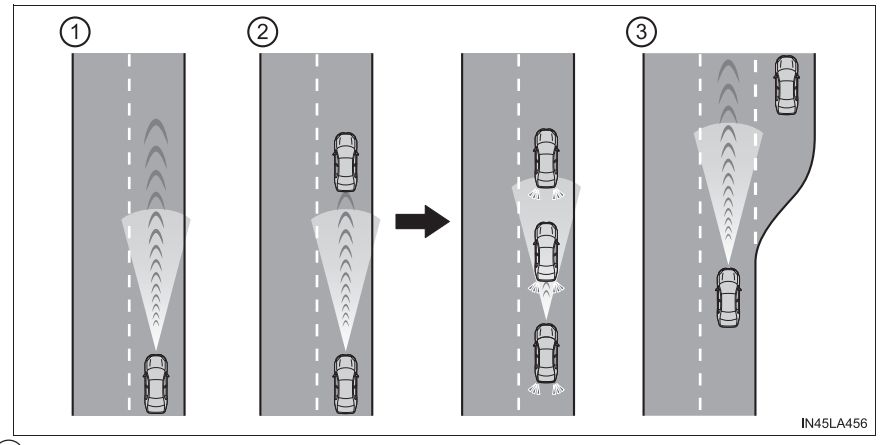

① Exemple de vitesse de croisière constante
En l'absence de véhicules qui précèdent

Le véhicule roule à la vitesse programmée par le conducteur. Vous pouvez également programmer la distance souhaitée entre véhicules en utilisant le bouton correspondant.

② Exemple de vitesse de croisière avec décélération et de vitesse de croisière variable

Lorsque surgit un véhicule qui précède roulant moins vite que la vitesse programmée

Lorsqu'un véhicule est détecté en avant du vôtre, le système réduit automatiquement la vitesse du véhicule. S'il est nécessaire de ralentir davantage le véhicule, le système déclenche le freinage (les feux stop s'allument à cet instant). Le système réagit aux variations de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur. Une alerte d'approche vous avertit lorsque le système ne peut réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop de celui qui précède.

Lorsque le véhicule qui précède s'arrête, votre véhicule s'arrête lui aussi (sur action du système). Après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler, poussez le commodo de régulateur de vitesse vers le haut ou appuyez sur la pédale d'accélérateur pour reprendre la conduite à vitesse de croisière variable.

③ Exemple d'accélération

Lorsque plus aucun véhicule qui précède ne roule moins vite que la vitesse programmée

Le système accélère le véhicule jusqu'à atteindre la vitesse programmée. Le système revient alors en mode de régulation à vitesse constante.

Programmation de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

1 Appuyez sur le bouton “ON-OFF” pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s’allume et un message s’affiche à l’écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

Si vous appuyez sur le bouton “ON-OFF” pendant plus de 1,5 seconde, le système s’active en mode de régulation à vitesse constante.
(→P. 317)

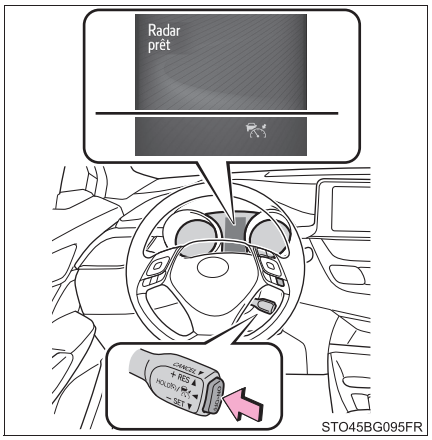

2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (au-delà de 50 km/h [30 mph] environ) en agissant sur la pédale d’accélérateur, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin “SET” de régulateur de vitesse s’allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

Si vous agissez sur le commodo alors que le véhicule roule à moins de 50 km/h (30 mph) environ et qu’il est précédé par un autre, la vitesse programmée est corrigée à 50 km/h (30 mph) environ.

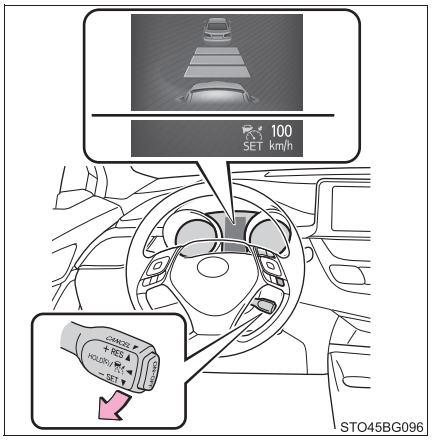

Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, poussez le commodo vers le bas/haut jusqu'à afficher la vitesse souhaitée.

① Augmentation de la vitesse

(Sauf lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système en mode de contrôle de la distance entre véhicules)

② Réduction de la vitesse

Correction fine: Donnez une impulsion sur le commodo dans le sens souhaité.

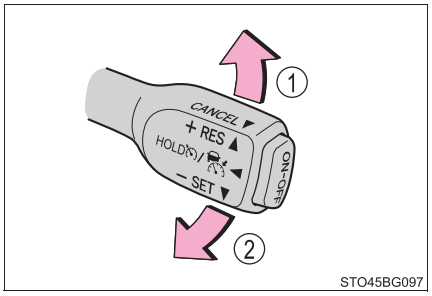

Correction importante: Poussez longuement le commodo vers le haut ou le bas pour faire varier la vitesse, puis relâchez lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction fine: De 5 km/h (3,1 mph)*1 ou 5 mph (8 km/h)*2 à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: Augmentation ou réduction par pas de 5 km/h (3,1 mph)*1 ou 5 mph (8 km/h)*2 tant que vous tenez le commodo

En mode de régulation à vitesse constante (→P. 317), l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction fine: De 1 km/h (0,6 mph)*1 ou 1 mph (1,6 km/h)*2 à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: La vitesse continue de varier tant que vous tenez le commodo.

*1: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "km/h"

*2: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "MPH"

Changement de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Appuyez sur le bouton pour sélectionner la distance entre véhicules comme suit:

① Longue

② Moyenne

③ Courte

La distance entre véhicules est automatiquement réglée sur la plus longue lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

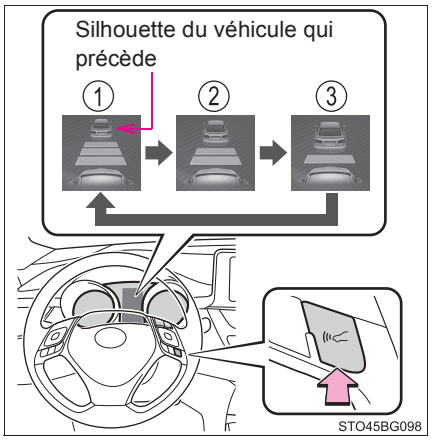

Si un véhicule vous précède sur la route, une silhouette s'affiche également pour l'indiquer.

Valeurs de distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que les distances indiquées correspondent à une vitesse du véhicule de 80 km/h (50 mph). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système, la distance entre véhicules est d'environ 3 m (10 ft.) à 5 m (16 ft.), quelle que soit la valeur choisie de distance entre véhicules.

Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 50 m (160 ft.)
Moyenne	Environ 40 m (130 ft.)
Courte	Environ 30 m (100 ft.)

Reprise de la conduite à vitesse de croisière variable lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler, poussez le commodo vers le haut.

Votre véhicule va également reprendre la conduite à vitesse de croisière variable si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler.

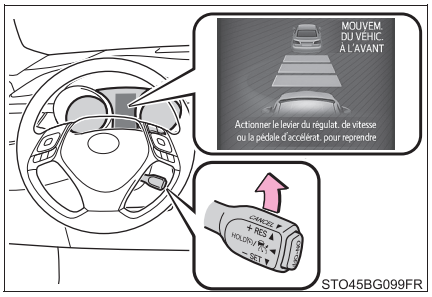

Annulation et reprise de la régulation de vitesse

① Tirez à vous le commodo pour annuler la régulation de vitesse.

La régulation de vitesse est également annulée lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

(Lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système, la programmation n'est pas annulée par l'appui sur la pédale de frein.)

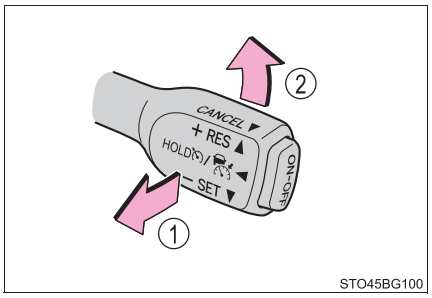

② Poussez vers le haut sur le commodo pour réactiver le régulateur de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

Toutefois, quand aucun véhicule n'est détecté en avant du vôtre, la régulation de vitesse n'est pas reprise lorsque le véhicule roule à moins de 40 km/h (25 mph) environ.

Alerte d'approche (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

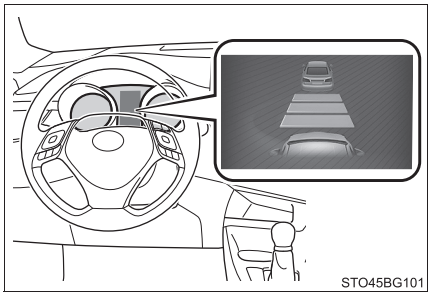

Lorsque votre véhicule suit de trop près celui qui le précède et que le régulateur de vitesse est incapable d'assurer une décélération automatique suffisante, vous en êtes averti par un clignotement à l'écran et par un signal sonore. Ce peut être le cas lorsqu'un autre véhicule se rabat entre vous et le véhicule qui vous précède. Appuyez sur la pédale de frein pour maintenir une distance suffisante entre véhicules.

■ Conditions dans lesquelles les alertes peuvent ne pas se déclencher

Dans les cas suivants, il peut arriver que les alertes ne se déclenchent pas même si la distance entre véhicules est faible.

- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse supérieure ou égale à la vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse à ne pas dépasser
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Sélection du mode de régulation à vitesse constante

Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule va maintenir la vitesse programmée sans tenir compte de la distance entre véhicules. Ne sélectionnez ce mode que lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicules ne fonctionne pas correctement parce que le capteur radar est sale.

1 Avec le régulateur de vitesse inactif, appuyez sur le bouton "ON-OFF" pendant plus de 1,5 seconde.

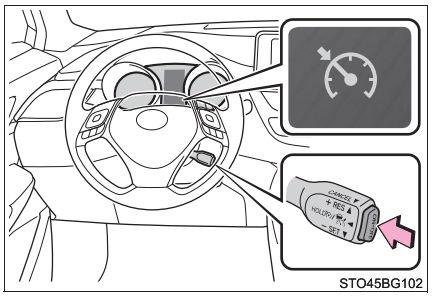

Immédiatement après que vous ayez appuyé sur le bouton "ON-OFF", le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume. Ensuite, il laisse place au témoin indicateur de régulateur de vitesse.

Pour sélectionner le mode de régulation à vitesse constante, il faut obligatoirement que le régulateur de vitesse soit inactif lorsque vous agissez sur le commodo.

2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (au-delà de 50 km/h [30 mph] environ) en agissant sur la pédale d'accélérateur, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

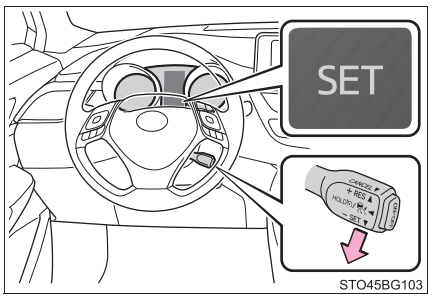

Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

Correction de la vitesse programmée: →P. 313

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P. 315

■ **Conditions de programmation du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

- Le sélecteur de vitesses est sur D.
- Le véhicule roule à plus de 50 km/h (30 mph) environ.
  Toutefois, quand un véhicule est détecté en avant du vôtre, vous pouvez programmer le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses même si le véhicule roule à moins de 50 km/h (30 mph) environ.

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

Le véhicule peut accélérer normalement, par un appui sur la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule peut ralentir à une vitesse inférieure à celle programmée afin de maintenir la distance avec celui qui le précède.

■ **Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules**

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule devient inférieure à environ 40 km/h (25 mph) alors qu'il n'y a aucun véhicule devant.
- Le véhicule qui précède quitte la voie alors que le vôtre le suit à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph) environ. Sinon, le capteur est incapable de détecter convenablement le véhicule.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRC est actif depuis un certain temps.
- Lorsque vous désactivez le système VSC ou TRC en appuyant sur le bouton de désactivation du VSC.
- Le capteur est incapable de détecter correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Le freinage de pré-collision est actif.
- Vous agissez sur le frein de stationnement.
- Le véhicule est arrêté dans une côte abrupte sur action du système.
- Le système détecte ce qui suit alors que le véhicule s'est arrêté sur son action:
  - Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
  - La porte conducteur est ouverte.
  - Le véhicule s'est immobilisé pendant environ 3 minutes.

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé pour toute autre raison, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Annulation automatique du mode de régulation à vitesse constante**

Le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 16 km/h (10 mph) environ à la vitesse programmée.
- La vitesse réelle du véhicule tombe sous les 40 km/h (25 mph) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRC est actif depuis un certain temps.
- Lorsque vous désactivez le système VSC ou TRC en appuyant sur le bouton de désactivation du VSC.
- Le freinage de pré-collision est actif.

Si le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement désactivé pour toute autre raison, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Messages et signaux sonores d'alerte du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

Le système utilise des messages et signaux sonores d'alerte pour signaler une défaillance ou pour avertir le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède**

Dans les cas suivants et selon les conditions, appuyez sur la pédale de frein lorsque la décélération par le système est insuffisante, ou appuyez sur la pédale d'accélérateur lorsque vous avez besoin d'accélérer.
Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, il peut arriver que l'alerte d'approche (→P. 316) ne se déclenche pas.

- Véhicules débouchant soudainement
- Véhicules roulant à vitesse réduite
- Véhicules ne circulant pas dans la même voie

- Véhicules étroits à l'arrière (remorques à vide, etc.)

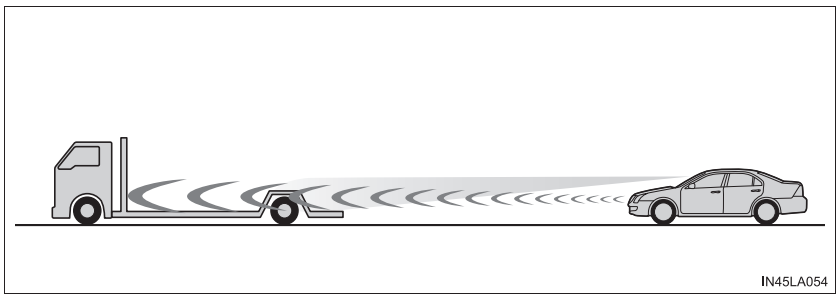

- Motos circulant dans la même voie
- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection par le capteur
- Lorsque l'avant de votre véhicule pointe vers le haut (causé par une charge lourde dans le coffre, etc.)

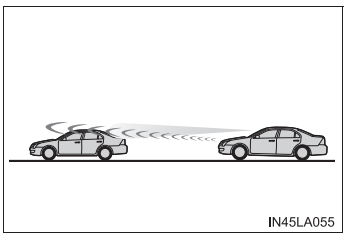

- Le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute

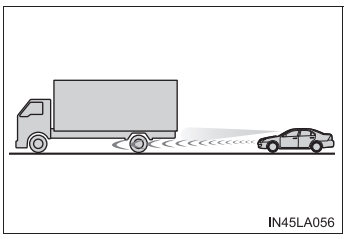

■ **Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les conditions suivantes, agissez sur la pédale de frein (ou la pédale d’accélérateur, selon la situation) en fonction des besoins.

Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement les véhicules devant le vôtre, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement.

● Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites

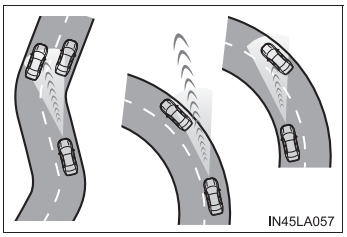

● Lorsque vous louvoyez sur votre trajectoire ou votre position dans la voie est instable

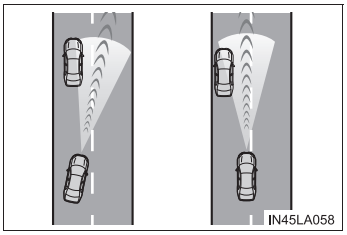

● Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement

Régulateur de vitesse*

Synthèse des fonctions

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

① Témoins indicateurs
② Vitesse programmée
③ Commodo de régulateur de vitesse

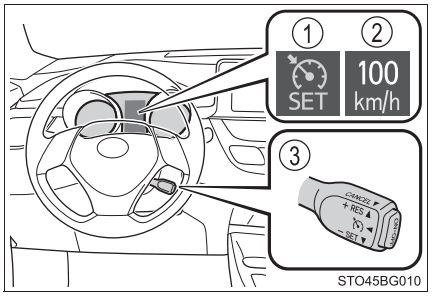

*: Sur modèles équipés

Programmation de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le bouton “ON-OFF” pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse s’affiche à l’écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

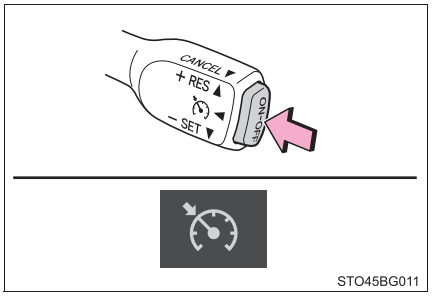

2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (au-delà de 40 km/h [25 mph] environ) en agissant sur la pédale d’accélérateur, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin “SET” de régulateur de vitesse et la vitesse programmée s’affichent à l’écran multifonctionnel.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

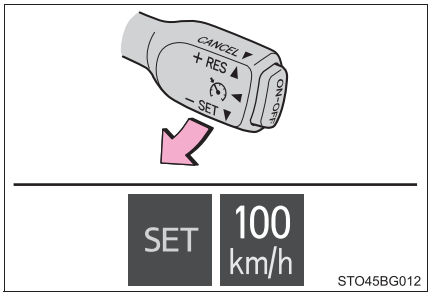

Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, poussez le commodo vers le bas/haut jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.

① Augmentation de la vitesse

② Réduction de la vitesse

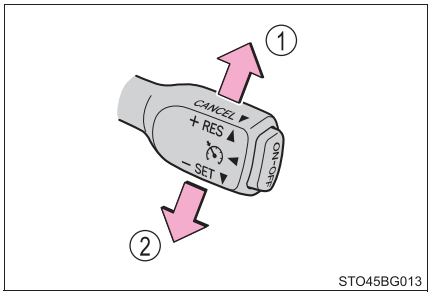

Correction fine: Donnez une impulsion sur le commodo dans le sens souhaité.

Correction importante: Poussez longuement le commodo dans le sens souhaité.

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Correction fine: De 1 km/h (0,6 mph)*1 ou 1 mph (1,6 km/h)*2 environ à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le commodo.

*1: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "km/h"

*2: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "MPH"

Annulation et reprise de la régulation à vitesse constante

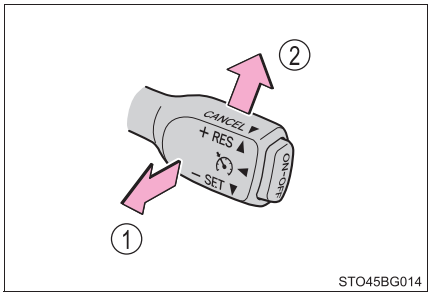

① Tirez à vous le commodo pour annuler la régulation à vitesse constante.

La programmation de la vitesse est également annulée lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

② Poussez vers le haut sur le commodo pour reprendre la régulation à vitesse constante.

Toutefois, la reprise de la vitesse programmée est possible quand le véhicule roule à plus de 40 km/h (25 mph) environ.

■ **Conditions de fonctionnement du régulateur de vitesse**

- Le sélecteur de vitesses est sur D.
- Le véhicule roule à plus de 40 km/h (25 mph) environ.

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

- Le véhicule peut être accéléré normalement, par un appui sur la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée, en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant le commodo vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ **Désactivation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus d'environ 16 km/h (10 mph) à la vitesse programmée.
  Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 40 km/h (25 mph).
- Le système VSC est actif.
- Le système TRC est actif depuis un certain temps.
- Lorsque vous désactivez le système VSC ou TRC en appuyant sur le bouton de désactivation du VSC.
- Le limiteur de vitesse est actif. (sur modèles équipés)

■ **Si le message "Vérifier le système de régulateur de vitesse. Enfoncer la pédale de frein. Voir le concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis une seconde fois pour le réactiver.
S'il n'est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, c'est que le régulateur de vitesse est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter toute manipulation accidentelle du régulateur de vitesse**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton “ON-OFF” lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l’utilisation du régulateur de vitesse**

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.
Vous risqueriez de perdre le contrôle et de provoquer un accident, au risque d’être grièvement blessé, voire tué.

- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes
  Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes abruptes.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d’un remorquage de secours

Sélection du mode de conduite

Vous avez le choix entre 3 modes de conduite, selon les conditions souhaitées d'utilisation du véhicule.

Sélection du mode de conduite

■ Changement du mode de conduite

Pour sélectionner le mode de conduite, effectuez les actions à l'écran multifonctionnel.

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation, puis sélectionnez "Mode de conduite".

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation, puis sélectionnez "Mode de conduite".

■ Modes de conduite

- Mode "NORMAL"

  Offre un équilibre optimal entre économies de carburant, silence de fonctionnement et dynamisme des performances. Convient à la conduite en ville.

- Mode "SPORT"

  Gère le système hybride pour offrir des accélérations nerveuses, régulières et puissantes. Ce mode modifie également les sensations éprouvées au volant de direction pour les situations où l'on souhaite un comportement agile, sur route sinueuse par exemple.

  Lorsque vous sélectionnez le mode sport, le témoin indicateur "SPORT" s'allume à l'écran multifonctionnel.

● Mode "ECO"

Aide le conducteur à accélérer de manière écoresponsable et à abaisser ses consommations de carburant, en modérant les caractéristiques d'accélération et en régulant le fonctionnement du système de climatisation (chaud/froid).

Lorsque vous sélectionnez le mode Éco, le témoin indicateur "MODE ECO" s'allume à l'écran multifonctionnel.

Tant que vous utilisez la climatisation, le système sélectionne automatiquement pour elle le mode éco (→P. 484), ce qui permet d'abaisser encore la consommation de carburant.

■ **Lorsque vous désactivez le mode "ECO" / mode "SPORT"**

- Sélectionnez à nouveau le mode de conduite. Par ailleurs, le mode "SPORT" est automatiquement désactivé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- En revanche, le mode "NORMAL" et le mode "ECO" ne sont pas automatiquement désactivés tant qu'un autre mode de conduite n'est pas sélectionné, même si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ **Sélection du mode de conduite alors que vous roulez en mode EV**

→P. 230

Limiteur de vitesse*

Synthèse des fonctions

La vitesse maximale souhaitée peut être programmée à l'aide du commodo de régulateur de vitesse. Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée.

① Indicateur
② Bouton de limiteur de vitesse
③ Vitesse programmée

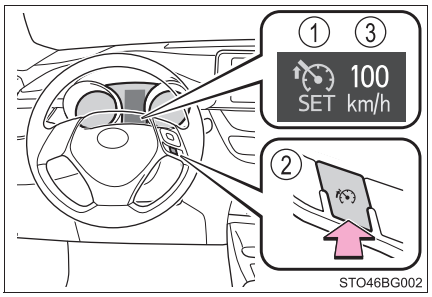

*: Sur modèles équipés

Programmation de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le bouton pour activer le limiteur de vitesse.

Appuyez une nouvelle fois sur la touche pour désactiver le limiteur de vitesse.

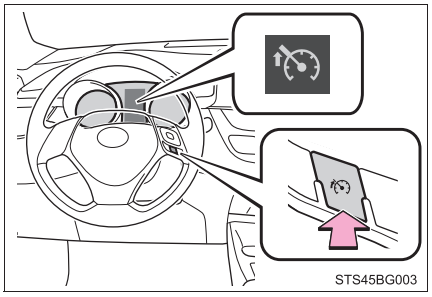

2 Accélérez ou décélérez à la vitesse souhaitée et abaissez le commodo pour programmer la vitesse maximale souhaitée.

Si vous poussez sur le commodo alors que le véhicule est arrêté ou roule à moins de 30 km/h (20 mph), la vitesse sera programmée à 30 km/h (20 mph).

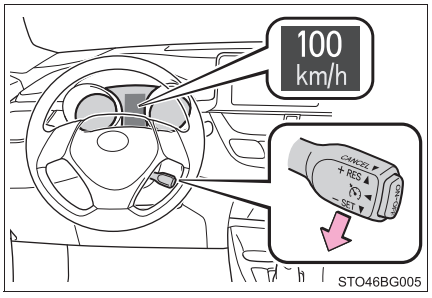

Modification de la vitesse programmée

① Augmenter la vitesse

② Diminuer la vitesse

Maintenez le commodo en position jusqu'à ce que la vitesse souhaitée soit atteinte.

Vous pouvez opérer une correction mineure de la vitesse programmée en donnant une légère impulsion sur le commodo vers le haut ou vers le bas puis en le relâchant.

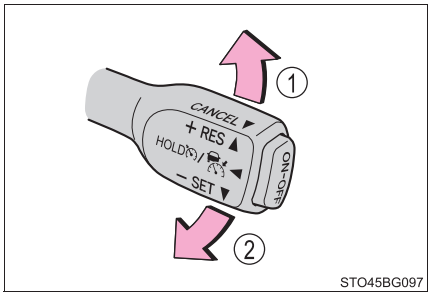

STO45BG097

Désactivation et reprise du limiteur de vitesse

① Annulation

Tirez le commodo vers vous pour annuler le limiteur de vitesse.

② Reprise

Pour reprendre la marche sous limiteur de vitesse, poussez le commodo vers le haut.

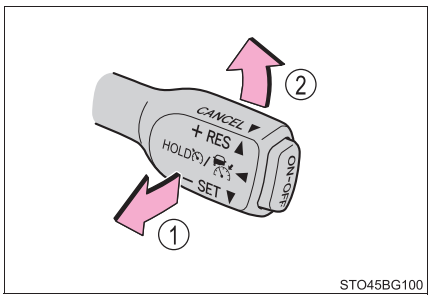

STO45BG100

■ **Dépassement de la vitesse programmée**

Dans les situations suivantes, la vitesse du véhicule dépasse la vitesse programmée et les caractères s’affichent en surbrillance:

- Lorsque vous appuyez à fond sur la pédale d’accélérateur
- Lorsque vous descendez une pente (accompagné d’un signal sonore)

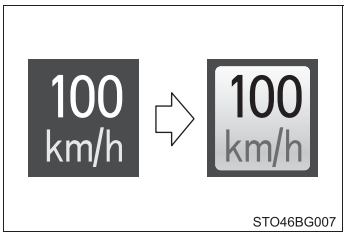

■ **Désactivation automatique du limiteur de vitesse**

La vitesse programmée est automatiquement annulée dans les situations suivantes:

- Le régulateur de vitesse est actif.
- Lorsque vous désactivez le système VSC et/ou TRC en appuyant sur le bouton de désactivation du VSC.

■ **Si le message “Vérifiez système limiteur de vitesse.” est affiché à l’écran multifonctionnel**

Arrêtez-vous en lieu sûr, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur marche, puis programmez le limiteur de vitesse. Si vous n’arrivez pas à programmer le limiteur de vitesse, le système est peut-être défaillant. Même si vous pouvez l’utiliser normalement, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter toute manipulation accidentelle du limiteur de vitesse**

Mettez le commutateur du limiteur de vitesse en position arrêt lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du limiteur de vitesse**

Ne pas utiliser le limiteur de vitesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes. À défaut, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les pentes abruptes
- Lorsque vous tractez une caravane/remorque ou en cas de remorquage de secours

NOTE

Lorsque le système émet une alerte par un affichage à l'instrumentation et un signal sonore après que la limite de vitesse programmée ait été dépassée dans une pente à forte déclivité, appuyez sur la pédale de frein pour décélérer.

BSM (Surveillance de l’angle mort)*

Synthèse de la surveillance de l’angle mort

La surveillance de l’angle mort BSM (Blind Spot Monitor) est un système à 2 fonctions;

- Fonction BSM (Surveillance de l’angle mort)
  Aide le conducteur à décider s’il peut changer de voie de circulation
- Fonction RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)
  Aide le conducteur lorsqu’il doit reculer

Ces fonctions utilisent les mêmes capteurs.

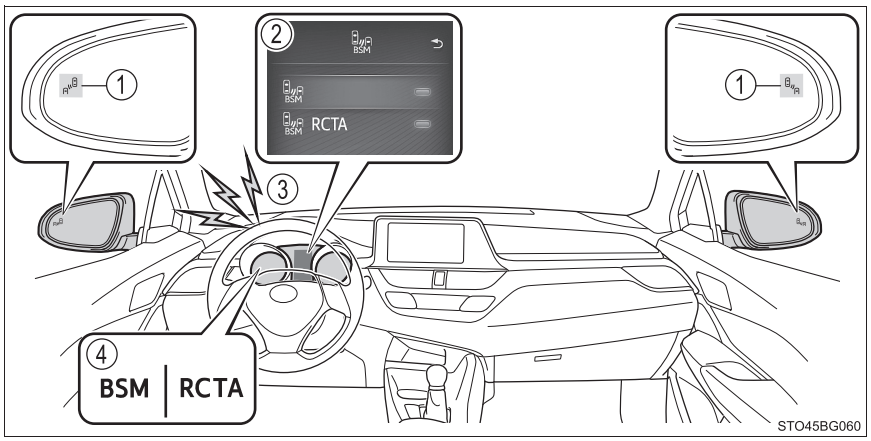

① Témoins de rétroviseurs extérieurs

Fonction BSM:
Quand un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou s’approchant rapidement par l’arrière et dans un angle mort, le témoin s’allume au rétroviseur extérieur du côté correspondant. Si vous agissez sur le commodo de clignotants dans le sens du côté détecté, le témoin clignote au rétroviseur extérieur.

Fonction RCTA:
Quand un véhicule est détecté s’approchant par la droite ou la gauche à l’arrière du véhicule, les témoins clignotent dans les deux rétroviseurs extérieurs.

*: Sur modèles équipés

② Écran multifonctionnel

Activation/désactivation de la fonction BSM/fonction RCTA. (P. 336)
La fonction RCTA est disponible lorsque la fonction BSM est active.

③ Signal sonore RCTA (fonction RCTA uniquement)

Si un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, un signal sonore se déclenche. Le signal sonore se déclenche également pour une durée de 1 seconde environ immédiatement après une action sur la fonction BSM pour activer le système.

④ Témoin "BSM"/témoin "RCTA"

Lorsque vous activez la fonction BSM/fonction RCTA, le témoin s'allume.

Activation/désactivation de la fonction BSM/fonction RCTA

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez .

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez

ou .

■ **Visibilité des témoins de rétroviseurs extérieurs**

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à distinguer.

■ **Audibilité du signal sonore RCTA**

Le signal sonore RCTA peut être difficile à entendre si l'ambiance est bruyante, notamment si volume du système audio est fort.

■ **Lorsque le message "BSM non disponible" s'affiche à l'écran multifonctionnel**

Il peut arriver que de l'eau, de la neige, de la boue, etc., se soit accumulée dans la partie du pare-chocs où se trouve le capteur (→P. 340).
Nettoyer la partie du pare-chocs où se trouve le capteur de toute accumulation d'eau, neige, boue, etc., doit rétablir le fonctionnement normal.
Par ailleurs, il peut arriver que le capteur ne fonctionne pas normalement par temps très chaud ou très froid.

■ **Lorsque le message "Dysfonctionnement du système BSM. Voir le concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le capteur est peut-être défaillant ou désaligné. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Certification de la surveillance de l'angle mort**

CE0682

The latest "DECLARATION of CONFORMITY"(DoC) is available at the following:

CONTINENTAL tímto prohlašuje, že tento SRR3-A je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Undertegnede CONTINENTAL erklærer herved, at følgende udstyr SRR3-A overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt CONTINENTAL, dass sich das Gerät SRR3-A in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigeneinschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
Käesolevaga kinnitab CONTINENTAL seadme SRR3-A vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Hereby, CONTINENTAL, declares that this SRR3-A is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
Por medio de la presente CONTINENTAL declara que el SRR3-A cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ CONTINENTAL ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ SRR3-A ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Par la présente CONTINENTAL déclare que l'appareil SRR3-A est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Con la presente CONTINENTAL dichiara che questo SRR3-A è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Ar šo CONTINENTAL deklarē, ka SRR3-A atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Šiuo CONTINENTAL deklaruoja, kad šis SRR3-A atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Hierbij verklaart CONTINENTAL dat het toestel SRR3-A in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.

Hawnhekk, CONTINENTAL, jiddikjara li dan SRR3-A jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Alulírott, CONTINENTAL nyilatkozom, hogy a SRR3-A megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
Niniejszym CONTINENTAL oświadcza, że SRR3-A jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
CONTINENTAL declara que este SRR3-A está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
CONTINENTAL izjavlja, da je ta SRR3-A v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
CONTINENTAL týmto vyhlasuje, že SRR3-A spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
CONTINENTAL vakuuttaa täten että SRR3-A tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Härmed intygar CONTINENTAL att denna SRR3-A står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Hér með lýsir CONTINENTAL yfir því að SRR3-A er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
CONTINENTAL erklærer herved at utstyret SRR3-A er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, CONTINENTAL, декларира, че SRR3-A е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
Prin prezenta, CONTINENTAL, declară că aparatul SRR3-A este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
"Ovim , CONTINENTAL, izjavljuje da ovaj SRR3-A je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC."
Ovim CONTINENTAL, izjavljuje da je SRR3-A u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi(NN25/2012)

AVERTISSEMENT

■ **Soins à porter au capteur radar**

Un capteur de surveillance de l'angle mort est installé à l'intérieur du pare-chocs arrière du véhicule, de chaque côté à gauche et à droite. Respectez les précautions suivantes pour garantir le fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

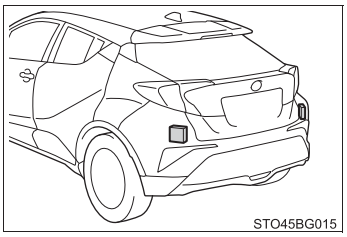

- Veillez à ce que le capteur et la zone du pare-chocs qui l'entoure soient toujours propres. Si un capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est sale ou couverte de neige, le risque existe que la surveillance de l'angle mort soit inopérante et qu'un message d'alerte (→P. 337) s'affiche.
  Dans cette situation, nettoyez le pare-chocs des traces sales ou de la neige et roulez avec le véhicule pendant 10 minutes environ en veillant à remplir les conditions fonctionnelles de la fonction BSM (→P. 343).

  Si le message d'alerte ne disparaît pas, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Ne pas faire subir de choc violent à un capteur ou à la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure.
  Si un capteur est décalé même légèrement de sa position, le risque existe que le système ne fonctionne plus normalement et que les véhicules ne soient pas correctement détectés.
  Dans les situations suivantes, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
  - Un capteur ou la partie qui l'entoure subit un choc violent.
  - Si la partie qui entoure un capteur est rayée ou déformée, ou une partie s'en est détachée.
- Ne pas démonter le capteur.
- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'autocollants au capteur ou à la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne pas modifier le capteur ou la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne pas peindre le pare-chocs arrière d'une autre couleur que la teinte officielle Toyota.

Fonction BSM

La fonction BSM utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules énumérés ci-après circulant dans les voies adjacentes, et avertit le conducteur de leur présence via des témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs.

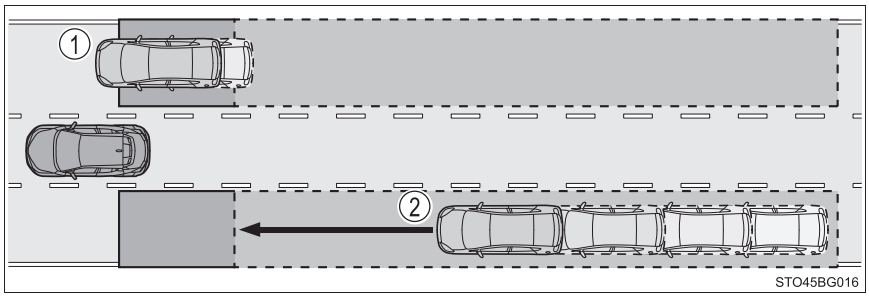

① Véhicules circulant dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

② Véhicules approchant rapidement par l'arrière dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

Zones de détection de la fonction BSM

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

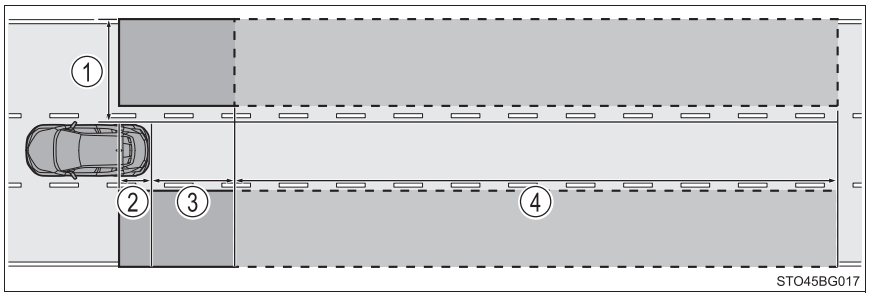

Chaque capteur présente le rayon de détection suivant:

① De 0,5 m (1,6 ft.) à 3,5 m (11,5 ft.) environ de chaque côté du véhicule*

*: Rien n'est détectable dans la zone comprise entre le flanc du véhicule et 0,5 m (1,6 ft.) depuis celui-ci

.

② 1 m (3,3 ft.) environ en avant du pare-chocs arrière

③ 3 m (9,8 ft.) environ depuis le pare-chocs arrière

④ De 3 m (9,8 ft.) à 60 m (197 ft.) environ depuis le pare-chocs arrière*

*: Plus la différence de vitesse est grande entre votre véhicule et celui détecté, plus ce dernier sera détecté de loin, ce qui provoque l'allumage ou le clignotement du témoin intégré au rétroviseur extérieur.

AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La surveillance de l'angle mort est une fonction auxiliaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne pas accorder une trop grande confiance à la fonction de surveillance de l'angle mort. La fonction n'étant pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui accorder une trop grande confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

■ Conditions d'intervention de la fonction BSM

La fonction BSM intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Le système BSM est actif (→P. 132)
- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur R.
- Le véhicule roule à plus de 16 km/h (10 mph) environ

■ Conditions de détection d'un véhicule par la fonction BSM

La fonction BSM détecte un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie voisine.
- Un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion de son changement de voie.

■ Conditions dans lesquelles la fonction BSM ne détecte pas les véhicules

La fonction BSM n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant 2 voies plus loin par rapport au vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction BSM peut ne pas intervenir correctement**

● Il peut arriver que la fonction BSM ne détecte pas correctement les véhicules dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque le capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
- Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par l'eau stagnante par mauvais temps (forte pluie, neige ou brouillard par exemple)
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
- Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Lorsque la différence de vitesse varie entre votre véhicule et un autre
- Lorsqu'un véhicule entre dans la zone de détection alors qu'il roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
- Alors que votre véhicule repart après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
- Lorsque vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
- Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse, en virages successifs ou dont la chaussée est déformée
- Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous roulez en limite de voie, et que le véhicule sur une voie adjacente est très éloigné du vôtre
- Lorsqu'un porte-vélos ou un autre accessoire est monté à l'arrière du véhicule
- Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Immédiatement après que vous ayez activé le système BSM

● Les cas où la fonction BSM détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc., entrant dans la zone de détection
- Lorsque vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
- Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lorsque vous roulez en limite de voie et qu'un véhicule circulant dans une autre voie que celle voisine de la vôtre entre dans la zone de détection
- Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse, en virages successifs ou dont la chaussée est déformée
- Lorsque les pneus dérapent ou patinent
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
- Lorsqu'un porte-vélos ou un autre accessoire est monté à l'arrière du véhicule

Fonction RCTA

La RCTA est active quand votre véhicule est en marche arrière. Le système est capable de détecter les autres véhicules approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre. Il utilise des capteurs radar pour alerter le conducteur de la présence des autres véhicules, en faisant clignoter les témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs et en déclenchant un signal sonore.

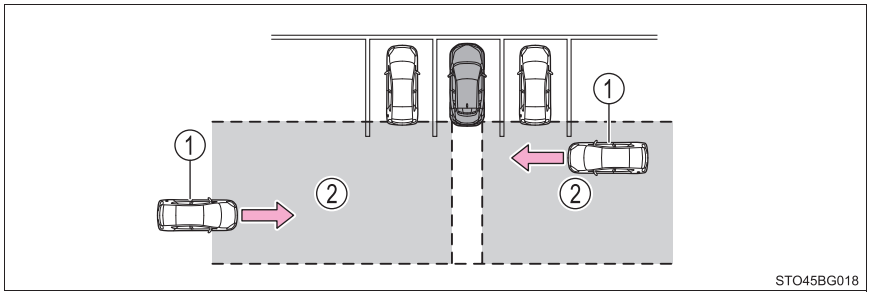

① Véhicules en approche ② Zones de détection

AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation de la fonction

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction RCTA n'est rien d'autre qu'une fonction auxiliaire alertant le conducteur qu'un véhicule est en approche par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule. Sachant qu'il peut arriver dans certaines conditions que la fonction RCTA n'intervienne pas correctement, il appartient au conducteur de confirmer lui-même visuellement la sécurité. Accorder une trop grande confiance à cette fonction peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

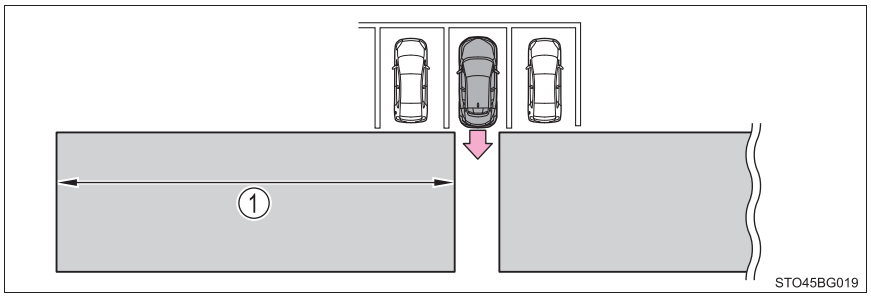

Pour donner au conducteur plus de temps pour réagir, le signal sonore peut alerter de plus loin les véhicules roulant plus vite.

Exemple:

Véhicule en approche	Vitesse	① Distance approximative d'alerte
Rapide	28 km/h (18 mph)	20 m (65 ft.)
Lent	8 km/h (5 mph)	5,5 m (18 ft.)

■ **Conditions d'intervention de la fonction RCTA**

La fonction RCTA intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système BSM est actif. (→P. 336)
- Le sélecteur de vitesses est sur R.
- Le véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mph) environ.
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre 8 km/h (5 mph) et 28 km/h (18 mph) environ.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction RCTA ne détecte pas les véhicules**

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Véhicule approchant directement depuis l'arrière
- Véhicules reculant dans une place de stationnement à côté du vôtre
- Véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter car masqués par des obstructions

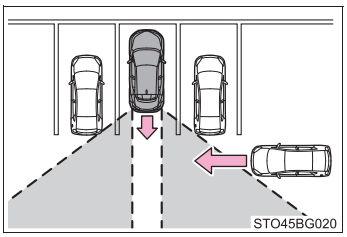

- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules en éloignement par rapport au vôtre
- Véhicules approchant depuis les places de stationnement à côté du vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction RCTA peut ne pas intervenir correctement**

● Il peut arriver que la fonction RCTA ne détecte pas correctement les véhicules dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l’entoure ait subi un choc violent
- Lorsque le capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l’entoure est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
- Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par l’eau stagnante par mauvais temps (forte pluie, neige ou brouillard par exemple)
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu’ils se suivent de près les uns des autres
- Quand un véhicule approche à vive allure
- Lorsque vous reculez en pente avec une variation brutale de dénivelé

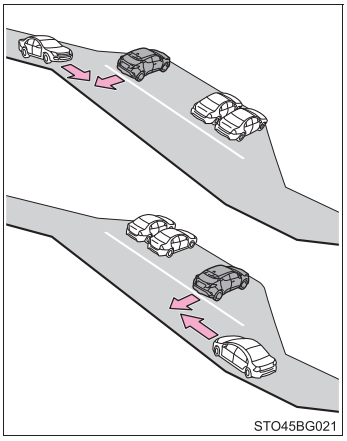

- Lorsque vous sortez en marche arrière d’une place de stationnement avec un angle très fermé

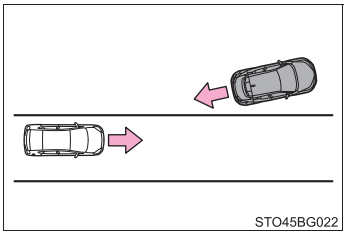

- Immédiatement après que vous ayez activé la fonction RCTA
- Immédiatement après que vous ayez démarré le système hybride avec la fonction RCTA active
- Lorsque les capteurs ne peuvent pas détecter un véhicule car masqué par des obstructions

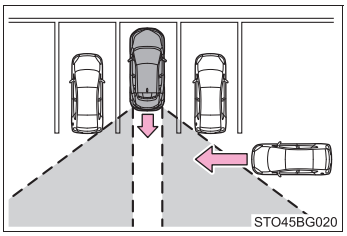

● Les cas où la fonction RCTA détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les situations suivantes:

- Lorsqu'un véhicule passe par le côté du vôtre
- Lorsque la place de stationnement est orientée face à une rue et que des véhicules y circulent

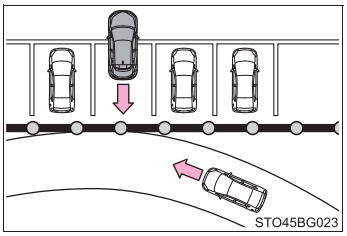

- Lorsque la distance est faible entre votre véhicule et des obstacles métalliques susceptibles de réfléchir les ondes électriques (barrière de sécurité, mur, signalisation ou véhicule stationné par exemple)

Aide au stationnement Toyota à capteurs*

La distance entre votre véhicule et les obstacles proches lorsque vous stationnez en créneau ou manœuvrez dans un garage est mesurée par les capteurs et communiquée via l'écran multifonctionnel et un signal sonore. Regardez toujours autour du véhicule lorsque vous utilisez ce système.

Types de capteur

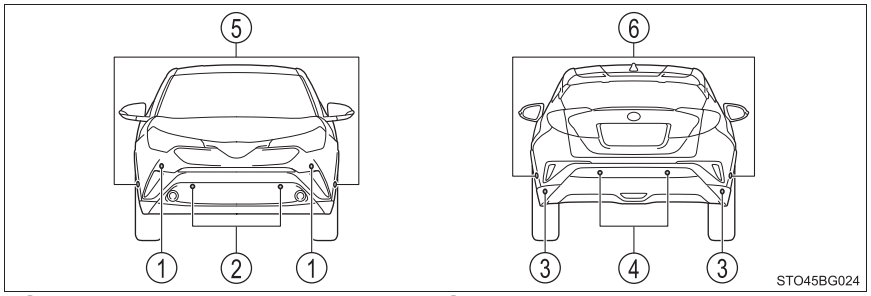

① Capteurs d'angle avant
② Capteurs centraux avant
③ Capteurs d'angle arrière
④ Capteurs centraux arrière
⑤ Capteurs latéraux avant
⑥ Capteurs latéraux arrière

*: Sur modèles équipés

Activation/désactivation du système d'aide au stationnement Toyota à capteurs

Vous pouvez utiliser l'écran multifonctionnel pour activer/désactiver ce système.

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez .

3 Appuyez sur du sélecteur d'instrumentation pour activer/désactiver le système.

Lorsque l'aide au stationnement Toyota à capteurs est active, son témoin s'allume.

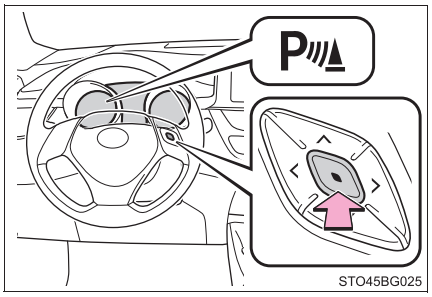

Dès lors que vous la désactivez, l'aide au stationnement Toyota à capteurs reste sur ARRÊT jusqu'à ce que vous la remettiez à nouveau sur MARCHE via l'écran de l'écran multifonctionnel. (Le système ne se rétablit pas automatiquement sur MARCHE lorsque vous redémarrez le système hybride.)

Affichage

Lorsque les capteurs détectent un obstacle, une aide graphique s'affiche à l'écran multifonctionnel, qui varie en fonction de la position et de la distance par rapport à l'obstacle.

① Capteur central avant actif
② Capteur d'angle avant actif
③ Capteur latéral avant actif
④ Capteur latéral arrière actif
⑤ Capteur d'angle arrière actif
⑥ Capteur central arrière actif

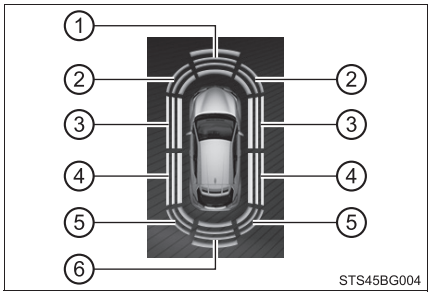

Affichage de distance et signal sonore

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle, l'afficheur indique la direction et la distance approximative de celui-ci, et le signal sonore retentit.

Il est possible de configurer le volume et la rythmique du signal sonore.
(→P. 679)

■ Capteurs d'angle

Distance approximative avec l'obstacle	Écran multifonctionnel	Signal sonore
50 à 37,5 cm (1,6 à 1,2 ft.)		Moyenne
37,5 à 25 cm (1,2 à 0,8 ft.)		Rapide
Moins de 25 cm (0,8 ft.)		Continu

■ **Capteurs latéraux**

Distance approximative avec l'obstacle	Écran multifonctionnel	Signal sonore
50 à 37,5 cm (1,6 à 1,2 ft.)		Moyenne
37,5 à 25 cm (1,2 à 0,8 ft.)		Rapide
Moins de 25 cm (0,8 ft.)		Continu

■ **Capteurs centraux**

Distance approximative avec l'obstacle	Écran multifonctionnel	Signal sonore
Avant: 100 à 55 cm (3,3 à 1,8 ft.) Arrière: 150 à 55 cm (4,9 à 1,8 ft.)		Lent
55 à 42,5 cm (1,8 à 1,4 ft.)		Moyenne
42,5 à 30 cm (1,4 à 1,0 ft.)		Rapide
Moins de 30 cm*1 ou 25 cm*2 (1,0 ft. *1 ou 0,8 ft. *2)		Continu

*1: Le système S-IPA n'est pas en action.

*2: Le système S-IPA est en action.

Portée de détection des capteurs

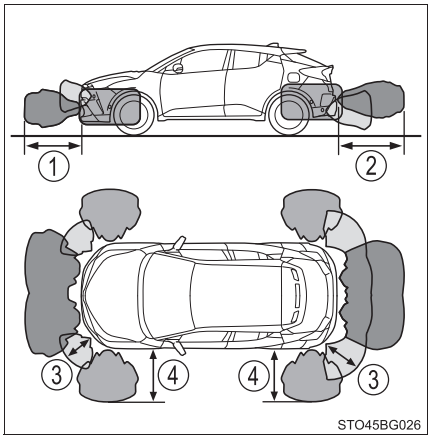

① Environ 100 cm (3,3 ft)

② Environ 150 cm (4,9 ft.)

③ Environ 50 cm (1,6 ft)

④ Environ 50 cm (1,6 ft)

- Le rayon de détection est illustré ci-contre à droite. Toutefois, le capteur ne détecte pas l'obstacle si celui-ci est trop près.
- Pour tout complément d'information sur la détection des obstacles sur les côtés. (→P. 358)
- La distance à laquelle un obstacle peut être détecté et s'il peut l'être ou non dépendent de sa forme et de son état.

Le rayon de détection des obstacles est configurable. (→P. 679)

■ **Conditions de fonctionnement du système d’aide au stationnement Toyota**

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

- Capteurs d’angle avant/capteurs centraux avant:
  - Le sélecteur de vitesses n’est pas sur P.
  - Le véhicule roule à moins de 10 km/h (6 mph) environ
- Capteurs latéraux avant/capteurs latéraux arrière:
  - Le sélecteur de vitesses n’est pas sur P.
  - Le véhicule roule à moins de 10 km/h (6 mph) environ
  - Vous tournez le volant de direction de plus de 90° environ
- Capteurs d’angle arrière/capteurs centraux arrière:

  Le sélecteur de vitesses est sur R.

■ **Informations utiles sur la détection par les capteurs**

- Les zones de détection des capteurs se limitent à ce qui se trouve autour des pare-chocs du véhicule.
- Selon la forme de obstacle et d’autres facteurs, il peut arriver que la distance de détection soit plus courte, ou que la détection soit impossible.
- Il peut arriver que les obstacles ne soient pas détectés s’ils sont trop proches du capteur.
- Il va y avoir un court délai entre la détection d’un obstacle et son affichage. Même lorsque vous roulez à vitesse réduite, si vous approchez trop près d’un obstacle avant que le système intervienne en déclenchant l’affichage et le signal sonore, il peut arriver que ces derniers ne s’activent pas du tout.
- Il peut arriver que les poteaux de petit diamètre ou les objets plus bas que le capteur ne soient pas détectés lorsque le véhicule s’en approche, même s’ils ont déjà été détectés une fois.
- Il peut arriver qu’il soit difficile d’entendre les bips en raison du volume du système audio ou du bruit causé par la circulation d’air du système de climatisation.

■ **Fonction d'alerte d'obstacle sur les côtés**

Lorsqu'un obstacle situé sur les côtés du véhicule se trouve dans les limites de sa trajectoire lorsqu'il avance ou recule, cette fonction en informe le conducteur au moyen de l'affichage et du signal sonore.

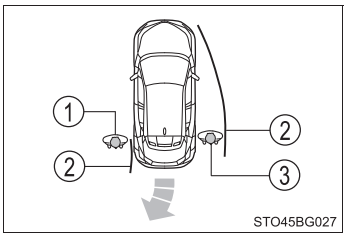

① Obstacle non notifié (hors de la trajectoire du véhicule)

② Trajectoire calculée du véhicule

③ Obstacle notifié (sur la trajectoire du véhicule)

- Seuls les obstacles de côté situés sur la trajectoire du véhicule font l'objet d'une notification au conducteur (affichage et signal sonore).
- Alors que l'affichage est actif lorsque le véhicule est à l'arrêt ou en mouvement, le signal sonore se déclenche uniquement pendant les mouvements.

■ **Détection des obstacles sur les côtés**

- Il peut arriver que les obstacles ne soient pas détectés sur les côtés tant que l'analyse n'est pas terminée.
  Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage en mode MARCHE, il faut que le véhicule roule pendant quelques instants pour que l'analyse se termine. L'affichage fonctionnel est grisé tant que les analyses ne sont pas terminées.
- Lorsqu'un obstacle tel qu'un autre véhicule, un piéton ou un animal est détecté par les capteurs latéraux, celui-ci peut continuer à être détecté même s'il est sorti de la zone de détection du capteur latéral.

■ **Si le message "Nettoyer le capteur d'aide au stationnement." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Il est possible qu'un capteur soit sale ou recouvert de neige ou de givre. Dans ce cas, nettoyez le capteur et le système doit retrouver son fonctionnement normal.

Si le capteur est pris par la glace par temps très froid, il peut arriver qu'un message d'alerte soit affiché ou qu'un obstacle ne soit pas détecté. Lorsque le capteur dégèle, le système doit retrouver son fonctionnement normal.

■ **Si le message "Dysfonctionnement de l'aide au stationnement" est affiché à l'écran multifonctionnel**

Il est possible que le système soit inopérant du fait d'un capteur défaillant. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le volume du signal sonore.
(Fonctions personnalisables: →P. 679)

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous utilisez l’aide au stationnement Toyota à capteurs**

Respectez les précautions suivantes pour éviter un accident imprévisible.

- Ne pas dépasser la limite de vitesse de 10 km/h (6 mph).
- Les zones de détection des capteurs et leur temps de réaction sont limités. Lorsque vous manœuvrez en marche avant ou arrière, assurez-vous de la sécurité aux abords du véhicule (surtout sur les côtés) et roulez lentement, en vous servant du frein pour contrôler la vitesse du véhicule.
- Ne pas installer d’accessoires à l’intérieur du rayon de détection des capteurs.

AVERTISSEMENT

■ **Capteurs**

Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité des capteurs à détecter correctement les obstacles. Ci-dessous la liste d'exemples particuliers pour lesquels cela risque de se produire.

- Le capteur est sale, recouvert de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)
- Le capteur est gelé. (Il suffit d'en dégeler la zone pour résoudre le problème.) Particulièrement par temps froid, si un capteur est gelé, il peut arriver que l'écran n'affiche pas normalement, ou que les obstacles ne soient pas détectés.
- Le capteur est recouvert d'une manière ou d'une autre.
- En cas d'ensoleillement intense ou par temps très froid
- Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe
- L'environnement immédiat du véhicule est bruyant en raison d'avertisseurs de véhicule, de moteurs de motos, de bruits de systèmes de freinage à air comprimé de camions ou d'autres bruits forts qui engendrent des ultrasons.
- Le capteur est éclaboussé d'eau ou trempé par une forte pluie.
- Le capteur est trempé d'eau sur une route inondée.
- Le véhicule penche considérablement d'un côté.
- Le véhicule est équipé d'une antenne d'aile ou d'une antenne radio.
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir haute ou incurvée.
- Le rayon de détection est réduit par la présence d'un objet, tel un panneau de signalisation.
- La zone située directement sous les pare-chocs est exclue du rayon de détection.
- Si des obstacles se dressent trop près du capteur.
- Le pare-chocs ou le capteur subit un choc violent.
- Le véhicule a été équipé d'un système de suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension rabaissée, etc.).
- Un autre véhicule équipé de capteurs d'aide au stationnement est à proximité.
- Les anneaux de remorquage sont montés.
- Le véhicule a été équipé d'une plaque d'immatriculation rétroéclairée.

En plus des exemples précédemment énumérés, selon la forme et l'état des obstacles, il peut arriver que la détection ne soit pas possible, ou que le rayon de détection soit plus court.

AVERTISSEMENT

■ Capteurs latéraux

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le sonar de gabarit ne fonctionne pas normalement, ce qui peut entraîner un accident imprévisible. Conduisez prudemment.

- Il peut arriver que les obstacles ne soient pas détectés sur les côtés tant que le véhicule n'a pas roulé quelques instants et que l'analyse des zones latérales n'est pas terminée. (→P. 358)
- Même après que l'analyse des zones latérales soit terminée, les obstacles tels que les autres véhicules, les piétons ou les animaux approchant par les côtés ne peuvent pas être détectés.
- Même après que l'analyse des zones latérales soit terminée, il peut arriver que des obstacles ne soient pas détectés du fait de la situation aux abords du véhicule. Dans ce cas, l'affichage graphique des capteurs latéraux (→P. 352) disparaît temporairement.

■ Obstacles susceptibles de ne pas être correctement détectés

- Le forme d'un obstacle peut empêcher les capteurs de le détecter. Faites particulièrement attention aux obstacles suivants:
  - Câbles, clôtures, cordes, etc.
  - Coton, neige ou autres matériaux absorbant les ondes sonores
  - Objets comportant des angles saillants
  - Obstacles à faible hauteur
  - Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule
  - Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types de vêtements.
  - Obstacles mobiles, tels que piétons ou animaux

NOTE

■ **Lorsque vous utilisez l’aide au stationnement Toyota à capteurs**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement, suite à la défaillance d’un capteur, etc. Faites contrôler le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

- L’affichage de l’aide au stationnement Toyota à capteurs clignote, et un bip se déclenche quand aucun obstacle n’est détecté.
- Si la partie autour d’un capteur entre en collision avec quelque chose, ou subit un choc violent.
- Si le pare-chocs entre en collision avec quelque chose.
- Si l’affichage est présent en permanence sans un bip.
- Si une erreur d’affichage survient, commencez d’abord par vérifier le capteur.
  Si l’erreur survient en l’absence de glace, de neige ou de boue sur le capteur, il est très probable que le capteur soit défaillant.

■ **Remarques pour le lavage du véhicule**

Ne dirigez pas de fort jet d’eau ou de vapeur sur les capteurs.
À défaut, les capteurs risquent de mal fonctionner.

S-IPA (Système intelligent d'aide au stationnement simplifié)*

Synthèse de la fonction

Le système intelligent d'aide au stationnement simplifié S-IPA (Simple-Intelligent Parking Assist) agit sur le volant de direction pour aider le conducteur lorsqu'il doit reculer dans la place de stationnement qu'il vise, et lorsqu'il doit sortir d'une place de stationnement en créneau. (Les manœuvres du sélecteur de vitesses et la vitesse du véhicule en marches avant et arrière ne sont pas gérées automatiquement.)

- Le système intelligent d'aide au stationnement simplifié ne permet pas de stationner le véhicule de manière automatique. C'est un système qui aide le conducteur lorsqu'il souhaite se garer sur une place de stationnement en créneau ou en bataille, et lorsqu'il doit sortir d'une place de stationnement en créneau.
- Le système intelligent d'aide au stationnement simplifié s'occupe de tourner le volant de direction pour guider le véhicule dans sa manœuvre jusqu'à la place de stationnement visée. Il n'est pas toujours possible d'atteindre la place de stationnement choisie, selon la configuration de la route et les conditions liées au véhicule au moment de stationner.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous reculez ou avancez, veillez à vous assurer directement de la sécurité des abords du véhicule (à l'avant, à l'arrière et sur les côtés), et à évoluer à vitesse réduite en marche arrière ou avant, en utilisant la pédale de frein pour maîtriser la vitesse du véhicule.
- S'il vous paraît évident que le véhicule risque d'entrer en contact avec un piéton, un autre véhicule ou tout autre obstacle, appuyez sur la pédale de frein pour l'arrêter, puis appuyez sur le bouton S-IPA (P. 365) pour désactiver le système.

*: Sur modèles équipés

Tableau des modes d'assistance et des fonctions du système intelligent d'aide au stationnement simplifié

Mode d'assistance	Type de stationnement	Synthèse de la fonction	Voir page
Mode d'aide au stationnement en créneau	Stationnement en créneau	Le système prend en charge le guidage pour détecter la place de stationnement visée et pour amener le véhicule à la position depuis laquelle reculer. L'assistance prend en charge les manœuvres entre le moment où le véhicule commence à reculer et celui où il atteint la place de stationnement visée.	P. 368
Mode d'aide au stationnement en bataille	Stationnement en bataille		P. 375
Mode d'aide à la sortie du stationnement en créneau	Sortie du stationnement en créneau	L'assistance débute après que le véhicule ait été stationné en créneau. L'assistance prend en charge le guidage depuis la place de stationnement jusqu'à une position à partir de laquelle vous pouvez prendre la route.	P. 382

Bouton S-IPA et écran multifonctionnel

① Bouton S-IPA
② Affichage
③ Indicateur

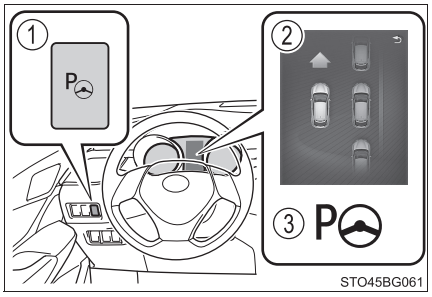

Sélection du mode d’assistance

■ Sélection avec le bouton S-IPA

Appuyez sur le bouton

Cela vous permet d’alterner entre les fonctions et d’annuler ou de relancer les modes d’assistance.

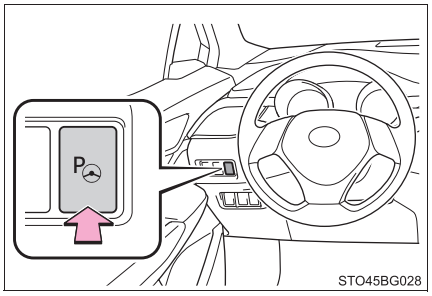

Lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, alors que le véhicule roule à moins de 40 km/h (25 mph) environ, chaque fois que vous appuyez sur le bouton S-IPA, le système sélectionne successivement les fonctions dans l’ordre indiqué ci-après.

La fonction sélectionnée est indiquée à l’affichage fonctionnel de l’écran multifonctionnel. (→P. 367)

■ **Sélection du mode d'assistance**

● Configuration pour le mode d'aide au stationnement en créneau et en bataille

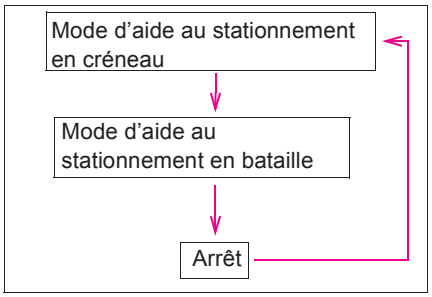

Vous pouvez choisir la configuration aux occasions suivantes:

- Le véhicule a roulé sur une courte distance après que vous ayez mis le contacteur de démarrage en mode MARCHE
- Le véhicule a roulé sur une courte distance après un stationnement en créneau
- Pendant la marche du véhicule
- Aucun véhicule n'est stationné devant le vôtre

● Configuration pour le mode d'aide à la sortie du stationnement en créneau

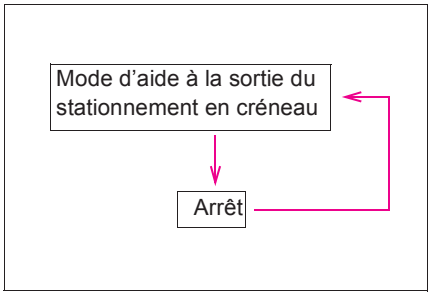

Vous pouvez choisir la configuration aux occasions suivantes:

- Immédiatement après que vous ayez mis le contacteur de démarrage en mode MARCHE, alors que vous êtes à l'arrêt et qu'un véhicule est stationné devant le vôtre
- Immédiatement après un stationnement en créneau à l'aide du système, alors que vous êtes à l'arrêt et qu'un véhicule est stationné devant le vôtre

Écran de guidage

L’écran de guidage est affiché à l’écran multifonctionnel.

① Affichage du sonar de gabarit/ affichage de position des portes (ouvertes/fermées)
→P. 352

② Indicateur de niveau d’assistance

Se présente sous la forme d’une jauge indiquant le niveau d’assistance jusqu’à la position d’arrêt du véhicule/la position à laquelle l’assistance active se termine.

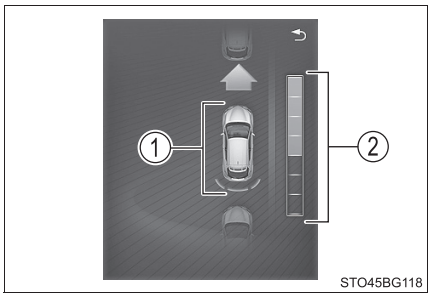

■ **Indicateur S-IPA interne à l’instrumentation (→P. 365)**

Cet indicateur s’allume lorsque le système intelligent d’aide au stationnement simplifié braque le volant de direction en automatique. Au terme de l’assistance active, l’indicateur clignote pendant quelques instants puis s’éteint.

■ **Affichage contextuel du sonar de gabarit**

Pendant toute la durée où le système intelligent d’aide au stationnement simplifié agit automatiquement sur le volant de direction, si la fonction de sonar de gabarit détecte un obstacle, son affichage apparaît automatiquement à l’écran de guidage (→P. 352), que la fonction de sonar de gabarit soit active ou inactive (→P. 352).

■ **Manœuvre du sélecteur de vitesses pendant que le système intelligent d’aide au stationnement simplifié est en action**

L’assistance se poursuit même si vous agissez sur le sélecteur de vitesses sans tenir compte du sens marche avant/marche arrière au système. Toutefois, celui-ci reprend la main, augmentant le nombre de manœuvres de braquage, et peut se décaler par rapport à la place de stationnement.

Comment se garer en créneau (mode d’aide au stationnement en créneau)

■ Synthèse de la fonction

Si le système parvient à détecter une place de stationnement, il vous guide en marche avant jusqu’à la position de départ de l’assistance active, après quoi vous pouvez utiliser le mode d’aide au stationnement en créneau. Par ailleurs, selon la configuration de la place de stationnement et d’autres facteurs, le système peut également fournir si nécessaire une assistance active au volant de direction, en le braquant plusieurs fois.

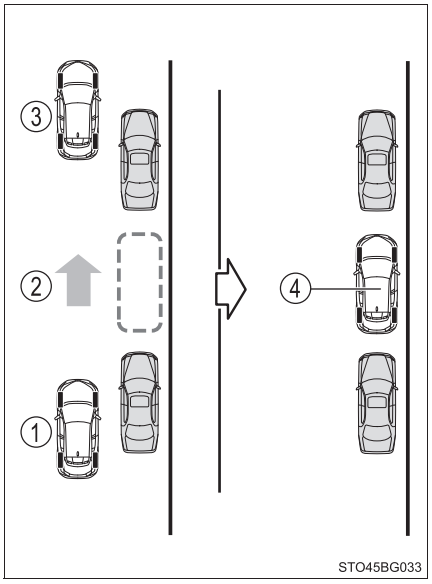

① Continuez à avancer avec le véhicule parallèle à la bordure de trottoir ou à la route.
Ensuite, appuyez 1 fois sur le bouton S-IPA pour sélectionner le mode d’aide au stationnement en créneau.

② Roulez en ligne droite parallèlement à la route ou à la bordure de trottoir, afin que le système détecte la place de stationnement.

③ Un son est émis et un affichage apparaît pour vous notifier quand le véhicule atteint la position depuis laquelle vous pouvez utiliser l’assistance active et commencer à reculer, puis lorsque vous changez le sélecteur de vitesses de position conformément à l’instruction du système, celui-ci commence à braquer le volant de direction en automatique.

Si la place de stationnement détectée ou la largeur de la chaussée (distance entre le côté de la chaussée par rapport à la place de stationnement) est étroite, aucun guidage n’est calculé.

④ La manœuvre de stationnement est terminée

Avancez et reculez plusieurs fois de suite avec le véhicule comme indiqué par le guidage, jusqu’à ce qu’il soit complètement stationné.

■ Stationnement

1 Appuyez 1 fois sur le bouton S-IPA et vérifiez que l'affichage à l'écran multifonctionnel passe en mode d'aide au stationnement en créneau.

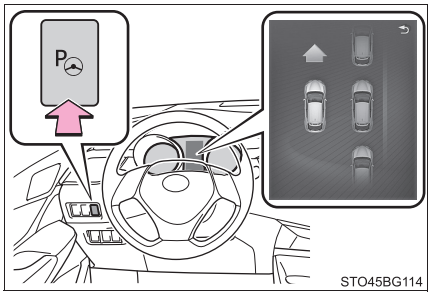

Mettez le bouton S-IPA sur marche alors que vous roulez à moins de 30 km/h (18 mph) avec le véhicule. L'écran multifonctionnel affiche l'écran de détection de la place de stationnement lorsque le système est en action.

2 Conduisez le véhicule en maintenant une distance d'environ 1 m (3,3 ft.) par rapport aux autres véhicules en stationnement.

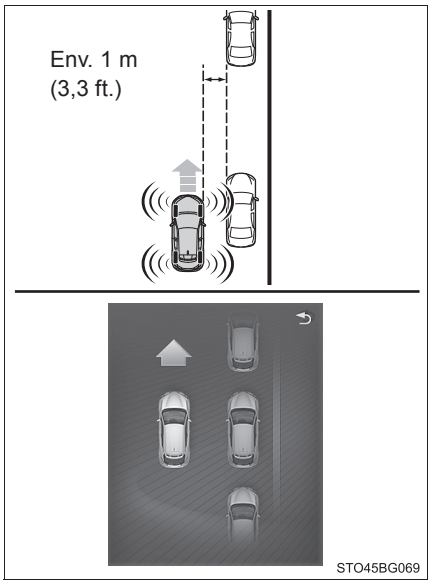

Procédez lentement.

Le système se met à chercher une place de stationnement.

Pendant la recherche d'une place, vous pouvez faire usage du commodo de clignotants (→P. 235) pour choisir une place de stationnement à gauche ou à droite.

Lorsque le système détecte une place de stationnement, l'affichage change à l'écran.

3 Lorsque l'affichage change à l'écran multifonctionnel, réduisez la vitesse du véhicule.

Avancez lentement avec le véhicule jusqu'au déclenchement du signal sonore.

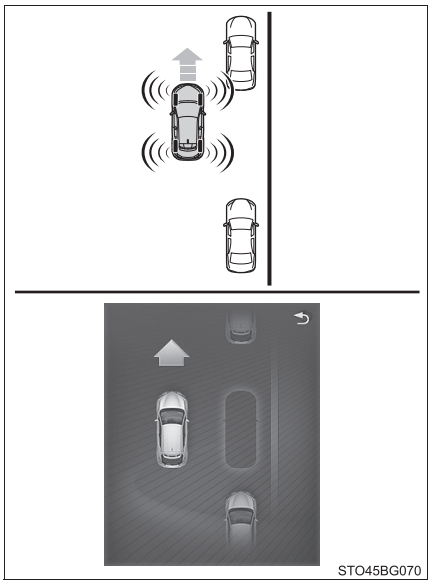
STO45BG070

4 Arrêtez le véhicule lorsque le signal sonore se déclenche.

L'affichage change à l'écran multifonctionnel.

Contrôlez visuellement que la place détectée permet de stationner en toute sécurité.

Si le véhicule avance de plus de 15 m (49 ft.) après que le signal sonore se soit déclenché, la détection d'une nouvelle place de stationnement est lancée.

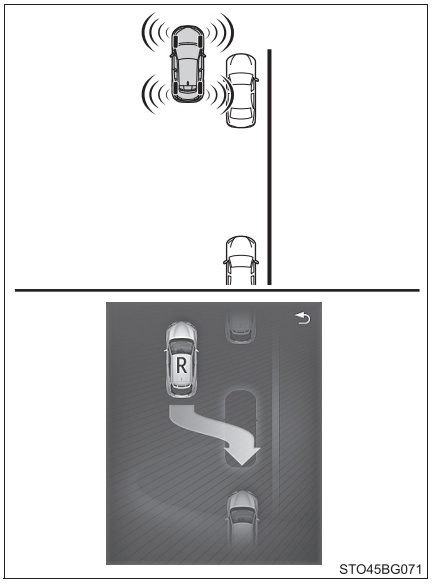

STO45BG071

5 Mettez le sélecteur de vitesses sur R.

L'affichage change à l'écran multifonctionnel, l'indicateur S-IPA s'allume et le système commence à braquer automatiquement la direction. Tout en prenant garde à ne pas vous faire prendre les mains dans le volant de direction et en contrôlant la sécurité des abords, reculez lentement avec le véhicule en agissant sur les pédales de frein et d'accélérateur. Pendant le braquage automatique de la direction, maintenez la vitesse du véhicule à moins de 7 km/h (4 mph).

6 Lorsque l'affichage change à l'écran multifonctionnel, réduisez la vitesse du véhicule.

Tout en contrôlant la sécurité des abords à l'arrière du véhicule et en surveillant l'indicateur de niveau d'assistance, reculez lentement avec le véhicule.

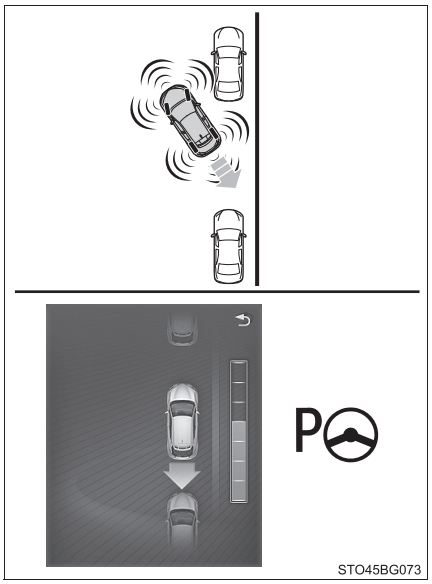

7 Lorsque le signal sonore se déclenche, mettez tout de suite le véhicule à l'arrêt complet.

L'affichage change à l'écran multifonctionnel lorsque le signal sonore se déclenche.

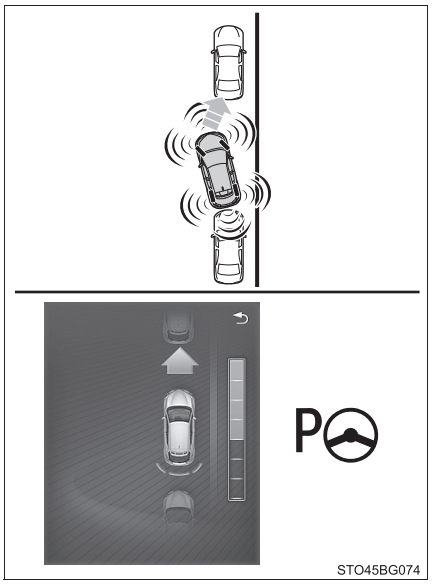

8 Mettez le sélecteur de vitesses sur D.

Pendant toute la durée où le volant de direction tourne, maintenez le véhicule à l'arrêt complet.

Lorsque le volant de direction s'arrête de tourner, avancez lentement avec le véhicule tout en contrôlant la sécurité des abords devant lui et en surveillant l'indicateur de niveau d'assistance.

9 Lorsque le signal sonore se déclenche, mettez tout de suite le véhicule à l'arrêt complet.

L'affichage change à l'écran multifonctionnel lorsque le signal sonore se déclenche.

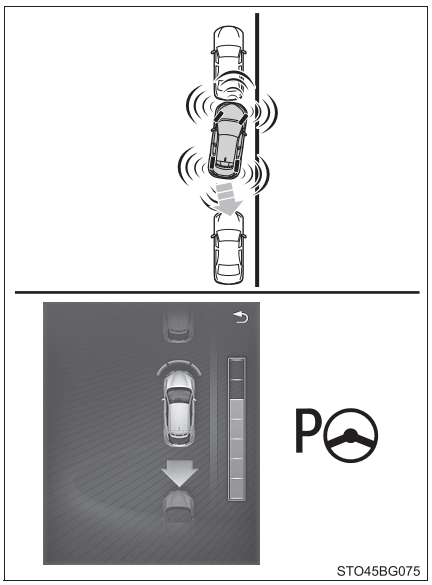

10 Mettez le sélecteur de vitesses sur R.

Pendant toute la durée où le volant de direction tourne, maintenez le véhicule à l'arrêt complet.

Lorsque le volant de direction s'arrête de tourner, reculez lentement avec le véhicule tout en contrôlant la sécurité des abords derrière lui et en surveillant l'indicateur de niveau d'assistance.

11 Répétez les étapes 7 à 10 jusqu'à ce que la manœuvre d'aide au stationnement soit terminée.

Lorsque la manœuvre d'aide au stationnement est terminée, le signal sonore se déclenche, l'indicateur S-IPA s'éteint et l'affichage change à l'écran multifonctionnel.

Corrigez au besoin la position et/ou l'orientation du véhicule pour en terminer le stationnement.

■ **Conditions fonctionnelles du mode d'aide au stationnement en créneau**

- Afin d'utiliser correctement le mode d'aide au stationnement en créneau, roulez lentement (à une vitesse à laquelle le véhicule peut s'arrêter rapidement) parallèlement à la chaussée (ou à l'accotement) tout en maintenant une distance d'environ 1 m (3,3 ft.) avec les véhicules stationnés.
- La fonction est inutilisable lorsque le véhicule roule à plus de 30 km/h (19 mph) environ.
- Le système utilise les capteurs latéraux avant et latéraux arrière pour détecter les véhicules stationnés et déterminer la place de stationnement. Par conséquent, lorsque la détection est impossible (→P. 400), aucun guidage n'est calculé.
- En l'absence de véhicules stationnés, le système n'est pas capable de déterminer la place de stationnement. Par conséquent, le mode d'aide au stationnement en créneau est inopérant.
- Si le système est dans l'incapacité de détecter l'environnement autour de la place de stationnement, le risque existe que le mode d'aide au stationnement en créneau soit inopérant.

NOTE

- Si la chaussée est déformée (par des creux ou des bosses), la place de stationnement visée ne peut pas être correctement calculée. Par conséquent, le risque existe que le véhicule soit stationné de biais ou en décalé par rapport à la place de stationnement. Dans ce cas, ne pas utiliser le mode d'aide au stationnement en créneau.
- Il peut arriver que les capteurs ne puissent pas détecter les bordures de trottoir. Il peut arriver que le véhicule monte sur la bordure de trottoir dans certaines situations, par exemple si le véhicule devant ou derrière la place de stationnement est déjà monté sur la bordure.
  Regardez autour du véhicule pour éviter tout dommage à ses pneus et jantes.

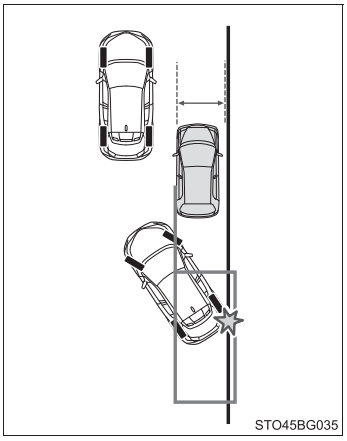

- Lorsque le côté intérieur de la place de stationnement est bordé d'un mur ou d'un autre obstacle, ou lorsqu'un autre véhicule stationné empiète sur la chaussée depuis son emplacement, il peut arriver que la place de stationnement visée soit calculée à une position qui empiète légèrement sur la chaussée.
- Selon l'environnement proche, notamment les autres véhicules stationnés, il peut arriver que le véhicule soit stationné de biais ou en décalé par rapport à la place de stationnement. Corrigez au besoin manuellement l'alignement du véhicule.
- Il peut arriver que les objets très bas au sol ne soient pas détectables. Contrôlez vous-même la sécurité des alentours et, s'il vous semble que le véhicule risque de toucher un obstacle, arrêtez-le en appuyant sur la pédale de frein.

Comment se garer à côté d'autres véhicules (mode d'aide au stationnement en bataille)

■ Synthèse de la fonction

Arrêtez le véhicule de telle sorte que l'axe médian de la place de stationnement visée lui soit à peu près perpendiculaire. Si le système est capable de détecter la place, vous pouvez utiliser la fonction de guidage en marche avant. Par ailleurs, selon la configuration de la place de stationnement et d'autres facteurs, le système peut également fournir si nécessaire une assistance active au volant de direction, en le braquant plusieurs fois.

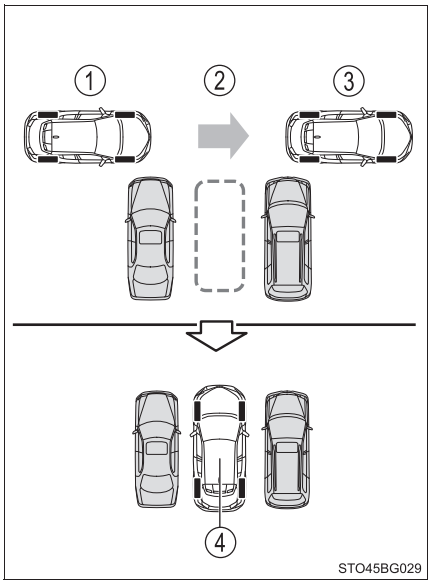

① Appuyez 2 fois sur le bouton S-IPA pour sélectionner le mode d'aide au stationnement en bataille.

② Roulez en ligne droite afin que la place de stationnement soit détectée.

③ Un son est émis et un affichage apparaît pour vous notifier quand le véhicule atteint la position à partir de laquelle commencer à reculer.

Si la place de stationnement détectée ou la largeur de la chaussée (distance entre le côté de la chaussée par rapport à la place de stationnement) est étroite, aucun guidage n'est calculé.

④ La manœuvre de stationnement est terminée

Avancez et reculez plusieurs fois de suite avec le véhicule comme indiqué par le guidage, jusqu'à ce qu'il soit complètement stationné.

■ **Stationnement**

1 Appuyez 2 fois sur le bouton S-IPA et vérifiez que l'affichage à l'écran multifonctionnel passe en mode d'aide au stationnement en bataille.

Mettez le bouton S-IPA sur marche alors que vous roulez à moins de 20 km/h (12 mph) avec le véhicule.
L'écran multifonctionnel affiche l'écran de détection de la place de stationnement lorsque le système est en action.

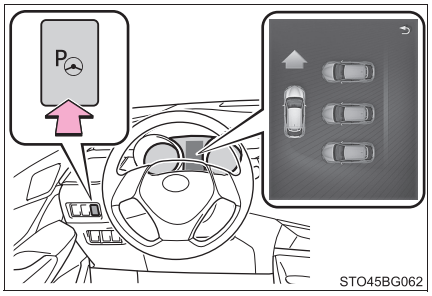

2 Conduisez le véhicule en maintenant une distance d'environ 1 m (3,3 ft.) par rapport aux autres véhicules en stationnement.

Procédez lentement.

Le système se met à chercher une place de stationnement.

Pendant la recherche d'une place, vous pouvez faire usage du commodo de clignotants (→P. 235) pour choisir une place de stationnement à gauche ou à droite.

Lorsque le système détecte une place de stationnement, l'affichage change à l'écran.

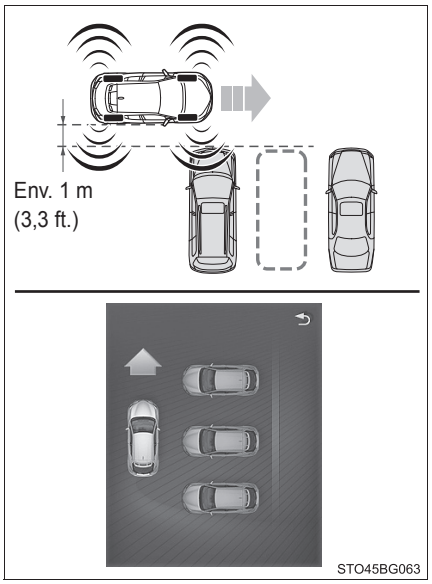

3 Lorsque l'affichage change à l'écran multifonctionnel, réduisez la vitesse du véhicule.

Avancez lentement avec le véhicule jusqu'au déclenchement du signal sonore.

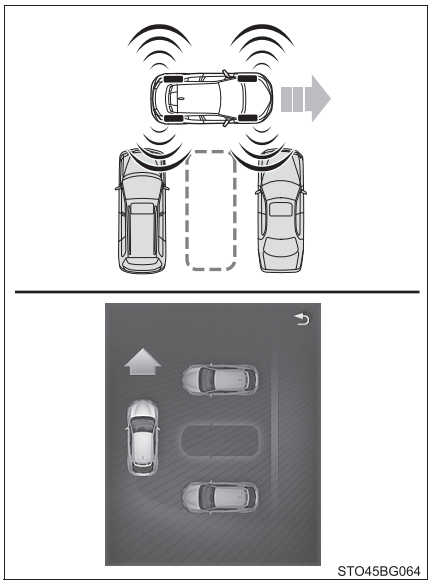

4 Arrêtez le véhicule lorsque le signal sonore se déclenche.

L'affichage change à l'écran multifonctionnel.

Contrôlez visuellement que la place détectée permet de stationner en toute sécurité.

Si le véhicule avance de plus de 15 m (49 ft.) après que le signal sonore se soit déclenché, la détection d'une nouvelle place de stationnement est lancée.

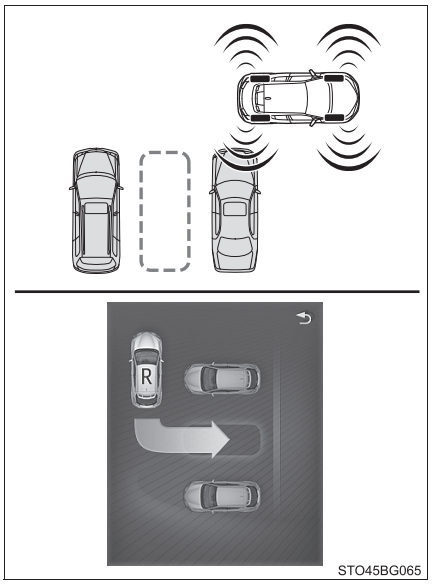

5 Mettez le sélecteur de vitesses sur R.

L'affichage change à l'écran multifonctionnel, l'indicateur S-IPA s'allume et le système commence à braquer automatiquement la direction. Tout en prenant garde à ne pas vous faire prendre les mains dans le volant de direction et en contrôlant la sécurité des abords, reculez lentement avec le véhicule en agissant sur les pédales de frein et d'accélérateur. Pendant le braquage automatique de la direction, maintenez la vitesse du véhicule à moins de 7 km/h (4 mph).

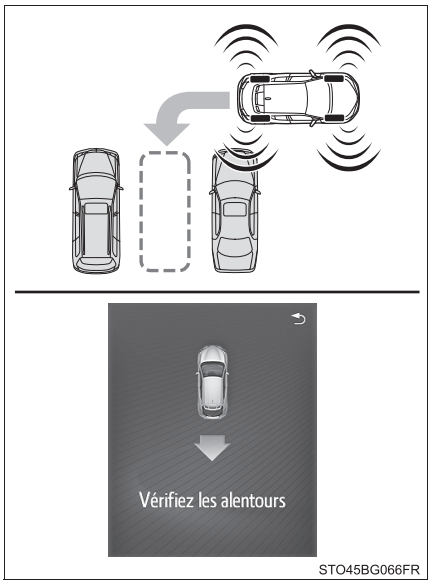

6 Lorsque l'affichage change à l'écran multifonctionnel, réduisez la vitesse du véhicule.

Tout en contrôlant la sécurité des abords à l'arrière du véhicule et en surveillant l'indicateur de niveau d'assistance, reculez lentement avec le véhicule.

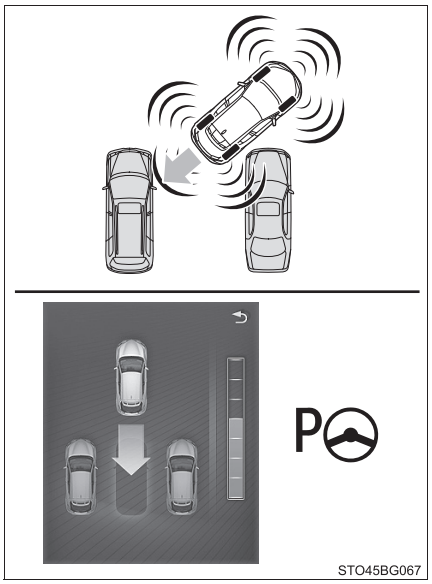

7 Lorsque le signal sonore se déclenche, mettez tout de suite le véhicule à l'arrêt complet.

L'affichage change à l'écran multifonctionnel lorsque le signal sonore se déclenche.

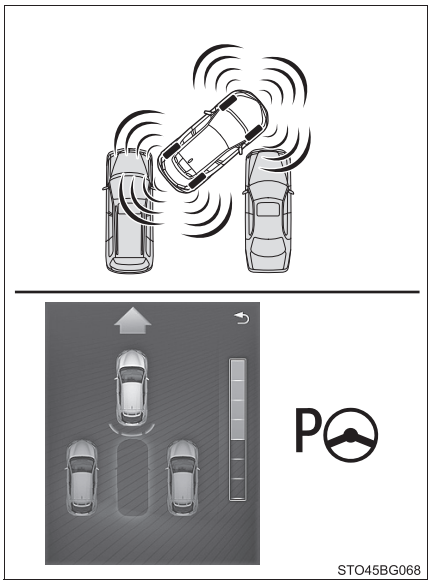

8 Mettez le sélecteur de vitesses sur D.

Pendant toute la durée où le volant de direction tourne, maintenez le véhicule à l'arrêt complet.

Lorsque le volant de direction s'arrête de tourner, avancez lentement avec le véhicule tout en contrôlant la sécurité des abords devant lui et en surveillant l'indicateur de niveau d'assistance.

9 Lorsque le signal sonore se déclenche, mettez tout de suite le véhicule à l'arrêt complet.

L'affichage change à l'écran multifonctionnel lorsque le signal sonore se déclenche.

10 Mettez le sélecteur de vitesses sur R.

Pendant toute la durée où le volant de direction tourne, maintenez le véhicule à l'arrêt complet.

Lorsque le volant de direction s'arrête de tourner, reculez lentement avec le véhicule tout en contrôlant la sécurité des abords derrière lui et en surveillant l'indicateur de niveau d'assistance.

11 Répétez les étapes 6 à 10 jusqu'à ce que la manœuvre d'aide au stationnement soit terminée.

Lorsque la manœuvre d'aide au stationnement est terminée, le signal sonore se déclenche, l'indicateur S-IPA s'éteint et l'affichage change à l'écran multifonctionnel.

Corrigez au besoin la position et/ou l'orientation du véhicule pour en terminer le stationnement.

■ **Conditions fonctionnelles du système S-IPA**

- Le système hybride est en cours d'utilisation.
- Le bouton est sur marche.

■ **Conditions fonctionnelles du mode d'aide au stationnement en bataille**

- Afin d'utiliser la fonction correctement, roulez lentement (à une vitesse à laquelle le véhicule peut s'arrêter rapidement).
- La fonction est inutilisable lorsque le véhicule roule à plus de 20 km/h (13 mph) environ.
- Le système utilise les capteurs latéraux avant et latéraux arrière pour détecter les véhicules stationnés et déterminer la place de stationnement. Par conséquent, lorsque la détection est impossible (→P. 400), aucun guidage n'est calculé.
- En l'absence de véhicules stationnés, le système n'est pas capable de déterminer la place de stationnement. Par conséquent, le mode d'aide au stationnement en bataille est inopérant.
- Si le système est dans l'incapacité de détecter l'environnement autour de la place de stationnement, le risque existe que le mode d'aide au stationnement en bataille soit inopérant.
- Vous pouvez garer le véhicule sur une place de stationnement entre 2 autres véhicules et une place derrière un véhicule déjà stationné.

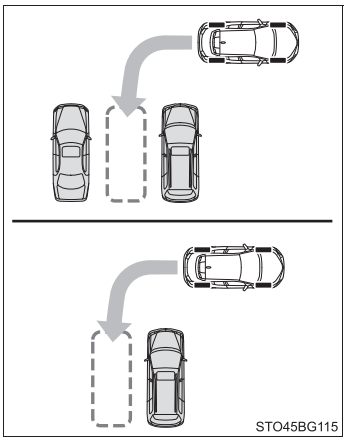

Conseils d’utilisation du mode d’aide au stationnement en bataille

Laissez un écart d’environ 1 m (3,3 ft.) avec les véhicules stationnés lorsque vous approchez de la place de stationnement visée. Si l’écart est trop grand entre votre véhicule et ceux stationnés, le risque existe que les capteurs latéraux avant et latéraux arrière ne puissent pas les détecter.

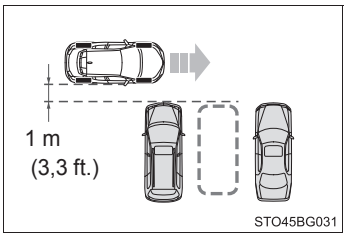

NOTE

- Si la chaussée est déformée (par des creux ou des bosses), la place de stationnement visée ne peut pas être correctement calculée. Par conséquent, le risque existe que le véhicule soit stationné de biais ou en décalé par rapport à la place de stationnement. Dans ce cas, ne pas utiliser le mode d’aide au stationnement en bataille.
- Lorsque vous garez dans une place étroite, le véhicule approche de près les véhicules voisins. S’il vous semble que le véhicule risque de toucher, arrêtez-le en appuyant sur la pédale de frein.
- Il peut arriver que les objets très bas au sol ne soient pas détectables. Contrôlez vous-même la sécurité des alentours et, s’il vous semble que le véhicule risque de toucher un obstacle, arrêtez-le en appuyant sur la pédale de frein.
- Selon l’environnement proche, notamment les autres véhicules stationnés, il peut arriver que le véhicule soit stationné de biais ou en décalé par rapport à la place de stationnement. Corrigez au besoin manuellement l’alignement du véhicule.

Comment quitter une place de stationnement en créneau (mode d'aide à la sortie du stationnement en créneau)

■ Synthèse de la fonction

Lorsque vous quittez une place de stationnement en créneau, sélectionnez la direction dans laquelle vous voulez partir, et le système fournit une assistance active en braquant le volant de direction pour guider le véhicule jusqu'à une position à partir de laquelle vous pouvez prendre la route.

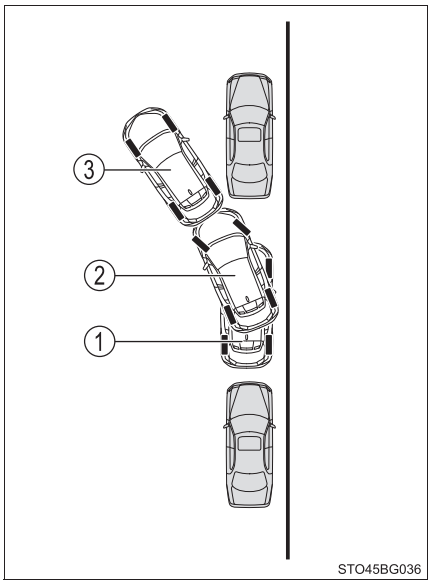

① Lorsqu'un véhicule est stationné devant le vôtre alors qu'il est à l'arrêt, appuyez sur le bouton S-IPA, sélectionnez le mode d'aide à la sortie du stationnement en créneau, puis agissez sur le commodo de clignotants pour choisir la direction dans laquelle vous souhaitez partir.

② Le système commence à braquer automatiquement le volant de direction lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses, à son invitation.

③ Un son est émis et un affichage apparaît pour vous notifier quand le véhicule atteint la position à partir de laquelle vous pouvez prendre la route.

Avancez et reculez plusieurs fois de suite avec le véhicule comme indiqué par le guidage, jusqu'à ce qu'il puisse quitter la place de stationnement.

■ **Utilisation du mode d’aide à la sortie du stationnement en créneau pour partir**

1 Appuyez sur le bouton S-IPA et vérifiez que l’affichage à l’écran multifonctionnel passe en mode d’aide à la sortie du stationnement en créneau.

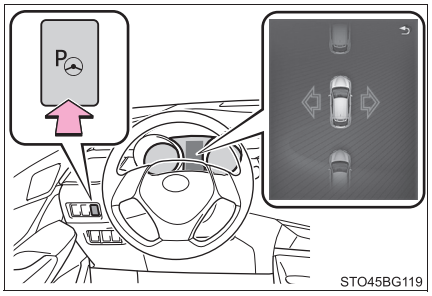

2 Agissez sur le commodo de clignotants pour choisir si vous voulez sortir par la gauche ou par la droite.

Si des obstacles sont présents dans la direction dans laquelle le véhicule doit sortir, le système détermine que la sortie n’est pas possible, et cesse son assistance active.

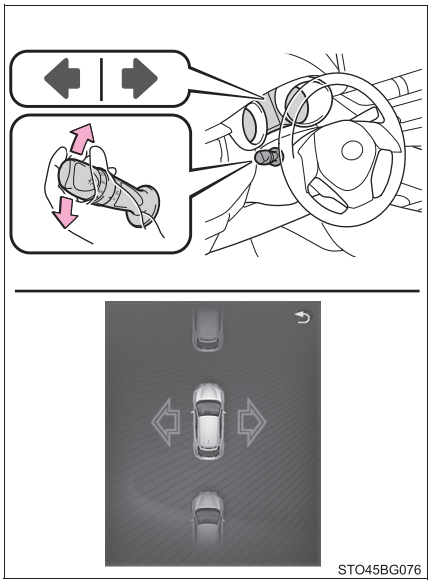

3 Mettez le sélecteur de vitesses sur R.

L'affichage change à l'écran multifonctionnel, l'indicateur S-IPA s'allume et le système commence à braquer automatiquement la direction. Tout en prenant garde à ne pas vous faire prendre les mains dans le volant de direction et en contrôlant la sécurité des abords, reculez lentement avec le véhicule en agissant sur les pédales de frein et d'accélérateur. Pendant le braquage automatique de la direction, maintenez la vitesse du véhicule à moins de 7 km/h (4 mph).

4 Lorsque l'affichage change à l'écran multifonctionnel, réduisez la vitesse du véhicule.

Tout en contrôlant la sécurité des abords à l'arrière du véhicule et en surveillant l'indicateur de niveau d'assistance, reculez lentement avec le véhicule.

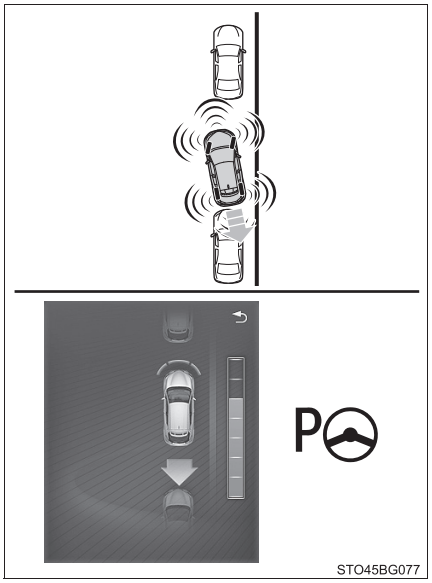

5 Lorsque le signal sonore se déclenche, mettez tout de suite le véhicule à l'arrêt complet.

L'affichage change à l'écran multifonctionnel lorsque le signal sonore se déclenche.

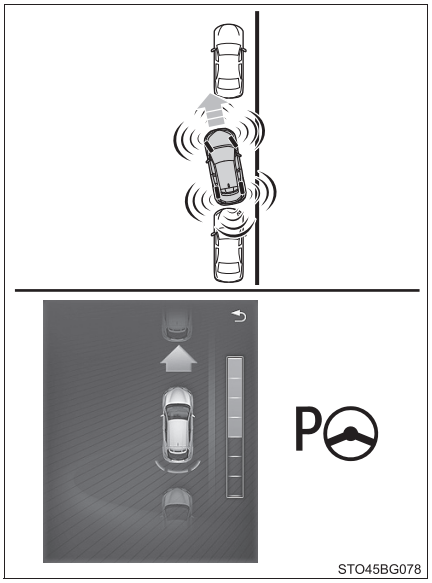

6 Mettez le sélecteur de vitesses sur D.

Pendant toute la durée où le volant de direction tourne, maintenez le véhicule à l'arrêt complet. Lorsque le volant de direction s'arrête de tourner, avancez lentement avec le véhicule tout en contrôlant la sécurité des abords devant lui et en surveillant l'indicateur de niveau d'assistance.

7 Lorsque le signal sonore se déclenche, mettez tout de suite le véhicule à l'arrêt complet.

L'affichage change à l'écran multifonctionnel lorsque le signal sonore se déclenche.

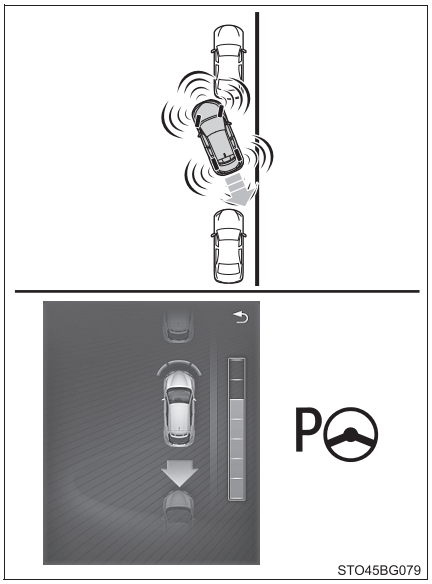

8 Mettez le sélecteur de vitesses sur R.

Pendant toute la durée où le volant de direction tourne, maintenez le véhicule à l'arrêt complet. Lorsque le volant de direction s'arrête de tourner, avancez lentement avec le véhicule tout en contrôlant la sécurité des abords devant lui et en surveillant l'indicateur de niveau d'assistance.

9 Répétez les étapes 4 à 8 jusqu'à ce que la manœuvre d'aide au stationnement soit terminée.

Lorsque le véhicule a pratiquement atteint le point à partir duquel vous pouvez prendre la route, le signal sonore se déclenche et l'assistance active cesse. À partir de là, prenez le volant en mains et poursuivez votre route.

■ **Mode d'aide à la sortie du stationnement en créneau**

- Pendant l'assistance active, si le conducteur détermine que la position atteinte lui permet de prendre le relais et agit sur le volant de direction, l'assistance active cesse immédiatement.
- L'assistance active est inutilisable si aucun véhicule n'est stationné devant le vôtre, ou si la distance est trop grande entre l'avant de votre véhicule et l'autre en stationnement.
- Lorsque vous utilisez le mode d'aide à la sortie du stationnement en créneau, il peut arriver que l'assistance soit inopérante, selon l'environnement autour du véhicule.

⚠ NOTE

- Le rayon de détection des capteurs (→P. 356) est limité. Contrôlez vous-même la sécurité des alentours, et s'il y a un risque de collision, arrêtez le véhicule en appuyant sur la pédale de frein.
- Il peut arriver que les objets très bas au sol ne soient pas détectables. Contrôlez vous-même la sécurité des alentours et, s'il vous semble que le véhicule risque de toucher un obstacle, arrêtez-le en appuyant sur la pédale de frein.
- Lorsque vous quittez un emplacement depuis lequel vous pouvez prendre la route, contrôlez vous-même la sécurité des alentours.

Messages à l’écran multifonctionnel

Message	Cause	Que faire
“Dysfonctionnement de l’IPA. Voir le concessionnaire.”	Défaillance du système.	Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.
“Espace IPA non détecté. Vitesse trop élevée.”	Le véhicule roule trop vite.	Réduisez la vitesse du véhicule. • Mode d’aide au stationnement en bataille: 20 km/h (12 mph) ou moins • Mode d’aide au stationnement en créneau: 30 km/h (18 mph) ou moins

Message	Cause	Que faire
"IPA annulé, reprendre contrôle."	Vous avez mis le bouton S-IPA sur arrêt.	Mettez le bouton S-IPA sur marche.
	La direction assistée a temporairement surchauffé.	Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, patientez quelques minutes, puis redémarrez le système hybride.
	Vous avez avancé/reculé avec le véhicule pendant les manœuvres d'aide à la sortie du stationnement en créneau et avant que le système ne commence à braquer automatiquement la direction.	Stationnez manuellement le véhicule ou recommencez les opérations en appliquant correctement les procédures.
	Vous avez mis le sélecteur de vitesses sur une autre position que R après que le système ait commencé à braquer automatiquement la direction et avant que le véhicule soit entré dans la place de stationnement.	Stationnez manuellement le véhicule ou cherchez une autre place de stationnement.
	Vous avez mis le sélecteur de vitesses sur R pendant la détection d'une place de stationnement.	Stationnez manuellement le véhicule ou cherchez une autre place de stationnement.

Message	Cause	Que faire
"IPA annulé, reprendre contrôle."	Vous avez mis le sélecteur de vitesses du véhicule sur P. Ou vous avez mis le bouton S-IPA sur marche en ayant lancé une manœuvre de stationnement en créneau avec le sélecteur de vitesses sur P ou R.	Stationnez manuellement le véhicule ou cherchez une autre place de stationnement.
"IPA annulé. Reprendre le contrôle. Dysfonctionnement de l'IPA."	Défaillance possible du système.	Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
"IPA annulé, reprendre contrôle, intervention conducteur."	Vous avez tourné vous-même le volant de direction pendant le braquage automatique de la direction.	Stationnez manuellement le véhicule ou cherchez une autre place de stationnement.

Message	Cause	Que faire
"IPA annulé, reprendre contrôle, vitesse trop élevée."	Le véhicule a roulé à plus de 50 km/h (31 mph) pendant la détection d'une place de stationnement.	Réduisez la vitesse du véhicule et mettez le bouton S-IPA sur marche. • Mode d'aide au stationnement en bataille: 20 km/h (12 mph) ou moins • Mode d'aide au stationnement en créneau: 30 km/h (18 mph) ou moins • L'assistance est annulée du fait de la vitesse supérieure à 50 km/h (31 mph) pendant la recherche d'une place de stationnement. • L'assistance est annulée du fait de la vitesse supérieure à 7 km/h (4 mph) pendant le braquage automatique de la direction. Ne pas laisser la vitesse du véhicule dépasser 7 km/h (4 mph) pendant le braquage automatique de la direction.

Message	Cause	Que faire
"IPA annulé, reprendre contrôle, TRC/VSC désactivé."	Vous avez mis sur arrêt le bouton de désactivation du VSC.	Mettez le bouton de désactivation du VSC sur marche.
"IPA annulé, reprendre contrôle, activation TRC/ABS/VSC."	Il y a eu intervention du système TRC, VSC ou ABS.	• Si l'annulation est survenue pendant la détection d'une place de stationnement, remettez le bouton S-IPA sur marche. • Si l'annulation est survenue pendant le braquage automatique de la direction, stationnez manuellement le véhicule ou cherchez une autre place de stationnement.

Message	Cause	Que faire
"IPA annulé, reprendre contrôle, délai dépassé."	Il s'est écoulé plus de 6 minutes depuis le moment où vous avez mis le bouton S-IPA sur marche, avant que le braquage automatique de la direction puisse commencer.	Stationnez manuellement le véhicule ou cherchez une autre place de stationnement.
	Il s'est écoulé plus de 6 minutes depuis le moment où vous avez mis le sélecteur de vitesses sur R et le braquage automatique de la direction a commencé, avant que la manœuvre d'aide au stationnement puisse se terminer.	Stationnez manuellement le véhicule ou cherchez une autre place de stationnement.
	Plus de 3 minutes ont passé avec le message "Espace insuffisant, attendez pr manœuvrer." affiché.	Stationnez manuellement le véhicule ou cherchez une autre place de stationnement.
"IPA non disponible"	La direction assistée est temporairement en surchauffe.	Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, patientez quelques minutes, puis redémarrez le système hybride.
	Le système hybride n'est pas en marche.	Démarrez le système hybride.

Message	Cause	Que faire
"IPA non disponible"	Vous utilisez l'aide à la sortie du stationnement en créneau alors qu'il y a des obstacles à gauche et à droite du véhicule, ou un obstacle du côté où les clignotants sont allumés.	Utilisez l'aide à la sortie du stationnement en créneau en l'absence d'obstacles du côté du stationnement.
	La batterie 12 V a été démontée puis remontée.	Roulez en ligne droite pendant plus de 5 secondes à une vitesse supérieure à 35 km/h (22 mph) environ.
	Défaillance possible du système.	Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
	Il est possible qu'un capteur soit sale ou recouvert de neige ou de givre.	Dans de tels cas, le nettoyage du capteur doit permettre au système de retrouver son fonctionnement normal.
"IPA non disponible. Vitesse trop élevée."	Vitesse excessive du véhicule (plus de 50 km/h [31 mph])	Réduisez la vitesse du véhicule et mettez le bouton S-IPA sur marche. • Mode d'aide au stationnement en bataille: 20 km/h (12 mph) ou moins • Mode d'aide au stationnement en créneau: 30 km/h (18 mph) ou moins

Message	Cause	Que faire
"IPA non disponible. TRC/ VSC DÉSACTIVÉ."	Le bouton de désactivation du VSC est sur arrêt.	Mettez sur marche le bouton de désactivation du VSC, puis le bouton S-IPA.
"IPA non disponible. Espace de stationnement insuffisant."	Le dégagement est insuffisant à l'avant et à l'arrière du véhicule pour sortir d'une place de stationnement en créneau.	Il n'est pas possible pour le véhicule de sortir sous assistance active, du fait du dégagement insuffisant à l'avant et à l'arrière. Contrôlez la sécurité des abords avant de quitter la place de stationnement.

Précautions pendant l’utilisation

■ Capteurs

Ils détectent une place de stationnement en fonction des véhicules déjà garés devant et derrière elle (stationnement en créneau) ou à gauche ou à droite d’elle (stationnement en bataille).

① Capteurs latéraux avant

② Capteurs latéraux arrière

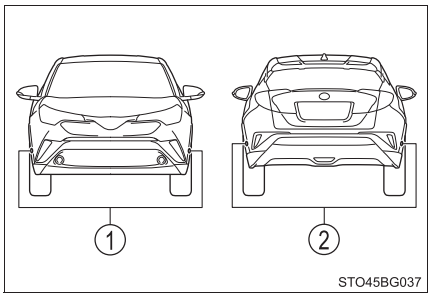

● Rayon de détection des capteurs en mode d’aide au stationnement en bataille

① Place de stationnement visée

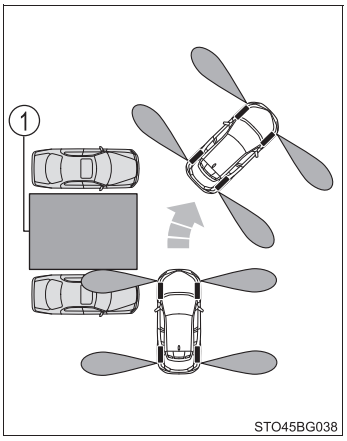

● Rayon de détection des capteurs en mode d'aide au stationnement en créneau

① Place de stationnement visée

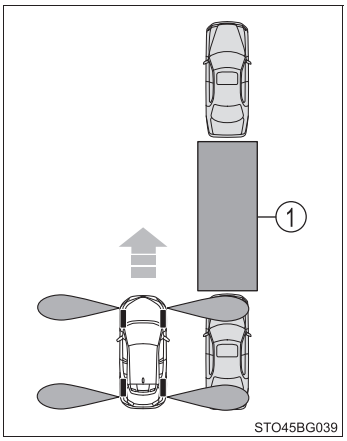

● Lorsqu'il y a un véhicule stationné derrière la place de stationnement visée, il peut arriver qu'il ne soit pas détecté en raison de la distance. Par ailleurs, selon la forme du véhicule et d'autres facteurs, il peut arriver que le rayon de détection soit plus court, ou que la détection soit impossible.

● Le système est inopérant car il n'est pas capable de détecter la place de stationnement en présence d'autres obstacles que les véhicules en stationnement, notamment les poteaux et les murs.

① Poteaux

② Mur

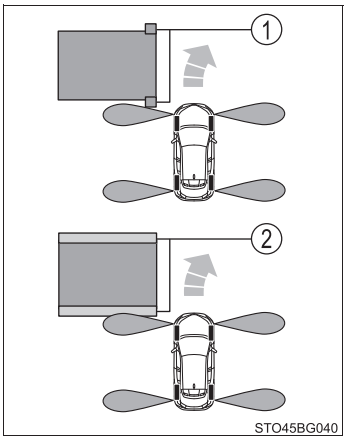

● De même, il peut arriver que la place de stationnement soit décalée lorsque le système détecte un piéton, etc.

① Piéton

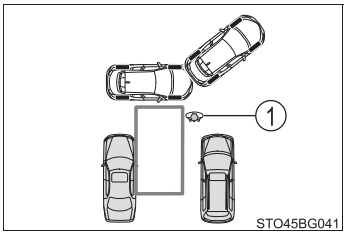

● Il peut arriver que le système intelligent d'aide au stationnement simplifié soit inopérant s'il détecte des grilles, des tôles larmées ou tout matériau similaire à la surface de la place de stationnement.

AVERTISSEMENT

- Ne pas accorder une trop grande confiance au système intelligent d’aide au stationnement simplifié. Comme avec un autre véhicule qui en est dépourvu, manœuvrez avec précaution en marche avant et en marche arrière, en contrôlant vous-même la sécurité de ce qui vous entoure et des abords à l’arrière du véhicule.
- Les zones de détection des capteurs et leur temps de réaction sont limités. Lorsque vous manœuvrez en marche avant ou arrière, assurez-vous de la sécurité aux abords du véhicule (surtout sur les côtés) et roulez lentement, en vous servant du frein pour contrôler la vitesse du véhicule.
- Pour manœuvrer en marche avant ou en marche arrière, roulez lentement et adaptez votre vitesse en appuyant sur la pédale de frein.
- S’il vous paraît évident que le véhicule risque d’entrer en contact avec un piéton, un autre véhicule ou tout autre obstacle, appuyez sur la pédale de frein pour l’arrêter, puis appuyez sur le bouton S-IPA pour désactiver le système.
- Utilisez le système si la chaussée du parc de stationnement est parfaitement plane.
- Respectez les précautions suivantes, car le volant de direction tourne automatiquement pendant l’utilisation.
  - Le risque existe que votre cravate, votre écharpe ou votre bras, etc., soit pris dans le volant de direction. Veillez à ne pas trop approcher le haut de votre corps du volant de direction. Par ailleurs, ne pas laisser les enfants s’approcher du volant de direction.
  - Le risque de blessure existe lorsque le volant de direction tourne, si vous portez les ongles longs.
  - En cas d’urgence, arrêtez le véhicule en appuyant sur la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton S-IPA pour désactiver le système.
- Contrôlez toujours que le dégagement est suffisant avant d’utiliser le système pour essayer de stationner le véhicule.

AVERTISSEMENT

- Ne pas utiliser le système dans les situations suivantes, car le risque existe qu'il ne puisse pas vous aider correctement à atteindre la place de stationnement visée et qu'il provoque un accident imprévisible.
  - Dans les virages à faible rayon de courbure
  - Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, ou tempête de sable)
  - Lorsque les pneus crissent alors que vous essayez de stationner
  - Lorsque la place de stationnement est encombrée de feuilles mortes ou de neige accumulée
  - Lorsque le véhicule est équipé à l'arrière d'un crochet d'attelage, d'un porte-vélos, etc., ou qu'il tracte une caravane/remorque
  - Lorsqu'un véhicule dont l'avant/arrière est plus haut que la zone de détection, comme un poids lourd ou un bus par exemple, ou un véhicule équipé d'un crochet d'attelage, d'une caravane/remorque, d'un porte-vélos, etc., est stationné devant ou derrière la place de stationnement
  - Si le capteur est recouvert par la protection de pare-chocs avant, etc.
  - Si un véhicule stationné ou un obstacle devant ou derrière la place de stationnement n'est pas correctement positionné
  - Ailleurs que dans un parc de stationnement
  - Parc de stationnement dépourvu de revêtement, tel qu'en sable ou en graviers par exemple
  - Parc de stationnement en pente ou dont la chaussée ondule
  - Chaussée verglacée, enneigée ou glissante
  - Asphalte en fusion par temps chaud
  - Présence d'un obstacle entre le véhicule et la place de stationnement visée
  - Utilisation de chaînes à neige ou de la roue de secours compacte (sur modèles équipés)
- Ne pas monter d'autres pneus que ceux fournis par le constructeur. Le risque existe que le système ne fonctionne pas correctement. Lorsque vous devez remplacer les pneus, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Il peut arriver que le système ne puisse pas positionner le véhicule à l'emplacement voulu dans les situations suivantes.
  - Les pneus sont extrêmement usés, ou leur pression est insuffisante
  - Le véhicule transporte une charge très lourde
  - Le véhicule est incliné d'un côté du fait de bagages, etc., chargés de ce côté
  - La chaussée du parc de stationnement est chauffée par des dispositifs antigel.

  Dans toutes les autres situations où vous constatez un écart important entre la position visée et celle du véhicule, faite inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

AVERTISSEMENT

- Veillez à respecter les précautions suivantes pour le mode d’aide à la sortie du stationnement en créneau.

  Le mode d’aide à la sortie du stationnement en créneau est une fonction que vous pouvez utiliser pour quitter une place de stationnement en créneau. Toutefois, il peut arriver que cette fonction soit inutilisable si des obstacles ou des piétons sont détectés à l’avant du véhicule. Utilisez cette fonction uniquement pour quitter une place de stationnement en créneau. Dans les cas où il y a assistance active de la direction, vous pouvez soit appuyer sur le bouton S-IPA pour désactiver la fonction, soit agir sur le volant de direction pour faire cesser l’assistance active.

- Si vous utilisez par erreur le mode d’aide à la sortie du stationnement en créneau dans les situations suivantes, le risque existe que le véhicule entre en contact avec un obstacle.

  Vous utilisez la fonction pour sortir dans une direction où un obstacle est présent, mais cet obstacle n’est pas détecté par les capteurs latéraux (situation typique: le véhicule est stationné directement à côté d’un poteau).

- Respectez les précautions suivantes, pour éviter que les capteurs cessent de fonctionner normalement et soient à l’origine d’un accident.
  - Ne pas faire subir de chocs violents au capteur par des heurts, etc. Le risque existe que les capteurs ne fonctionnent pas normalement.
  - Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression pour laver le véhicule, ne pas envoyer d’eau directement sur les capteurs. Le risque existe que l’équipement ne fonctionne pas normalement s’il subit un impact du fait de l’eau sous haute pression. Si le pare-choc du véhicule heurte quelque chose, le risque existe que l’équipement ne fonctionne pas normalement du fait de la défaillance d’un capteur. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable.

AVERTISSEMENT

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que les capteurs ne fonctionnent pas normalement et soient à l'origine d'un accident. Conduisez prudemment.
  - Les obstacles ne peuvent pas être détectés sur les côtés tant qu'une analyse des zones latérales n'est pas terminée. (→P. 358)
  - Même après que l'analyse des zones latérales soit terminée, les obstacles tels que les autres véhicules, les piétons ou les animaux approchant par les côtés ne peuvent pas être détectés.
  - Le capteur est gelé (s'il dégèle, le système retrouve son fonctionnement normal).
    Il peut arriver qu'un message d'alerte soit affiché par temps particulièrement froid du fait d'un capteur gelé, ce qui empêche la détection des véhicules stationnés.
  - Le capteur est masqué par la main de quelqu'un.
  - Le véhicule penche beaucoup d'un côté.
  - La température est extrêmement chaude ou froide.
  - Le véhicule circule sur une route qui ondule, en pente, sur le gravier, dans les hautes herbes, etc.
  - Une source d'ondes ultrasoniques se trouve à proximité, comme par exemple l'avertisseur sonore ou les capteurs d'un autre véhicule, un moteur de moto ou le système de freinage pneumatique d'un poids lourd.
  - Le véhicule est sous une forte pluie ou des trombes d'eau.
  - Ne pas installer d'accessoires dans le périmètre de détection des capteurs.

NOTE

■ **Lorsque vous utilisez le S-IPA**

- Vérifiez que la place de stationnement convient. (Largeur de la place, présence d'obstacles, état de la chaussée, etc.)
- Le système S-IPA ne fonctionne pas normalement si le véhicule devant ou derrière la place de stationnement se met en mouvement, ou si un obstacle y pénètre, après que les capteurs l'aient détectée. Regardez toujours autour du véhicule pendant toute la durée d'action de l'aide au stationnement.
- Il peut arriver que les capteurs ne puissent pas détecter les bordures de trottoir. Il peut arriver que le véhicule monte sur la bordure de trottoir dans certaines situations, par exemple si le véhicule devant ou derrière la place de stationnement est déjà monté sur la bordure.
  Regardez autour du véhicule pour éviter tout dommage à ses pneus et jantes.
- Lorsque le véhicule est en marche arrière, reculez lentement pour éviter de heurter de l'avant un obstacle devant lui.

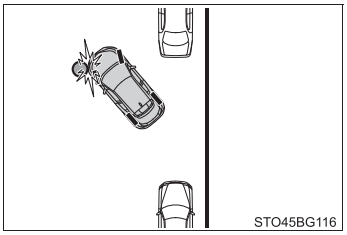

- Lorsque le véhicule est en marche arrière, reculez lentement pour éviter de heurter de l'avant le véhicule garé devant la place de stationnement.

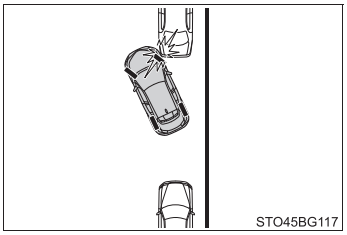

- Il peut arriver qu'il ne soit pas possible de garer le véhicule dans la place de stationnement visée s'il avance alors que le sélecteur de vitesses est sur R, ou recule alors que le sélecteur n'est pas sur R, notamment lorsque le stationnement est en pente.

Systèmes d’aide à la conduite

Afin d’améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N’oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

◆ ECB (Système de freinage à pilotage électronique)

Le système de freinage à pilotage électronique produit une force de freinage proportionnelle à la sollicitation

◆ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante

◆ Aide au freinage d’urgence

Décuple l’effort de freinage après appui sur la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d’arrêt d’urgence

◆ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d’embardée ou de virage sur chaussée glissante

◆ VSC+ (Contrôle de la stabilité du véhicule+)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRC, VSC et EPS. Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d’embardée sur chaussée glissante, en régulant l’action sur la direction.

◆ TRC (Système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage ou à l’accélération sur chaussée glissante

◆ Aide au démarrage en côte

Contribue à limiter le mouvement de recul du véhicule lorsque vous démarrez en côte

◆ EPS (Direction assistée électrique)

Emploie un moteur électrique pour réduire l’effort nécessaire pour tourner le volant de direction

Lorsque les systèmes TRC/VSC/ABS sont en action

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote pendant que les systèmes TRC/VSC/ABS sont en action.

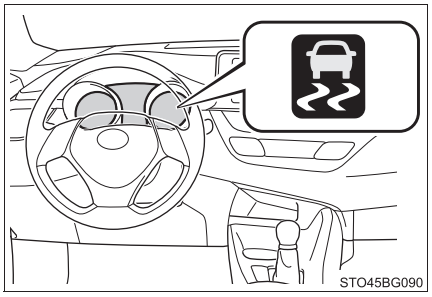

Désactivation du système TRC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige, le système TRC risque de réduire la puissance du système hybride disponible aux roues. Appuyez sur pour désactiver le système et ainsi avoir plus de facilité pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

Pour désactiver le système TRC, appuyez brièvement et relâchez .

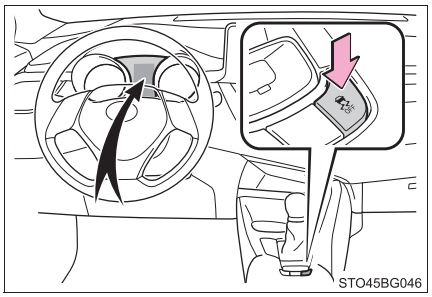

Le message s'affiche à l'écran multifonctions.

Appuyez à nouveau sur pour réactiver le système.

■ **Désactivation des systèmes TRC et VSC**

Pour désactiver les systèmes TRC et VSC, appuyez sur pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin de désactivation du VSC s'allume et le message s'affiche à l'écran multifonctionnel.*

Appuyez à nouveau sur pour réactiver le système.

*: Sur les véhicules équipés du système de sécurité de pré-collision, l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et le freinage de pré-collision seront également désactivés. Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message s'affiche à l'écran multifonctionnel.
(→P. 288)

■ **Lorsque le message est affiché à l'écran multifonctionnel indiquant que le système TRC a été désactivé alors même que vous n'avez pas appuyé sur**

Le système TRC est inopérant. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, VSC, TRC et d'aide au démarrage en côte**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée, au démarrage du système hybride ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
  - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule également.

■ **Bruits de fonctionnement de l'ECB**

Le système de freinage à pilotage électronique (ECB) peut produire des bruits dans certaines situations, sans que cela n'indique un quelconque dysfonctionnement.

- Bruits de fonctionnement émis par le compartiment moteur lors de l'utilisation de la pédale de frein.
- Bruits de moteur du système de freinage provenant de l'avant du véhicule lorsque la porte conducteur est ouverte.
- Bruits de fonctionnement du compartiment moteur pendant les deux minutes suivant l'arrêt du système hybride.

■ **Bruit de manœuvre de l'EPS**

Lorsque vous tournez le volant de direction, la manœuvre se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Réactivation automatique des systèmes TRC et VSC**

Lorsque les systèmes TRC et VSC ont été désactivés, ils se réactivent automatiquement dans les conditions suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt
- Si seul le système TRC est désactivé, il se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente

  Si les systèmes TRC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactivent pas même si la vitesse du véhicule augmente.

■ **Efficacité réduite du système EPS**

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant de direction pendant longtemps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien garez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ **Conditions de mise en action de l'aide au démarrage en côte**

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte se met en action:

- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou N (lorsque vous avancez/reculez en côte pour mettre le véhicule en mouvement)
- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur est au repos
- Le frein de stationnement n'est pas serré

■ **Désactivation automatique par le système de l'aide au démarrage en côte**

L'aide au démarrage en côte de désactive dans les situations suivantes:

- Vous mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur
- Vous serrez le frein de stationnement
- Environ 2 secondes après que vous ayez relâché la pédale de frein

AVERTISSEMENT

■ **Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas normalement**

- Les limites d'adhérence des pneus ont été dépassées (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule est en aquaplanage à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ **La distance d'arrêt avec l'ABS en action peut être supérieure à celle observée en conditions normales**

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur terre, route gravillonnée ou enneigée
- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous roulez sur des obstacles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route comportant des nids-de-poule ou dont la chaussée est déformée

■ **Conditions dans lesquelles les systèmes TRC/VSC ne fonctionnent pas efficacement**

La route est tellement glissante que même avec les systèmes TRC/VSC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants. Prendre le volant avec soin lorsque les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

■ **Conditions dans lesquelles l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas efficacement**

- Ne vous en remettez pas aveuglément au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement dans les pentes abruptes et sur les routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pour une période prolongée. Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, sous peine de provoquer un accident.

■ **Lorsque le système VSC est en action**

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque les systèmes TRC/VSC sont désactivés**

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRC/VSC étant conçus pour contribuer à assurer au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

■ **Remplacement des pneus**

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRC et VSC ne fonctionnent pas correctement si le véhicule est équipé de pneumatiques différents.
Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour tout complément d'information lorsque vous devez remplacer les pneus.

■ **Comportement des pneus et de la suspension**

L'utilisation de pneus affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent causer le mauvais fonctionnement de l'un d'entre eux.

Conseils de conduite d'un véhicule hybride

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

◆ Utilisation du mode Éco

Lorsque vous utilisez le mode Éco, le couple correspondant à la course de la pédale d'accélérateur peut être atteint plus progressivement qu'en condition normale. En outre, le fonctionnement du système de climatisation (chauffage et climatisation) est réduit pour réduire la consommation de carburant. (→P. 328)

◆ Utilisation de l'indicateur du système hybride

Il est possible d'adopter une conduite écologiquement responsable en maintenant l'indicateur du système hybride dans la plage Éco. (→P. 127)

◆ Fonctionnement du sélecteur de vitesses

Mettez le sélecteur de vitesses sur D lorsque vous vous arrêtez à un feu rouge, lorsque la circulation est dense, etc. Mettez le sélecteur de vitesses sur P pour stationner. La position N n'a aucun impact positif sur la consommation de carburant. En position N, le moteur thermique fonctionne mais sans produire d'électricité. De même, lorsque vous utilisez le système de climatisation et autres, l'énergie de la batterie hybride (batterie de traction) est consommée.

◆ Action sur la pédale d'accélérateur/pédale de frein

- Adoptez une conduite souple. Évitez les accélérations et les décélérations brutales. Accélérer et décélérer de manière progressive et sans à-coups permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (moteur de traction), sans avoir recours au moteur thermique.
- Évitez les accélérations répétées. Toute accélération consomme de l'énergie de la batterie du système hybride (batterie de traction), avec pour conséquence à terme une hausse de la consommation de carburant. Il suffit de relâcher légèrement la pédale d'accélérateur pour recharger la batterie du système hybride.

Lorsque vous freinez

Veillez à utiliser les freins progressivement et au bon moment. Vous pouvez ainsi régénérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Informez-vous sur l'état du trafic avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous êtes pris dans un ralentissement, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et ainsi éviter d'appuyer à nouveau sur la pédale d'accélérateur. De cette manière, vous évitez de trop consommer de carburant.

Conduite sur autoroute

Maîtrisez la vitesse du véhicule et roulez à vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher progressivement la pédale d'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi régénérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Climatisation

N'utilisez le système de climatisation que lorsque cela est nécessaire. De cette manière, vous évitez de trop consommer de carburant.
En été: En cas de fortes chaleurs, utilisez le mode recyclage. De cette manière, vous sollicitez moins le système de climatisation et réduisez donc la consommation de carburant.
En hiver: Comme le moteur thermique ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il consomme du carburant. Pour réduire la consommation de carburant, évitez toute sur-utilisation du chauffage.

◆ Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation élevée de carburant.
Par ailleurs, les pneus neige ayant des caractéristiques accrues de friction, ils peuvent entraîner une consommation de carburant élevée lorsqu'ils sont utilisés sur route sèche. Utilisez des pneus adaptés à la saison.

◆ Bagages

Le transport de bagages lourds peut entraîner une consommation élevée de carburant. Évitez de transporter inutilement des bagages. L'installation d'une grande galerie de toit peut également entraîner une consommation élevée de carburant.

◆ Phase de chauffe avant la conduite

Puisque, par temps froid, le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire régulièrement sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées, ce qui peut entraîner une consommation élevée de carburant.

Conseils de conduite en hiver

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

Préparatifs pour l'hiver

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus neige ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant*.

  Veillez à ce que tous les pneus soient de dimensions et de marque identiques, et que les chaînes correspondent aux dimensions des pneus.

*: Le montage de chaînes à neige n'est pas possible sur les pneus de 18 pouces.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez les éclairages extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roue et les freins de toute accumulation de glace ou de neige.
- Nettoyez vos semelles de chaussures de la neige ou de la boue accumulée avant de monter dans le véhicule.

Lorsque vous conduisez le véhicule

Accélérez progressivement, maintenez la distance de sécurité avec le véhicule qui précède et roulez à une vitesse raisonnable adaptée aux conditions de circulation.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Garez le véhicule et mettez le sélecteur de vitesses sur P, puis calez la roue sous le véhicule sans serrer le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à caler les roues. Ne pas le faire peut être dangereux, car le véhicule peut se mettre en mouvement à tout instant et provoquer éventuellement un accident.
- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, confirmez qu'il n'est pas possible de mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P*.

*: Le sélecteur de vitesses se bloque si vous essayez de le mettre sur une autre position que P sans appuyer sur la pédale de frein. Si vous arrivez à mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, c'est qu'il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Choix des chaînes à neige

▶ Pneus de 16 et 17 pouces

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient. La taille des chaînes est réglementée en fonction des dimensions des pneus.

Chaînes latérales

① 3 mm (0,12 in.) en diamètre

② 10 mm (0,39 in.) en largeur

③ 30 mm (1,18 in.) en longueur

Chaînes transversales

④ 4 mm (0,16 in.) en diamètre

⑤ 14 mm (0,55 in.) en largeur

⑥ 25 mm (0,98 in.) en longueur

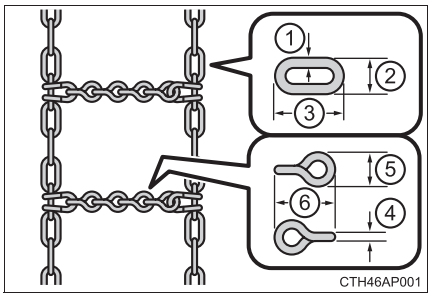

▶ Pneus 18 pouces

Le montage de chaînes à neige n’est pas possible.

Il faut utiliser à la place des pneus neige.

Réglementations sur l’usage des chaînes à neige

Les réglementations relatives à l’utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Seules les roues avant doivent être équipées de chaînes à neige. Ne pas monter de chaînes aux roues arrière.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues avant. Retendez les chaînes après avoir roulé 0,5 - 1,0 km (1/4 - 1/2 mile).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.

AVERTISSEMENT

Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneus de dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne pas rouler à des vitesses supérieures aux limitations de vitesse ou aux limitations de vitesse préconisées pour les pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.

Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas dépasser les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 50 km/h (30 mph), selon la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans des nids-de-poule.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus neige**

Confiez la réparation ou le remplacement des pneus neige à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou un spécialiste compétent en pneus.

Cela est dû au fait que la dépose et le montage des pneus neige peuvent jouer sur le fonctionnement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

■ **Montage de chaînes à neige**

Il peut arriver que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement quand les chaînes à neige sont montées.

Système audio 5

5-1. Manipulations de base

Types de systèmes audio.....418

Commandes audio au volant.....419

Prise AUX/prise USB.....420

5-2. Utilisation du système audio

Optimisation du système audio 421

5-3. Utilisation de la radio

Utilisation de la radio 424

5-4. Lecture des disques CD audio et MP3/WMA

Utilisation du lecteur de CD.....426

5-5. Utilisation d'un appareil externe

Écoute d'un iPod 434

Écoute d'une clé USB.....442

Utilisation de la prise AUX.....448

5-6. Utilisation d'appareils Bluetooth®

Téléphone/audio par Bluetooth® 449

Utilisation des commandes au volant 455

Déclaration d'un appareil Bluetooth® 456

5-7. Menu "SETUP"

Utilisation du menu "SETUP" (menu "Bluetooth*") 457

Utilisation du menu "SETUP" (menu "PHONE") 461

5-8. Audio par Bluetooth®

Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth® 465

5-9. Téléphone Bluetooth®

Utilisation du téléphone pour appeler.....467

Utilisation du téléphone pour recevoir un appel.....469

Conversation téléphonique 470

5-10. Bluetooth®

Bluetooth®.....472

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Types de systèmes audio*

▶ Véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia

Consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

▶ Véhicules dépourvus d'un système de navigation ou d'un système multimédia

Lecteur de CD avec radio AM/FM

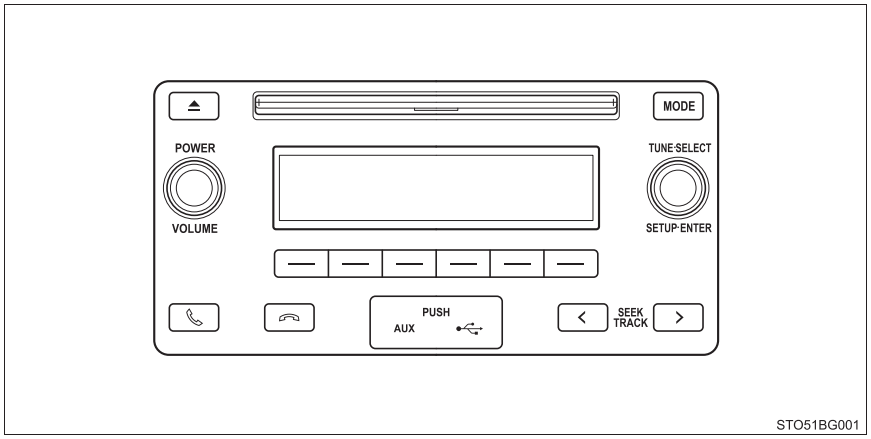

Utilisation des téléphones mobiles

Si vous utilisez un téléphone mobile à l'intérieur ou à proximité immédiate du véhicule alors que le système audio est en marche, il peut arriver que le son des haut-parleurs du système audio soit parasité.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas laisser le système audio allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Pour éviter tout dommage au système audio

Veillez à ne renverser aucune boisson ni liquide quel qu'il soit sur le système audio.

*: Sur modèles équipés

Commandes audio au volant*

Certaines fonctions audio sont pilotables via les commandes au volant. L'utilisation peut être différente selon le type de système audio ou de système de navigation. Pour plus de détails, reportez-vous au manuel fourni avec le système audio ou le système de navigation.

Utilisation du système audio par les commandes au volant

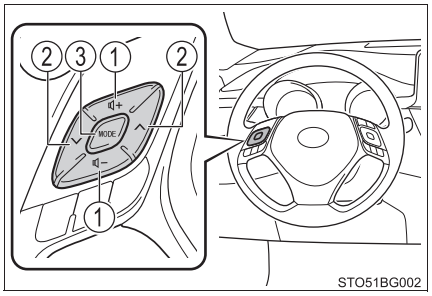

① Bouton Volume
- Appui court: Augmente/diminue le volume
- Appui long: Augmente/diminue le volume en continu

② Mode radio:
- Appui court: Sélection d'une station de radio
- Appui long: Recherche haut/bas

Mode CD, disque MP3/WMA/AAC, Bluetooth®, iPod ou USB:
- Appui court: Sélection de piste/fichier/chanson
- Appui long: Sélection d'un dossier ou album (disque MP3/WMA, Bluetooth® ou USB)

③ Bouton "MODE"
- Mise en marche, sélection de la source audio
- Appuyez longuement sur ce bouton pour mettre au silence ou en pause le système tel qu'il est utilisé à cet instant. Pour annuler la mise au silence ou en pause, appuyez à nouveau longuement sur le bouton.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commandes au volant du système audio.

*: Sur modèles équipés

Prise AUX/prise USB

Branchez un iPod, un lecteur USB ou un lecteur audio portable audio à la prise AUX/prise USB comme indiqué ci-dessous. Appuyez sur le bouton “MODE” pour sélectionner “iPod”, “USB” ou “AUX”.

Branchement à la prise AUX/prise USB

● iPod

Ouvrez le cache et branchez un iPod avec le câble pour iPod.

Mettez l’iPod en marche s’il ne l’est pas déjà.

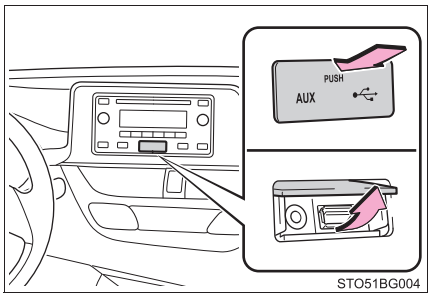

● Clé USB

Ouvrez le cache et branchez la clé USB.

Mettez sur marche la clé USB si elle ne l’est pas déjà.

● Lecteur audio portable

Ouvrez le cache et branchez le lecteur audio portable.

Mettez le lecteur audio portable en marche s’il ne l’est pas déjà.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pendant la marche du véhicule**

Ne pas brancher un appareil ni en manipuler les commandes.

Optimisation du système audio

Vous pouvez régler la qualité sonore, la balance et les paramètres ASL.

① Affichage du menu “SETUP”/ Sélection du mode

② Modifie les réglages suivants

- Qualité du son et balance →P. 422

  Vous pouvez modifier la configuration de la qualité sonore et de la balance afin d’obtenir la meilleure acoustique possible.
- Contrôle automatique du volume →P. 423

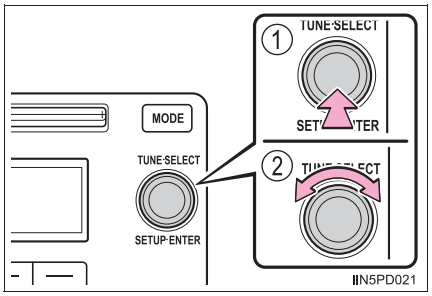

Utilisation de la fonction de contrôle audio

■ Changement du mode de qualité sonore

1 Appuyez sur le sélecteur de syntonisation/défilement.

2 Tournez le sélecteur pour sélectionner “Sound Setting”.

3 Appuyez sur le sélecteur.

4 Tournez le sélecteur jusqu’à afficher l’option du mode souhaité.

Vous pouvez sélectionner “BASS”, “TREBLE”, “FADER”, “BALANCE”, ou “ASL”.

5 Appuyez sur le sélecteur.

■ Réglage de la qualité du son

Tournez le sélecteur de syntonisation/défilement pour ajuster le niveau.

Mode de qualité sonore	Mode affiché	Niveau	Rotation à gauche	Rotation à droite
Graves*	“BASS”	De -5 à 5	Bas	Haut
Aigus*	“TREBLE”	De -5 à 5		
Balance avant/arrière	“FADER”	De F7 à R7	Plus sur l’arrière	Plus sur l’avant
Balance droite/ gauche	“BALANCE”	de L7 à R7	Plus sur la gauche	Plus sur la droite

*: Le niveau de qualité sonore est personnalisable individuellement pour chaque mode audio.

Appuyez sur le sélecteur ou sur [—] (“BACK”) pour revenir au menu de configuration du son.

■ **Réglage du système ASL (Contrôle automatique du volume)**

Lorsque le contrôle automatique de volume est sélectionné, tournez le sélecteur de syntonisation/défilement pour modifier le niveau d'effet de l'ASL.

Vous pouvez sélectionner "LOW", "MID", "HIGH", ou "OFF".

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

Appuyez sur le sélecteur ou sur [—] ("BACK") pour revenir au menu de configuration du son.

Utilisation de la radio

Appuyez sur le bouton “MODE” jusqu’à afficher “AM” ou “FM”.

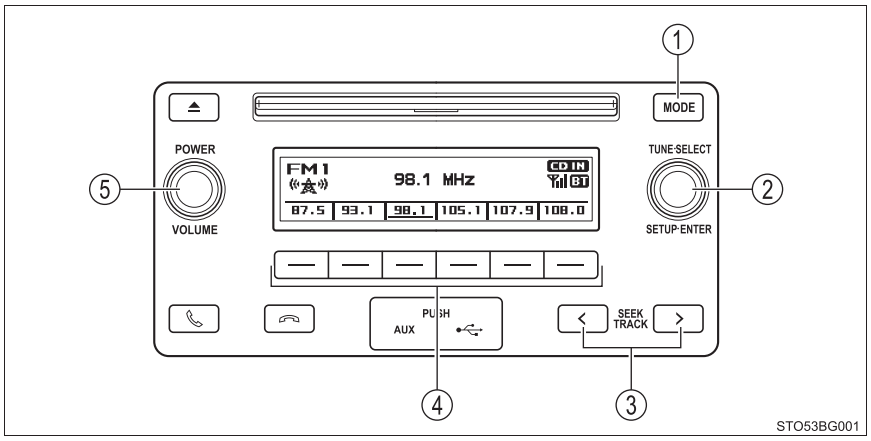

① Bouton de mode AM/FM

② Sélecteur de syntonisation/ défilement
Syntonisation de la fréquence

③ Recherche des fréquences

④ Sélecteurs de stations

⑤ Bouton marche-arrêt/volume
Appui: Mise en marche et arrêt du système audio
Rotation: Réglage du volume

Mémorisation des stations présélectionnées

1 Recherchez les stations souhaitées en tournant le sélecteur de syntonisation/défilement ou en appuyant sur le bouton “<” ou “>” de “SEEK TRACK”.

2 Appuyez longuement sur le bouton sélecteur de station de votre choix jusqu’à confirmation par un bip.

■ **En cas de débranchement de la batterie 12 V**

Les stations mémorisées sont perdues.

■ **Sensibilité de réception**

- Il est difficile de garantir le maintien en toutes circonstances d'une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l'antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d'obstacles environnants (trains, autres émetteurs, etc.).
- L'antenne radio est montée sur la partie arrière du toit.

Utilisation du lecteur de CD

Insérez un disque, appuyez sur le bouton “MODE” pour lancer l’écoute d’un CD.

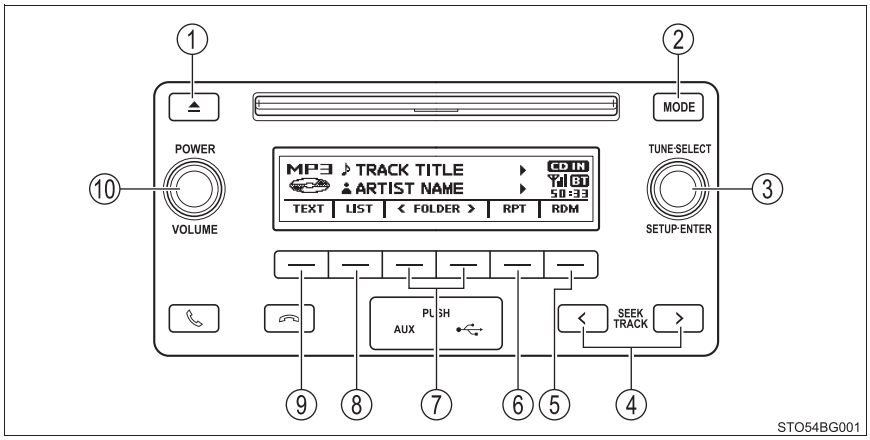

① Éjection du disque

② Sélection de la source audio/ lecture

③ Sélecteur de syntonisation/ défilement
Sélection d’une plage/d’un fichier

④ Sélection d’une plage/d’un fichier, avance ou retour rapide

⑤ Bouton de lecture aléatoire ou de retour

⑥ Lecture répétée

⑦ Sélection d’un dossier (disques MP3/WMA uniquement)

⑧ Affichage de la liste des plages/ dossiers

⑨ Affichage d’un message texte

⑩ Bouton marche-arrêt/volume
Appui: Mise en marche et arrêt du système audio
Rotation: Réglage du volume

Chargement des CD ou des disques MP3 et WMA

Insérez un disque.

Éjection des CD ou des disques MP3 et WMA

Appuyez sur le bouton d’éjection et retirez le disque.

Utilisation du lecteur de CD

■ Sélection d'une plage

Tournez le sélecteur de syntonisation/défilement ou appuyez sur le bouton "<" ou ">" de "SEEK TRACK" selon que vous voulez monter ou descendre, jusqu'à afficher le numéro de la plage de votre choix.

■ Sélection d'une plage dans une liste

1 Appuyez sur [—] ("LIST").

La liste des plages est affichée.

2 Tournez le sélecteur de syntonisation/défilement puis appuyez dessus pour sélectionner une plage.

Pour revenir à l'écran précédent, appuyez sur [—] ("BACK").

■ Avance et retour rapides dans les plages

Appuyez longuement sur le bouton "<" ou ">" de "SEEK TRACK".

■ Lecture aléatoire

Appuyez sur [—] ("RDM").

Pour annuler, appuyez à nouveau sur le bouton.

■ Lecture répétée

Appuyez sur [—] ("RPT").

Pour annuler, appuyez à nouveau sur le bouton.

■ Choix de l'affichage

Appuyez sur [—] ("TEXT") pour afficher ou masquer le titre du CD.

Si le texte se poursuit, ▶ est affiché.

Appuyez longuement sur le bouton pour afficher le reste du texte.

Lecture des disques MP3 et WMA

■ **Sélection d'un dossier à la fois**

Appuyez sur [—] ("<FOLDER") ou sur [—] ("FOLDER>") pour sélectionner le dossier de votre choix.

■ **Sélection d'un dossier et d'un fichier dans la liste de dossiers**

1 Appuyez sur [—] ("LIST").

La liste des dossiers est affichée.

2 Tournez le sélecteur de syntonisation/défilement puis appuyez dessus pour sélectionner un dossier et un fichier.

Pour revenir à l'écran précédent, appuyez sur [—] ("BACK").

Pour quitter, appuyez sur [—] ("BACK").

■ **Retour au dossier racine**

Appuyez longuement sur [—] ("<FOLDER") jusqu'à confirmation par un bip.

■ **Sélection d'un fichier**

Tournez le sélecteur de syntonisation/défilement ou appuyez sur le bouton "<" ou ">" de "SEEK TRACK" pour sélectionner le fichier de votre choix.

■ **Avance et retour rapides dans les fichiers**

Appuyez longuement sur le bouton "<" ou ">" de "SEEK TRACK".

■ **Lecture aléatoire**

Appuyez sur [—] ("RDM") pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:
Dossier au hasard→Disque au hasard→Arrêt

■ **Lecture répétée**

Appuyez sur [—] ("RPT") pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:
Répétition de fichier→Répétition de dossier*→Arrêt

*: Disponible sauf lorsque le mode RDM (lecture aléatoire) est sélectionné

■ **Choix de l'affichage**

Appuyez sur [—] ("TEXT") pour afficher ou masquer le titre d'album.

Si le texte se poursuit, ▶ est affiché.
Appuyez longuement sur le bouton pour afficher le reste du texte.

■ **Affichage**

Selon le contenu enregistré, les caractères peuvent ne pas s'afficher correctement ou bien de ne pas s'afficher du tout.

■ **Messages d'erreur**

Si un message d'erreur s'affiche, reportez-vous aux tableaux suivants et prenez les mesures qui conviennent. Si le problème persiste, confiez le véhicule à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Message	Cause	Procédures correctives
"CD CHECK"	• Le disque est sale ou abîmé. • Le disque est inséré à l'envers.	• Nettoyez le disque. • Insérez le disque correctement.
"ERROR"	Le système est défaillant.	Éjectez le disque.
"WAIT"	L'utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l'intérieur du lecteur.	Patientez quelques minutes, puis appuyez sur le bouton "MODE". Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
"NO SUPPORT"	Le CD ne contient aucun fichier MP3/WMA.	Éjectez le disque.

■ **Disques compatibles**

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.
Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.

Les CD protégés contre la copie peuvent ne pas être lus correctement.

■ **Fonction de protection du lecteur de CD**

Afin de protéger les composants internes du lecteur de CD lorsqu'il est en marche, la lecture est automatiquement interrompue lorsqu'un problème est détecté.

■ **Si vous laissez longtemps un CD dans le lecteur de CD ou en position éjectée**

Le CD peut s'abîmer et devenir illisible.

■ **Produits de nettoyage pour optiques**

Ne pas utiliser de produits de nettoyage pour optiques. Vous pourriez ainsi causer des dommages au lecteur de CD.

■ **Fichiers MP3 et WMA**

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10 ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format comprime les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA et aux supports/formats d'enregistrement qu'il est possible d'utiliser.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 LAYER3: 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
  MPEG1 LAYER3: 32—320 (kbits/s)
  MPEG2 LSF LAYER3: 8—160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, "joint stereo", double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA v.7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles uniquement en lecture stéréo)
  V.7, 8: CBR 48—192 (kbits/s)
  V.9: CBR 48—320 (kbits/s)

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3 et WMA sont les disques inscriptibles CD-R et réinscriptibles CD-RW.

Dans certains cas et selon l'état du CD-R ou du CD-RW, il peut arriver que la lecture soit impossible. Si le disque est rayé ou sale (traces de doigts, etc.), la lecture peut ne pas être possible, ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Vous pouvez utiliser les formats de disque suivants.

- Formats de disque:CD-ROM Mode 1 et Mode 2
  CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et Form 2
- Formats de fichier:ISO9660 niveau 1, niveau 2, (Romeo, Joliet)
  Les fichiers MP3 et WMA enregistrés dans un format différent de ceux ci-dessus peuvent ne pas être lus correctement et les noms de fichiers et dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Longueur maximum des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximum de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximum de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Gravure multi-sessions

Le système audio étant compatible multi-sessions, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3 et WMA. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3 et WMA

Les fichiers MP3 peuvent être enrichis de balises ID3, qui permettent d'enregistrer l'intitulé de la plage, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les balises ID3 v.1.0, 1.1, et avec les balises ID3 v.2.2, 2.3, 2.4. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v.1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer l'intitulé de la plage, le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un disque gravé avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de graver exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.

Sur les disques mélangeant format MP3 ou WMA et autres formats musicaux, seuls les formats musicaux sont lisibles.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité constante dans l'acoustique, il vous est conseillé d'utiliser un débit de 128 kbits/s (constant) et une fréquence d'échantillonnage de 44.1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Lorsque le disque a été gravé avec des fichiers d'autres formats que MP3 ou WMA, le système risque d'être plus long à le reconnaître et dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

NOTE

■ **Disques et adaptateurs incompatibles**

Ne pas utiliser les types de disques suivants.
Par ailleurs, ne pas utiliser les adaptateurs pour disques de 8 cm (3 in.), les disques au format DualDisc ou les disques imprimables.
En effet, vous risquez d'endommager le lecteur et/ou la fonction de chargement/éjection du disque.

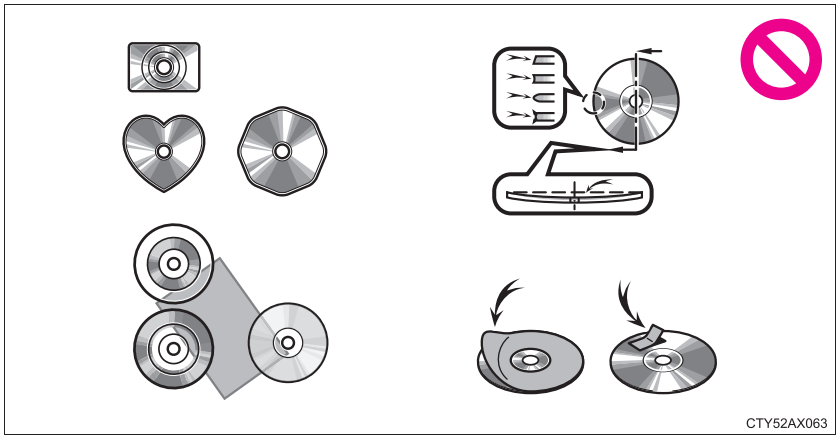

- Disques dont le diamètre n'est pas égal à 12 cm (4,7 in.).
- Disques de mauvaise qualité ou déformés.
- Disques dont la zone gravée est transparente ou translucide.
- Disques sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont l'étiquette se détache.

■ **Précautions avec le lecteur**

Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager gravement le disque ou le lecteur lui-même.

- Ne charger rien d'autre que des disques dans le lecteur.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur.
- Rangez les disques à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Ne tentez jamais de démonter une quelconque partie du lecteur.

Écoute d’un iPod

Brancher un iPod vous permet d’en écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule. Appuyez sur le bouton “MODE” jusqu’à afficher “iPod”.

Branchement d’un iPod

→P. 420

Façade de l’appareil

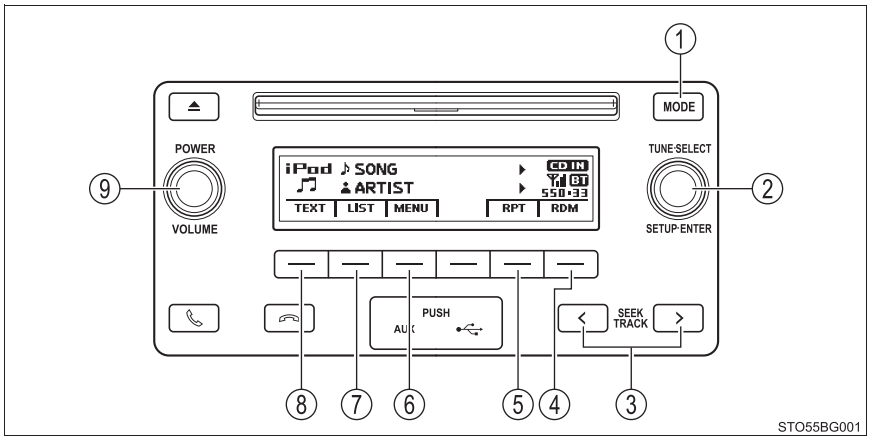

① Sélection de la source audio/ lecture

② Sélecteur de syntonisation/ défilement
Sélection de menu/chanson de l’iPod

③ Sélection d’une chanson, avance ou retour rapide

④ Bouton de lecture aléatoire ou de retour

⑤ Lecture répétée

⑥ Mode de menu iPod, lecture

⑦ Affichage de la liste des chansons

⑧ Affichage d’un message texte

⑨ Bouton marche-arrêt/volume
Appui: Mise en marche et arrêt du système audio
Rotation: Réglage du volume

Sélection d’un mode de lecture

1 Appuyez sur [—] (“MENU”) pour sélectionner le mode de menu iPod.

2 Tournez le sélecteur de syntonisation/défilement vers la droite pour passer d’un mode de lecture à l’autre, dans l’ordre suivant:

“Playlists” → “Artists” → “Albums” → “Songs” → “Podcasts” → “Genres” → “Composers” → “Audiobooks”

3 Appuyez sur le sélecteur pour sélectionner le mode de lecture de votre choix.

■ **Liste des modes de lecture**

Mode de lecture	Première sélection	Deuxième sélection	Troisième sélection	Quatrième sélection
"Playlists"	Sélection des listes de lecture	Sélection des chansons	-	-
"Artists"	Sélection des artistes	Sélection des albums	Sélection des chansons	-
"Albums"	Sélection des albums	Sélection des chansons	-	-
"Songs"	Sélection des chansons	-	-	-
"Podcasts"	Sélection des podcasts	Sélection des épisodes	-	-
"Genres"	Sélection des genres	Sélection des artistes	Sélection des albums	Sélection des chansons
"Composers"	Sélection des compositeurs	Sélection des albums	Sélection des chansons	-
"Audiobooks"	Sélection des livres audio	Sélection des chapitres	-	-

■ **Sélectionner une liste**

1 Tournez le sélecteur de syntonisation/défilement pour afficher la liste correspondant à la première sélection.

2 Appuyez sur le sélecteur pour sélectionner l'option de votre choix et afficher la liste correspondant à la seconde sélection.

3 Procédez de même pour sélectionner l'option de votre choix.

Pour revenir à la liste de sélection précédente, appuyez sur [—] ("BACK").

Appuyez sur [—] ("PLAY") pour lancer la lecture de la sélection de votre choix.

Sélection des chansons

Tournez le sélecteur de syntonisation/défilement ou appuyez sur le bouton "<" ou ">" de "SEEK TRACK" pour sélectionner la chanson de votre choix.

Sélection d'une chanson dans la liste

1 Appuyez sur [—] ("LIST").

La liste des chansons est affichée.

2 Tournez le sélecteur de syntonisation/défilement pour sélectionner une chanson.

3 Appuyez sur le sélecteur pour lire la chanson.

Pour revenir à l'écran précédent, appuyez sur [—] ("BACK").

Avance et retour rapides dans les chansons

Appuyez longuement sur le bouton "<" ou ">" de "SEEK TRACK".

Lecture répétée

Appuyez sur [—] ("RPT").

Pour annuler, appuyez à nouveau sur le bouton.

Lecture aléatoire

Appuyez sur [—] ("RDM") pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:

Plage au hasard→Album au hasard→Arrêt

Choix de l'affichage

Appuyez sur [—] ("TEXT") pour afficher ou masquer le titre d'album.

Si le texte se poursuit, ▶ est affiché.

Appuyez longuement sur le bouton pour afficher le reste du texte.

■ **À propos d’iPod**

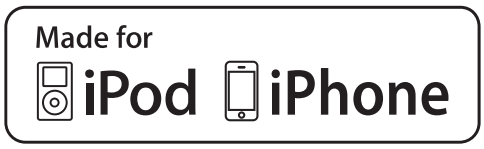

- “Made for iPod” et “Made for iPhone” sont des labels garantissant que l’accessoire électronique a été conçu spécifiquement pour se connecter à l’iPod ou à l’iPhone, respectivement, et que son développeur certifie qu’il est conforme aux normes de performances d’Apple.
- Apple n’est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ou de sa conformité aux normes de sécurité et réglementaires. Merci de prendre en compte le fait que l’utilisation de cet accessoire avec un iPod ou un iPhone peut perturber les communications sans fil.
- iPhone, iPod, iPod classic, iPod nano, iPod shuffle et iPod touch sont des marques commerciales d’Apple Inc. déposées aux États-Unis et dans les autres pays.

■ **Fonctions de l’iPod**

- Lorsque vous branchez un iPod et sélectionnez le mode iPod comme source audio, l’iPod reprend la lecture là où vous l’aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.
- Selon l’iPod branché au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. Déconnecter puis reconnecter le lecteur peut résoudre certains de ces dysfonctionnements.
- Tant qu’il est branché au système, il est impossible de faire fonctionner l’iPod par ses propres commandes. Il est alors nécessaire de recourir aux commandes du système audio du véhicule.

■ **Problèmes liés à l’iPod**

Pour résoudre la plupart des problèmes rencontrés lors de l’utilisation de votre iPod, débranchez votre iPod de la prise pour iPod du véhicule et réinitialisez-le.
Pour savoir comment réinitialiser votre iPod, consultez le manuel du propriétaire de votre iPod.

■ **Affichage**

→P. 429

■ **Messages d'erreur**

Si un message d'erreur s'affiche, reportez-vous aux tableaux suivants et prenez les mesures qui conviennent. Si le problème persiste, confiez le véhicule à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Message	Cause/Procédures correctives
"ERROR"	Cela indique un problème interne à l'iPod ou son branchement.
"NO SONGS"	Cela indique qu'aucun fichier musical n'a été trouvé dans l'iPod.
"NO PLAYLIST"	Cela indique que certaines chansons disponibles sont introuvables dans la liste de lecture sélectionnée.
"UPDATE YOUR iPod"	Cela indique que la version de l'iPod n'est pas compatible. Mettez à jour le logiciel de votre iPod avec la version la plus récente.

■ **Modèles compatibles**

Les modèles suivants d'iPod®, iPod nano®, iPod classic®, iPod touch® et iPhone® sont utilisables avec ce système.

● Conçu pour

- iPod touch (5ème génération)*
- iPod touch (4ème génération)
- iPod touch (3ème génération)
- iPod touch (2ème génération)
- iPod touch (1ère génération)
- iPod classic
- iPod avec vidéo
- iPod nano (7ème génération)*
- iPod nano (6ème génération)*
- iPod nano (5ème génération)
- iPod nano (4ème génération)
- iPod nano (3ème génération)
- iPhone 5*
- iPhone 4S
- iPhone 4
- iPhone 3GS
- iPhone 3G
- iPhone

*: la vidéo iPod n'est pas prise en charge.

Selon les différences entre modèles ou versions logicielles, etc., il est possible que certains modèles soient incompatibles avec ce système.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

● Nombre maximum de listes dans l'appareil: 9999

● Nombre maximum de chansons dans l'appareil: 65535

● Nombre maximum de chansons par liste: 65535

AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Ne pas brancher d’iPod ni en manipuler les commandes. Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage à l’iPod ou à sa prise

- Ne pas laisser l’iPod à l’intérieur du véhicule. La température peut monter à l’intérieur de l’habitacle.
- Ne pas appuyer ni exercer une pression inutile sur l’iPod alors qu’il est branché.
- Ne pas introduire un corps étranger dans la prise.

Écoute d’une clé USB

Brancher un lecteur USB vous permet d’écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule. Appuyez sur le bouton “MODE” jusqu’à afficher “USB”.

Branchement d’un lecteur USB

→P. 420

Façade de l’appareil

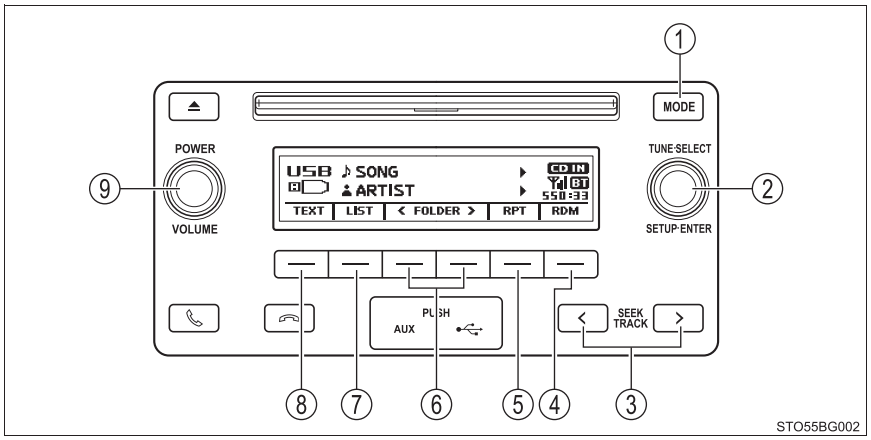

① Sélection de la source audio/ lecture

② Sélecteur de syntonisation/ défilement
Sélection d’un fichier

③ Sélection d’un fichier, avance ou retour rapide

④ Bouton de lecture aléatoire ou de retour

⑤ Lecture répétée

⑥ Sélection d’un dossier

⑦ Affichage de la liste des dossiers

⑧ Affichage d’un message texte

⑨ Bouton marche-arrêt/volume
Appui: Mise en marche et arrêt du système audio
Rotation: Réglage du volume

Sélection d'un dossier

■ Sélection d'un dossier à la fois

Appuyez sur [—] ("<FOLDER") ou sur [—] ("FOLDER>") pour sélectionner le dossier de votre choix.

■ Sélection d'un dossier et d'un fichier dans la liste de dossiers

1 Appuyez sur [—] ("LIST").

La liste des dossiers est affichée.

2 Tournez le sélecteur de syntonisation/défilement puis appuyez dessus pour sélectionner un dossier et un fichier.

Pour revenir à l'écran précédent, appuyez sur [—] ("BACK").

■ Retour au dossier racine

Appuyez longuement sur [—] ("<FOLDER") jusqu'à confirmation par un bip.

Sélection d'un fichier

Tournez le sélecteur de syntonisation/défilement ou appuyez sur le bouton "<" ou ">" de "SEEK TRACK" pour sélectionner le fichier de votre choix.

Avance et retour rapides dans les fichiers

Appuyez longuement sur le bouton "<" ou ">" de "SEEK TRACK".

Lecture aléatoire

Appuyez sur [—] ("RDM") pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:

Dossier au hasard→Tous les dossiers au hasard→Arrêt

Lecture répétée

Appuyez sur [—] ("RPT") pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:

Répétition de fichier→Répétition de dossier*→Arrêt

*: Disponible sauf lorsque le mode RDM (lecture aléatoire) est sélectionné

Choix de l'affichage

Appuyez sur [—] ("TEXT") pour afficher ou masquer le titre d'album.

Si le texte se poursuit, ▶ est affiché.

Appuyez longuement sur le bouton pour afficher le reste du texte.

■ Fonctions de la clé USB

- Selon le lecteur USB connecté au système, l'appareil lui-même peut être inopérant et certaines fonctions peuvent être indisponibles. Si l'appareil est inutilisable ou si une fonction est indisponible en raison d'un mauvais fonctionnement (et non en raison des caractéristiques techniques du système), vous pouvez le débrancher/rebrancher une nouvelle fois pour essayer de résoudre le problème.
- Si le lecteur USB ne fonctionne toujours pas après avoir été débranché puis rebranché, formatez la mémoire.

■ Affichage

→P. 429

■ Messages d'erreur

Si un message d'erreur s'affiche, reportez-vous aux tableaux suivants et prenez les mesures qui conviennent. Si le problème persiste, confiez le véhicule à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Message	Cause/Procédures correctives
"ERROR"	Cela indique un problème interne à la clé USB ou son branchement.
"NO MUSIC"	Cela indique que la clé USB ne contient aucun fichier MP3/WMA.

■ **Clé USB**

● Appareils compatibles

Lecteurs USB pouvant être utilisés pour lire les fichiers MP3 et WMA

● Formats de périphériques compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants:

- Formats de communication USB: USB 2.0 FS (12 mbits/s)
- Formats de fichier: FAT12/16/32 (Windows)
- Classe de correspondance: Classe de stockage de masse

Les fichiers MP3 et WMA enregistrés dans un format différent de ceux ci-dessus peuvent ne pas être lus correctement et les noms de fichiers et dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Nombre maximum de dossiers dans l'appareil: 999 (racine y compris)
- Nombre maximum de fichiers dans l'appareil: 9999
- Nombre maximum de fichiers par dossier: 255

● Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10 ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format comprime les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA et aux supports/formats d'enregistrement qu'il est possible d'utiliser.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 LAYER3: 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
  MPEG1 LAYER3: 32—320 (kbits/s)
  MPEG2 LSF LAYER3: 8—160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, "joint stereo", double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA v.7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles uniquement en lecture stéréo)
  V.7, 8: CBR 48—192 (kbits/s)
  V.9: CBR 48—320 (kbits/s)

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Balises ID3 et WMA

Les fichiers MP3 peuvent être enrichis de balises ID3, qui permettent d'enregistrer l'intitulé de la plage, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les balises ID3 v.1.0, 1.1, et avec les balises ID3 v.2.2, 2.3, 2.4. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v.1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer l'intitulé de la plage et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

- Lorsque vous branchez un appareil contenant des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le lecteur USB sont contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé d'enregistrer exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.
- Lorsque vous branchez la clé USB et la sélectionnez comme source audio, elle commence la lecture par le premier fichier du premier dossier. Si la même clé USB est débranchée puis rebranchée (et à condition que son contenu n'ait pas été changé), elle reprend la lecture là où vous l'aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.

● Extensions

Si les extensions de fichier .mp3 et .wma sont utilisées pour des fichiers dont le format original n'est pas MP3 ni WMA, ces fichiers ne seront pas lus.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44.1 kHz.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions pendant la conduite**

Ne pas brancher un lecteur USB ni en manipuler les commandes. Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au lecteur USB ou à sa prise**

- Ne pas laisser la clé USB à l'intérieur du véhicule. La température peut monter à l'intérieur de l'habitacle.
- N'appuyez ou n'exercez pas de pression inutile sur le lecteur USB pendant qu'il est branché.
- Ne pas introduire un corps étranger dans la prise.

Utilisation de la prise AUX

Cette prise permet de brancher un lecteur audio portable dont vous pouvez alors écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule. Appuyez sur le bouton “MODE” jusqu’à afficher “AUX”.

Branchement d’un lecteur portable

→P. 420

■ **Utilisation d’un lecteur audio portable branché au système audio**

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau du lecteur audio portable.

■ **Lorsque vous utilisez un lecteur audio portable branché à la prise d’alimentation**

Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites alors fonctionner le lecteur audio portable sur son alimentation électrique propre.

Téléphone/audio par Bluetooth®

Les fonctions suivantes sont rendues possibles par la norme de communication sans fil Bluetooth®:

◆ Audio par Bluetooth®

Le système audio Bluetooth® vous permet d'écouter les fichiers d'un lecteur audio numérique portable par l'intermédiaire des haut-parleurs du véhicule grâce à une communication sans fil.

Ce système audio est compatible Bluetooth®, une norme numérique sans fil capable de lire la musique d'un lecteur audio portable sans aucun câble. Si votre lecteur portable n'est pas compatible Bluetooth®, le système audio Bluetooth® est inopérant.

◆ Téléphone Bluetooth® (système téléphonique mains libres)

Ce système est compatible Bluetooth®, ce qui vous permet de passer des appels et d'en recevoir avec votre mobile sans avoir besoin de brancher le moindre fil, et sans quitter le volant des mains.

Organigramme de déclaration/connexion d'un appareil

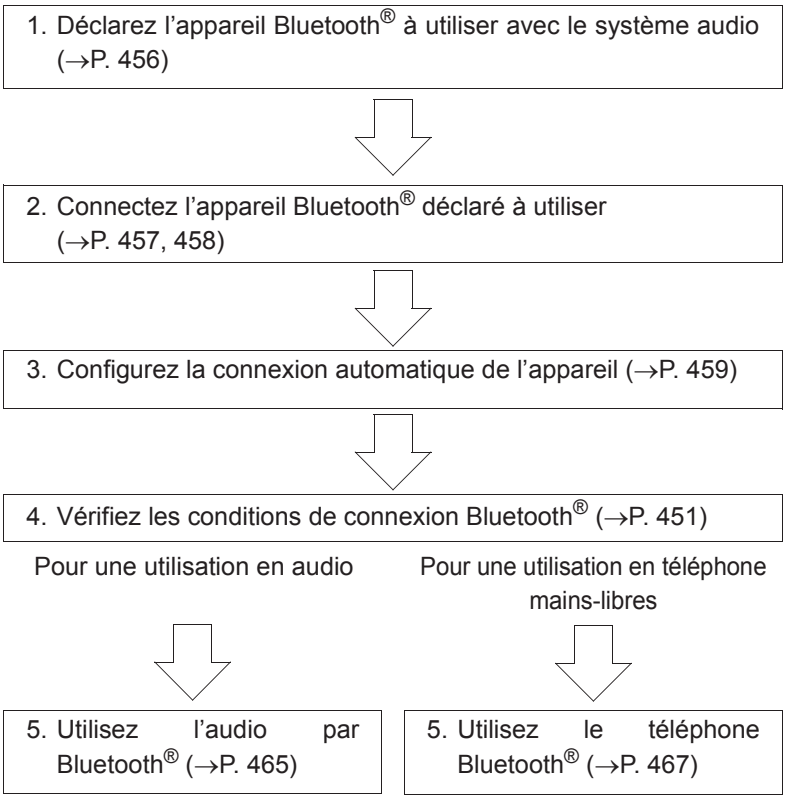

Système audio

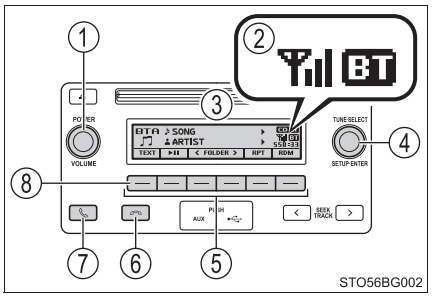

① Bouton marche-arrêt/volume
Appui: Mise en marche et arrêt du système audio
Rotation: Réglage du volume

② Conditions de connexion Bluetooth®

Si "BT" n'est pas affiché, cela indique que le téléphone/audio par Bluetooth® n'est pas utilisable.

③ Affichage
Est affiché un message, un nom, un numéro, etc.

Les caractères en minuscules et les caractères spéciaux peuvent ne pas s'afficher.

④ Sélecteur de syntonisation/défilement
Affichage du menu de configuration ou sélection des éléments (menu et numéro par exemple)

Rotation: sélection d'un élément
Pression: Affichage du menu de configuration et validation de l'élément sélectionné

⑤ Sélection des numéros abrégés (utilisation du téléphone Bluetooth®)

⑥ Commande de raccrochage du téléphone

Arrêter/finir un appel/refuser un appel avec le système mains libres

⑦ Commande de décrochage du téléphone

Marche/passer un appel avec le système mains libres.

⑧ Appui long: Affichage des informations trop longues pour être affichées en une fois à l'écran (utilisation en audio par Bluetooth®)

Microphone

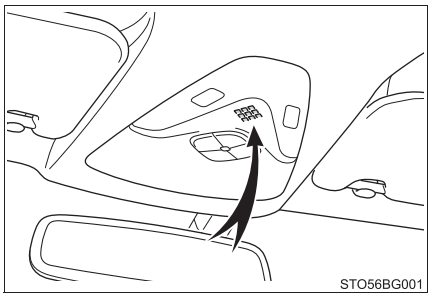

Liste des menus du téléphone/audio par Bluetooth®

Pour accéder à un menu, appuyez sur le sélecteur de syntonisation/ défilement puis naviguez dans les menus à l'aide du sélecteur.

Premier niveau de menu	Deuxième niveau de menu	Troisième niveau de menu	Détails d'utilisation
"Bluetooth*"	"Pairing"	-	Déclaration d'un appareil Bluetooth®
	"List phone"	-	Liste des téléphones portables enregistrés
	"List audio"	-	Liste des lecteurs portables enregistrés
	"Passkey"	-	Modification du code
	"BT Power"	-	Activation/ désactivation de la connexion automatique de l'appareil
	"Bluetooth* info"	"Device name" "Device address"	Affichage de l'état de l'appareil
	"Display setting"	-	Activation/ désactivation de la confirmation de connexion automatique de l'appareil
	"Initialize"	-	Initialisation des paramètres

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Premier niveau de menu	Deuxième niveau de menu	Troisième niveau de menu	Détails d'utilisation
"PHONE"	"Phonebook"	"Add contacts"	Ajout d'un nouveau numéro
		"Add SD"	Enregistrement d'un numéro abrégé
		"Delete call history"	Suppression d'un numéro mémorisé dans l'historique des appels
		"Delete contacts"	Suppression d'un numéro mémorisé dans le répertoire téléphonique
		"Delete other PB"	Suppression des données d'un répertoire téléphonique
	"HF sound setting"	"Call volume"	Réglage du volume d'appel
		"Ringtone volume"	Réglage du volume de sonnerie
		"Ringtone"	Réglage de la sonnerie
	"Transfer histories"	-	Transfert des historiques d'appels

■ **Fonctions du système audio/téléphone Bluetooth®**

Selon l'appareil Bluetooth®, certaines fonctions peuvent ne pas être disponibles.

Utilisation des commandes au volant*

Vous pouvez utiliser les commandes au volant pour piloter un téléphone mobile connecté ou un lecteur audio numérique portable (lecteur portable).

Utilisation du téléphone Bluetooth® par les commandes au volant

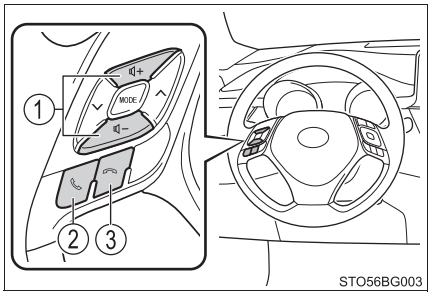

① Volume
Ce bouton ne vous permet pas de régler le volume de la voix de synthèse.

② Bouton décrocher
Permet de mettre le système mains libres sur marche/passer un appel

③ Bouton raccrocher
Permet de mettre le système mains libre sur arrêt/raccrocher/refuser un appel

*: Sur modèles équipés

Déclaration d'un appareil Bluetooth®

Avant d'utiliser le téléphone/audio par Bluetooth®, il faut déclarer (enregistrer) un appareil Bluetooth® au système. Vous pouvez déclarer jusqu'à 5 appareils Bluetooth®.

Comment déclarer un appareil Bluetooth®

1 Appuyez sur le sélecteur de syntonisation/défilement et sélectionnez "Bluetooth*" avec le sélecteur.

2 Appuyez sur le sélecteur et sélectionnez "Pairing" avec le sélecteur.

Un code est affiché.

3 Appareils Bluetooth® incompatibles SSP (Secure Simple Pairing): Composez le code d'accès sur l'appareil.
Appareils Bluetooth® compatibles SSP (Secure Simple Pairing): Sélectionnez "YES" pour enregistrer l'appareil. Selon le type d'appareil, l'enregistrement peut se faire automatiquement.

Si l'appareil Bluetooth® est doté des deux fonctions lecteur audio et téléphone mobile, elles seront enregistrées en même temps. Si vous supprimez l'appareil, les deux fonctions seront supprimées en même temps.

Si vous appuyez sur le bouton décrocher et passez en mode "PHONE" alors qu'aucun téléphone n'a été enregistré, l'écran d'enregistrement s'affiche automatiquement.

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Utilisation du menu “SETUP” (menu “Bluetooth*”)

Pour que le système fonctionne normalement, il faut lui déclarer un appareil Bluetooth®. Dès qu’un appareil est déclaré, les fonctions suivantes deviennent accessibles:

Enregistrement d’un lecteur portable

Sélectionnez “Pairing” avec le sélecteur de syntonisation/défilement (→P. 453), et appliquez la procédure de déclaration d’un lecteur portable. (→P. 456)

Liste des téléphones portables enregistrés

Sélectionnez “List phone” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453) La liste des téléphones mobiles déclarés s’affiche.

- Connexion du téléphone mobile enregistré au système audio
  1. Sélectionnez le nom du téléphone mobile à connecter avec le sélecteur de syntonisation/défilement.
  2. Sélectionnez “Select” avec le sélecteur.
- Suppression d’un téléphone mobile déclaré
  1. Sélectionnez le nom du téléphone mobile à supprimer avec le sélecteur de syntonisation/défilement.
  2. Sélectionnez “Delete” avec le sélecteur.
  3. Appuyez sur [—] (“YES”).
- Déconnexion entre le téléphone mobile enregistré et le système audio
  1. Sélectionnez le nom du téléphone mobile à déconnecter avec le sélecteur de syntonisation/défilement.
  2. Sélectionnez “Disconnect” avec le sélecteur.
  3. Appuyez sur [—] (“YES”).

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Liste des lecteurs portables enregistrés

Sélectionnez “List audio” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453) La liste des lecteurs portables déclarés s’affiche.

● Connexion du lecteur portable enregistré au système audio

1 Sélectionnez le nom du lecteur portable à connecter avec le sélecteur de syntonisation/défilement.

2 Sélectionnez “Select” avec le sélecteur.

● Suppression du lecteur portable enregistré

1 Sélectionnez le nom du lecteur portable à supprimer avec le sélecteur de syntonisation/défilement.

2 Sélectionnez “Delete” avec le sélecteur.

3 Appuyez sur [—] (“YES”).

● Déconnexion entre le lecteur portable enregistré et le système audio

1 Sélectionnez le nom du lecteur portable à déconnecter avec le sélecteur de syntonisation/défilement.

2 Sélectionnez “Disconnect” avec le sélecteur.

3 Appuyez sur [—] (“YES”).

● Sélection de la méthode de connexion

1 Sélectionnez le nom du lecteur portable de votre choix avec le sélecteur de syntonisation/défilement.

2 Sélectionnez “Connection method” avec le sélecteur.

3 Sélectionnez “From vehicle” ou “From audio” avec le sélecteur.

Modification du code

1 Sélectionnez “Passkey” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)

2 Sélectionnez les chiffres (entre 4 et 8) du code d’accès avec le sélecteur.

Entrez 1 par 1 les chiffres composant le numéro du code.

3 Dès lors que les chiffres du code d’accès à mémoriser ont tous été entrés, appuyez à nouveau sur le sélecteur, ou appuyez sur [—] (“ENTER”).

Si le code d’accès à enregistrer est à 8 chiffres, vous n’avez pas besoin d’appuyer une seconde fois sur le sélecteur, ou sur [—] (“ENTER”).

Activation/désactivation de la connexion automatique de l’appareil

Si l’option “BT power” est active, l’appareil déclaré est automatiquement connecté lorsque vous mettez le contacteur de démarrage mode ACCESSOIRES.

1 Sélectionnez “BT power” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)

2 Sélectionnez “ON” ou “OFF” avec le sélecteur.

Affichage de l’état de l’appareil

Sélectionnez “Bluetooth* info” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)

- Affichage du nom matériel de l’appareil

  Sélectionnez “Device name” avec le sélecteur de syntonisation/défilement.
- Affichage de l’adresse matérielle de l’appareil

  Sélectionnez “Device address” avec le sélecteur de syntonisation/défilement.

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Activation/désactivation de la confirmation de connexion automatique de l’appareil

Si l’option “Display setting” est active, l’état de connexion du lecteur portable est affiché lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

1 Sélectionnez “Display setting” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)

2 Sélectionnez “ON” ou “OFF” avec le sélecteur.

Initialisation

Sélectionnez “Initialize” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)

- Initialisation des paramètres de son

  Sélectionnez “Sound setting” avec le sélecteur de syntonisation/défilement et appuyez sur [—] (“YES”).

  Pour plus de détails sur les paramètres de son: →P. 461

- Initialisation des informations sur l’appareil

  Sélectionnez “Car device info” avec le sélecteur de syntonisation/défilement et appuyez sur [—] (“YES”).

  Le système initialise la connexion automatique d’un appareil portable, l’affichage de la confirmation de connexion automatique et le code d’accès.

- Initialisation de tous les paramètres

  Sélectionnez “All Initialize” avec le sélecteur de syntonisation/défilement et appuyez sur [—] (“YES”).

Utilisation du menu “SETUP” (menu “PHONE”)

Ajout d’un nouveau numéro de téléphone

Sélectionnez “Add contacts” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)

- Transfert de tous les contacts issus du téléphone mobile

  Sélectionnez “Overwrite all” avec le sélecteur de syntonisation/défilement et appuyez sur [—] (“YES”).

- Transfert d’un contact issu du téléphone mobile

  Sélectionnez “Add one contact” avec le sélecteur de syntonisation/défilement et appuyez sur [—] (“YES”).

Programmation des numéros abrégés

1. Sélectionnez “Add SD” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)
2. Sélectionnez les données de votre choix avec le sélecteur.
3. Appuyez sur le bouton de présélection de votre choix (de [—] [1] à [—] [5]).

   Pour plus de détails sur la programmation des numéros abrégés depuis l’historique des appels: →P. 468

   Pour plus de détails sur la suppression des numéros abrégés: →P. 467

Suppression des historiques d’appels

Sélectionnez “Delete call history” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)

- Suppression de l’historique des appels sortants

  1. Sélectionnez “Outgoing Calls” avec le sélecteur de syntonisation/défilement.
  2. Sélectionnez le numéro de téléphone de votre choix avec le sélecteur et appuyez sur [—] (“YES”).

  Pour supprimer toutes les données de l’historique des appels sortants, appuyez sur [—] (“ALL”) puis sur [—] (“YES”).

● Suppression de l’historique des appels entrants

1 Sélectionnez “Incoming Calls” avec le sélecteur de syntonisation/défilement.

2 Sélectionnez le numéro de téléphone de votre choix avec le sélecteur et appuyez sur — (“YES”).

Pour supprimer toutes les données de l’historique des appels entrants, appuyez sur — (“ALL”) puis sur — (“YES”).

● Suppression de l’historique des appels manqués

1 Sélectionnez “Missed Calls” avec le sélecteur de syntonisation/défilement.

2 Sélectionnez le numéro de téléphone de votre choix avec le sélecteur et appuyez sur — (“YES”).

Pour supprimer toutes les données de l’historique des appels manqués, appuyez sur — (“ALL”) puis sur — (“YES”).

● Suppression d’un numéro de tous les historiques d’appels (appels sortants, appels entrants et appels manqués)

1 Sélectionnez “All Calls” avec le sélecteur de syntonisation/défilement.

2 Sélectionnez le numéro de téléphone de votre choix avec le sélecteur et appuyez sur — (“YES”).

Pour supprimer toutes les données des historiques d’appels, appuyez sur — (“ALL”) puis sur — (“YES”).

Suppression d’un numéro de téléphone enregistré

1 Sélectionnez “Delete contacts” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)

2 Sélectionnez le numéro de téléphone de votre choix avec le sélecteur et appuyez sur [—] (“YES”).

Pour supprimer tous les numéros de téléphone enregistrés, appuyez sur [—] (“ALL”) puis sur [—] (“YES”).

Appuyez sur [—] (“A-Z”) pour afficher les noms enregistrés dans l’ordre alphabétique de l’initiale.

Suppression du répertoire d’un autre téléphone mobile

1 Sélectionnez “Delete other PB” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)

2 Sélectionnez le répertoire téléphonique de votre choix avec le sélecteur et appuyez sur [—] (“YES”).

Réglage du volume d’appel

1 Sélectionnez “Call Volume” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)

2 Modifiez le volume d’appel.

Pour baisser le volume: Tournez le sélecteur vers la gauche.

Pour monter le volume: Tournez le sélecteur vers la droite.

Pour valider le volume, appuyez sur [—] (“BACK”).

Réglage du volume de sonnerie

1 Sélectionnez “Ringtone volume” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)

2 Modifiez le volume de sonnerie.

Pour baisser le volume: Tournez le sélecteur vers la gauche.

Pour monter le volume: Tournez le sélecteur vers la droite.

Pour valider le volume, appuyez sur [—] (“BACK”).

Réglage de la sonnerie

1 Sélectionnez “Ringtone” avec le sélecteur de syntonisation/défilement. (→P. 453)

2 Avec le sélecteur, sélectionnez une sonnerie (1 - 3). Pour valider la sonnerie sélectionnée, appuyez sur [—] (“BACK”).

Transfert des historiques d’appels

Sélectionnez “Transfer histories” avec le sélecteur de syntonisation/défilement (P. 453) puis appuyez sur [—] (“YES”).

■ **Numéro de téléphone**

Le nombre de noms qu’il est possible de mémoriser est de 1000 au maximum.

■ **Historique des appels**

Les historiques des appels entrants, sortants et manqués ont une capacité de mémorisation de 10 numéros chacun au maximum.

■ **Limitation du nombre de chiffres**

Un numéro de téléphone qui comporte plus de 24 chiffres ne peut pas être enregistré.

Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth®

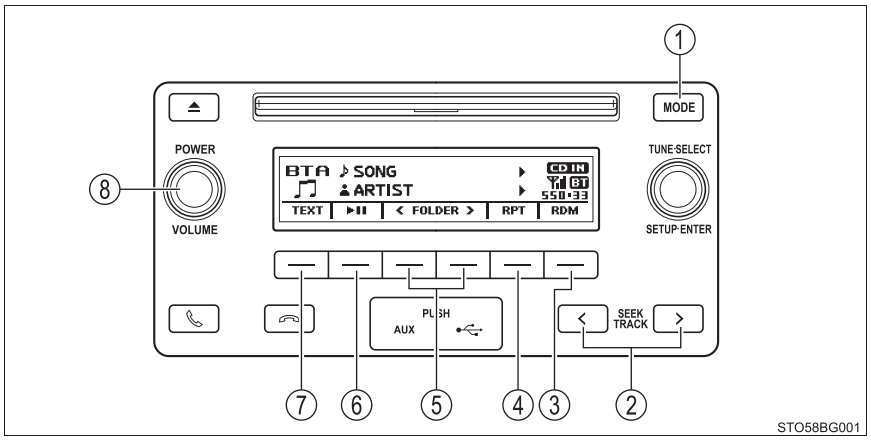

① Sélection de la source audio/ lecture

② Sélection d'une plage, avance ou retour rapide

③ Bouton de lecture aléatoire ou de retour

④ Lecture répétée

⑤ Sélection d'un album

⑥ Lecture/pause

⑦ Affichage d'un message texte

⑧ Bouton marche-arrêt/volume
Appui: Mise en marche et arrêt du système audio
Rotation: Réglage du volume

Sélection d'un album

Appuyez sur [—] ("<FOLDER") ou sur [—] ("FOLDER>") pour sélectionner l'album de votre choix.

Sélection d'une plage

Appuyez sur le bouton "<" ou ">" de "SEEK TRACK" pour sélectionner la plage de votre choix.

Avance et retour rapides dans les plages

Appuyez longuement sur le bouton "<" ou ">" de "SEEK TRACK".

Lecture répétée

Appuyez sur [—] ("RPT") pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:
Répétition de plage→Répétition d'album→Arrêt

Lecture aléatoire

Appuyez sur [—] ("RDM") pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:
Album au hasard→Toutes les plages au hasard→Arrêt

Lecture et mise en pause des plages

Appuyez sur [—] (▶II).

Choix de l'affichage

Appuyez sur [—] ("TEXT") pour afficher ou masquer le titre d'album.

Si le texte se poursuit, ▶ est affiché.

Appuyez longuement sur le bouton pour afficher le reste du texte.

■ **Fonctions du système audio Bluetooth®**

Selon le lecteur portable connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles.

■ **Affichage**

→P. 429

Utilisation du téléphone pour appeler

Pour accéder au mode “PHONE” ou “TEL”, appuyez sur le bouton décrocher.

Numérotation par sélection d’un nom

1 Sélectionnez “Phonebook” avec le sélecteur de syntonisation/défilement.

2 Sélectionnez le nom de votre choix avec le sélecteur et appuyez sur le bouton décrocher.

En appuyant sur [—] (“Add S. Dial”) et sur l’un des boutons de numérotation abrégée (de [—] [1] à [—] [5]) alors que le nom de votre choix est sélectionné, vous pouvez l’enregistrer comme numéro abrégé.

Appuyez sur [—] (“A-Z”) pour afficher les noms enregistrés dans l’ordre alphabétique de l’initiale.

Numérotation abrégée

1 Sélectionnez “Speed Dials” avec le sélecteur de syntonisation/défilement.

2 Appuyez sur le bouton de présélection de votre choix (de [—] [1] à [—] [5]) et appuyez sur le bouton décrocher.

Pour supprimer un numéro abrégé enregistré, sélectionnez le bouton de présélection de votre choix (de [—] [1] à [—] [5]), puis appuyez sur [—] (“DELETE”) et sur [—] (“YES”).

Numérotation par composition du numéro

1 Sélectionnez “Dial by number” avec le sélecteur de syntonisation/défilement.

2 Composez le numéro de téléphone et appuyez sur le bouton décrocher.

Numérotation depuis les historiques d’appels

1 Sélectionnez “All Calls”, “Missed Calls”, “Incoming Calls” ou “Outgoing Calls” avec le sélecteur de syntonisation/défilement.

2 Sélectionnez le numéro de votre choix avec le sélecteur et appuyez sur le bouton décrocher.

Les opérations suivantes peuvent être effectuées:

- Enregistrement d’un numéro comme numéro abrégé

  Appuyez sur [—] (“Add S. Dial”) puis appuyez sur le bouton de présélection de votre choix (de [—] [1] à [—] [5]).

- Suppression du numéro sélectionné

  Appuyez sur [—] (“DELETE”) puis sur [—] (“YES”).

Utilisation du téléphone pour recevoir un appel

Répondre au téléphone

Appuyez sur le bouton décrocher.

Refuser l'appel

Appuyez sur le bouton raccrocher.

Réception d'un appel avec un autre déjà en cours

Appuyez sur le bouton décrocher.

Appuyez à nouveau sur le bouton décrocher pour revenir à l'appel précédent.

Réglage du volume de la sonnerie lorsque vous recevez un appel

Pour baisser le volume: Tournez vers la gauche le bouton marche-arrêt/volume.

Pour monter le volume: Tournez vers la droite le bouton marche-arrêt/volume.

Conversation téléphonique

Transférer un appel

Un appel peut être transféré entre le téléphone portable et le système pendant la numérotation, la réception d'un appel ou la communication. Utilisez une des méthodes suivantes:

a. Intervention au niveau du téléphone portable.

Pour l'utilisation du téléphone portable, consultez sa notice d'utilisation.

b. Appuyez sur [—] ("PHONE").*

*: Cette action n'est possible que lorsque vous transférez l'appel de votre téléphone mobile au système, pendant l'appel.

Mise au silence de votre voix

Appuyez sur [—] ("MUTE").

Composition de chiffres

Appuyez sur [—] [0-9] et utilisez le sélecteur de syntonisation/défilement pour composer les chiffres de votre choix.

- Pour envoyer les chiffres composés, appuyez sur [—] ("SEND").
- Lorsque vous avez terminé, appuyez sur [—] ("EXIT") pour revenir à l'écran précédent.

Réglage du volume d'appel

Pour baisser le volume: Tournez vers la gauche le bouton marche-arrêt/volume.

Pour monter le volume: Tournez vers la droite le bouton marche-arrêt/volume.

■ **Pendant que vous parlez au téléphone**

- Ne parlez pas en même temps que votre interlocuteur.
- Ne montez pas trop haut le volume de la voix de votre correspondant. Sinon, l'écho augmente.

■ **Correction automatique du volume**

Lorsque le véhicule roule à plus de 80 km/h (50 mph), le volume augmente automatiquement. Le volume reprend le réglage d'origine lorsque la vitesse retombe à 70 km/h (43 mph) ou en dessous.

■ **Fonctions du système d'appel téléphonique**

Selon le téléphone mobile utilisé, certaines fonctions peuvent être indisponibles.

■ **Situations dans lesquelles votre correspondant risque de ne pas reconnaître votre voix**

- Lorsque vous roulez sur une chaussée dégradée
- Lorsque vous roulez à haute vitesse
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque le ventilateur de la climatisation émet un bruit important

Bluetooth®

■ **Lorsque vous utilisez le téléphone/audio par Bluetooth®**

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne soit pas fonctionnel.

- Le lecteur portable n'est pas compatible Bluetooth®
- Le téléphone mobile se trouve hors de la zone de couverture du réseau
- L'appareil Bluetooth® est éteint
- La batterie de l'appareil Bluetooth® est déchargée
- L'appareil Bluetooth® n'est pas connecté au système
- L'appareil Bluetooth® est derrière le siège ou dans la boîte à gants ou le rangement de console, ou il est couvert ou en contact avec un objet métallique

● Il peut arriver qu'il y ait un retard si la connexion au téléphone mobile est établie pendant la lecture en Bluetooth® audio.

● Selon le type du lecteur audio portable connecté au système, l'appareil lui-même peut fonctionner différemment et certaines fonctions peuvent être indisponibles.

■ **Lorsque vous cédez le véhicule**

Veillez à réinitialiser le système pour empêcher tout accès abusif à vos données personnelles. (→P. 460)

■ À propos du Bluetooth®

Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

■ Modèles compatibles

● Caractéristiques techniques Bluetooth®:
V. 1.1 et ultérieures (Recommandé: v. 2.1 + EDR et ultérieures)

● Profils suivants:

- A2DP (Profil de distribution audio avancée) v.1.0 et ultérieures (recommandé: v.1.2 et ultérieures)
- AVRCP (Profil de télécommande multimédia) v.1.0 et ultérieures (recommandé: v.1.3 et ultérieures)

Les lecteurs portables doivent prendre en charge les caractéristiques techniques énumérées précédemment pour pouvoir être connectés au système audio/téléphone Bluetooth®. N'oubliez pas cependant que certaines fonctions peuvent être limitées en fonction du type de lecteur portable.

● Téléphone mobile

- HFP (Profil mains libres) v.1.0 et ultérieures (recommandé: v.1.5)
- OPP (Profil d'envoi de fichier) v.1.1
- PBAP (profil d'accès au répertoire téléphonique) v. 1.0

■ Certification

The latest "DECLARATION of CONFORMITY"(DoC) is available at the following:
DoC address: FUJITSU TEN LIMITED
2-28, Gosho-dori 1-chome, Hyogo-ku, Kobe, 652-8510, Japan

CE

С настоящето, FUJITSU TEN LIMITED, декларира, че FT0052D е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
FUJITSU TEN LIMITED tímto prohlašuje, že tento FT0052D je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Ovim FUJITSU TEN LIMITED, izjavljuje da je FT0052D u skladu s bitnim zahtjevima drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Undertegnede FUJITSU TEN LIMITED erklærer herved, at følgende udstyr FT0052D overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt FUJITSU TEN LIMITED, dass sich das Gerät FT0052D in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
Käesolevaga kinnitab FUJITSU TEN LIMITED seadme FT0052D vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Hereby, FUJITSU TEN LIMITED, declares that this FT0052D is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
Por medio de la presente FUJITSU TEN LIMITED declara que el FT0052D cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ FUJITSU TEN LIMITED ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ FT0052D ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Par la présente FUJITSU TEN LIMITED déclare que l'appareil FT0052D est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Con la presente FUJITSU TEN LIMITED dichiara che questo FT0052D è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Ar šo FUJITSU TEN LIMITED deklarē, ka FT0052D atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Šiuo FUJITSU TEN LIMITED deklaruoja, kad šis FT0052D atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Hierbij verklaart FUJITSU TEN LIMITED dat het toestel FT0052D in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.

Hawnhekk, FUJITSU TEN LIMITED, jiddikjara li dan FT0052D jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Alulírott, FUJITSU TEN LIMITED nyilatkozom, hogy a FT0052D megfelel a vonatkozó alapvetõ követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
Niniejszym FUJITSU TEN LIMITED oświadcza, że FT0052D jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
FUJITSU TEN LIMITED declara que este FT0052D está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Prin prezenta, FUJITSU TEN LIMITED, declară că aparatul FT0052D este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
FUJITSU TEN LIMITED izjavlja, da je ta FT0052D v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
FUJITSU TEN LIMITED týmto vyhlasuje, že FT0052D spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
FUJITSU TEN LIMITED vakuuttaa täten että FT0052D tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Härmed intygar FUJITSU TEN LIMITED att denna FT0052D står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Hér með lýsir FUJITSU TEN LIMITED yfir því að FT0052D er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
FUJITSU TEN LIMITED erklærer herved at utstyret FT0052D er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Ovim , FUJITSU TEN LIMITED, izjavljuje da ovaj FT0052D je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Nepermjet kesaj, FUJITSU TEN LIMITED, deklaroj qe ky FT0052D eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
İşbu belge ile FUJITSU TEN LIMITED, bu FT0052D in 1995/5/EC Yönetmeliği esas gereksinimlerine ve diğer şartlarına uygun olduğunu beyan eder.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions pendant la conduite**

Respectez les précautions suivantes pour éviter un accident au cours duquel vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.

- Ne pas utiliser un téléphone mobile.
- Ne pas connecter un appareil Bluetooth® et ne pas en manipuler les commandes.

■ **Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques**

- Votre système audio est muni d'antennes Bluetooth®. Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) doivent rester à distance raisonnable des antennes Bluetooth®. Les ondes radio sont en effet susceptibles de perturber le fonctionnement de ce type d'appareil.
- Avant qu'ils n'utilisent un appareil Bluetooth®, il est demandé aux utilisateurs porteurs d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardioverteur implantable) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio. Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à l'appareil Bluetooth®**

Ne pas laisser l'appareil Bluetooth® à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, l'appareil risque d'en souffrir.

Équipements intérieurs 6

6-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation 478

Volant de direction chauffant/ chauffages de sièges 488

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 490

- Éclairages intérieurs 491
- Éclairages individuels 491

6-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 493

- Boîte à gants 494
- Rangement de console 494
- Porte-bouteilles 495
- Porte-gobelets 496

Équipements de coffre 497

6-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 505

- Pare-soleil de pare-brise 505
- Miroirs de courtoisie 505
- Montre 506
- Prise d'alimentation 507
- Poignées de maintien 509

Système de climatisation

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement régulées en fonction du réglage de la température.

Commandes de climatisation

Les illustrations ci-dessous sont pour des véhicules à conduite à gauche.
Les boutons n'ont pas la même forme et sont placés différemment sur les véhicules à conduite à droite.

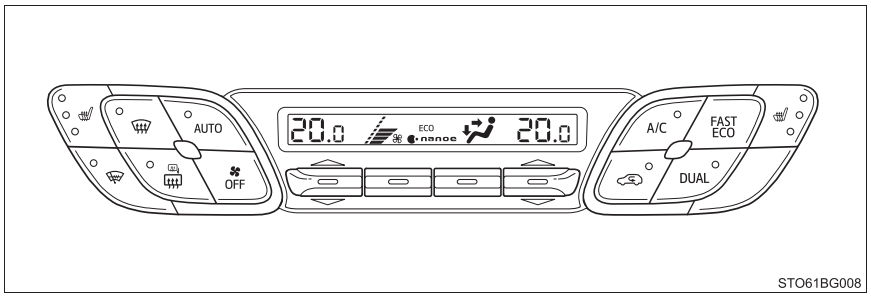

■ Modification du réglage de température

① Augmentation de la température
② Diminution de la température

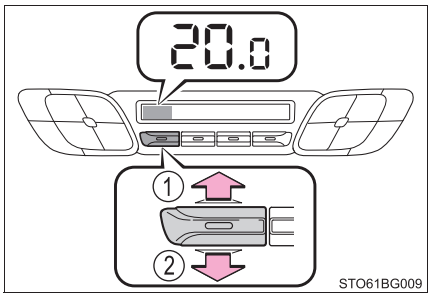

■ Réglage de l’allure de soufflerie

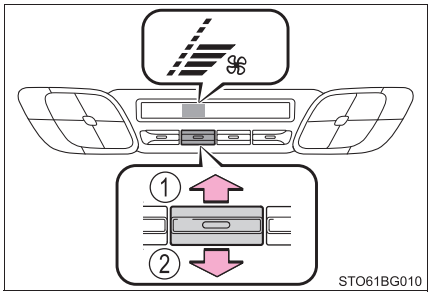

① Augmentation de l’allure de soufflerie

② Diminution de l’allure de soufflerie

Appuyez sur OFF pour arrêter la soufflerie.

■ Sélection du mode de répartition d’air

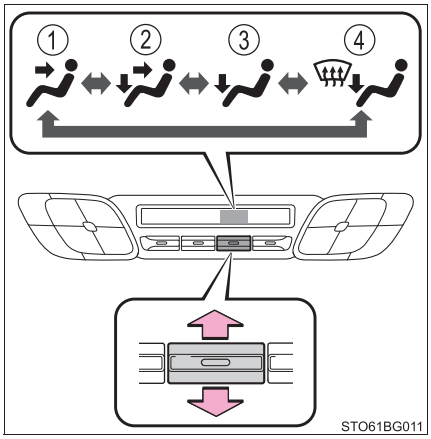

Pour sélectionner le mode de répartition d’air, appuyez vers le haut ou vers le bas sur le bouton de répartition d’air.

À chaque action sur le bouton, le système sélectionne successivement les aérateurs utilisés.

① L’air est diffusé vers le haut du corps.

② L’air est diffusé vers le haut du corps et les pieds.

③ L’air est diffusé vers les pieds.

④ L’air est diffusé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est en fonction.

Utilisation du mode automatique

1 Appuyez sur 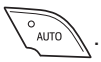

.

Le système de déshumidification se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement régulées en fonction du réglage de la température.

2 Modifiez le réglage de température.

3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur

.

■ **Témoin du mode automatique**

Si vous agissez sur le réglage de l'allure de soufflerie ou sur les modes de répartition d'air, le témoin de mode automatique s'éteint. Toutefois, le mode automatique est maintenu pour toutes les autres fonctions que celle sur laquelle vous avez agi.

■ **Réglage séparé de la température aux sièges conducteur et passager**

Pour activer le mode bizone, appliquez au choix l'une des procédures suivantes:

- Appuyez sur

.
- Modifiez le réglage de température du côté passager.

  Le témoin s'allume lorsque le mode bizone est actif.

Autres fonctions

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (témoin éteint) et recyclage (témoin allumé) à chaque appui sur .

■ Personnalisation de la soufflerie

Vous pouvez modifier les réglages d'allure de soufflerie.

Appuyez sur .

Appuyez sur .

À chaque appui sur , le système sélectionne successivement les allures de soufflerie comme suit.

"NORMAL"→"ECO"→"FAST"

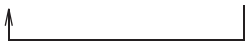

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur .

La fonction de déshumidification est active et l'allure de la soufflerie augmente.
Réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (La commutation peut être automatique.)
Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres avant latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur quand le pare-brise est désembué.

■ **Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs**

Le véhicule est équipé de désembueurs pour désembuer la lunette arrière et nettoyer les rétroviseurs extérieurs de la pluie, de la rosée et de la buée.

Appuyez sur .

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après un certain temps.

■ **Dégivreur des essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)**

Cette fonction sert à empêcher le givrage du pare-brise et des balais d'essuie-glaces.

Appuyez sur .

Le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise s'arrête automatiquement après un certain temps.

Aérateurs

■ Emplacement des aérateurs

Les aérateurs utilisés et le débit d'air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d'air.

⇦ : Certains modèles

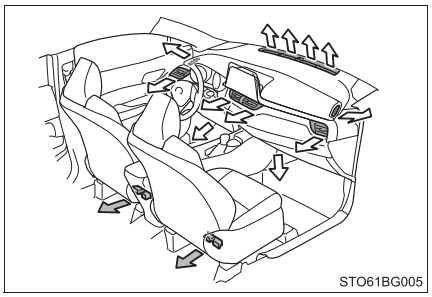

■ Orientation des aérateurs

① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

② Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

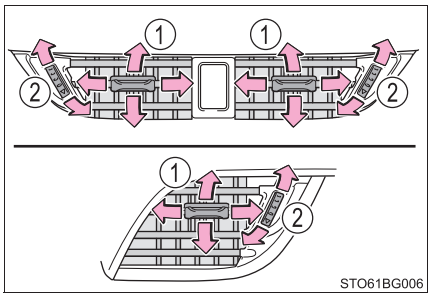

■ **Utilisation du mode automatique**

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, immédiatement après que vous ayez appuyé sur le bouton

, il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez

sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez

sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

- Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, dans un tunnel ou dans la circulation dense, réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage en position recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'habitacle du véhicule.
- La sélection entre mode air extérieur et mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ **Utilisation du système de climatisation en mode Éco**

- En mode Éco, le système de climatisation est régulé comme suit pour donner la priorité à la consommation de carburant:
  - Régulation du régime moteur et de l'enclenchement du compresseur pour limiter la puissance calorifique/frigorifique
  - Limitation de l'allure de soufflerie lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, effectuez les opérations suivantes:
  - Réglez l'allure de soufflerie
  - Modifiez le réglage de température
  - Désactivez le mode Éco
- Même lorsque vous avez sélectionné le mode de conduite Éco, vous pouvez désactiver le mode Éco de la climatisation en appuyant sur

.

■ **Lorsque la température extérieure est proche de 0°C (32°F)**

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous ayez appuyé sur

.

■ **Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation**

- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.
- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation ne se mette en route en mode automatique.

■ **nanoe™ *1 (sur modèles équipés)**

Le système de climatisation adopte la technologie nanoe™. Ce système rafraîchit l'air en diffusant dans l'habitacle des particules d'eau chargées en ions nanoe™, via les aérateurs latéraux du passager*2.

- Lorsque la soufflerie est active, le système nanoe™ est activé.
- Le système donne le maximum de ses performances lorsque vous utilisez la soufflerie dans les conditions suivantes. Si les conditions suivantes ne sont pas remplies, il peut arriver que l'action du système nanoe™ n'atteigne pas sa pleine capacité.
  - Vous utilisez les aérateurs du haut du corps, du haut du corps et des pied, ou des pieds. (→P. 479)
  - L'aérateur latéral du passager est ouvert.
- Lorsque le système nanoe™ est actif, il diffuse de l'ozone en petite quantité, lequel peut présenter une odeur perceptible dans certaines situations. Toutefois, il s'agit d'une quantité très proche de ce qui existe déjà dans la nature, notamment en forêt, et donc sans effet sur le corps humain.
- Un léger bruit peut être perceptible pendant le fonctionnement. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

*1: nanoe™ et le logo nanoe™ sont des marques commerciales de Panasonic Corporation.

*2: Selon les conditions de température et d'humidité, d'allure de soufflerie et de répartition de l'air, il peut arriver que le système nanoe™ ne produise pas à pleine capacité.

■ **Filtre de climatisation**

→P. 558

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la sélection du mode auto de la climatisation).
(Fonctions personnalisables: →P. 679)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée**

- Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

- Ne pas disposer sur le tableau de bord quoi que ce soit qui pourrait recouvrir les aérateurs. Sinon, les aérateurs risquent d'être masqués, ce qui empêche les désembueurs de pare-brise de remplir leur fonction.

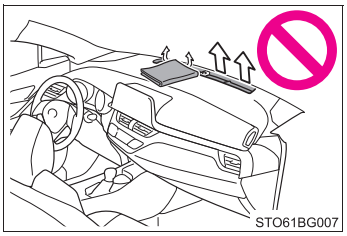

■ **Pour éviter des brûlures**

- Ne pas toucher le miroir des rétroviseurs extérieurs lorsque les désembueurs sont en marche.
- Véhicules équipés d'un dégivreur des essuie-glaces de pare-brise: Ne pas toucher le verre du pare-brise dans sa partie inférieure ou sur les côtés des montants avant lorsque le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise est en fonction.

■ **Générateur nanoe™ (sur modèles équipés)**

Ne pas mettre en pièces ni tenter de réparer le générateur, car il renferme des parties sous haute tension.
Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, si le générateur nécessite une réparation.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

■ **Pour éviter tout dommage au système nanoe™ (sur modèles équipés)**

Ne pas introduire quoi que ce soit dans l'aérateur latéral du conducteur, ni y attacher quoi que ce soit, ni y pulvériser un quelconque produit. Tout cela peut empêcher le générateur de fonctionner normalement.

Volant de direction chauffant*/chauffages de sièges*

Le volant de direction est chauffant sur les parties où vous posez les mains, tandis que les chauffages de sièges réchauffent les sièges avant.

⚠ AVERTISSEMENT

- Soyez vigilant pour éviter toute blessure si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant de direction et les sièges lorsque le chauffage est en fonction:
  - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes très fatiguées
  - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Respectez les précautions suivantes pour éviter la surchauffe et les brûlures bénignes:
  - Ne pas couvrir le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le chauffage de siège.
  - Ne pas utiliser le chauffage de siège plus longtemps que nécessaire.

⚠ NOTE

- Ne pas poser d'objets lourds de forme trop irrégulière sur le siège et ne pas le piquer avec des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).
- Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, ne pas utiliser les fonctions lorsque le système hybride est arrêté.

*: Sur modèles équipés

Volant de direction chauffant

Activation/désactivation du volant de direction chauffant

Le témoin indicateur s'allume lorsque le volant de direction chauffant est actif.

▶ Véhicules à conduite à gauche

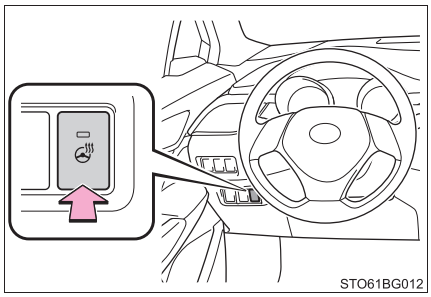

▶ Véhicules à conduite à droite

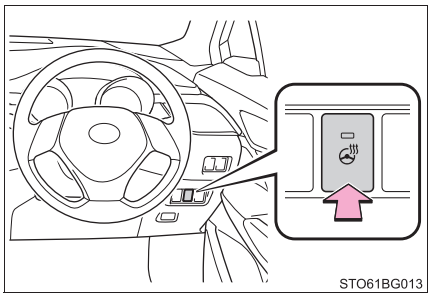

Conditions d'utilisation

Le volant de direction chauffant est fonctionnel lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

Chauffages de sièges

À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

Maxi (3 segments allumés) → Moyen (2 segments allumés) → Mini (1 segment allumé) → Arrêt

L'indicateur de niveau (ambre) est allumé pendant le fonctionnement.

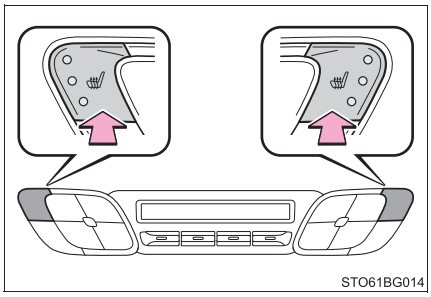

Conditions d'utilisation

Les chauffages de sièges sont fonctionnels lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

Détail des éclairages intérieurs

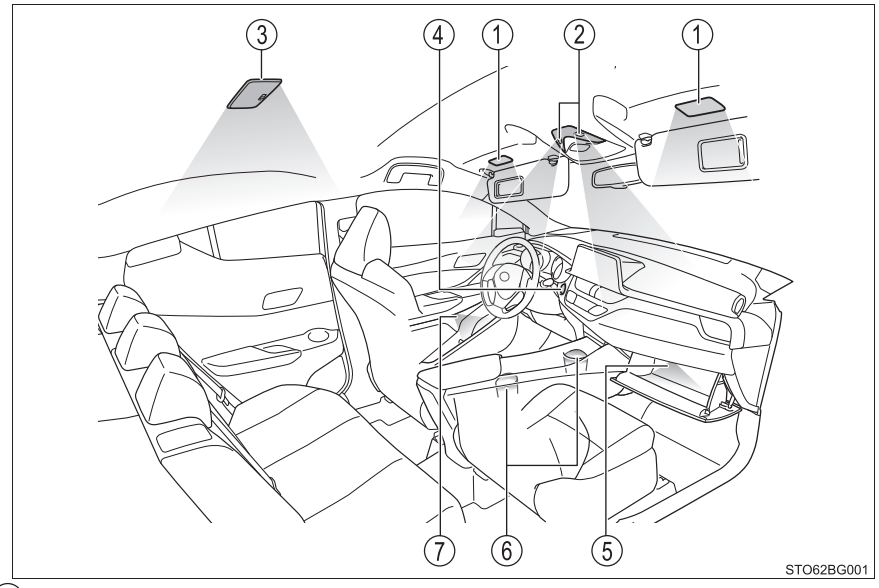

① Éclairages de courtoisie (sur modèles équipés) (→P. 505)

② Éclairage intérieur/éclairages individuels avant (sur modèles équipés) (→P. 491)

③ Éclairage intérieur arrière (sur modèles équipés) (→P. 491)

④ Éclairage du contacteur de démarrage

⑤ Éclairage de la boîte à gants (→P. 494)

⑥ Éclairage de porte-gobelets (sur modèles équipés)

⑦ Éclairages de contreportes (sur modèles équipés)

Éclairages intérieurs (sur modèles équipés)

Avant

Asservissement ou non à la position des portes

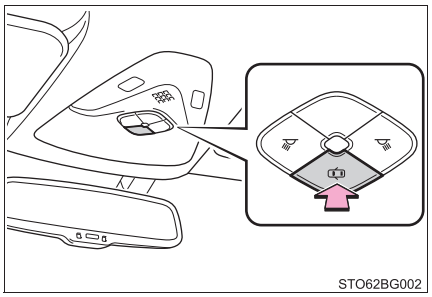

Arrière

① Marche
② Position de porte
③ Arrêt

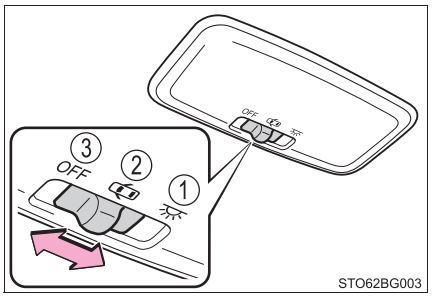

Éclairages individuels (sur modèles équipés)

Allumage/extinction des éclairages

Lorsque les éclairages sont allumés parce que le sélecteur est en position d'asservissement aux portes, vous ne pouvez pas en éteindre un individuellement, même en appuyant sur son bouton.

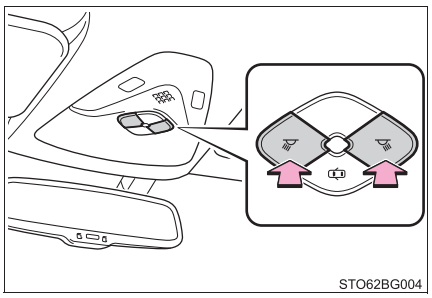

■ **Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes**

Lorsque le sélecteur d'éclairage intérieur est en position d'asservissement aux portes, les éclairages intérieurs et l'éclairage de contacteur de démarrage s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contacteur de démarrage et de la présence de la clé électronique, que les portes soient verrouillées ou déverrouillées et qu'elles soient ouvertes ou fermées.

■ **Éclairage de rétroviseur extérieur (sur modèles équipés)**

L'éclairage s'allume automatiquement en présence de la clé électronique (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"), ou au déverrouillage des portes.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Les éclairages suivants s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes:

- Éclairage intérieur/éclairages individuels avant (sur modèles équipés)
- Éclairage intérieur arrière (sur modèles équipés)
- Éclairage de coffre
- Éclairages de courtoisie (sur modèles équipés)

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages). (Fonctions personnalisables: →P. 679)

Détail des rangements

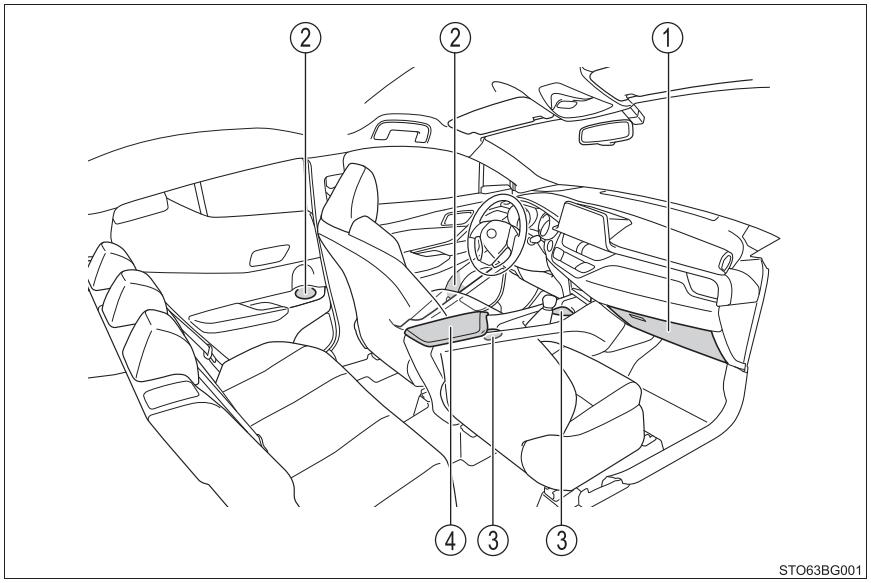

① Boîte à gants (→P. 494)
② Porte-bouteilles (→P. 495)
③ Porte-gobelets (→P. 496)
④ Rangement de console (→P. 494)

AVERTISSEMENT

- Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:
  - Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
  - Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.
- Pendant la marche du véhicule ou lorsque vous ne vous servez pas des rangements, veillez à ce que les couvercles soient fermés et les rangements en ordre.
  En cas de freinage brusque ou d'embardée, le couvercle laissé ouvert ou les objets rangés à l'intérieur risquent d'être projetés et de gêner un occupant, et de provoquer un accident.

Boîte à gants

Appuyez sur le bouton pour ouvrir la boîte à gants.

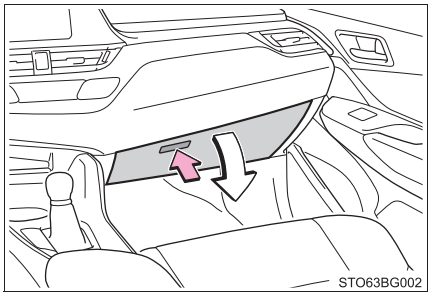

La boîte à gants est éclairée lorsque les feux de position sont allumés.

Rangement de console

Tirez le couvercle vers le haut tout en tirant sur le bouton.

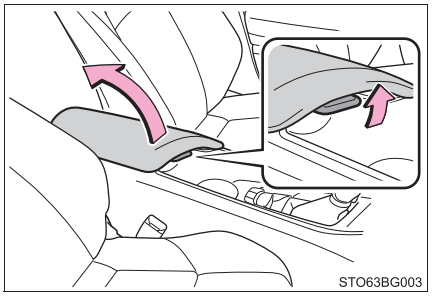

Porte-bouteilles

▶ Avant

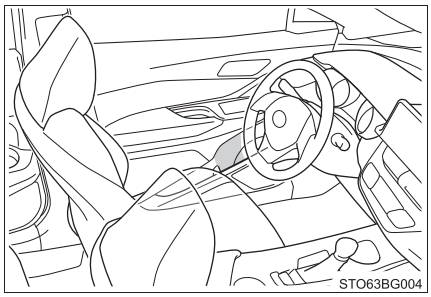

▶ Arrière

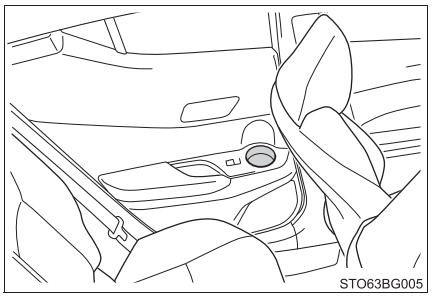

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il peut arriver que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles, selon sa taille ou sa forme.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas disposer dans les porte-bouteilles autre chose que des bouteilles.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager.

Porte-gobelets

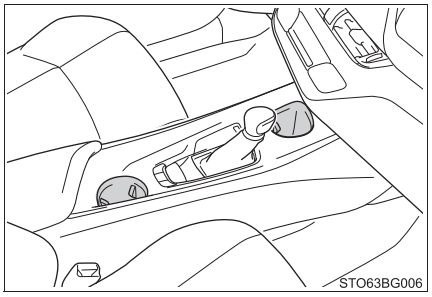

Vous pouvez moduler la profondeur du porte-gobelets latéral arrière comme indiqué sur la figure.

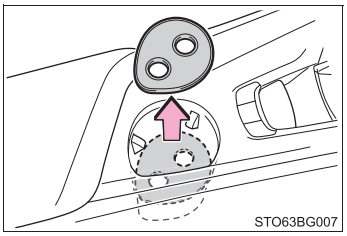

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas disposer dans les porte-gobelets autre chose que des gobelets ou des canettes en aluminium.
En cas d'accident ou de freinage violent, ces autres objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Équipements de coffre

Crochets d'arrimage (sur modèles équipés)

Des crochets sont prévus pour permettre l'arrimage des objets difficiles à caler.

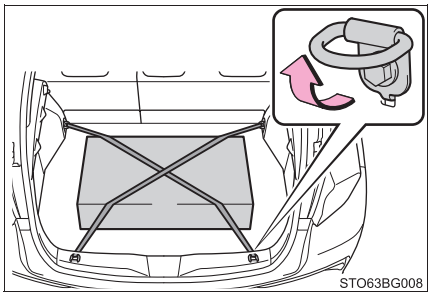

AVERTISSEMENT

Pour éviter que quelqu'un ne se blesse, rabattez toujours les crochets d'arrimage en position rangée lorsqu'ils ne servent pas.

Crochets pour sacs à provisions

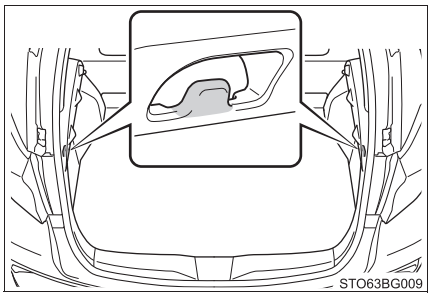

NOTE

Ne pas accrocher quoi que ce soit de plus de 2 kg (4,4 lb.) aux crochets pour sacs à provisions.

Rangements auxiliaires (sur modèles équipés)

Enlevez le couvre-plancher.

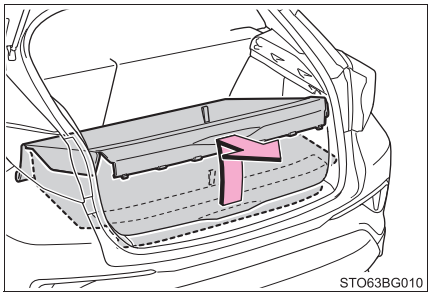
STO63BG010

▶ Type A

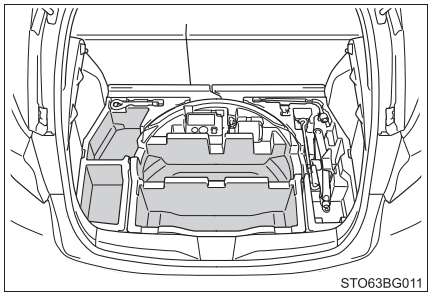
STO63BG011

▶ Type B

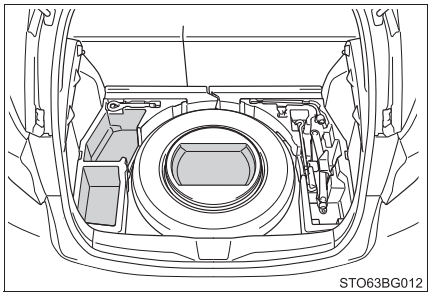
STO63BG012

▶ Type C

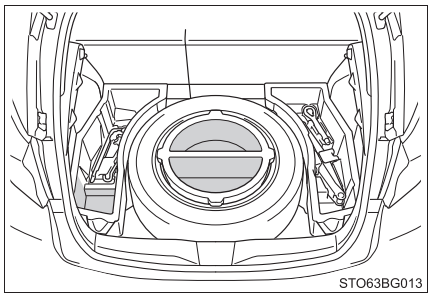
STO63BG013

Rangements auxiliaires latéraux

► Type A

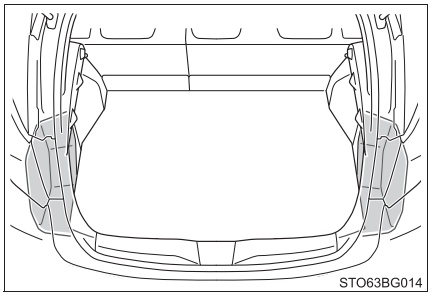

► Type B

Tournez le bouton et ouvrez le couvercle.

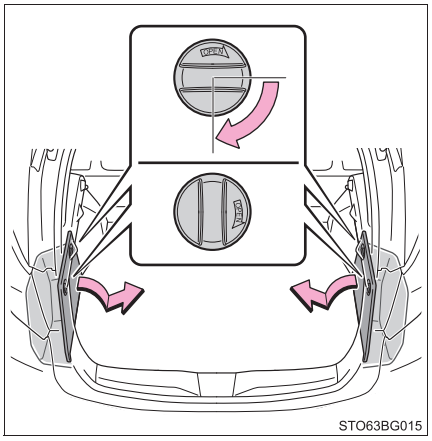

Espace de rangement de la trousse de premiers secours

▶ Type A

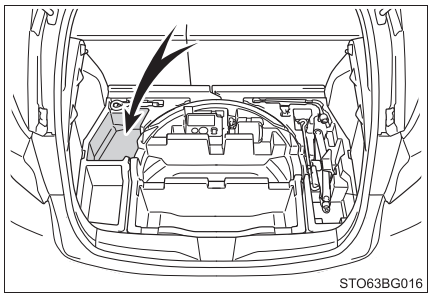

▶ Type B

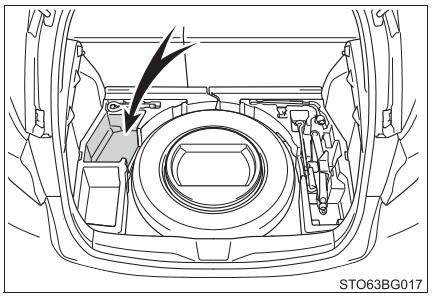

▶ Type C

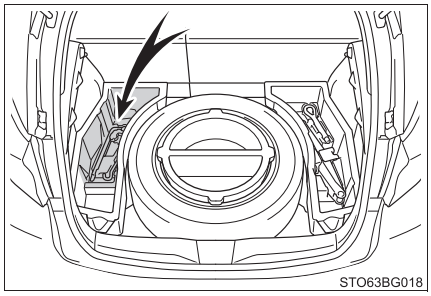

▶ Type D

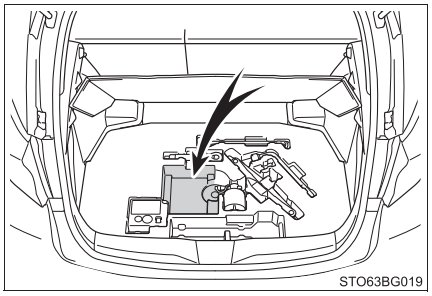

■ Ouvrez et bloquez le couvre-plancher (type D uniquement)

Vous pouvez bloquer le couvre-plancher en position haute, comme indiqué sur la figure.

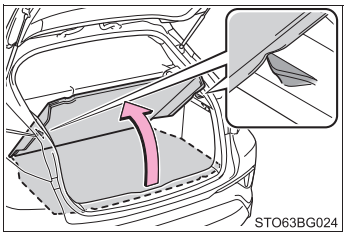

Couvre-bagages (sur modèles équipés)

► Type A

1 Décrochez les tirants et rabattez le couvre-bagages en position horizontale.

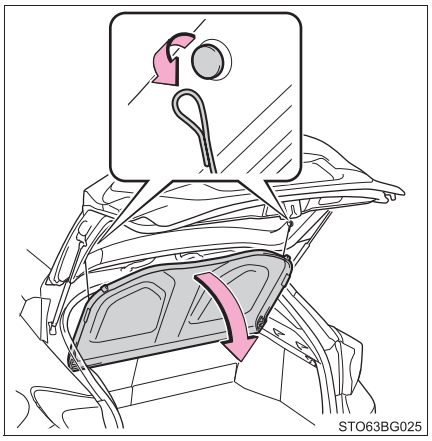

2 Pour retirer le couvre-bagages, tirez-le à vous puis vers le haut.

① Position de montage

Assurez-vous de bien remettre le couvre-bagages dans sa position initiale lorsque vous le remontez.

② Position de démontage

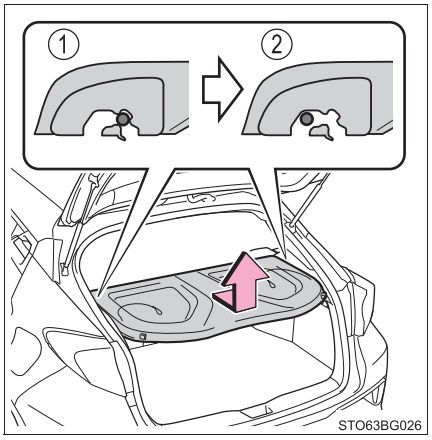

▶ Type B

■ **Dépose du couvre-bagages**

1 Décrochez les tirants.

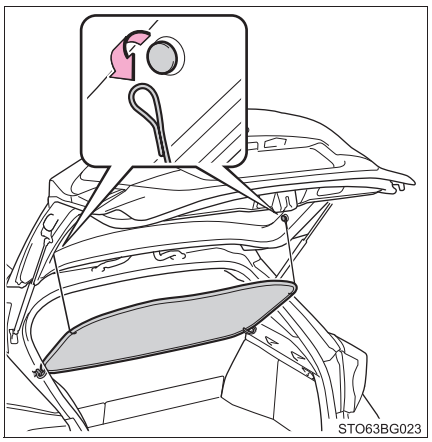

2 Détachez le crochet aux platines de crochet.

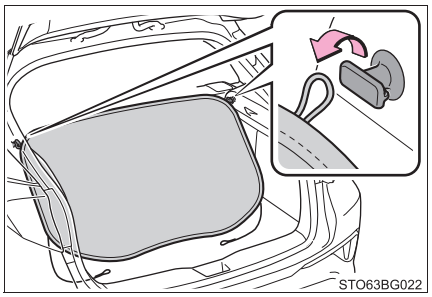

■ **Rangement du couvre-bagages**

1 Tenez le couvre-bagages à deux mains. Orientez vos mains comme illustré.

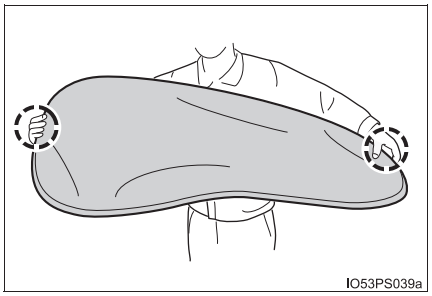

2 Tournez un des côtés du cache-bagages vers vous.

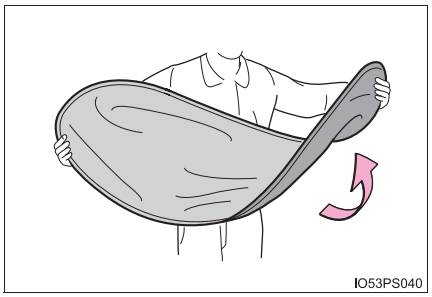

3 Tournez l'autre côté dans le sens inverse, comme indiqué sur la figure.

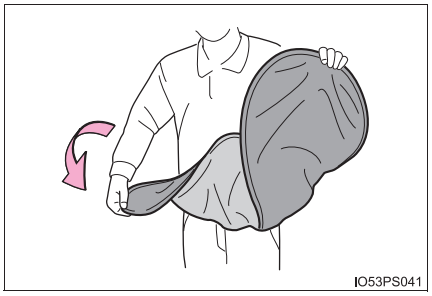

4 Faites un petit cercle, puis pliez le vers l'intérieur.

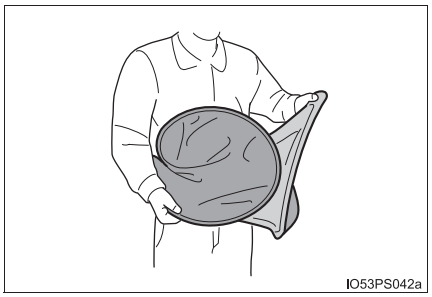

5 Assurez-vous que les trois cercles sont bien superposés.

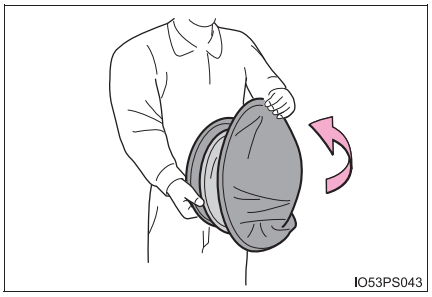

6 Assurez-vous que le couvre-bagages est plié comme il convient.

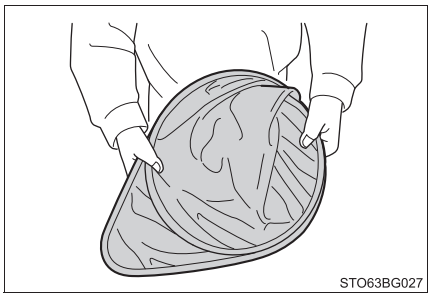
STO63BG027

AVERTISSEMENT

- Ne rien poser sur le couvre-bagages. En cas de virage ou de freinage violent, l'article risque de se transformer en projectile et de frapper un occupant. Cela pourrait conduire à un accident imprévisible où vous-même ou autrui pourriez être blessé gravement, voire tué.
- Ne pas laisser les enfants grimper sur le couvre-bagages. Par le simple fait de grimper sur le couvre-bagages, l'enfant peut l'endommager et risque éventuellement de se tuer ou de se blesser gravement.
- Type B uniquement: Veillez à plier le couvre-bagages comme il convient. Sinon, il risque de se déplier intempestivement, ce qui peut causer des blessures graves.
- Veillez à bien attacher le cordon.

NOTE

Ne forcez pas au moment de replier la plage arrière. Vous pourriez ainsi causer des dommages au couvre-bagages.

Autres équipements intérieurs

Pare-soleil de pare-brise

① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

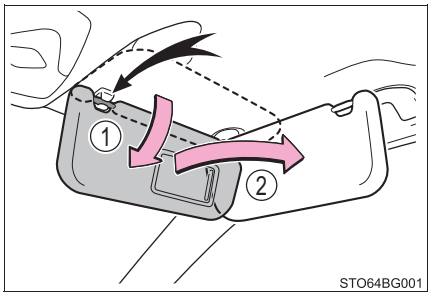

Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache. (sur modèles équipés)

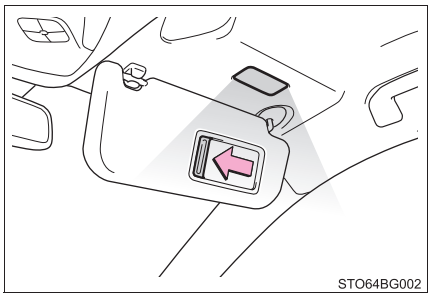

Montre

Vous appuyez longuement sur les boutons pour régler la montre.

① Réglage des heures

② Réglage des minutes

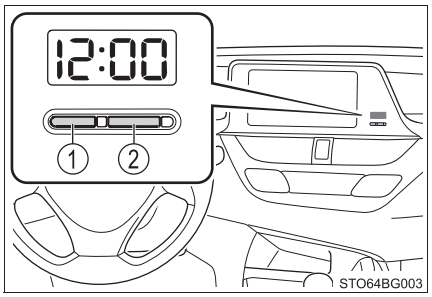

- La montre est affichée lorsque le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.
- Lorsque les bornes de la batterie 12 V sont débranchées puis rebranchées, la montre est automatiquement réglée sur 1:00.

Prise d’alimentation

Merci de les utiliser pour alimenter des appareils électroniques consommant moins de 10 A sous 12 VCC (consommation électrique de 120 W).

Lorsque vous utilisez des appareils électroniques, assurez-vous que la consommation électrique de toutes les prises d’alimentation utilisées est inférieure à 120 W.

1 Tirez le couvercle vers le haut tout en tirant sur le bouton et ouvrez le rangement de console.

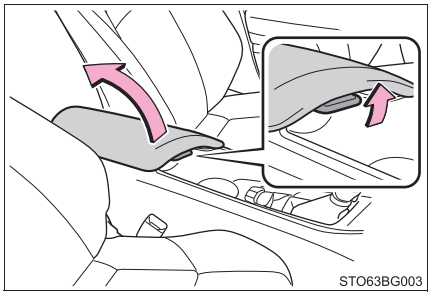

2 Ouvrez le cache.

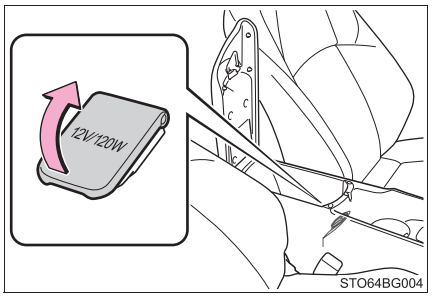

La prise d'alimentation est fonctionnelle lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE ou ACCESSOIRES.

⚠ NOTE

- Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation, refermez le cache lorsque vous ne vous en servez pas.
  Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.
- Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, ne pas utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien fixée au plafond peut vous servir à vous tenir lorsque vous êtes assis dans votre siège.

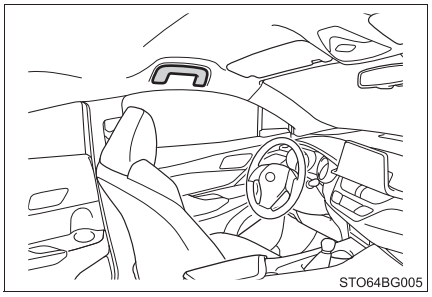
STO64BG005

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la poignée de maintien pour monter dans le véhicule ou en descendre, ou pour vous lever de votre siège.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la poignée de maintien, ne pas la charger avec un poids trop important.

7-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 512

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 517

7-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 520

7-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même 523

Capot 526

Positionnement d'un cric d'atelier 528

Compartiment moteur 529

Pneus 541

Pression de gonflage des pneus 553

Jantes 555

Filtre de climatisation 558

Pile de la clé électronique 561

Vérification et remplacement des fusibles 564

Ampoules 568

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampooing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

  Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Traitement autoréparateur

La carrosserie du véhicule reçoit un traitement autoréparateur qui la protège des petites rayures superficielles occasionnées par un lavage en station automatique, etc.

- Le traitement a une durée de vie de 5 à 8 ans à partir du moment où le véhicule sort d'usine.
- Le temps nécessaire à la réparation varie en fonction de la profondeur de la rayure et de la température extérieure.
  La durée de réparation peut être abrégée lorsqu'on réchauffe le traitement par application d'eau chaude.
- Les rayures profondes causées par les clés, les pièces de monnaie, etc., ne sont pas réparables.
- Ne pas utiliser de produits lustrants contenant des abrasifs.

■ Stations de lavage automatique

- Escamotez les rétroviseurs avant de passer le véhicule au lavage. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.
- Le lavage du becquet arrière peut ne pas être possible dans certaines stations de lavage automatique. Il peut également y avoir un risque accru de dommage au véhicule.

■ **Stations de lavage haute pression**

- Ne pas approcher la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ **Remarque sur le système d'accès et de démarrage "mains libres"**

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Éloignez la clé à plus de 2 m (6 ft.) du véhicule pendant le lavage de celui-ci. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Activez le mode d'économie de la pile à la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 165)

■ **Jantes en aluminium**

- Décrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre. Ne pas utiliser de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. Ne pas utiliser de produits de nettoyage chimiques agressifs.
  Utilisez du détergent doux et du produit lustrant (pour carrosserie).
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ **Pare-chocs et enjoliveurs latéraux**

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous lavez votre véhicule**

Ne pas projeter d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. En effet, les équipements électriques, etc., pourraient prendre feu.

■ **Lorsque vous nettoyez le pare-brise**

Mettez le commodo d'essuie-glaces sur arrêt. Si le commodo d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces peuvent se mettre en action sans que vous vous y attendiez dans les situations suivantes, et vous risquez de vous faire pincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.

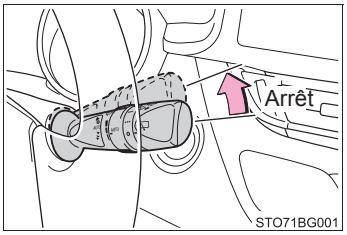

- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise, où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre tout près du détecteur de pluie
- Si le pare-brise est heurté par quelque chose
- Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

■ **Précautions avec le tuyau d'échappement**

Les gaz d'échappement provoquent un échauffement important du tuyau d'échappement.

Lorsque vous lavez votre véhicule, prenez garde à ne pas toucher le tuyau d'échappement avant qu'il ait suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

■ **Précautions avec le pare-chocs arrière à surveillance de l'angle mort (sur modèles équipés)**

Si la peinture du pare-chocs arrière se trouve écaillée ou rayée, le système peut de ne plus fonctionner normalement. Si cela se produit, consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (roues en aluminium, etc.)**

● Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur route salée
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
- Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.

● Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

■ **Pour éviter tout dommage aux bras d'essuie-glaces de pare-brise**

Lorsque vous soulevez les bras d'essuie-glaces pour les écarter du pare-brise, commencez par le bras d'essuie-glace côté conducteur avant de soulever celui côté passager. Au moment de rabattre les essuie-glaces contre le pare-brise, commencez par celui côté passager.

■ **Nettoyage des optiques**

● Lavez soigneusement. Ne pas utiliser de produits organiques et ne pas les frotter avec une brosse à poils durs.
Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.

● Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Quand vous utilisez une station de lavage automatique**

Ramenez le sélecteur d'essuie-glaces en position de repos.
Si le commodo d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais.

NOTE

■ **Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression**

- Véhicules équipés d'une caméra de recul: Lorsque vous lavez le véhicule, ne pas laisser l'eau sous haute pression frapper directement la caméra ou la zone qui l'entoure. Par suite du choc causé par l'eau sous haute pression, le risque existe que le dispositif ne fonctionne plus normalement.
- Ne pas approcher l'embout de la lance trop près des soufflets (caoutchouc ou caches fabriqués en résine), des connecteurs ou des organes suivants. Ces organes peuvent subir des dommages s'ils entrent en contact avec l'eau sous haute pression.
  - Organes liés à la propulsion
  - Organes de direction
  - Organes de suspension
  - Organes de freinage

■ **Lorsque vous levez les bras d'essuie-glace de pare-brise**

Veiller à tenir les bras d'essuie-glace par leurs parties en crochet pour les lever.

Ne pas les lever en les tenant seulement par les balais d'essuie-glace, sous peine de déformer ces derniers.

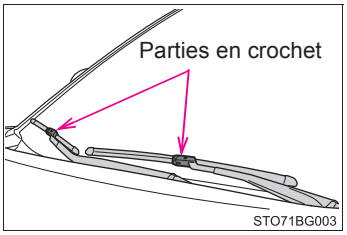

Nettoyage et protection de l’intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vous aideront à préserver l’intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l’intérieur du véhicule

- Passez l’aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d’eau tiède.
- Si vous n’arrivez pas à éliminer les traces sales, passez un chiffon doux humecté d’un nettoyant neutre dilué dans l’eau à 1% environ.
  Essorez bien le chiffon de l’eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d’eau.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l’aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

  Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l’eau.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d’humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l’ombre.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l’aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Passez un chiffon doux humecté d’un nettoyant neutre dilué dans l’eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l’eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d’eau.

■ **Entretien des habillages en cuir**

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ **Shampouinage des moquettes**

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. Ne pas utiliser d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ **Ceintures de sécurité**

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Par ailleurs, vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Eau à l'intérieur du véhicule**

- Ne renverser aucun liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur la prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction), ou dans le coffre.
  Cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement de la batterie du système hybride (batterie de traction), des équipements électriques, etc., qui peuvent également prendre feu.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 44)
  Une anomalie électrique pourrait être la cause du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des airbags, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

■ **Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)**

Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
  - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
  - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ **Protection des cuirs**

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ **Eau sur le plancher**

Ne pas laver le plancher du véhicule à grande eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de subir des dommages si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ **Lorsque vous nettoyez la face intérieure du pare-brise (véhicules équipés du système Toyota Safety Sense)**

Ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif. (→P. 269)

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- Ne pas utiliser de nettoyant pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer les résistances chauffantes du désembueur de lunette arrière. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes.
- Prenez soin de ne pas rayer le verre ni d'abîmer les résistances chauffantes.

Prescriptions d’entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d’éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. C’est pourquoi Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d’entretien:

Entretien périodique

L’entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d’entretien.

Pour de plus amples renseignements sur le programme d’entretien à suivre, reportez-vous au “Carnet d’entretien Toyota” ou au “Carnet de garantie Toyota”.

Entretien à faire soi-même

Qu’en est-il de l’entretien à faire soi-même?

Vous pouvez réaliser vous-même nombre d’opérations d’entretien, dans la mesure où vous possédez un minimum de notions mécaniques et où vous disposez d’un outillage succinct.

Notez cependant que certains travaux d’entretien requièrent un outillage spécial et des connaissances approfondies. De telles opérations gagneront à être exécutées par des techniciens qualifiés. Même si vous êtes un mécanicien amateur éclairé, nous vous recommandons de faire effectuer les réparations et l’entretien de votre véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable. Les concessionnaires et réparateurs agréés Toyota tiennent à jour l’historique de l’entretien, ce qui peut se révéler très utile lorsque vous demandez une prise en charge sous garantie. Si vous choisissez de faire appel à un professionnel qualifié et convenablement équipé plutôt qu’à un réparateur agréé Toyota pour l’entretien ou la réparation de votre véhicule, nous vous recommandons de lui demander de tenir un historique des opérations effectuées.

■ **Où s'adresser pour les services d'entretien?**

Pour que votre véhicule soit toujours dans le meilleur état possible, Toyota vous recommande d'en confier toutes les opérations d'entretien, mais aussi de contrôle et de réparation, à un concessionnaire ou réparateur agréé Toyota, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. Pour les réparations et les entretiens pris en charge dans le cadre de votre garantie, rendez-vous chez un concessionnaire ou réparateur agréé Toyota, qui utilisera des pièces détachées d'origine Toyota pour résoudre le problème rencontré. Faire appel à un concessionnaire ou réparateur agréé Toyota pour les réparations et les entretiens hors garantie présente certains avantages. En effet, en tant que membres du réseau Toyota, ils peuvent vous aider au mieux à résoudre les difficultés que vous rencontrez.

Votre concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pourra prendre en charge l'entretien périodique de votre véhicule, en toute confiance et pour un prix raisonnable. En effet, il a l'expérience des véhicules Toyota.

■ **Votre véhicule a-t-il besoin de réparations?**

Soyez attentif à tout changement de comportement, aux bruits et aux signaux visuels indiquant qu'une intervention est nécessaire. Voici quelques indices importants:

- Le moteur a des ratés, il boîte ou fait un bruit de cliquetis
- Perte de puissance notable
- Bruits anormaux du moteur
- Écoulement de liquide sous le véhicule (Cependant, la formation de gouttelettes d'eau provenant du système de climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Changement de sonorité à l'échappement (Peut indiquer une fuite dangereuse de monoxyde de carbone. Conduisez le véhicule vitres ouvertes et faites immédiatement contrôler le système d'échappement.)
- Pneus apparemment dégonflés, crissement excessif des pneus en virage, usure inhabituelle des pneus
- Le véhicule embarque d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Bruits anormaux de la suspension
- Perte d'efficacité des freins, pédale de frein spongieuse sous le pied, pédale presque en contact avec le plancher, le véhicule embarque d'un côté au freinage
- Température du liquide de refroidissement moteur en permanence supérieure à la normale (→P. 600, 657)

Si vous constatez l'un de ces phénomènes, confiez votre véhicule dans les plus brefs délais à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Il est possible que votre véhicule ait besoin d'un réglage ou d'une réparation.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque votre véhicule n’est pas suffisamment entretenu**

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux et être à l’origine de blessures graves, voire mortelles.

■ **Manipulation de la batterie 12 V**

Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 536)

Précautions avec l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P. 536)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau de liquide de refroidissement moteur/ module de commande de puissance (→P. 533)	• Liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P. 530)	• "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P. 564)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 568)	• Ampoule de même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme (empreinte Phillips) • Tournevis plat • Clé
Radiateur et condenseur (→P. 535)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 553)	• Manomètre pour pneumatiques • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 539)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, devenir brûlants ou être sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ **Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur**

- Assurez-vous que le témoin du contacteur de démarrage et que le témoin “READY” sont tous les deux éteints.
- N’approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur en mouvement.
- Prenez garde à ne pas toucher le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d’échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d’être brûlants. L’huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne rien laisser d’aisément inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne pas fumer et tenir la batterie 12 V ou le carburant à l’abri des étincelles ou de toute flamme nue. Le carburant et les émanations de la batterie 12 V sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V. Elle contient de l’acide sulfurique, produit toxique et corrosif.
- Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes. En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l’eau claire. Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

■ **Lorsque vous intervenez à proximité directe des ventilateurs électriques de refroidissement ou du radiateur**

Assurez-vous que le contacteur de démarrage est sur arrêt.
Lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, les ventilateurs électriques de refroidissement sont susceptibles de se mettre automatiquement en route dès lors que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 535)

■ **Lunettes de protection**

Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

NOTE

■ **Si vous démontez le filtre à air**

Rouler avec le filtre à air démonté peut être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

■ **Si le niveau de liquide de frein est bas ou haut**

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.

1 Tirez le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.

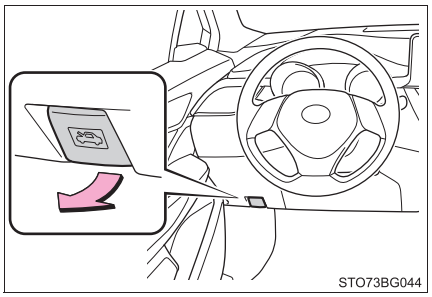

2 Poussez le loquet de sécurité sur le côté et ouvrez le capot.

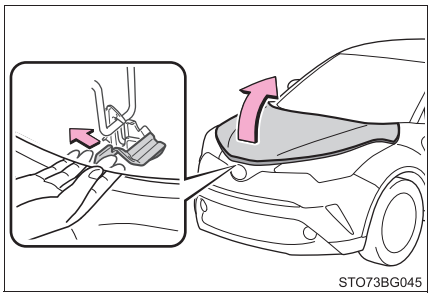

3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille dans la découpe prévue à cet effet.

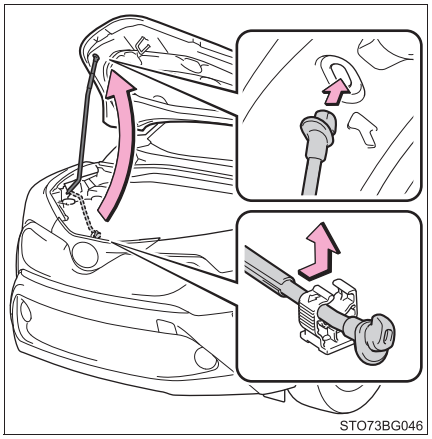

AVERTISSEMENT

■ **Vérifications avant de prendre la route**

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

■ **Après avoir inséré la béquille dans le logement**

Assurez-vous que la béquille soutient bien le capot et l'empêche de vous tomber sur la tête ou le corps.

NOTE

■ **Lorsque vous fermez le capot**

Veillez à ranger la béquille dans ses clips avant de fermer le capot. Si vous fermez le capot alors que la béquille n'est pas clippée, vous risquez de plier le capot.

Positionnement d’un cric d’atelier

Lorsque vous utilisez un cric d’atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l’opération en toute sécurité.

Lorsque vous levez votre véhicule avec un cric d’atelier, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d’endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

◆ Avant

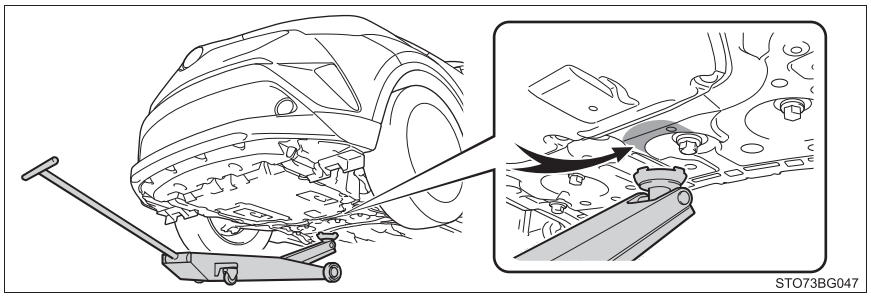

◆ Arrière

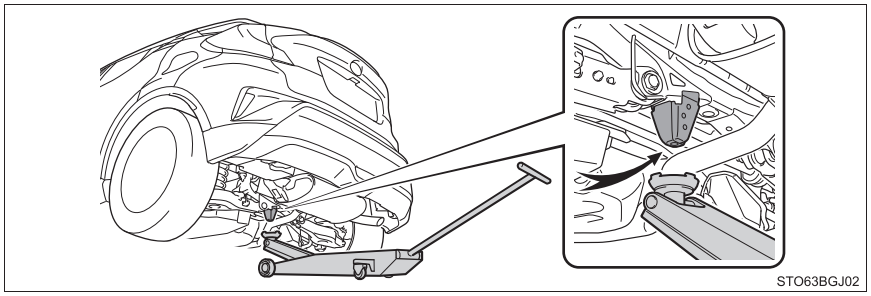

Compartiment moteur

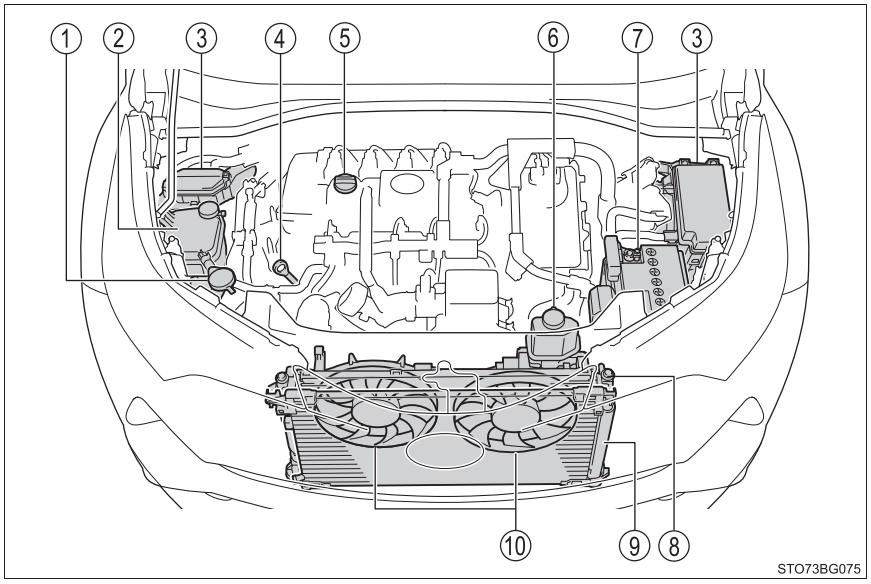

① Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 539)

② Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P. 533)

③ Boîtes à fusibles (→P. 564)

④ Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 530)

⑤ Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 531)

⑥ Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 533)

⑦ Batterie 12 V (→P. 536)

⑧ Radiateur (→P. 535)

⑨ Condenseur (→P. 535)

⑩ Motoventilateur de refroidissement

Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

1 Stationnez le véhicule sur sol plat. Montez le moteur thermique en température et arrêtez le système hybride, puis attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.

2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

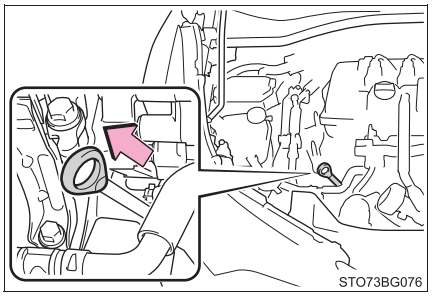

3 Essuyez la jauge.

4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

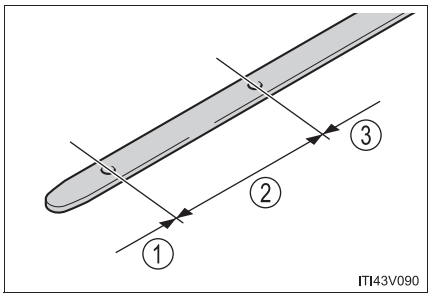

① Bas

② Normale

③ Excessif

La jauge peut être de forme différente selon le type de véhicule ou de moteur.

6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

■ Appoint en huile moteur

Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile moteur de même type que celle déjà dans le moteur.

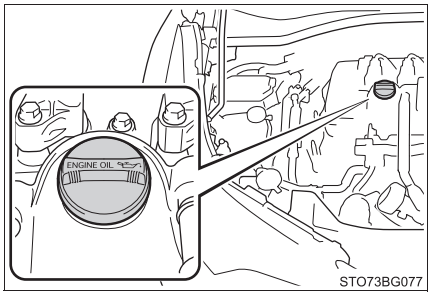

Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 670
Quantité d'huile (Mini. → Maxi.)	1,5 L (1,6 qt., 1,3 Imp.qt.)
Éléments	Entonnoir propre

1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.

2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

■ Consommation en huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur va être consommée pendant la marche du véhicule. Dans les situations suivantes, il peut arriver que la consommation d'huile augmente, et qu'il faille faire l'appoint en huile moteur entre deux vidanges.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple directement après l'achat du véhicule ou le remplacement du moteur
- Si l'huile utilisée est de mauvaise qualité ou que sa viscosité est inadaptée
- Lorsque vous utilisez le véhicule à des régimes moteur élevés ou sous forte charge, pour tracter une caravane/remorque, ou en accélérant et en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur tourner au ralenti trop longtemps, ou lorsque vous utilisez souvent le véhicule dans des conditions de circulation chargée

AVERTISSEMENT

■ Huile moteur usagée

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement dangereux susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, une station-service ou un magasin d'accessoires.
- Ne pas laisser les huiles de vidange à la portée des enfants.

NOTE

■ Pour prévenir toute panne moteur grave

Vérifiez le niveau d'huile très régulièrement.

■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous faites l'appoint.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion, système hybride froid.

■ Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur

① Bouchon du vase d'expansion
② Repère "FULL"
③ Repère "LOW"

Si le niveau est sous le repère "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL". (→P. 657)

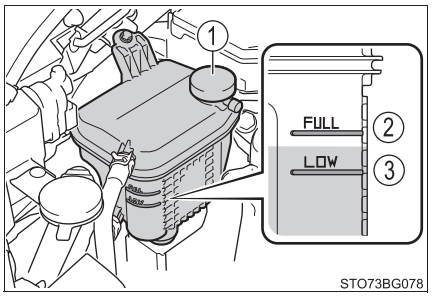

■ Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

① Bouchon du vase d'expansion
② Repère "FULL"
③ Repère "LOW"

Si le niveau est sous le repère "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL". (→P. 657)

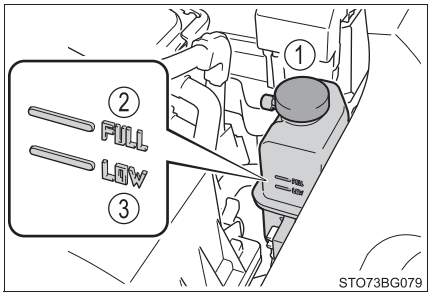

■ Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d'acide organique hybride de longue durée.

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -35°C [-31°F])

Pour tout complément d'information sur le liquide de refroidissement, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l'appoint

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons des vases d'expansion du liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le système hybride est chaud**

Ne pas ouvrir les bouchons des vases d'expansion de liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance.
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

NOTE

■ **Appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un de ces éléments est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de son état, faites inspecter votre véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le système hybride est chaud

Ne pas toucher au radiateur ou au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

Batterie 12 V

Contrôlez la batterie 12 V comme suit.

■ Symboles de mise en garde

La signification de chacun des symboles de mise en garde figurant sur le dessus de la batterie 12 V est la suivante:

	Ne pas fumer, tenir à l'écart des flammes nues et des étincelles		Électrolyte de la batterie (acide)
	Port recommandé de lunettes de protection		Consulter les instructions de manipulation
	Tenir hors de portée des enfants		Émanations explosives

■ Extérieur de la batterie 12 V

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

① Bornes

② Bride de maintien

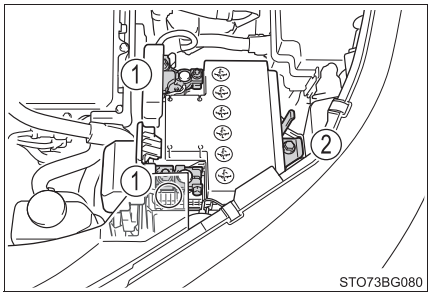

■ **Avant la mise en charge**

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ **Après la recharge ou le rebranchement de la batterie 12 V**

- Le système hybride risque de ne pas démarrer. Suivez la procédure décrite ici pour réinitialiser le système.

  1 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

  2 Ouvrez et fermez l'une des portes.

  3 Redémarrez le système hybride.

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" immédiatement après le rebranchement de la batterie 12 V. Si tel est le cas, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride avec le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES. Le système hybride ne peut pas démarrer avec le contacteur de démarrage sur arrêt. Cependant, le système hybride se comporte normalement à la deuxième tentative.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le contacteur de démarrage dans le mode qui était sélectionné avant le débranchement de la batterie 12 V. Assurez-vous de couper le contact avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le contacteur de démarrage avant qu'elle ne se décharge.
- Redémarrez le système hybride, appuyez sur la pédale de frein, et confirmez qu'il est possible de mettre le sélecteur de vitesses dans toutes les positions de sélection.

Si le système ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives de toutes les méthodes décrites précédemment, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

AVERTISSEMENT

■ **Chimie de la batterie 12 V**

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne pas produire d'étincelles par la mise en contact des bornes de la batterie 12 V avec un outil.
- Ne pas fumer ni allumer d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais ingérer ou inhaler l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ **Où charger la batterie 12 V en toute sécurité**

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne pas recharger la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ **Comment mettre en charge la batterie 12 V**

Effectuez toujours une charge lente (sous 5 A maximum). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

■ **Mesures d'urgence concernant l'électrolyte**

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- Si vous ingérez accidentellement de l'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsqu'il n'y a pas assez d'électrolyte dans la batterie 12 V**

Ne pas utiliser la batterie 12 V si elle ne contient pas assez d'électrolyte. Le danger existe que la batterie 12 V explose.

■ **Lorsque vous débranchez la batterie 12 V**

Ne pas débrancher la borne négative (-) du côté de la carrosserie. La borne négative (-) débranchée pourrait toucher la borne positive (+) et causer un court-circuit pouvant entraîner les blessures graves ou la mort.

NOTE

■ **Si vous devez recharger la batterie 12 V**

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient sur arrêt.

Liquide de lave-glace

Ajoutez du liquide de lave-glace dans les situations suivantes:

- Un lave-glace ne fonctionne pas.
- Le message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. (sur modèles équipés)

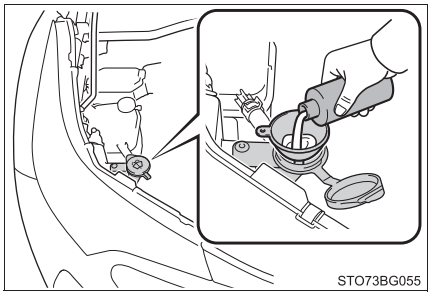

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace**

Ne pas ajouter du liquide de lave-glace lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

NOTE

■ **Ne pas utiliser un autre produit que du liquide de lave-glace**

Ne pas remplacer le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.
Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

■ **Dilution du liquide de lave-glace**

Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.
Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Par ailleurs, vérifiez que les pneus ne sont pas usés irrégulièrement, notamment que l'usure n'est pas excessive sur un côté de la bande de roulement.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.

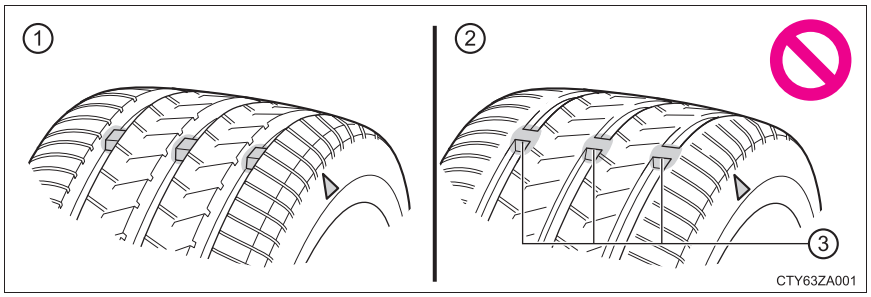

① Profil neuf

② Profil usé

③ Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "Δ", etc.) moulé sur le flanc du pneu.
Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur l'un d'eux.

Permutation des roues

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

- Sauf véhicules équipés d'une roue de secours normale

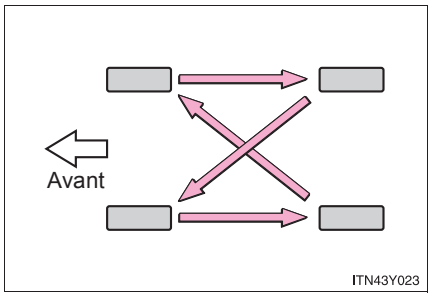

- Véhicules équipés d'une roue de secours normale

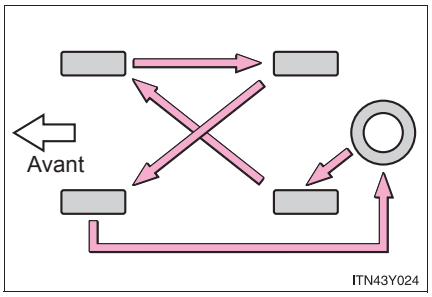

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et d'augmenter leur longévité, Toyota préconise de procéder à la permutation des roues tous les 10000 km (6000 miles).

Système d’alerte de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d’un système d’alerte de pression des pneus qui utilise des valves à émetteur d’alerte de pression des pneus pour détecter un sous-gonflage des pneus avant que des problèmes sérieux surviennent.

Si la pression des pneus devient inférieure à un niveau prédéterminé, le conducteur est en averti par un témoin d’alerte. (→P. 599)

◆ Montage des valves à émetteur d’alerte de pression des pneus

Lorsque vous remplacez les pneus ou les jantes, il faut monter également des valves à émetteur d’alerte de pression des pneus.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur d’alerte de pression des pneus, il est impératif de déclarer les codes d’identification des valves neuves au calculateur d’alerte de pression des pneus, puis d’initialiser le système d’alerte de pression des pneus. Faites enregistrer les codes d’identification des valves à émetteur d’alerte de pression des pneus par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable. (→P. 545)

◆ Initialisation du système d’alerte de pression des pneus

Le système d’alerte de pression des pneus doit être initialisé lors du montage de pneus de dimensions différentes.

Lors de l’initialisation du système d’alerte de pression des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ **Comment initialiser le système d'alerte de pression des pneus**

1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

L'initialisation est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. (→P. 674)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. Le système d'alerte de pression des pneus va prendre pour référence ce niveau de pression.

3 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

4 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner . (→P. 129)

5 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "Réglages du véhicule", puis sélectionnez pour afficher le menu.

6 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner , puis appuyez longuement sur .

7 Lorsque l'initialisation est terminée, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel et le témoin d'alerte de pression des pneus clignote 3 fois.

◆ Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur d'alerte de pression des pneus est munie d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est nécessaire d'en déclarer le code d'identification. Faites déclarer le code d'identification par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation.

Si vous avez un doute, consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ Remplacement des pneus et des jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 10 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

■ Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Contrôle régulier de la pression de gonflage des pneus

Le système d'alerte de pression des pneus ne remplace pas les contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus. Veillez à contrôler la pression de gonflage des pneus en même temps que vous effectuez les vérifications quotidiennes du véhicule.

■ Pneus neige usés jusqu'à moins de 4 mm (0,16 in.) de hauteur de gomme sur la bande de roulement

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Situations dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionner normalement**

● Dans les cas suivants, il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement.

- Si vous utilisez d'autres jantes que celles d'origine Toyota.
- Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas conforme à la monte d'origine.
- Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas de la taille prescrite.
- Le véhicule est équipé de chaînes à neige, etc.
- Le véhicule est équipé d'un pneu zéro pression à soutien auxiliaire.
- Si un film teinté perturbant les signaux radio a été apposé sur les vitres.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage du pneu est de beaucoup supérieure à la préconisation.
- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.
- Si le code d'identification des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré dans le calculateur d'alerte de pression des pneus.

● Les performances peuvent se dégrader dans les situations suivantes.

- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil

● Lorsque le véhicule est en stationnement, le temps nécessaire à l'alerte pour se déclencher ou disparaître peut être plus long.

● Lorsque le pneu perd rapidement de la pression, par exemple lorsqu'il éclate, il peut arriver que l'alerte ne fonctionne pas.

■ **Opération d'initialisation**

- Veillez à effectuer une initialisation après avoir corrigé la pression de gonflage des pneus.
  Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont froids avant d'effectuer une initialisation ou de corriger la pression de gonflage.
- Si vous avez accidentellement mis le contacteur de démarrage sur arrêt pendant l'initialisation, il n'est pas nécessaire d'appuyer à nouveau sur le bouton de réinitialisation, car l'initialisation sera automatiquement relancée la prochaine fois que vous mettrez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
- Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation alors qu'il n'était pas nécessaire d'effectuer une initialisation, corrigez la pression de gonflage à la valeur préconisée alors que les pneus sont froids, puis effectuez à nouveau une initialisation.

■ **Comportement du système d'alerte de pression des pneus**

Le système d'alerte de pression des pneus ne donne pas l'alerte de la même manière selon les conditions dans lesquelles il a été initialisé. Pour cette raison, il peut arriver que le système donne l'alerte même si la pression n'atteint pas un niveau suffisamment bas, ou si la pression augmente par rapport à celle à laquelle les pneus étaient gonflés au moment de son initialisation.

■ **Lorsque l'initialisation du système d'alerte de pression des pneus a échoué**

L'initialisation peut être achevée en quelques minutes. Toutefois, dans les cas suivants, les valeurs n'ont pas été mémorisées et le système ne fonctionnera pas correctement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives de mémorisation des valeurs de pression de gonflage des pneus, faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

- Lorsque vous initialisez le système, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois et le message ne s'affiche pas à l'écran multifonctionnel.
- Après que vous ayez roulé quelques temps depuis l'achèvement de l'initialisation, le témoin d'alerte s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute.

■ **Déclaration des codes d'identification**

Vous pouvez déclarer les codes d'identification des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus pour deux jeux de roues.
Il n'est pas nécessaire de déclarer les codes d'identification lorsque vous remplacez les roues à pneus été par celles à pneus neige, si les codes d'identification des deux jeux de roues (été et neige) ont été déclarés préalablement.
Pour tout complément d'information sur la modification des codes d'identification, adressez-vous dans les plus brefs délais à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Certification du système d'alerte de pression des pneus**

The latest "DECLARATION of CONFORMITY "(DoC) is available at the following:DoC address : http://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/ CE 0891
Hereby, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., declares that this PMV-C215 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. vakuuttaa täten että PMV-C215 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Hierbij verklaart PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. dat het toestel PMV-C215 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Par la présente PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. déclare que l'appareil PMV-C215 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Härmed intygar PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. att denna PMV-C215 står I överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framg år av direktiv 1999/5/EG
Undertegnede PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. erklærer herved, at følgende udstyr PMV-C215 overholder de væ sentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., dass sich das Gerät PMV-C215 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigeneinschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. ΔΗΛΩ ΝΕΙ ΟΤΙ PMV-C215 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.

Con la presente PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. dichiara che questo PMV-C215 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Por medio de la presente PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. declara que el PMV-C215 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. declara que este PMV-C215 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposiç ões da Directiva 1999/5/CE.
Hawnhekk, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., jiddikjara li dan PMV-C215 jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Käesolevaga kinnitab PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. seadme PMV-C215 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõ uetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Alulírott, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. nyilatkozom, hogy a PMV-C215 megfelel a vonatkozó alapvetõ követelmé nyeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb elõírásainak.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. týmto vyhlasuje, že PMV-C215 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. tímto prohlašuje, že tento PMV-C215 je ve shodě se základními požadavky a dalšími př íslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. izjavlja, da je ta PMV-C215 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določ ili direktive 1999/5/ES.
Šiuo PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. deklaruoja, kad šis PMV-C215 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.

Ar šo PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. deklarē, ka PMV-C215 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. oświadcza, że PMV-C215 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. yfir því að PMV-C215 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. erklærer herved at utstyret PMV-C215 er i samsvar med de grunnleggende krav og ø vrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., декларира, че PMV-C215 е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/ЕС.
Prin prezenta, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., declară că aparatul PMV-C215 este in conformitate cu cerinţele esenţiale şi cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim , PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., izjavljuje da ovaj PMV-C215 je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Ovim, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., deklariše da je PMV-C215 u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Ovim PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., izjavljuje da je PMV-C215 u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Me anë të kësaj, PACIFIC INDUSTRIAL CO, LTD., Deklaron se ky PMV-C215 është në përputhje me kërkesat themelore dhe dispozitat e tjera përkatëse të direktivës 1999/5/EC.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
À défaut, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil. De même, ne pas utiliser sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne pas monter des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne pas utiliser sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne pas monter sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas monter des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule.
  Ne pas utiliser des pneus dont vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.
- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: Ne pas tracter si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte.

■ Lorsque vous initialisez le système d'alerte de pression des pneus

Ne pas initialiser le système d'alerte de pression des pneus sans avoir au préalable corrigé la pression de gonflage des pneus à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait effectivement normale.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu**

- Lorsque vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, adressez-vous à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves. Si vous ne remettez pas les capuchons sur les valves, de l'eau risque de pénétrer dans les valves d'alerte de pression des pneus, qui peuvent alors rester collées.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés.
  Le capuchon risquerait de se bloquer.

■ **Conduite sur chaussées en mauvais état**

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est déformé ou parsemé de nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée très déformée.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de réparation ou de remplacement d'un pneu après que vous ayez utilisé du gel anticrevaison, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P. 543)

■ **Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule**

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. La pression de gonflage des pneus est à vérifier normalement au moins une fois par mois. Par précaution, Toyota vous recommande de vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines. (→P. 674)

■ **Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte**

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Dégradation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise tenue de route
- Dégradation de la longévité des pneus par suite de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Dommages à la transmission

Si vous devez souvent regonfler un pneu, faites-le contrôler par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus**

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1,5 km (1 mile).
- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
  Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la marche du véhicule, car le pneu s'échauffe. Ne pas dégonfler les pneus après avoir roulé.
- Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

AVERTISSEMENT

■ D’une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et entraîner un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d’éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d’air entre le pneu et la jante
- Déformation de la jante et/ou endommagement du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu pendant la marche du véhicule (suite à un choc sur la route, joints de dilatation, décrochements dans la chaussée, etc.)

NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N’oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l’eau et s’encrasse, ce qui peut causer une fuite d’air et par conséquent une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Choix des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

N'importe quel concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, de réparation ou de remplacement des pneumatiques, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1600 km (1000 miles).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

Lorsque vous remplacez les jantes

Les roues de votre véhicule (à l'exception de la roue de secours compacte) sont équipées de valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, grâce auxquelles le système d'alerte de pression des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes. (→P. 543)

AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne pas monter des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

Lorsque vous remontez les écrous de roue

- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leur partie conique vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leur partie conique tournée vers l'extérieur, la roue risque de casser et éventuellement de se détacher du véhicule, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.

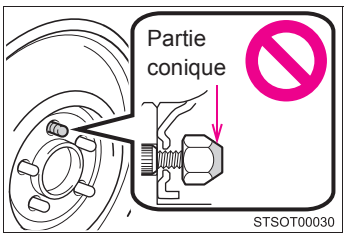

- Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

AVERTISSEMENT

■ **Utilisation de roues défectueuses interdite**

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées.
Cela pourrait causer une fuite d'air pendant la conduite et causer éventuellement un accident.

■ **Manipulation des roues (véhicules équipés de roues de 16 pouces)**

Si vous prenez la roue par son enjoliveur lorsque vous la tenez, le risque existe que ce dernier se détache brutalement et que la roue tombe au sol.

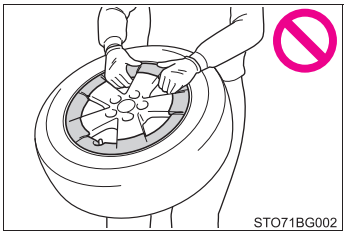

NOTE

■ **Remplacement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus**

- Parce que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus auprès d'un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Veillez à utiliser exclusivement des jantes Toyota d'origine sur votre véhicule.
  Le risque existe que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas normalement avec des jantes qui ne sont pas d'origine.

■ **Manipulation des pièces décoratives en résine (sur véhicules équipés de pneus de 16 pouces)**

Si vous constatez un bruit de casserole dans les pièces décoratives en résine, ou des bruits étranges remontant des roues pendant la marche du véhicule, faites inspecter vos roues par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Remplacement du filtre de climatisation

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Ouvrez la boîte à gants. Dégagez le vérin amortisseur.

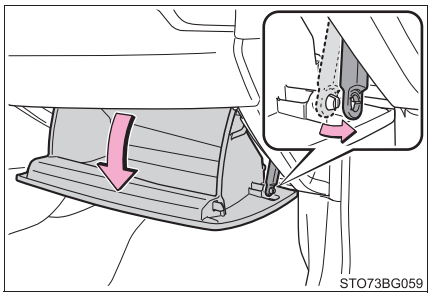

3 Appuyez sur les deux côtés de la boîte à gants pour déloger les ergots, puis avec précaution, ouvrez-la en grand tout en la soutenant.

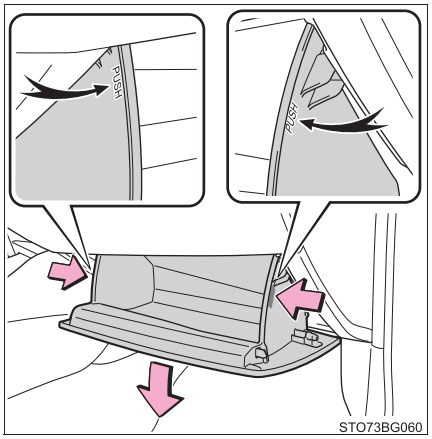

4 Avec la boîte à gants ouverte en grand, relevez-la légèrement puis tirez en direction du siège afin de la détacher à sa partie inférieure.

Ne pas forcer sur la boîte à gants si celle-ci ne se détache pas lorsque vous tirez légèrement dessus. Au lieu de cela, tirez en direction du siège tout en faisant légèrement varier la hauteur de la boîte à gants

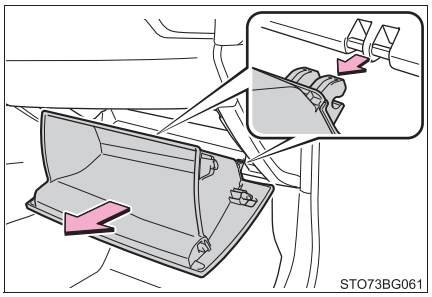

5 Retirez le couvercle du filtre.

① Débloquez le couvercle du filtre.

② Poussez sur le couvercle du filtre dans le sens de la flèche, puis défaites-le des ergots.

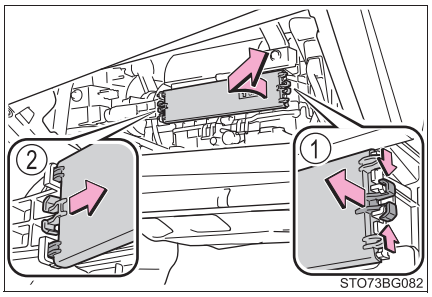

6 Retirez le boîtier du filtre.

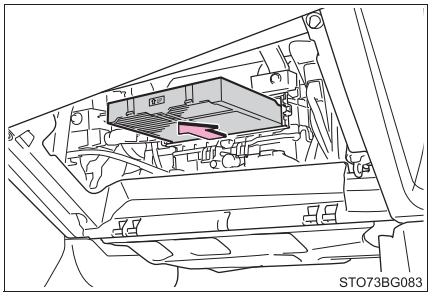

7 Retirez le filtre de climatisation de son boîtier et replacez-le par un neuf.

La flèche du repère "↑UP" sur le filtre doit pointer vers le haut.

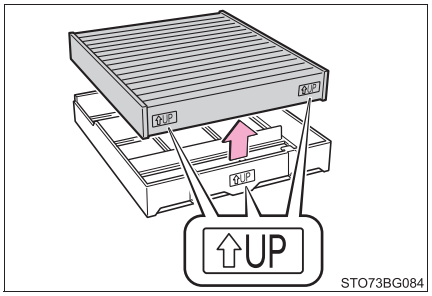

8 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ **Intervalle d'entretien**

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour tout complément d'information sur l'entretien périodique, reportez-vous au "Carnet d'entretien Toyota" ou au "Carnet de garantie Toyota".)

■ **En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs**

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

NOTE

■ **Lorsque vous utilisez le système de climatisation**

Veillez à ce que le filtre soit toujours à sa place.
Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

■ **Lorsque vous retirez la boîte à gants**

Appliquez toujours la procédure prescrite pour retirer la boîte à gants (P. 558). Si vous retirez la boîte à gants sans appliquer la procédure prescrite, vous risquez d'en abîmer l'articulation.

■ **Pour éviter tout dommage au couvercle de filtre**

Lorsque vous tirez sur le couvercle de filtre dans le sens de la flèche pour le détacher, prenez garde à ne pas trop forcer sur les ergots. À défaut, les ergots risquent d'être endommagés.

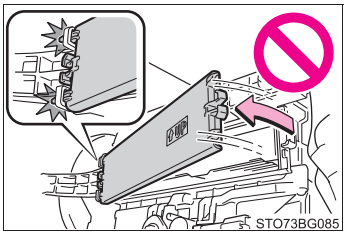

Pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Vous aurez besoin des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2032

Remplacement de la pile

1 Appuyez sur le bouton de déverrouillage et sortez la clé conventionnelle.

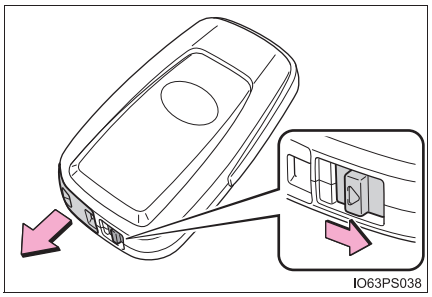

2 Retirez le cache.

Utiliser un tournevis plat à la bonne taille. Ne pas forcer pour faire levier, sous peine de déformer le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

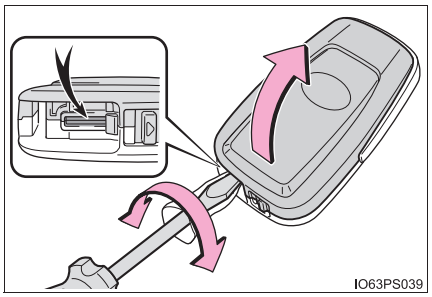

3 Retirez la pile usagée.

Lorsque vous retirez le cache, si la pile reste invisible parce que le module de la clé électronique attache à la partie supérieure du cache, séparez le module du cache comme indiqué sur la figure, pour pouvoir accéder à la pile.

Utiliser un tournevis plat à la bonne taille pour retirer la pile.

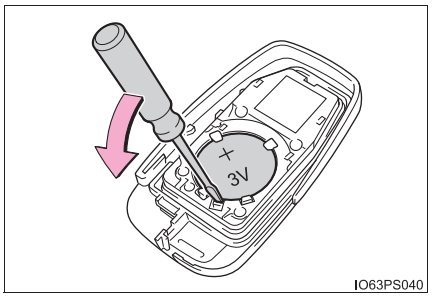

Mettez en place une pile neuve, face “+” vers le haut.

4 Pour le remontage, procédez dans l’ordre inverse des opérations indiquées.

■ **Utilisez une pile au lithium modèle CR2032**

- Vous pouvez acheter les piles chez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n’importe quel réparateur fiable, ou encore dans une boutique d’électroménager ou un magasin photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d’accès et de démarrage “mains libres”, le démarrage à bouton-poussoir et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La portée utile est réduite.

AVERTISSEMENT

■ **Pile et autres petites pièces démontées**

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement. Tenir hors de portée des enfants. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Certification de la pile au lithium**

ATTENTION:
RISQUE D'EXPLOSION EN CAS DE REMPLACEMENT DE LA PILE PAR UN MODÈLE DE TYPE INCORRECT. RESPECTER LES INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION DES PILES USAGÉES

NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
  La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne pas toucher ou déplacer un autre composant interne à la télécommande.
- Ne pas tordre les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Si cela se produit, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Boîte à fusibles de Type A dans le compartiment moteur

Tout en appuyant sur les 2 ergots, tirez le couvercle vers le haut.

Lorsque vous fermez le couvercle, veillez à attacher les 2 ergots.

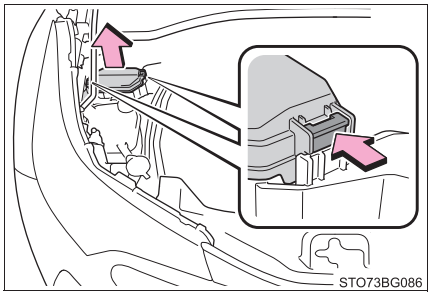

▶ Boîte à fusibles de Type B dans le compartiment moteur

Tout en appuyant sur les 3 ergots, tirez le couvercle vers le haut.

Lorsque vous fermez le couvercle, veillez à attacher les 3 ergots.

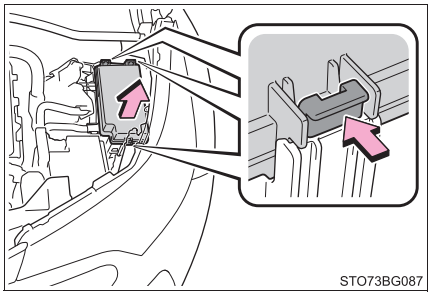

▶ Boîte à fusibles de type C dans le compartiment moteur

Retirez le cache.

Lorsque vous remettez le couvercle, veillez à attacher l'ergot.

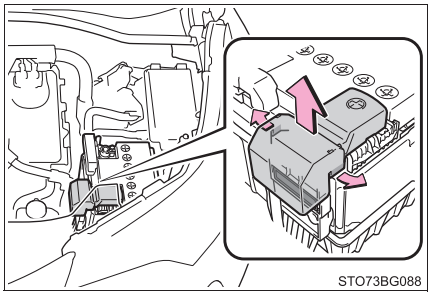

▶ Tableau de bord côté gauche (véhicules à conduite à gauche)

Retirez le couvercle.

Veillez à appuyer sur l'ergot pendant le démontage ou le remontage.

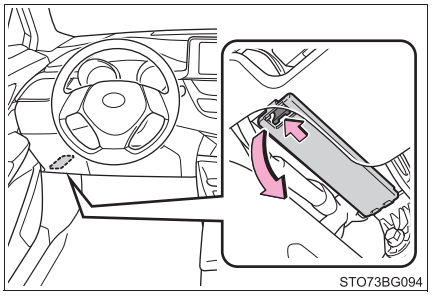

▶ Tableau de bord côté gauche (véhicules à conduite à droite)

Retirez le cache et le couvercle.

① Appuyez sur la languette et retirez le couvercle.

② Retirez le couvercle.

Veillez à appuyer sur l'ergot pendant le démontage ou le remontage.

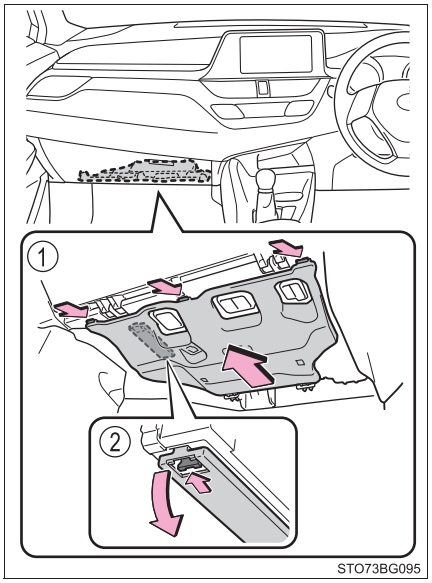

3 Retirez le fusible avec la pince d'extraction.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés avec la pince d'extraction.

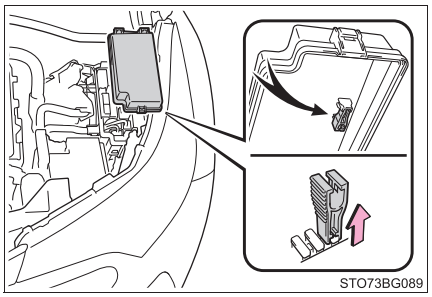

4 Vérifiez si le fusible est grillé.

① Fusible normal

② Fusible grillé

Sauf Type E:

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type E:

Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

▶ Type A

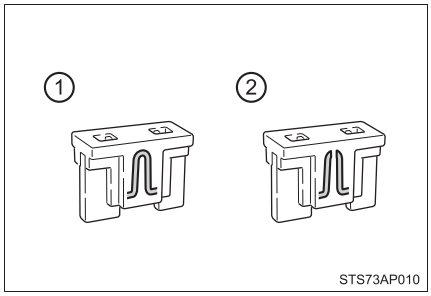

▶ Type B

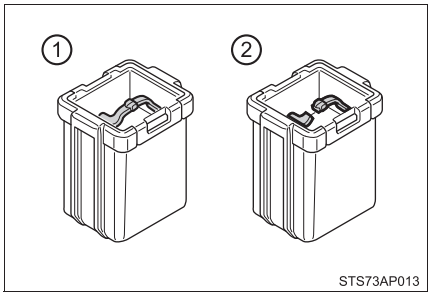

▶ Type C

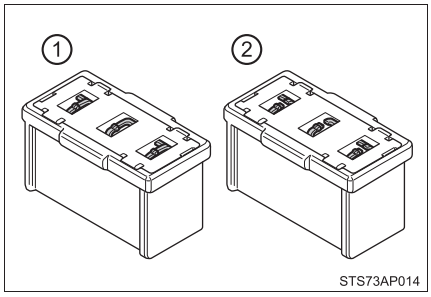

▶ Type D

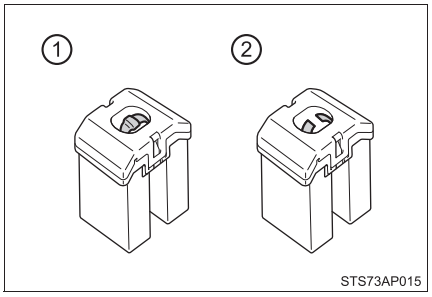

▶ Type E

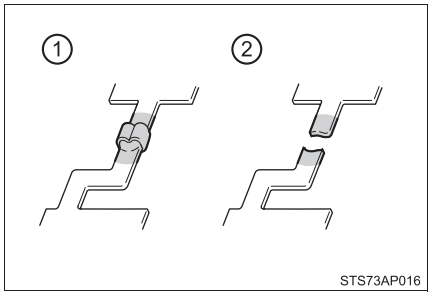

■ **Après le remplacement d'un fusible**

- Si l'éclairage ne s'allume pas après que le fusible ait été remplacé, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 568)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

■ **Lorsque vous remplacez des ampoules**

Toyota vous recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota conçus pour votre véhicule. Certaines ampoules faisant partie de circuits conçus pour empêcher la surcharge, toute autre pièce que celles d'origine ou n'ayant pas été conçues pour ce véhicule risque d'être inutilisable.

AVERTISSEMENT

■ **Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie**

Respectez les précautions suivantes.
Sinon, vous risquez de causer des dommages au véhicule, et éventuellement un incendie ou de vous blesser.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à celui indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne pas modifier les fusibles ou les boîtes à fusibles.

NOTE

■ **Avant de remplacer les fusibles**

Faites élucider et éliminer dès que possible la cause de la surcharge électrique par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Comme le risque existe que des pièces soient endommagées, nous vous recommandons de confier le remplacement à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer. (→P. 676)

Emplacement des ampoules

■ **Avant**

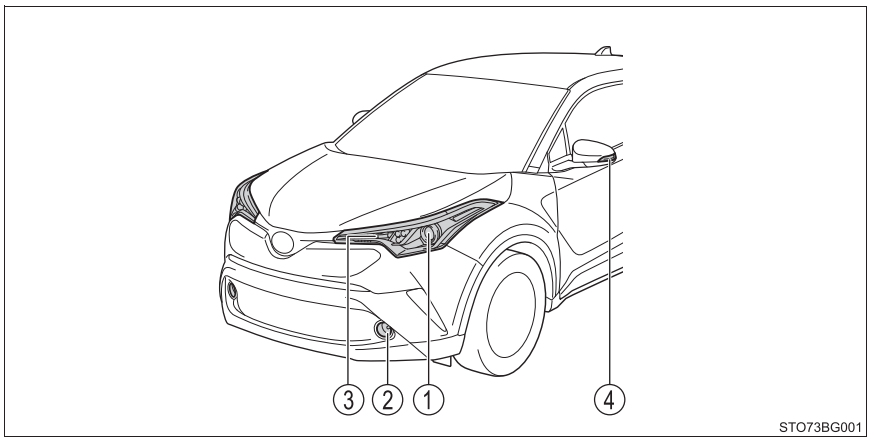

① Projecteurs (type à ampoule halogène)
② Projecteurs antibrouillard (type à ampoule sur modèles équipés)
③ Clignotants avant (type à ampoule)
④ Clignotants latéraux

■ **Arrière**

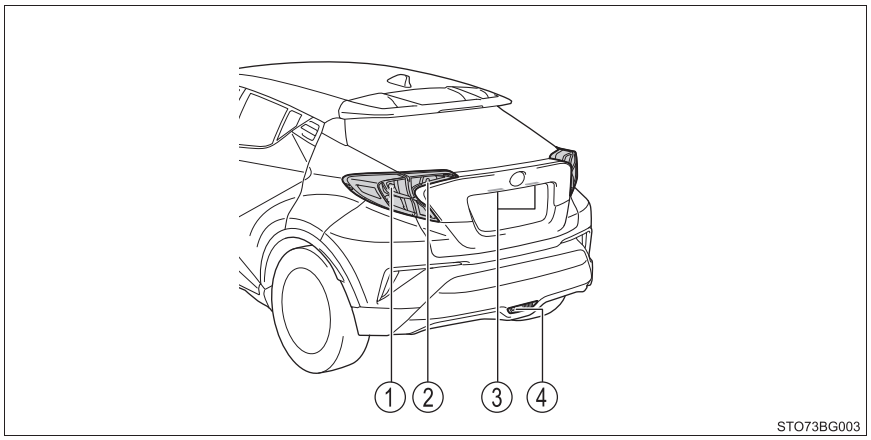

① Clignotants arrière (type à ampoule)
② Feux de recul (type à ampoule)
③ Éclairages de plaque d'immatriculation
④ Feu arrière de brouillard

Remplacement des ampoules

■ Projecteurs (type à ampoule halogène)

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

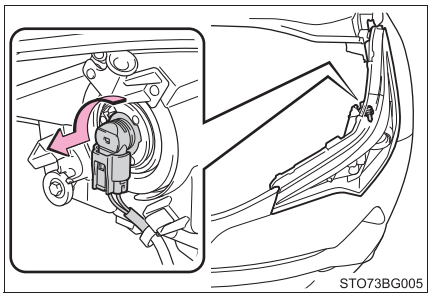
STO73BG005

2 Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

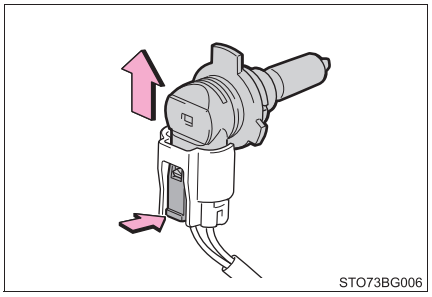
STO73BG006

3 Remplacez l'ampoule, et remontez le culot.

Alignez les 3 pattes de l'ampoule avec le support, et enfoncez.

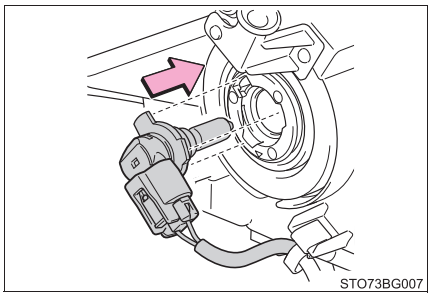
STO73BG007

4 Tournez et bloquez en place le culot de l'ampoule.

Agitez avec précaution le culot de l'ampoule pour vérifier qu'il est bien monté, allumez une fois les projecteurs et confirmez visuellement que la lumière ne filtre pas au travers du support.

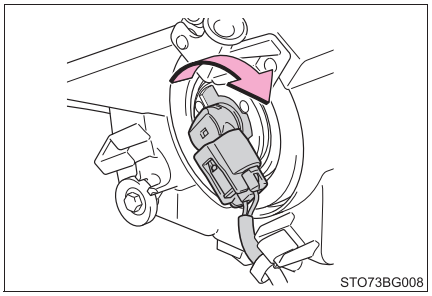
STO73BG008

■ **Projecteurs antibrouillard (type à ampoule sur modèles équipés)**

1 Retirez la vis et le clip, puis démontez partiellement la doublure d'aile.

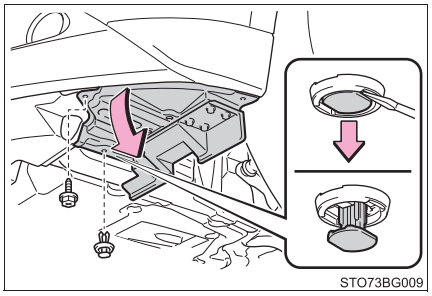

2 Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

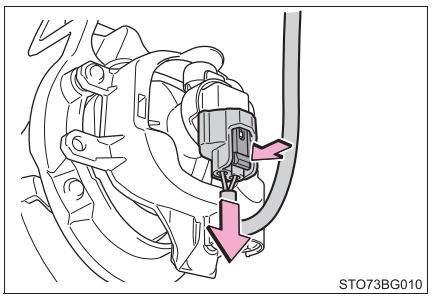

3 Tournez le culot d'ampoule vers la gauche, puis retirez-la.

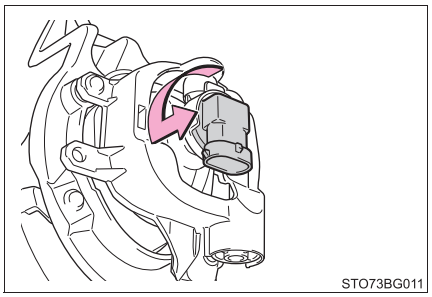

4 Montez une ampoule neuve.

Alignez les 3 pattes de l'ampoule avec le support, et enfoncez. Tournez vers la droite et bloquez en place le culot de l'ampoule.

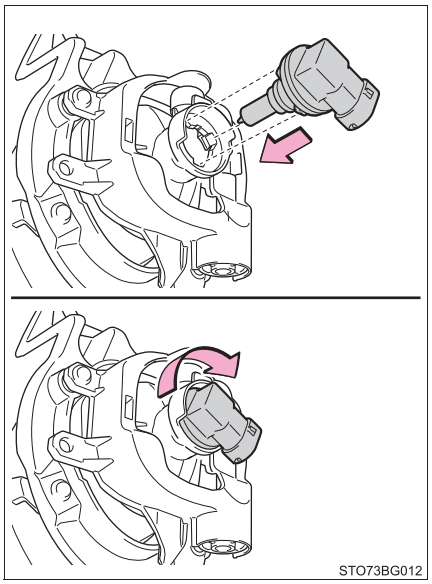
STO73BG012

5 Remontez le connecteur.

Agitez avec précaution le culot de l'ampoule pour vérifier qu'il est bien monté, allumez une fois les projecteurs antibrouillard et confirmez visuellement que la lumière ne filtre pas au travers du support.

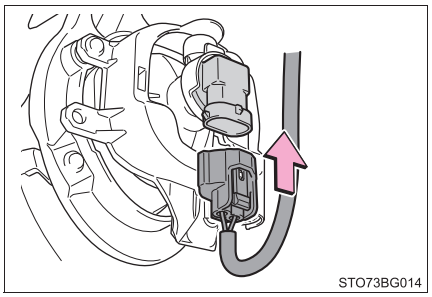
STO73BG014

6 Remontez la doublure d'aile et remettez la vis et le clip.

Assurez-vous que la doublure d'aile est bien attachée à la partie interne du pare-chocs.

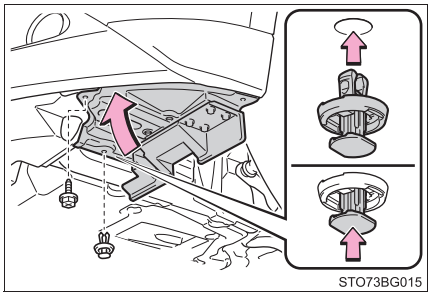
STO73BG015

■ **Clignotants avant (type à ampoule)**

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

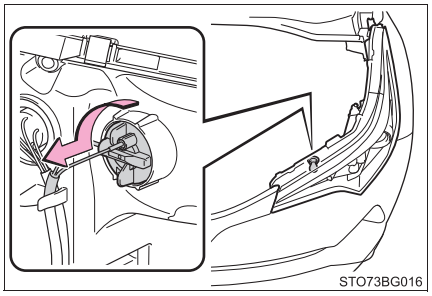

2 Retirez l'ampoule.

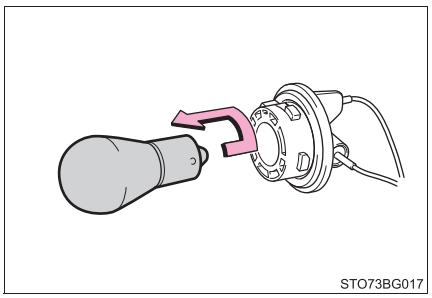

3 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ **Clignotants arrière (type à ampoule)**

1 Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez le tournevis plat avec du ruban adhésif.

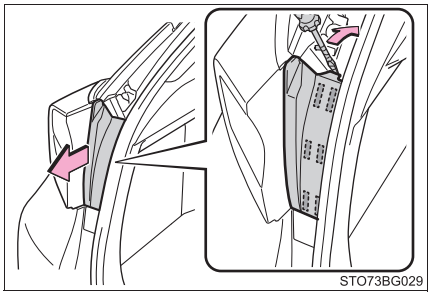

2 Retirez les 2 vis et tirez le bloc optique vers l'arrière du véhicule pour le démonter.

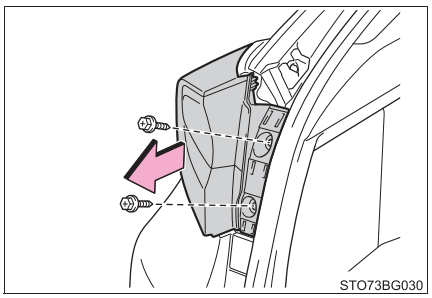

3 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

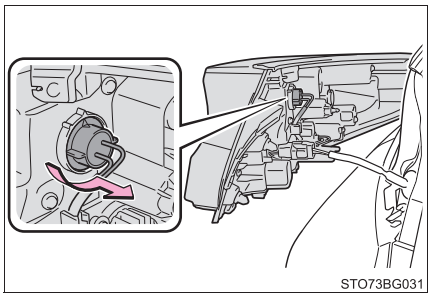

4 Retirez l'ampoule.

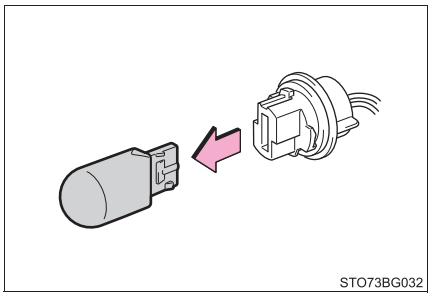

5 Pour monter l'ampoule, procédez dans l'ordre inverse des étapes 3 et 4.

6 Remontez le bloc optique.

Alignez les guides (①) et les tourillons (②) du bloc optique avec le support pour le remonter.

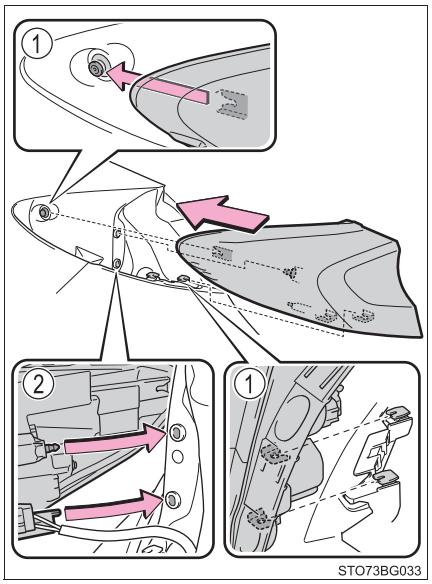

7 Monter les 2 vis.

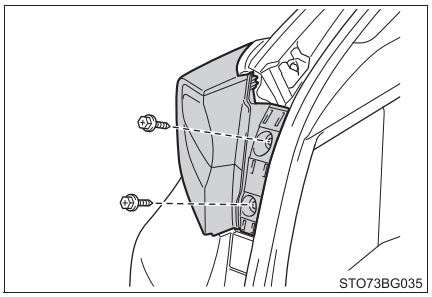

8 Remontez le cache.

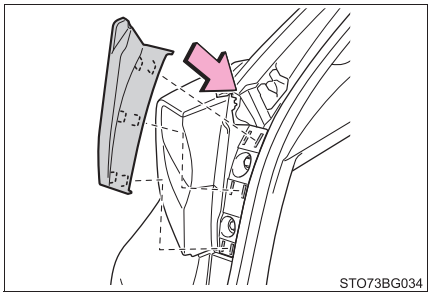

■ **Feux de recul (type à ampoule)**

1 Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez le tournevis plat avec du ruban adhésif.

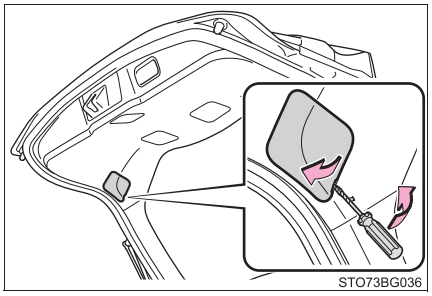

2 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

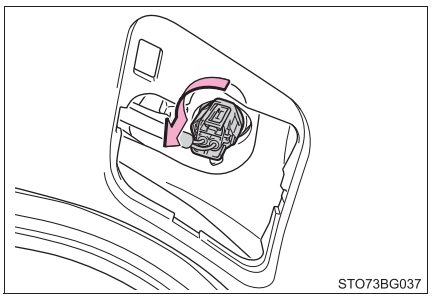

3 Retirez l'ampoule.

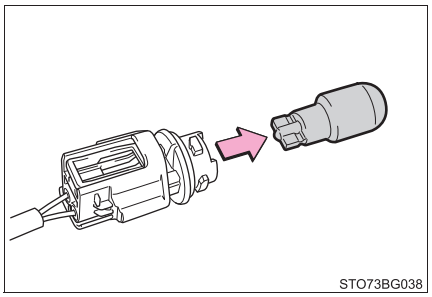

4 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Éclairages de plaque d'immatriculation

1 Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez le tournevis plat avec du ruban adhésif.

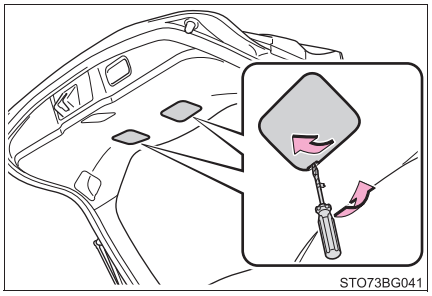
STO73BG041

2 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

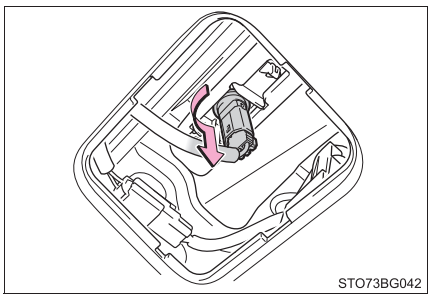
STO73BG042

3 Retirez l'ampoule.

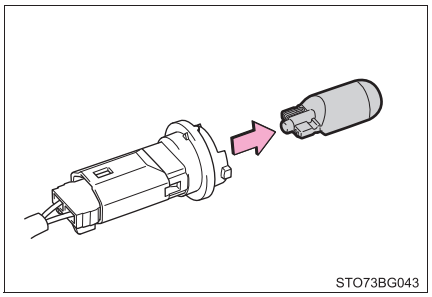
STO73BG043

4 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ **Feu arrière de brouillard**

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

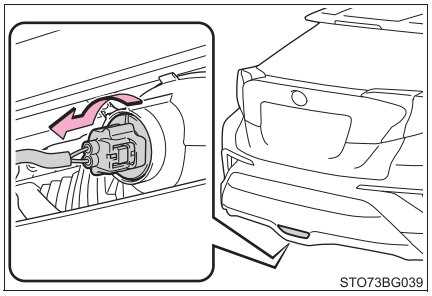

2 Retirez l'ampoule.

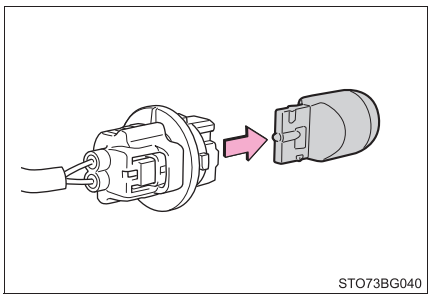

3 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Clignotants latéraux

1 Insérez un tournevis plat et décrochez la patte de la coque de rétroviseur extérieur.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez le tournevis plat avec du ruban adhésif.

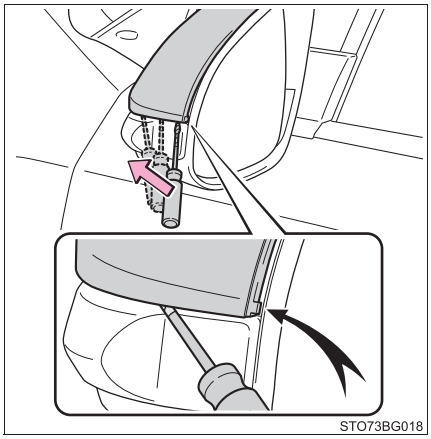
STO73BG018

2 Décrochez la patte de la coque en prise sur tout le périmètre.

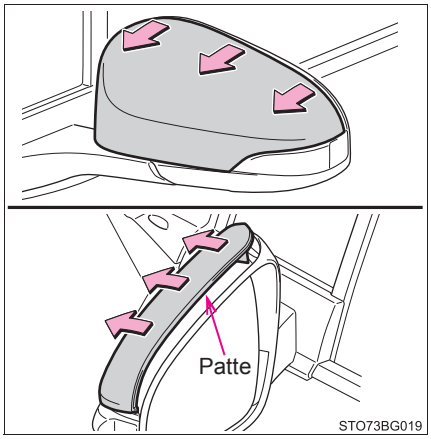

STO73BG019

3 Décrochez la patte en partie basse de la coque, puis retirez la coque.

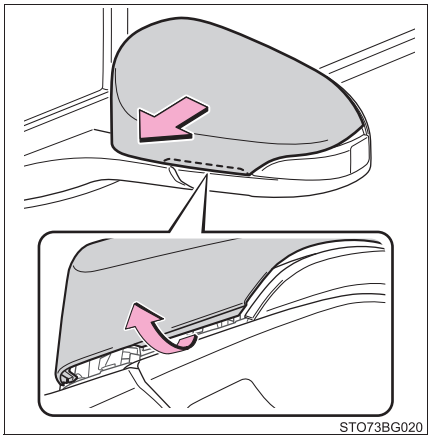
STO73BG020

4 Insérez un tournevis plat et retirez l'optique en faisant levier vers l'extérieur.

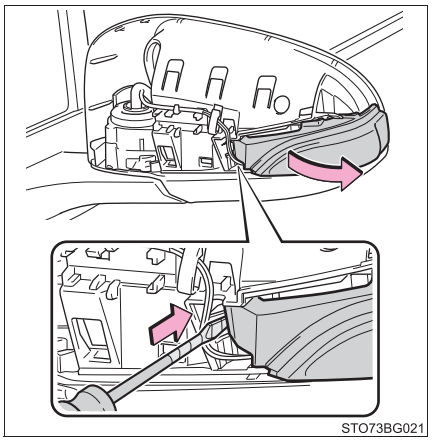
STO73BG021

5 Retirez la douille du logement de feu clignotant latéral.

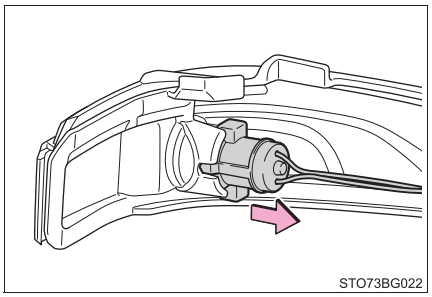
STO73BG022

6 Retirez l'ampoule.

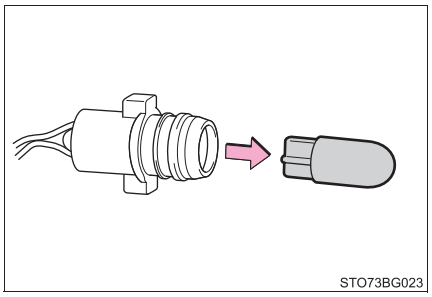
STO73BG023

7 Remplacez l'ampoule et remontez la douille sur le logement du feu clignotant latéral.

Alignez les rainures de la douille avec le logement du feu clignotant latéral.

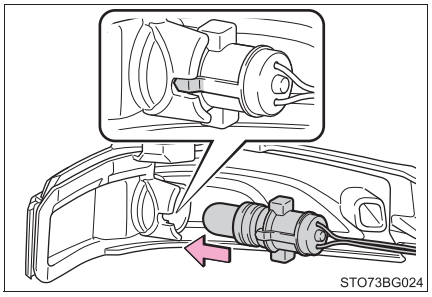
STO73BG024

8 Remontez l'optique.

① Insérez la patte de l'optique.

② Fixez l'optique.

Rangez le faisceau électrique à l'arrière de l'optique.

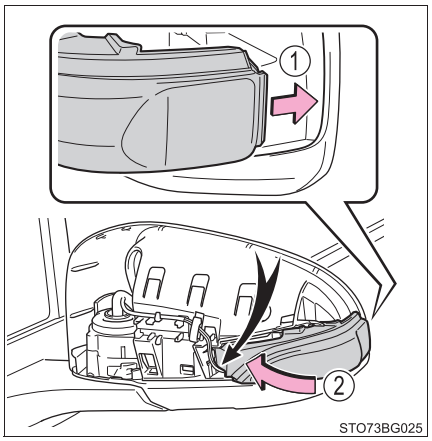

9 Insérez la patte de la coque.

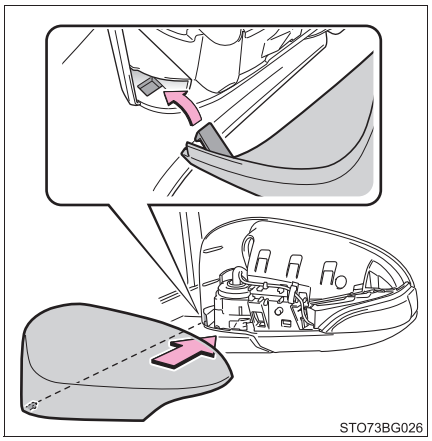

10 Accrochez la patte en partie basse de la coque.

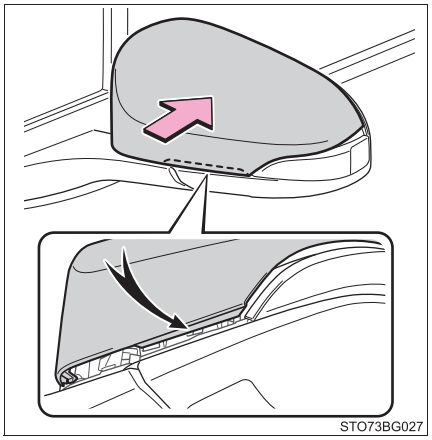

11 Accrochez la patte de la coque en prise sur tout le périmètre.

Enfin, confirmez que la patte extérieure est bien accrochée.

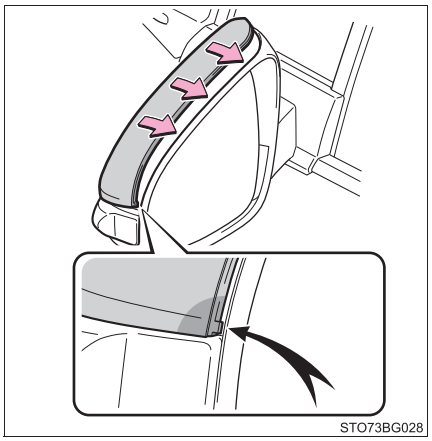

■ **Remplacement des ampoules suivantes**

Si l'une des ampoules énumérées ci-dessous a grillé, faites-la remplacer par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

- Projecteurs (véhicules équipés de type à DEL)
- Feux de position avant/éclairages de jour
- Clignotants avant (véhicules équipés de type à DEL)
- Projecteurs antibrouillard (véhicules équipés de type à DEL)
- Feux arrière/stop
- Clignotants arrière (véhicules équipés de type à DEL)
- Feux de recul (véhicules équipés de type à DEL)
- Troisième feu stop
- Éclairage de rétroviseur extérieur (sur modèles équipés)

■ **Ampoules à DEL**

Les feux suivants sont constitués d'un certain nombre de diodes électroluminescentes (DEL). Si l'une des DEL est défaillante, confiez votre véhicule à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

- Projecteurs (véhicules équipés de type à DEL)
- Feux de position avant/éclairages de jour
- Clignotants avant (véhicules équipés de type à DEL)
- Projecteurs antibrouillard (véhicules équipés de type à DEL)
- Troisième feu stop
- Feux arrière/stop
- Clignotants arrière (véhicules équipés de type à DEL)
- Feux de recul (véhicules équipés de type à DEL)
- Éclairage de rétroviseur extérieur (sur modèles équipés)

■ **Formation de condensation à l'intérieur de l'optique**

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie.
Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour tout complément d'information dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du projecteur.

■ **Lorsque vous remplacez des ampoules**

→P. 567

AVERTISSEMENT

■ **Remplacement des ampoules**

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux.
  Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsque vous ne pouvez pas faire autrement que de tenir l'ampoule par le verre, utilisez un chiffon propre et sec pour éviter d'y laisser des traces humides ou grasses.
  Par ailleurs, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber au sol, elle risque de se casser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique. Cela est susceptible d'endommager les projecteurs ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.
- N'essayez pas de réparer ni de démonter les ampoules, les connecteurs, les circuits électriques ou les composants.
  Vous risqueriez une électrocution et, par conséquent, des blessures graves, voire mortelles.

■ **Pour éviter tout dommage ou incendie**

- Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.
- Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule avant de la monter pour éviter toute surchauffe.

8-1. Informations à connaître

Feux de détresse 586

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 587

8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 588

Si vous suspectez un problème 594

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche 595

Si un message d'alerte s'affiche 606

En cas de crevaison (véhicules équipés d'un kit de réparation anticrevaison de secours) 612

En cas de crevaison (véhicules équipés d'une roue de secours) 632

Si le système hybride ne démarre pas 646

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 648

Si la batterie 12 V est déchargée 651

Si votre véhicule surchauffe 657

Si le véhicule est bloqué 662

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à avertir les autres usagers de la route que le véhicule est contraint à l'arrêt pour cause de panne, etc.

Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants sont en fonctionnement. Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.

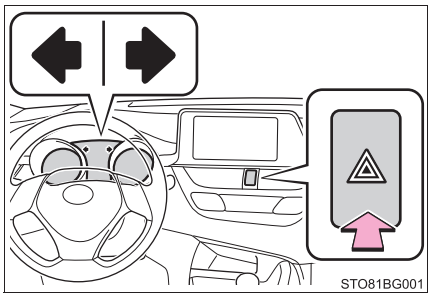

Feux de détresse

Si vous laissez les feux de détresse en fonctionnement trop longtemps alors que le système hybride est arrêté (le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

▶ Si le sélecteur de vitesses est mis sur N

3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

4 Arrêtez le système hybride.

▶ Si le sélecteur de vitesses est bloqué et ne peut pas être mis sur N

3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Pour arrêter le système hybride, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes de suite, ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite.

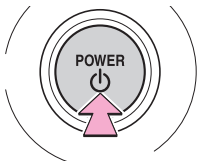

Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite

CTY52AD214

5 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule

L'assistance au volant de direction sera perdue, ce qui rendra les manœuvres bien plus difficiles. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, ou une société de dépannage professionnelle utilisant de préférence une dépanneuse à paniers ou à plateau.
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

Situations dans lesquelles il est nécessaire de prendre contact avec un concessionnaire avant de remorquer

Les situations suivantes peuvent indiquer un problème avec la transmission hybride. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou une société de dépannage professionnelle avant de remorquer.

- Le message d'alerte du système hybride est affiché et le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne pas remorquer avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

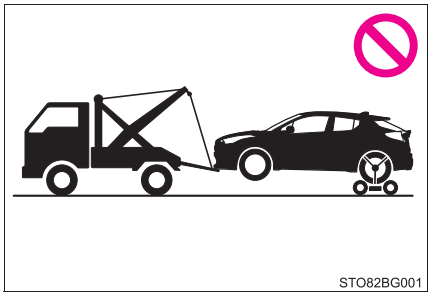
STO82BG001

Remorquage avec une dépanneuse à panier

▶ Par l'avant

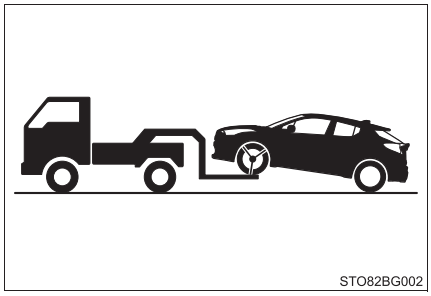
STO82BG002

Desserrez le frein de stationnement.

▶ Par l'arrière

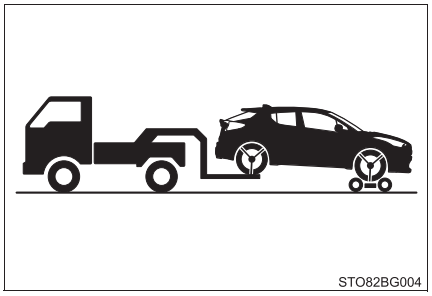
STO82BG004

Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Si votre véhicule est transporté sur une dépanneuse à plateau, il doit être arrimé par les points indiqués sur la figure.

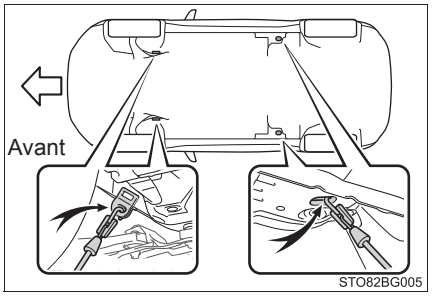

Si vous arrimez votre véhicule avec des câbles ou des chaînes, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne pas tendre excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

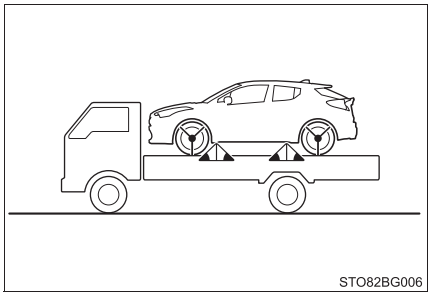

Remorquage de secours

En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse pour porter secours, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide de chaînes ou de câbles attachés à ses anneaux de remorquage. Ne le faites que si la route est de bonne qualité, sur une courte distance et en roulant à moins de 30 km/h (18 mph).

Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en état.

Seuls les anneaux de remorquage avant sont utilisables.

Procédure de remorquage d'urgence

1 Sortez l'anneau de remorquage. (→P. 615, 633)

2 Retirez le cache de l'anneau avec un tournevis plat.

Pour ne pas rayer la peinture de la carrosserie, protégez le tournevis avec un chiffon comme indiqué sur la figure.

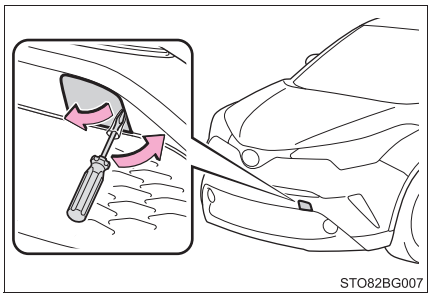

3 Vissez l'anneau de remorquage dans son support et serrez-le à la main.

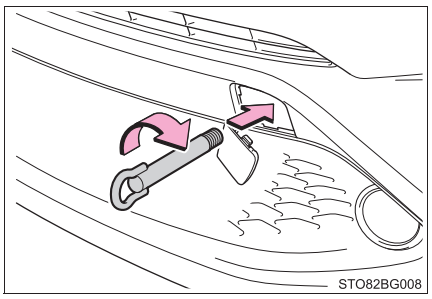

4 Finissez de serrer l'anneau de remorquage avec une clé à écrous de roue* ou une barre métallique.

*: Si le véhicule n'est pas équipé d'une clé à écrous de roue, vous pouvez en acheter une à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

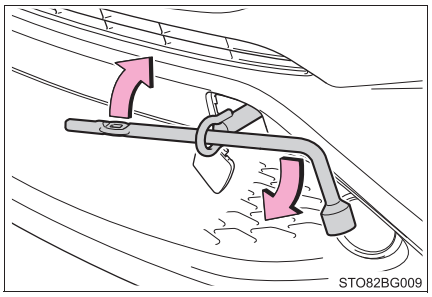

5 Arrimez solidement les câbles ou les chaînes à l'anneau de remorquage.

Prenez soin de ne pas causer de dommages à la carrosserie du véhicule.

6 Montez dans le véhicule à remorquer et démarrez le système hybride.

Si le système hybride ne démarre pas, mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

Avant de remorquer le véhicule, mettez une fois le contacteur de démarrage sur arrêt, puis démarrez le système hybride.

7 Mettez le sélecteur de vitesses sur N et desserrez le frein de stationnement.

Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué:

→P. 233

■ **Pendant le remorquage**

Lorsque le système hybride est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

■ **Clé à écrous de roue**

Véhicules dépourvus de clé à écrous de roue: Vous pouvez acheter une clé à écrous de roue à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Véhicules équipés d'une clé à écrous de roue: La clé à écrous de roue se trouve dans le coffre. (→P. 615, 633)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Lorsque vous remorquez le véhicule**

Veillez à transporter le véhicule avec les roues avant ou les quatre roues décollées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et tous les organes associés risquent de subir des dommages. Le moteur, qui génère de l'électricité en tournant, pourrait entraîner un risque d'incendie en fonction de la panne ou du dysfonctionnement du véhicule.

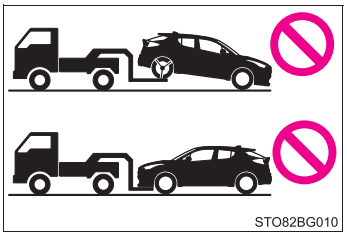
STO82BG010

■ **Pendant le remorquage**

- Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour remorquer, évitez les démarrages brusques, etc. qui occasionnent un effort excessif sur les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent casser, et les débris peuvent blesser des personnes et causer des dommages importants.
- Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur arrêt.
  La possibilité existe que le volant de direction soit bloqué et ne puisse pas être tourné.

■ **Montage des anneaux de remorquage sur le véhicule**

Veillez à bien serrer les anneaux de remorquage.
Mal serrés, les anneaux de remorquage risquent de se dévisser pendant le remorquage.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

- Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière avec le contacteur de démarrage sur arrêt. Le mécanisme de l'antivol de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule s'il est remorqué par une dépanneuse à palan**

Ne pas remorque le véhicule avec une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule pendant un remorquage de secours**

Ne pas arrimer les câbles ou les chaînes aux organes de suspension

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Symptômes visibles

- Fuite de liquide sous le véhicule
  (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- L'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur pointe en permanence sur une température supérieure à la normale

Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si cela se répète, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Détail des témoins d'alerte et signaux sonores d'alerte

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
(Rouge)	**Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore)** Signale que: • Insuffisance de liquide de frein; ou • Anomalie de fonctionnement du système de freinage à pilotage électronique → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** **Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.**
*1	**Témoin d'alerte de basse pression d'huile moteur (signal sonore d'alerte)** Signale une pression d'huile moteur anormale Le témoin d'alerte s'allume en cas de pression d'huile moteur insuffisante. Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.**
*1	**Témoin d'alerte du circuit de charge** Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement (signal sonore d'alerte) Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système hybride; • Le système de gestion électronique du moteur; ou • Le système de gestion électronique de l'accélérateur. → **Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**
	Témoin d'alerte SRS Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système des airbags SRS; ou • Le système des prétensionneurs de ceinture de sécurité. → **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**
	Témoin d'alerte ABS Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence. → **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**
 (Rouge/jaune)	**Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)** Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique) → **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	Témoin de perte d'adhérence Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule); • Le système TRC (Système antipatinage); ou • Le système d'aide au démarrage en côte. Le témoin clignote lorsque le système VSC ou TRC est en action. (→P. 404) → **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**
 (Jaune)	**Témoin d'alerte de système de freinage** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de freinage récupératif; • Le système de freinage à pilotage électronique; ou • Le frein de stationnement électrique. → **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	Témoin d'alerte PCS (sur modèles équipés) Lorsque le témoin d'alerte clignote (accompagné d'un signal sonore): Signale la présence d'une anomalie dans le PCS (Système de sécurité de pré-collision) → **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** Lorsque le témoin d'alerte s'allume: Signale que le PCS (Système de sécurité de pré-collision) est temporairement indisponible, en raison vraisemblablement d'une des deux causes suivantes: • Une partie autour du capteur radar ou du capteur à caméra est sale ou couverte de condensation, de givre, d'un adhésif, etc. → **Nettoyez ou éliminez la condensation, le givre, les adhésifs, etc. (→P. 269)** • Les conditions fonctionnelles du capteur radar ou du capteur à caméra (notamment la température, etc.) ne sont pas remplies → **Vous pouvez roulez dans ce cas. Le PCS (Système de sécurité de pré-collision) va se réactiver lorsque les conditions fonctionnelles (notamment la température, etc.) sont à nouveau remplies.** Lorsque le témoin d'alerte est allumé: L'un ou l'autre des systèmes VSC (Contrôle de stabilité du véhicule) ou PCS (Système de sécurité de pré-collision) est désactivé, ou les deux en même temps. → **Pour que le système PCS soit actif, activez à la fois le système VSC et le PCS. (→P. 278, 405)**
*2 (Clignotant)	**Témoin de frein de stationnement (signal sonore d'alerte)** Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré → **Appuyez à nouveau sur le bouton de frein de stationnement.** Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.
	Témoin d'alerte de réserve de carburant Signale qu'il reste moins de 5,7 L (1,5 gal., 1,3 Imp.gal.) environ dans le réservoir de carburant → **Refaites le plein du véhicule.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
*3	**Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (signal sonore d'alerte)** Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité. → **Attachez la ceinture de sécurité.** **Si le siège passager avant est occupé, il faut que la ceinture de sécurité soit également attachée de ce côté pour que le témoin d'alerte (signal sonore d'alerte) s'éteigne.**
*3 (Sur la console centrale)	**Témoins de rappel de ceinture de sécurité passagers arrière (signal sonore d'alerte)** Avertit les passagers arrière qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité → **Attachez la ceinture de sécurité.**
	Témoin d'alerte de pression des pneus Témoin allumé: Pneus sous-gonflés, par suite notamment de • Causes naturelles (→P. 603) • Pneu crevé (→P. 612, 632) → **Corrigez la pression de gonflage des pneus à la valeur prescrite.** **Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous ayez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites contrôler le système par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** Quand le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Défaillance du système d'alerte de pression des pneus (→P. 603) → **Faites contrôler le système par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
*1	**Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement (signal sonore d'alerte)** Signale que la température du liquide de refroidissement est trop élevée → **P. 657**
	Témoin d'alerte principal Le témoin d'alerte s'allume accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie. → **P. 606**
*1	**Système LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active (sur modèles équipés)** Signale que le système LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active a déterminé que le conducteur n'a plus les mains sur le volant de direction alors que l'assistance active est en action → **Tenez fermement en mains le volant de direction.**
*1	**Système à freinage prioritaire** Signale que vous appuyez en même temps sur les pédales de frein et d'accélérateur, et que le système à freinage prioritaire est en action. → **Relâchez la pédale de frein ou d'accélérateur.** Signale que le système à freinage prioritaire est défaillant (avec signal sonore d'alerte) → **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.** **Sécurité de mise en mouvement** Signale que vous avez changé de position le sélecteur de vitesses et que la sécurité de mise en mouvement est intervenue alors que vous appuyiez sur la pédale d'accélérateur. → **Relâchez momentanément la pédale d'accélérateur.** Signale que le système de sécurité de mise en mouvement est défaillant (avec signal sonore d'alerte) → **Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.**

*1: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

*2: Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré:
Un signal sonore se déclenche si vous roulez à plus de 5 km/h (3 mph) environ.

*3: Rappels de ceinture de sécurité:
Le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité se déclenche pour avertir le conducteur et les passagers qu'une des ceintures de sécurité des sièges occupés n'est pas attachée. Sa durée est de 30 secondes à partir de l'instant où le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph). Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore change de tonalité et reste actif pendant 90 secondes supplémentaires.

■ **Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)**

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'alerte de direction assistée électrique peut s'allumer et le signal sonore d'alerte peut se déclencher.

■ **Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule**

Sur certains modèles, le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume si le réservoir à carburant est complètement vide. Si le réservoir de carburant est vide, faites immédiatement le plein du véhicule. Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'éteint après quelques trajets.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ne s'éteint pas, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et signal sonore d'alerte**

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte et le déclenchement du signal sonore d'alerte même si personne n'est assis dans le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

■ **Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume**

Inspectez l'apparence du pneu pour vérifier qu'il n'est pas crevé.

Si le pneu est crevé: →P. 612, 632

Si le pneu n'est pas crevé:

Appliquez la procédure suivante après que le pneu ait suffisamment refroidi.

- Contrôlez la pression de gonflage des pneus et corrigez-la à la valeur préconisée.
- Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que les pneus sont gonflés à la pression préconisée et procédez à l'initialisation. (→P. 544)

Il peut arriver que le témoin d'alerte s'allume à nouveau si vous appliquez la procédure décrite précédemment sans laisser d'abord le temps au pneu de se refroidir suffisamment.

■ **Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume par suite d'une cause naturelle**

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de circonstances naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression de gonflage liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

■ **Lorsque vous remplacez une roue par une roue de secours (véhicules équipés d'une roue de secours)**

Véhicules équipés d'une roue de secours normale: La roue de secours est également équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume si la pression de gonflage de la roue de secours est basse. Si un pneu vient à crever et sa roue est remplacée par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

Véhicules équipés d'une roue de secours compacte : La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. Si un pneu vient à crever et sa roue est remplacée par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

■ **Conditions dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionnement normalement**

→P. 546

■ **Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute**

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE, faites-le contrôler par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute lorsque vous passez d'un train de roues enregistré à l'autre, confirmez que vous avez sélectionné le bon train de roues.

■ **Signal sonore d'alerte**

Dans certains cas, il peut arriver que vous n'entendiez pas le signal sonore parce qu'il est couvert par le bruit ambiant ou le son du système audio.

AVERTISSEMENT

■ **Si les témoins d'alerte de système de freinage et d'ABS restent tous les deux allumés**

Arrêtez immédiatement votre véhicule en lieu sûr et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Le véhicule va devenir très instable au freinage et le système ABS risque d'être défaillant, ce qui pourrait causer un accident grave, voire mortel.

■ **Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume**

Lorsque le témoin s'allume en jaune, l'assistance de direction est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, l'assistance de direction est perdue et toute manœuvre au volant de direction est extrêmement lourde. Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

■ **Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume**

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Sinon, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Véhicules équipés d'une roue de secours: Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu à plat par le concessionnaire Toyota ou le réparateur agréé Toyota le plus proche, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Véhicules équipés d'un kit de réparation anticrevaison de secours: Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, réparez-le avec le kit de réparation anticrevaison de secours. (→P. 612)
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

AVERTISSEMENT

■ **En cas d'éclatement du pneu ou de fuite d'air brutale**

Il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

NOTE

■ **Pour vérifier le fonctionnement normal du système d'alerte de pression des pneus**

Ne pas monter des pneus différents en caractéristiques techniques ou en marque, car le système d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner normalement.

Si un message d'alerte s'affiche

L'écran multifonctionnel affiche les alertes indiquant la défaillance d'un système ou une mauvaise utilisation des fonctions du véhicule, et les messages indiquant un besoin d'entretien. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante.

① Témoin d'alerte principal

Le témoin d'alerte principal s'allume aussi ou clignote pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.*

② Écran multifonctionnel

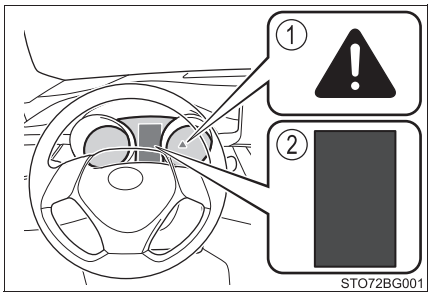

Si l'un quelconque des messages d'alerte s'affiche après que vous ayez effectué les actions décrites ci-après, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

*: Il peut arriver que le témoin d'alerte principal ne s'allume ou ne clignote pas lorsqu'un message d'alerte est affiché.

Messages et avertissements

Les témoins d'alerte et signaux sonores d'alerte se déclenchent comme il est décrit ci-après, selon le contenu du message. Si un message indique que vous devez faire inspecter le véhicule par un concessionnaire, faites contrôler le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

	Témoin d'alerte système	Signal sonore d'alerte*	Avertissement
S'allume	—	Se déclenche	Indique une situation d'urgence, par exemple la défaillance d'un système lié à la conduite ou un danger pouvant découler de la non-exécution de la procédure de correction
—	S'allume ou clignote	Se déclenche	Indique une situation d'urgence, par exemple lorsque les systèmes indiqués à l'écran multifonctionnel sont susceptibles d'être défaillants
Clignote	—	Se déclenche	Indique une situation où le véhicule peut subir des dommages ou un danger peut exister
S'allume	—	Ne se déclenche pas	Indique un état, par exemple la défaillance d'un équipement électrique, ou un besoin d'entretien
Clignote	—	Ne se déclenche pas	Indique une situation où une action a été mal effectuée, ou comment effectuer correctement une action

*: Un signal sonore se déclenche la première fois qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ **Messages d'alerte**

Les messages d'alerte expliqués ci-après peuvent différer de ceux affichés en réalité, selon les conditions fonctionnelles et les caractéristiques techniques du véhicule.

■ **Témoins d'alerte système**

Le témoin d'alerte principal ne s'allume ou ne clignote pas dans les cas suivants. À la place, c'est un témoin d'alerte système distinct qui s'allume accompagné d'un message affiché à l'écran multifonctionnel.

- "Dysfonctionnement de l'ABS. Voir le concessionnaire.":
  Le témoin d'alerte ABS s'allume. (→P. 596)
- "Puissance de freinage faible. Voir le concessionnaire.":
  Le témoin d'alerte de système de freinage (jaune) s'allume. (→P. 597)

■ **Si le message "Voir le concessionnaire." est affiché**

Le système ou l'organe indiqué à l'écran multifonctionnel est défaillant.

Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Si un message est affiché concernant une action**

- Si un message est affiché concernant une action sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein
  Il peut arriver qu'un message d'alerte s'affiche concernant une action sur la pédale de frein alors qu'un des systèmes d'aide à la conduite, notamment le PCS (Système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés) ou le régulateur de vitesse actif (sur modèles équipés), est en action. Si un message d'alerte s'affiche, veillez à ralentir le véhicule ou à vous conformer aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel.
- Un message d'alerte s'affiche lorsque le système à freinage prioritaire est en action (→P. 202). Conformez-vous aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel.
- Si un message est affiché concernant une action sur le contacteur de démarrage
  Le système affiche des instructions d'utilisation du contacteur de démarrage lorsque vous appliquez une procédure incorrecte pour démarrer le système hybride ou lorsque vous n'utilisez pas le contacteur de démarrage comme il convient. Conformez-vous aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel pour utiliser à nouveau le contacteur de démarrage.
- Si un message est affiché concernant une action sur le sélecteur de vitesses
  Pour éviter toute fausse manœuvre avec le sélecteur de vitesses ou que le véhicule se mette en mouvement sans que vous vous y attendiez, il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel vous demandant de changer de position le sélecteur de vitesses. Dans ce cas, conformez-vous aux instructions du message et agissez sur le sélecteur de vitesses.
- Si un message ou une image est affiché(e) concernant l'état ouvert/fermé d'un organe ou le renouvellement d'un consommable
  Confirmez l'organe indiqué par l'écran multifonctionnel ou le témoin d'alerte, puis mettez en application la solution demandée, comme fermer la porte ouverte ou renouveler le consommable.

■ **Si le message "Consulter le manuel du propriétaire." est affiché**

● Si le message "Puissance de freinage faible. Arrêter le véhicule à un endroit sûr. Consulter le manuel du propriétaire." est affiché, il peut s'agir d'une défaillance. Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

● Si les messages suivants sont affichés, c'est que le véhicule connaît peut-être une défaillance. Faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

- "Dysfonctionnement du système hybride"
- "Vérifiez le moteur."
- "Dysfonctionnement du syst. de batterie hybride"
- "Dysfonctionnement de l'accélérateur"
- "Dysfonctionnement du système d'ouverture et de démarrage. Consulter le manuel du propriétaire."

● Si le message "La batterie 12 volts est faible. Consulter le manuel du propriétaire." est affiché, il peut arriver que le système hybride ne démarre pas normalement. (Solution possible: P. 651)

■ **Si le message "Dysfonct. syst. charge." est affiché**

Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule. Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

■ **Si le message "Temp. élevée liquide de refroidissement." est affiché**

Signale que la température du liquide de refroidissement est trop élevée. Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. (→P. 657)

■ **Si le message "Pression d'huile moteur faible." est affiché**

Signale que la pression d'huile moteur est trop basse. Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Si le message "Surchauffe système hybride. Puissance de sortie réduite." est affiché**

Ce message peut s'afficher lorsque vous utilisez le véhicule dans des conditions difficiles. (Par exemple, lorsque vous roulez dans une longue côte abrupte.)

Conduite à tenir: →P. 657

■ **Si le message "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de batterie hybride chez le concessionnaire" est affiché**

Le filtre est peut-être colmaté, la prise d'air de ventilation est peut-être bouchée ou le conduit est peut-être déboîté. Faites effectuer un entretien des organes de refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction) par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Si le message "Engager le frein lorsque le véhicule est arrêté. Le système hybride risquerait de surchauffer." est affiché**

Il peut arriver que le message s'affiche lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur pour tenir le véhicule à l'arrêt en côte, etc.

Le risque existe que le système hybride surchauffe. Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.

■ **Si le message "Batterie hybride faible. Système hybride arrêté. Passer en position P et redémarrer." est affiché**

Le message est affiché lorsque le niveau de charge restant de la batterie du système hybride (batterie de traction) est bas, parce que le véhicule est resté pendant longtemps avec le sélecteur de vitesses sur N.

Pour utiliser le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur P redémarrez le système hybride.

■ **Si le message "Batterie hybride faible. Désélectionner la position N pour recharger." est affiché**

Le message est affiché lorsque le niveau de charge restant de la batterie du système hybride (batterie de traction) est bas.

Sachant que la batterie du système hybride (batterie de traction) ne peut pas se charger lorsque le sélecteur de vitesses est sur N, lors de tout arrêt prolongé mettez ce dernier sur P.

■ **Si le message "Position N sélectionnée. Relâcher l'accélérateur avant de changer de vitesse." est affiché**

Le message est affiché lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que le sélecteur de vitesses est sur N.

Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R.

■ **Si le message "Coupure auto de l'alimentation pour préserver la batterie." est affiché**

Le contacteur de démarrage a été mis sur arrêt par la fonction de coupure automatique du contact.

La prochaine fois que vous démarrerez le système hybride, utilisez-le pendant 5 minutes environ pour recharger la batterie 12 V.

■ **Si le message "Une nouvelle clé a été enregistrée. Adressez-vous à votre concessionnaire pour plus de détails." est affiché**

Ce message s'affiche chaque fois que vous ouvrez la porte conducteur après avoir déverrouillé les portes de l'extérieur, pendant une semaine environ après qu'une nouvelle clé électronique ait été enregistrée.

Si ce message s'affiche alors que vous n'avez pas fait enregistrer une nouvelle clé électronique, demandez à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles en votre possession) a été enregistrée.

■ **Si le message "Caméra avant non disponible" ou "Visibilité de la caméra avant entravée. Nettoyer et désembuer le pare-brise." est affiché.**

Il est possible que les systèmes suivants soient inopérants jusqu'à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu.

- PCS (Système de sécurité de pré-collision)*
- LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active*
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses*
- Feux de route automatiques*

*: Sur modèles équipés

■ **Signal sonore d'alerte**

→P. 603

En cas de crevaison (véhicules équipés d'un kit de réparation anticrevaison de secours)

Les véhicules équipés d'un kit de réparation anticrevaison de secours sont dépourvus de roue de secours.

Vous pouvez vous dépanner provisoirement d'une crevaison causée par un clou ou une pointe planté dans la bande de roulement, avec le kit de réparation anticrevaison de secours.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **En cas de crevaison**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.
Rouler avec un pneu à plat peut engendrer la formation d'une craquelure sur toute la circonférence de son flanc. Dans un tel cas, le pneu risque d'exploser lorsque vous utilisez le kit de réparation.

Avant de réparer le pneu

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, où le sol est dur et plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.
- Déterminez le degré d'endommagement du pneu.

Le pneu ne doit être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours que si la crevaison est causée par un clou ou une pointe plantée dans la bande de roulement.

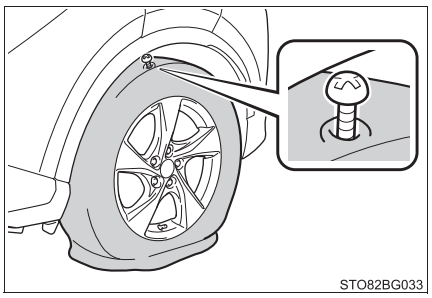

- Ne pas retirer le clou ou la pointe du pneu. Le fait de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre impossible la réparation de secours avec le kit de réparation.
- Pour éviter toute perte de gel anticrevaison, déplacez le véhicule jusqu'à ce que la zone de crevaison soit sur le haut du pneu (si vous connaissez l'emplacement de la zone de crevaison).

■ **Il n'est pas possible de réparer un pneu crevé avec le kit de réparation anticrevaison de secours**

Dans les cas suivants, le pneu ne peut pas être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

- Lorsque le pneu est endommagé par suite d'avoir roulé sous-gonflé
- Lorsque le pneu a perdu sa pression d'air par suite d'une déchirure ou d'une coupure au niveau de son flanc
- Lorsque le pneu est visiblement sorti de la jante
- Lorsque la bande de roulement est ouverte sur plus de 4 mm (0,16 in.)
- Lorsque la jante est abîmée
- Lorsque plusieurs pneus à la fois sont crevés
- Lorsque le pneu endommagé est percé ou coupé en plusieurs endroits

Emplacement du kit de réparation anticrevaison de secours et des outils

▶ Type A

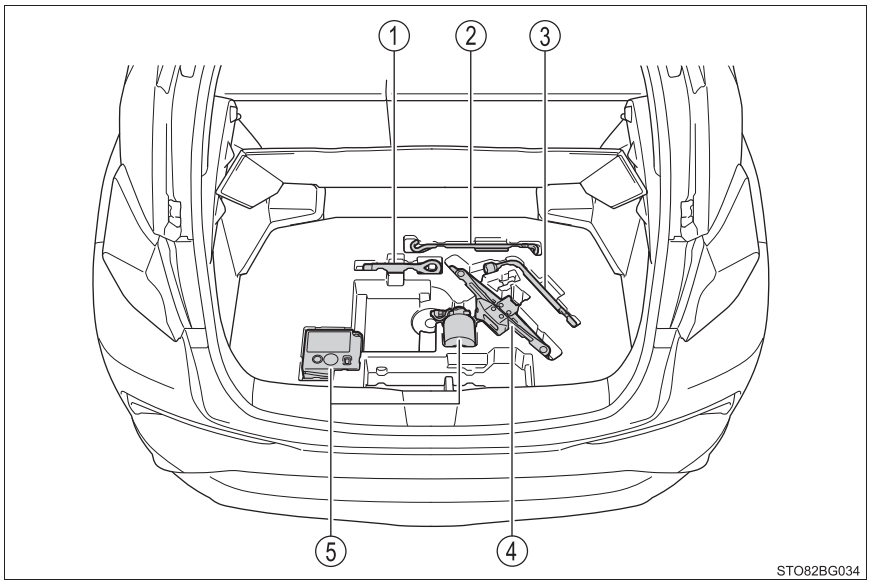

① Anneau de remorquage

② Manivelle de cric (sur modèles équipés)*

③ Clé à écrous de roue (sur modèles équipés)*

④ Cric (sur modèles équipés)*

⑤ Kit de réparation anticrevaison de secours

*: Vous pouvez acheter un cric, une manivelle de cric et une clé à écrous de roue à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

▶ Type B

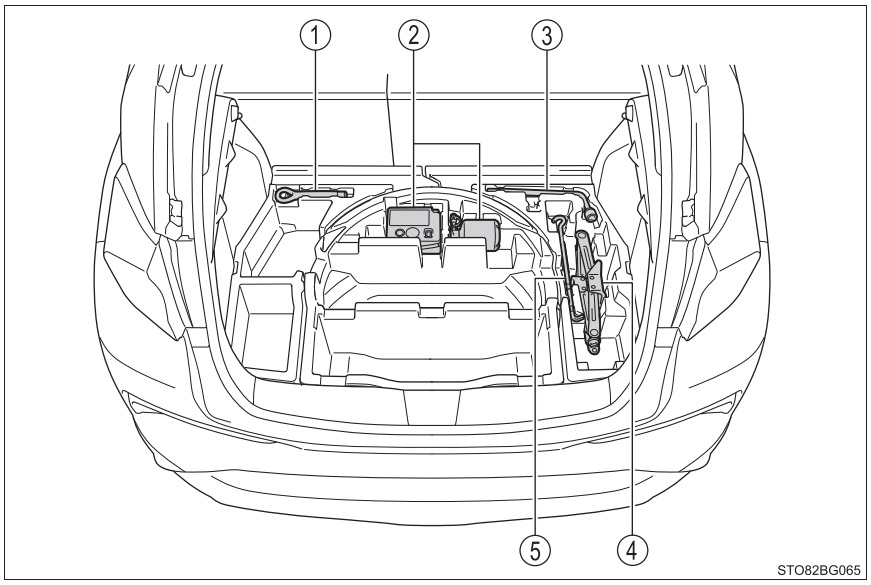

① Anneau de remorquage

② Kit de réparation anticrevaison de secours

③ Clé à écrous de roue (sur modèles équipés)*

④ Cric (sur modèles équipés)*

⑤ Manivelle de cric (sur modèles équipés)*

*: Vous pouvez acheter un cric, une manivelle de cric et une clé à écrous de roue à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Composition du kit de réparation anticrevaison de secours

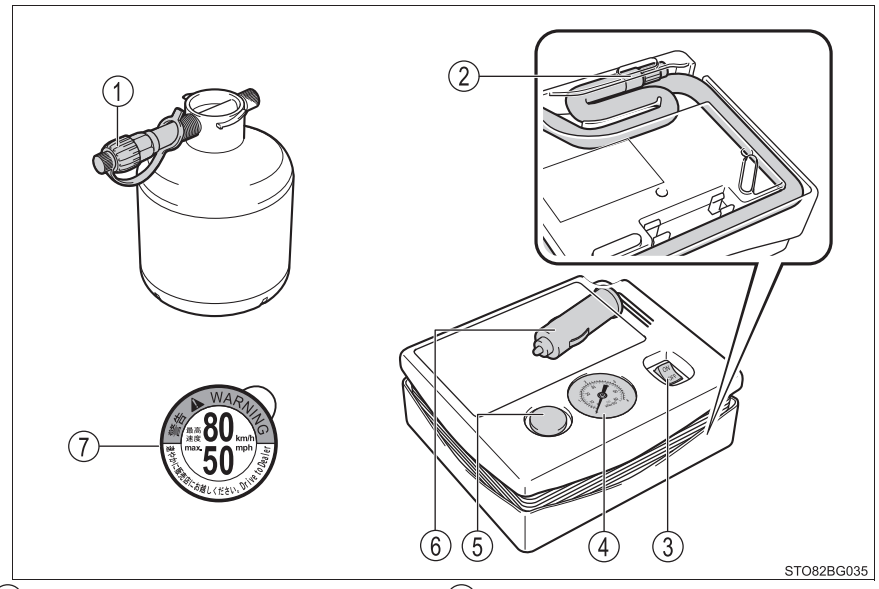

① Buse
② Flexible
③ Interrupteur du compresseur
④ Manomètre
⑤ Bouton de purge de la pression
⑥ Fiche d'alimentation
⑦ Adhésif

Accès au kit de réparation anticrevaison de secours

1 Enlevez le couvre-plancher. (→P. 498)

2 Sortez le kit de réparation anticrevaison de secours. (→P. 615)

Méthode de réparation de secours

1 Sortez le kit de réparation.

Lorsque vous déballez le flacon, ne pas déchirer ni jeter le sachet d'emballage d'origine.

2 Collez l'adhésif fourni avec le kit de réparation anticrevaison à un emplacement facilement visible depuis le siège conducteur.

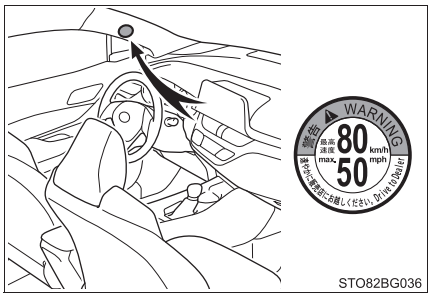

3 Retirez le capuchon de la valve du pneu crevé.

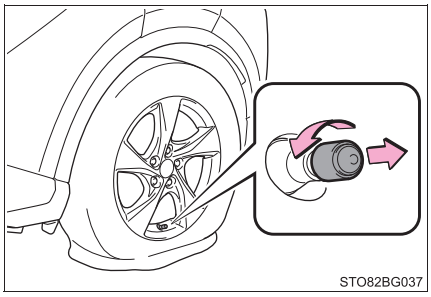

4 Retirez le bouchon de la buse.

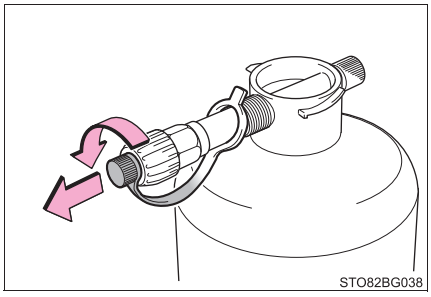

5 Raccordez la buse à la valve.

Vissez l'embout de la buse à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le flacon doit se trouver en position verticale sans toucher le sol. Si le flacon n'est pas à la verticale, faire avancer ou reculer le véhicule afin que la valve du pneu soit dans la position qui convient.

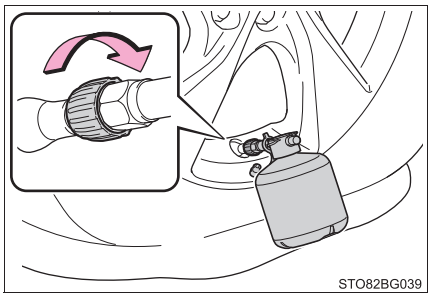

6 Retirez le bouchon du flacon.

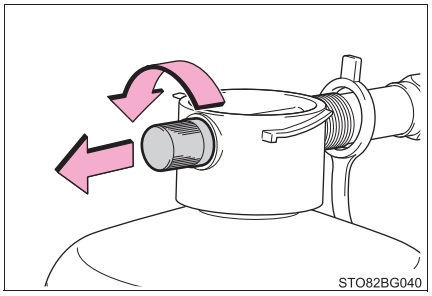

7 Sortez le flexible du compresseur.

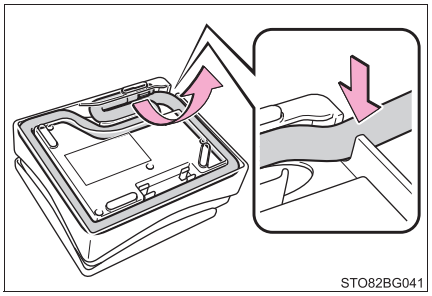

8 Raccordez le flacon au compresseur.

Vissez l'embout de la buse à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.

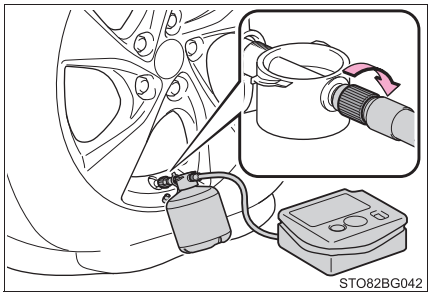

9 Assurez-vous que l'interrupteur du compresseur est sur arrêt.

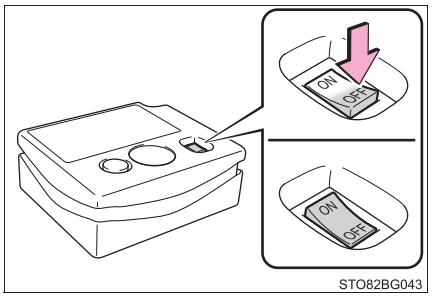

10 Retirez la fiche d'alimentation du compresseur.

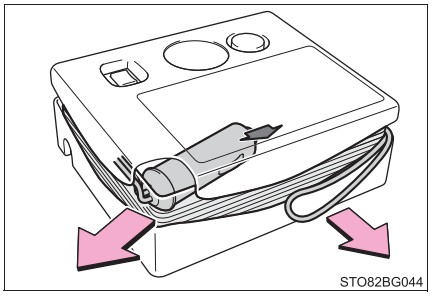

11 Branchez la fiche d'alimentation à la prise d'alimentation. (→P. 507)

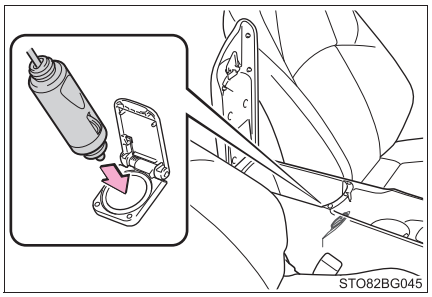

12 Vérifiez la pression de gonflage préconisée pour le pneu.

La pression de gonflage des pneus préconisée est indiquée sur l'étiquette comme illustré. (→P. 674)

▶ Véhicules à conduite à gauche

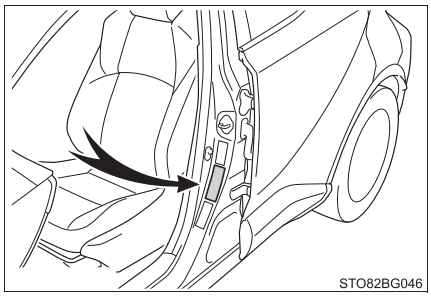

▶ Véhicules à conduite à droite

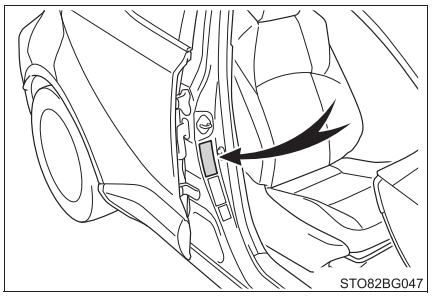

13 Démarrez le système hybride. (→P. 221)

14 Pour injecter le gel anticrevaison et gonfler le pneu, mettez l'interrupteur du compresseur en position de marche.

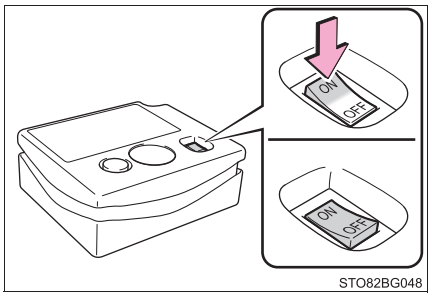

15 Gonflez le pneu jusqu'à obtenir la pression préconisée.

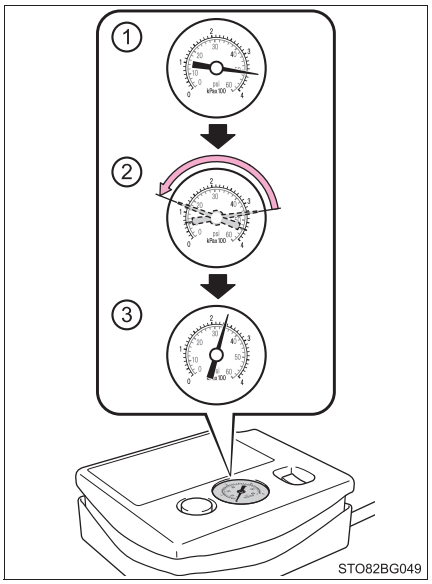

① Le gel anticrevaison est injecté et la pression monte avant de progressivement diminuer.

② Le manomètre n'indique la pression de gonflage effective du pneu qu'environ 1 minute (5 minutes par temps froid) après la mise de l'interrupteur en position de marche.

③ Gonflez le pneu jusqu'à obtenir la pression préconisée.

- Si la pression de gonflage du pneu est toujours inférieure à la pression préconisée après 35 minutes de gonflage avec l'interrupteur en position de marche, c'est que le pneu est trop endommagé pour être réparé. Mettez l'interrupteur du compresseur en position d'arrêt et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Si la pression de gonflage du pneu excède la pression préconisée, dégonflez le pneu pour la corriger. (→P. 626, 674)

16 Arrêtez le compresseur.

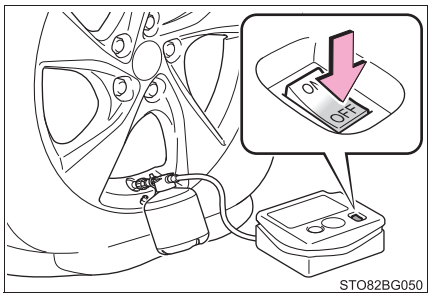

17 Débranchez la buse de la valve du pneu puis débranchez la fiche d'alimentation de la prise d'alimentation.

Le gel anticrevaison peut fuir légèrement au débranchement du flexible.

18 Appuyez sur le bouton pour purger le flacon de la pression.

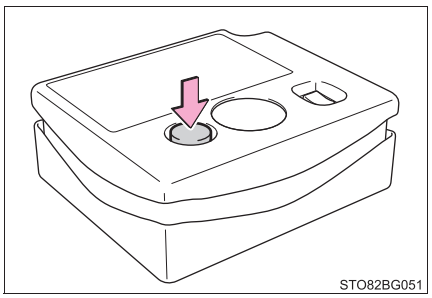

19 Remettez le bouchon sur la buse.

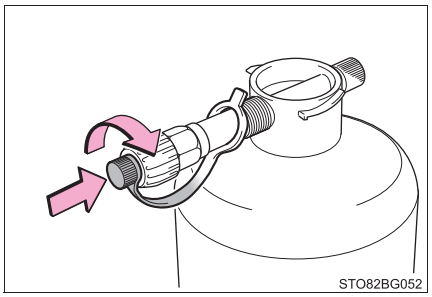

20 Remontez le capuchon de la valve sur le pneu réparé.

21 Débranchez le flexible du flacon et visser le bouchon au flacon.

Emballez le flacon dans le sachet d'origine et fermez ce dernier.

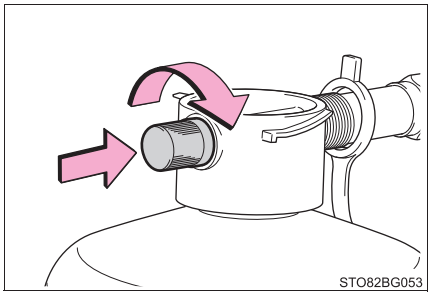

22 Rangez provisoirement le flacon et le compresseur dans le coffre à bagages.

23 Pour permettre au gel anticrevaison de se répartir régulièrement à l'intérieur de la roue, reprenez immédiatement la route et roulez prudemment sur une distance de 5 km (3 miles) environ, à moins de 80 km/h (50 mph).

24 Après avoir roulé 5 km (3 miles) environ, arrêtez votre véhicule en lieu sûr, sur sol dur et plat, et branchez le compresseur.

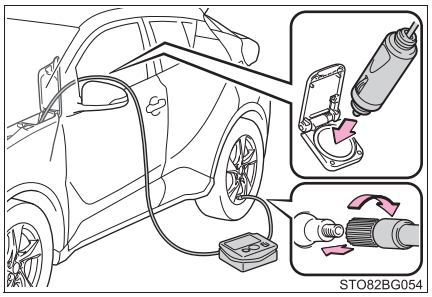

25 Vérifiez la pression de gonflage du pneu.

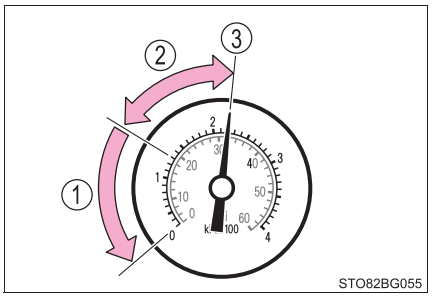

① Si la pression de gonflage des pneus est inférieure à 130 kPa (1,3 kgf/cm^2 ou bar, 19 psi): La crevaison n'est pas réparable. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

② Si la pression de gonflage du pneu est supérieure à 130 kPa (1,3 kgf/cm^2 ou bar, 19 psi), mais inférieure à la pression préconisée: Continuez à 26.

③ Si la pression de gonflage du pneu est conforme à la préconisation (→P. 674): Continuez à 27.

26 Mettez l'interrupteur du compresseur en position de marche pour gonfler le pneu jusqu'à obtenir la pression préconisée. Roulez sur environ 5 km (3 miles) puis continuez à 24.

27 Rangez le compresseur dans le coffre à bagages.

28 En prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter d'accélérer, de freiner et de prendre les virages brutalement, roulez prudemment à moins de 80 km/h (50 mph) jusqu'au concessionnaire Toyota ou le réparateur agréé Toyota le plus proche, ou n'importe quel réparateur fiable, afin de faire réparer ou remplacer le pneu.

■ **Si le pneu est gonflé à une pression supérieure à la pression préconisée**

1 Appuyez sur le bouton pour évacuer un peu d'air.

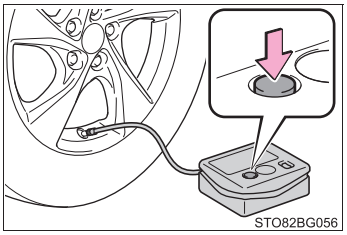

2 Contrôlez au manomètre que la pression indiquée est celle préconisée.

Si la pression est inférieure à la pression préconisée, remettez à nouveau l'interrupteur du compresseur en position de marche et poursuivez le gonflage jusqu'à obtenir la pression préconisée.

■ **Valve d'un pneu réparé**

Quand un pneu est réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours, la valve doit être remplacée.

■ **Après la réparation d'un pneu avec le kit de réparation anticrevaison de secours**

- La valve à émetteur d'alerte de pression des pneus doit être remplacée.
- Même si les pneus sont gonflés à la pression préconisée, il peut arriver que le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume/clignote.

■ **Remarque sur la vérification du kit de réparation anticrevaison de secours**

Vérifiez périodiquement la date de péremption du gel anticrevaison.
La date de péremption est indiquée sur le flacon. Ne pas utiliser de gel anticrevaison dont la date de péremption est déjà expirée. Sinon, les réparations effectuées avec le kit de réparation anticrevaison de secours risquent d'être mal réalisées.

■ **Kit de réparation anticrevaison de secours**

- La durée de vie du gel anticrevaison est limitée. La date de péremption est indiquée sur le flacon. Le flacon de gel anticrevaison doit être remplacé par un neuf avant la date de péremption. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour le remplacement.
- Le gel anticrevaison du kit de réparation anticrevaison de secours ne peut être utilisé que pour réparer un seul pneu. Si vous avez utilisé le flacon de gel anticrevaison et avez besoin de le remplacer, achetez-en un nouveau auprès d'un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. Le compresseur est réutilisable.
- Le gel anticrevaison est utilisable aux températures ambiantes comprises entre -30°C (-22°F) et 60°C (140°F).
- Le kit de réparation est exclusivement conçu pour les pneus de dimensions et de type montés d'origine sur le véhicule. Ne pas l'utiliser pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou à toute autre fin.
- Le gel anticrevaison est un produit susceptible de tacher les vêtements.
- Si le gel anticrevaison entre en contact avec la jante ou la carrosserie du véhicule et n'est pas nettoyé immédiatement, il peut laisser une tache définitive. Essuyez immédiatement tout écoulement de gel anticrevaison avec un chiffon humide.
- Lorsqu'il fonctionne, le kit de réparation est bruyant. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.
- Ne pas utiliser pour contrôler ou corriger la pression des pneus.

AVERTISSEMENT

■ **Ne pas rouler avec un pneu à plat**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

Rouler avec un pneu à plat peut engendrer la formation d'une craquelure sur toute la circonférence de son flanc. Dans un tel cas, le pneu risque d'exploser lorsque vous utilisez le kit de réparation.

■ **Précautions pendant la conduite**

- Rangez le kit de réparation dans le coffre.
  Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Le kit de réparation est à utiliser exclusivement avec votre véhicule.
  Ne pas utiliser le kit de réparation avec d'autres véhicules, sous peine de provoquer un accident grave, voire mortel.
- Ne pas utiliser le kit de réparation pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou à toute autre fin. Si la réparation des pneus n'est pas complète, il peut s'ensuivre un accident grave, voire mortel.

■ **Précautions d'utilisation du gel anticrevaison**

- L'ingestion de gel anticrevaison est dangereuse pour la santé. Si vous ingérez du gel anticrevaison, buvez autant d'eau que possible puis consultez immédiatement un médecin.
- En cas de contact des yeux ou de la peau avec du gel anticrevaison, nettoyez le produit à l'eau immédiatement. Si la gêne persiste, consultez un médecin.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous réparez le pneu crevé

- Arrêtez votre véhicule en lieu, où le sol est plat.
- Ne pas toucher aux roues ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.
  Après avoir roulé avec le véhicule, les roues et les parties situées autour des freins peuvent être brûlantes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps, vous risquez de vous brûler.
- Pour éviter tout risque d'explosion ou de fuite importante, ne pas laisser tomber le flacon au sol et ne pas l'abîmer. Inspectez visuellement le flacon avant de l'utiliser. Ne pas utiliser le flacon s'il a subi un choc, s'il est fendu ou coupé, s'il fuit ou s'il est abîmé. Dans pareil cas, remplacez immédiatement.
- Branchez soigneusement le flexible à la valve, avec la roue en place sur le véhicule. Si le flexible n'est pas correctement branché à la valve, une fuite d'air peut se produire et du gel anticrevaison peut jaillir violemment.
- Si le flexible se débranche de la valve pendant le gonflage du pneu, il risque d'être projeté violemment en raison de la pression de l'air.
- Après le gonflage complet du pneu, au moment où le flexible est débranché et où de l'air s'échappe, il peut arriver que du gel anticrevaison soit projeté.
- Appliquez la procédure décrite pour réparer le pneu. Si vous n'appliquez pas la procédure à la lettre, du gel anticrevaison peut être projeté.
- Tenez-vous à distance du pneu lors de la réparation, car il y a un risque d'éclatement. Si vous remarquez des craquelures ou des déformations sur le pneu, mettez l'interrupteur du compresseur en position d'arrêt et stoppez la réparation immédiatement.
- Le kit de réparation peut surchauffer s'il fonctionne longtemps. Ne pas faire fonctionner en continu le kit de réparation plus de 40 minutes de suite.
- Certaines parties du kit de réparation s'échauffent de manière importante pendant l'utilisation. Soyez prudent lorsque vous manipulez le kit de réparation pendant et après l'intervention. Ne pas toucher la partie métallique autour de la zone de branchement entre le flacon et le compresseur. Sa température est brûlante.
- Ne pas coller l'autocollant d'avertissement de vitesse ailleurs qu'à l'emplacement indiqué. Si l'autocollant est apposé sur une partie où se situe un airbag SRS, comme la garniture du volant de direction, il peut empêcher l'airbag SRS de fonctionner correctement.

AVERTISSEMENT

■ Répartition régulière du gel liquide dans la roue

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Conduisez le véhicule prudemment à vitesse réduite. Soyez particulièrement vigilant dans les virages.
- Si le véhicule ne roule pas droit ou si vous sentez dans le volant qu'il embarque d'un côté ou de l'autre, arrêtez le véhicule et contrôlez les points suivants.
  - État du pneu. Le pneu peut s'être désolidarisé de la jante.
  - Pression de gonflage des pneus. Si la pression de gonflage est égale ou inférieure à 130 kPa (1,3 kgf/cm^2 ou bar, 19 psi), il est probable que le pneu soit très endommagé.

NOTE

■ **Lorsque vous effectuez une réparation de fortune**

- Le pneu ne doit être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours que si la crevaison est causée par un objet pointu, tel un clou ou une pointe plantée dans la bande de roulement.
  Ne pas retirer l'objet pointu du pneu. L'action de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre inefficace la réparation de secours avec le kit.
- Le kit de réparation n'est pas étanche. Veiller à protéger de l'eau le kit de réparation, notamment en cas d'utilisation sous la pluie.
- Ne pas poser le kit de réparation à même le sol s'il est poussiéreux, sur le sable du bas-côté de la route par exemple. Si le kit de réparation aspire de la poussière, etc., un mauvais fonctionnement risque de s'ensuivre.
- Ne pas retourner le flacon tête en bas lorsque vous l'utilisez, sous peine de causer des dommages au compresseur.

■ **Précautions avec le kit de réparation anticrevaison de secours**

- Le kit de réparation doit être alimenté sous 12 Vcc. pour usage à bord des véhicules de tourisme. Ne pas brancher le kit de réparation à une autre source.
- Une projection d'essence sur le kit de réparation peut entraîner son endommagement. Veillez à éviter tout contact avec de l'essence.
- Disposez le kit de réparation dans un rangement pour lui éviter d'être exposé aux poussières et à l'eau.
- Rangez le kit de réparation dans le plateau à outils sous le tapis de plancher, hors de portée des enfants.
- Ne pas démonter ni modifier le kit de réparation. Tenir les organes à l'abri des chocs, surtout le manomètre. Un mauvais fonctionnement pourrait s'ensuivre.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de réparation ou de remplacement d'un pneu après que vous ayez utilisé du gel anticrevaison, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P. 543)

En cas de crevaison (véhicules équipés d'une roue de secours)

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Vous pouvez remplacer une roue dont le pneu est crevé par la roue de secours.
Pour plus de détails sur les pneus: →P. 541

⚠ AVERTISSEMENT

■ **En cas de crevaison**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.

En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, où le sol est dur et plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 586)

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage

▶ Véhicules équipés d'une roue de secours compacte

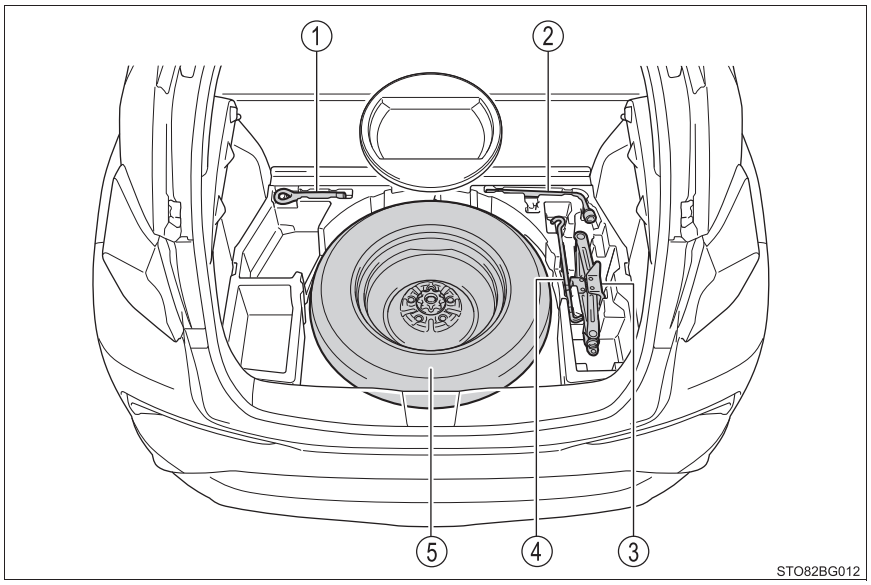

① Anneau de remorquage
② Clé à écrous de roue
③ Cric
④ Manivelle de cric
⑤ Roue de secours

▶ Véhicules équipés d'une roue de secours normale

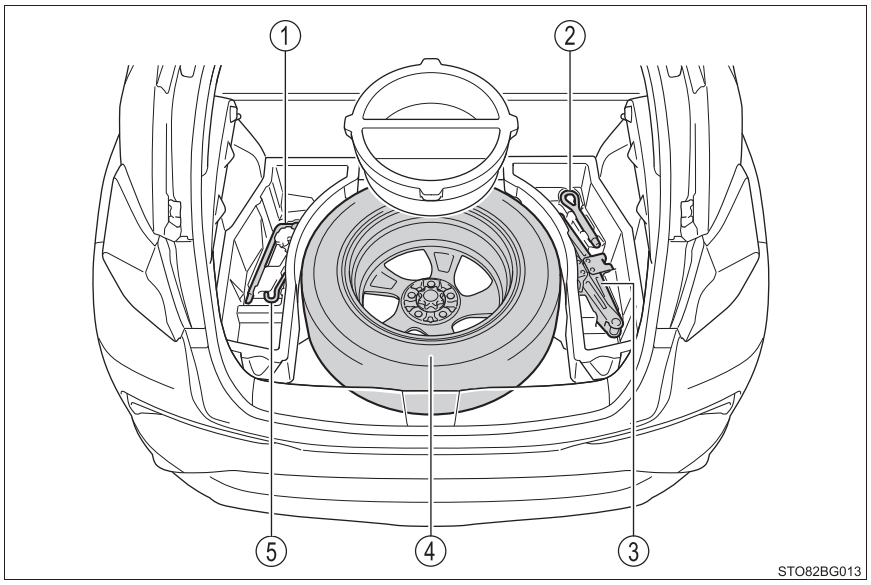

① Clé à écrous de roue
② Anneau de remorquage
③ Cric
④ Roue de secours
⑤ Manivelle de cric

AVERTISSEMENT

■ **Utilisation du cric de bord**

Respectez les précautions suivantes.
Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire la mort.

- Ne pas utiliser le cric de bord à d'autres fins que de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
  Ne pas l'utiliser sur un autre véhicule, et ne pas utiliser d'autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Disposez convenablement le cric à son point de levage. (→P. 638)
- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne démarrez pas le système hybride et ne conduisez pas le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.
- Lorsque vous reposez le véhicule au sol, assurez-vous de l'absence de toute personne à proximité. Si des personnes sont présentes à proximité, avertissez-les à la voix avant de descendre.

Accès au cric

1 Enlevez le couvre-plancher. (→P. 498)

2 Sortez le cric.

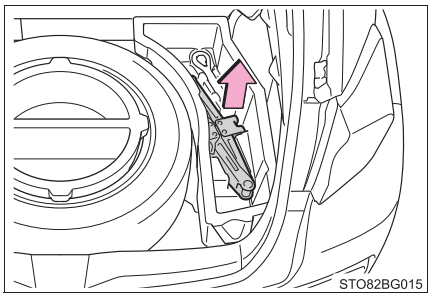

Accès à la roue de secours

1 Enlevez le couvre-plancher. (→P. 498)

2 Retirez l'insonorisant.

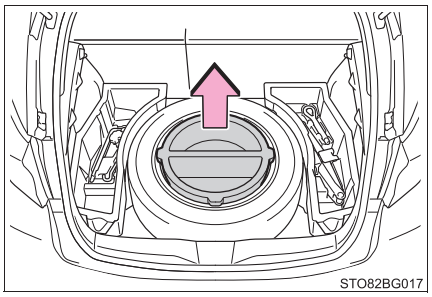

3 Desserrez l'écrou de maintien de la roue de secours.

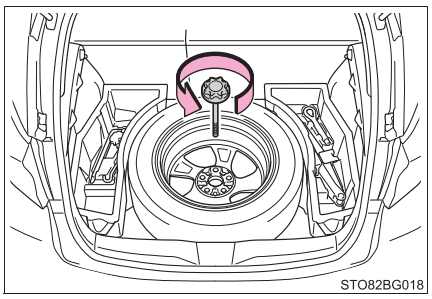

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rangez la roue de secours

Prenez garde à ne pas vous faire coincer les doigts ou autre entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

1 Calez les roues.

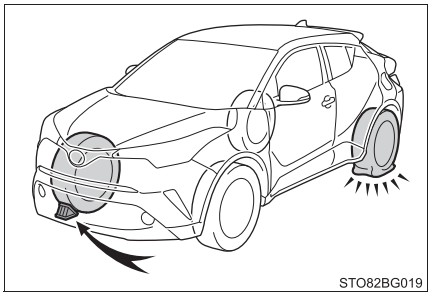
STO82BG019

Pneu crevé		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

2 Pour les véhicules avec roues de 16 pouces, enlevez à la main chaque attache de l'enjoliveur tout autour du périmètre de la roue.

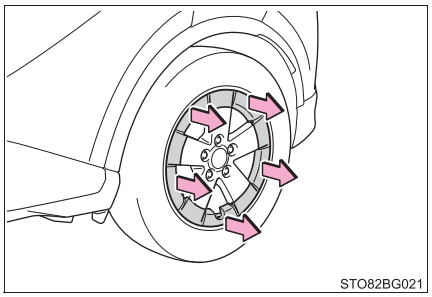
STO82BG021

3 Desserrez d'un tour les écrous de roue.

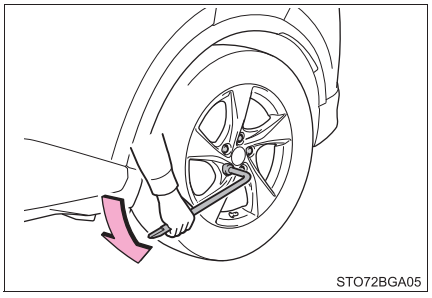
STO72BGA05

4 Tournez à la main la partie Ⓐ du cric jusqu'à en amener la partie en creux au contact du point de levage du bas de caisse, bien au centre.

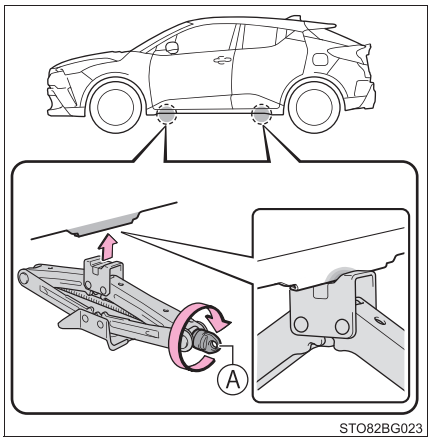

5 Assemblez la manivelle de cric et la clé à écrou de roue, comme indiqué dans la figure.

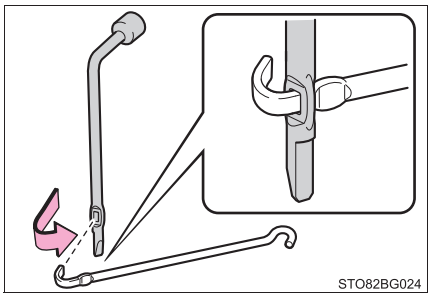

6 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

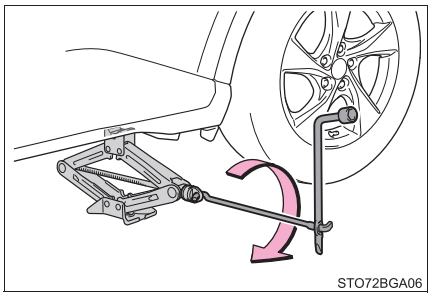

7 Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

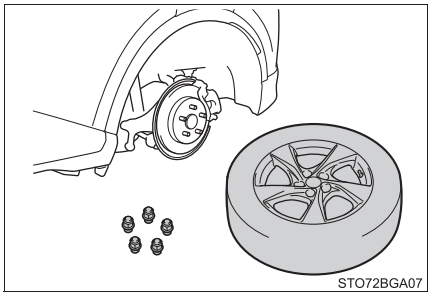

AVERTISSEMENT

■ **Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé**

● Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre:

- Sauf véhicules équipés de roues de 16 pouces: Ne pas essayer de démonter l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.
- Véhicules équipés de roues de 16 pouces: Si vous prenez la roue par son enjoliveur lorsque vous la tenez, le risque existe que ce dernier se détache brutalement et que la roue tombe au sol. (→P. 557)
- Ne pas toucher aux disques ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.
  Après avoir roulé avec le véhicule, les disques et les parties situées autour des freins sont très chaudes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou tout autre partie du corps pendant que vous changez une roue, etc., vous risquez de vous brûler.

● Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.

- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 103 N·m (10,5 kgf·m, 76 ft·lbf).
- Ne pas remonter l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Lorsque vous montez une roue, utilisez uniquement les écrous de roue spécialement conçus pour elle.
- Si les vis, le filetage des écrous ou les trous de vis dans la jante portent des traces de fissuration ou de déformation, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 556)

Montage de la roue de secours

1 Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

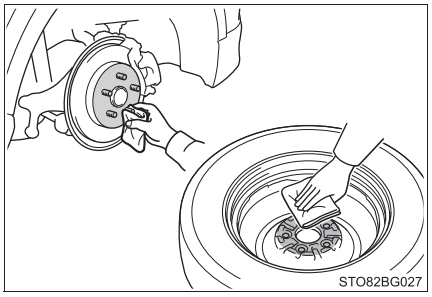

2 Montez la roue de secours et vissez les écrous à la main d'à peu près le même nombre de tours.

Lorsque vous remplacez une roue à jante aluminium par une roue de secours compacte, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.

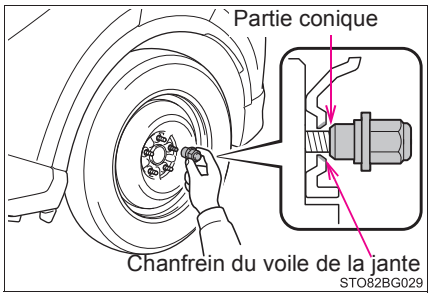

Lorsque vous remplacez une roue à jante en aluminium par une roue à jante en aluminium, vissez les écrous de roue jusqu'à ce que les rondelles entrent légèrement en contact avec le voile de la jante.

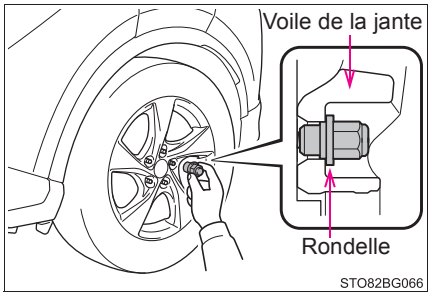

3 Reposez le véhicule au sol.

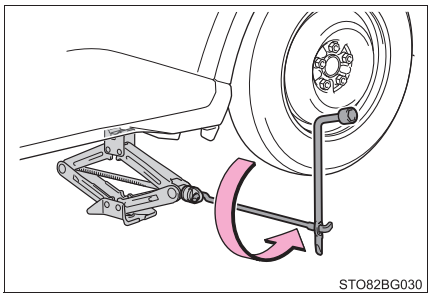

4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
103 N·m (10,5 kgf·m, 76 ft·lbf)

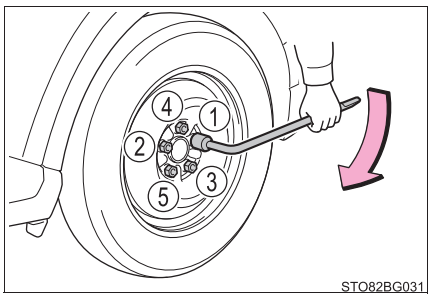

5 Pour les véhicules équipés de roues de 16 pouces: Lorsque vous remontez une roue d'origine, remontez l'enjoliveur.

Avant de remonter, assurez-vous du bon état de propreté et du bon état mécanique des attaches ou des bandes auto-agrippantes. La fixation risque d'être insuffisante en cas d'encrassement ou de mauvais état mécanique.

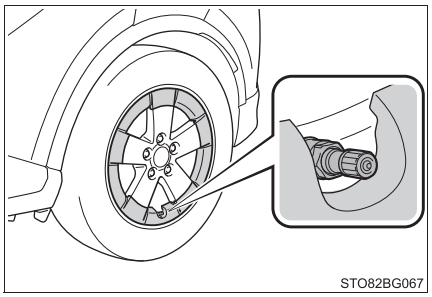

Alignez la découpe de l'enjoliveur avec le corps de la valve comme indiqué sur la figure, et appuyez de la main tout autour du périmètre pour assurer la fixation.

6 Rangez soigneusement la roue crevée, le cric et tous les outils.

■ **Roue de secours compacte (sur modèles équipés)**

- La roue de secours compacte est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" moulé sur son flanc.
  Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 674)

■ **Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte (sur modèles équipés)**

La roue de secours compacte étant dépourvue d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une pression de gonflage insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, le témoin reste allumé.

■ **Lorsque la roue de secours compacte est montée (sur modèles équipés)**

Le véhicule peut être moins haut lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte, par rapport à la situation où il est équipé de ses roues normales.

■ **Si vous crevez de l'avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules équipés d'une roue de secours compacte)**

Montez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

1. Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
2. Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.
3. Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

Certification pour le cric

Manufacturer's Declaration of Conformity

Manufacturer:

ARIKAN KRiKO A.Ş
Organize Sanayi Bölgesi Teknoloji Bul. NO:13 26110 ESKiŞEHiR / TURKEY

The EU Directives covered by this Declaration

2006 / 42 / EC Machinery Directive

The product covered by this declaration

JACK SUB-ASSY. PANTOGRAPH

model

0.8 ton , 1.1 ton

The basis on which conformity is being declared

The product identified above complies with the requirements of the Machinery Directive
Directive above by meeting following standards

857 – ISO 8720

The technical documentation required to demonstrate that the product meets the requirement the Machinery Directive has been compiled by the signatory below and is available for inspection by the relevant enforcement authorities.

A sample of the product has been tested by the manufacturer

Technical File No :2010 - TOYOTA JACK -IS08720-1

The CE mark was first applied in:2010

Ahmet ARIKAN
General Manager

Signature :

Date of Issue : 26.02.2016

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte (sur modèles équipés)

- Gardez à l'esprit que la roue de secours fournie est spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. Ne pas utiliser votre roue de secours sur un autre véhicule.
- Ne pas utiliser plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours par une roue normale.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée (sur modèles équipés)

Il peut arriver que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage d'urgence
- VSC
- TRC
- EPS
- Feux de route automatiques*
- PCS (Système de sécurité de pré-collision)*
- LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active*
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses*
- Régulateur de vitesse*
- BSM (Surveillance de l'angle mort)*
- Aide au stationnement Toyota à capteurs*
- S-IPA (Système intelligent d'aide au stationnement simplifié)*
- Système de rétrovision sur écran*
- Système de navigation*

*: Sur modèles équipés

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte (sur modèles équipés)

Limitez votre vitesse à 80 km/h (50 mph) maximum lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour les grandes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ Après avoir utilisé les outils et le cric

Avant de prendre le volant, veillez à arrimer tous les outils et le cric à leurs emplacements respectifs afin qu'ils soient en sécurité et ne risquent pas de blesser un occupant en cas de collision ou de freinage brusque.

NOTE

■ **Soyez prudent au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte. (sur modèles équipés)**

Le véhicule peut être moins haut lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte, par rapport à la situation où il est équipé de ses roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route en mauvais état.

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte (sur modèles équipés)**

Ne pas monter les chaînes à neige sur la roue de secours compacte.
Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Lorsque vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, adressez-vous à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable, car la valve à émetteur peut facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou tout autre atelier d'entretien qualifié.
En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P. 543)

Si le système hybride ne démarre pas

Les causes faisant que le système hybride ne démarre pas sont variables selon la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure de correction préconisée:

Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez strictement la procédure correcte de mise en route. (→P. 221)

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 648)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule. Refaites le plein du véhicule. (→P. 94)
- Il y a peut-être une anomalie dans le système antidémarrage. (→P. 99)
- Il y a peut-être une anomalie dans l'antivol de direction.
- Peut-être le système hybride ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme l'usure de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si l'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P. 647)

Les éclairages intérieurs et les projecteurs éclairent faiblement, ou l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 651)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou desserrées. (→P. 536)

Les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, ou l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 651)
- Un câble de la batterie 12 V est peut-être débranché (ou les deux). (→P. 536)

Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le contacteur de démarrage fonctionne normalement.
N'utilisez cette procédure de démarrage que dans les cas d'urgence.

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
3. Mettez le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES.
4. Appuyez sur le contacteur de démarrage pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défectueux. Faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

En cas d'interruption de la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P. 166) ou d'impossibilité d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans un tel cas, procédez comme suit pour ouvrir les portes et pour démarrer le système hybride.

Verrouillage et déverrouillage des portes

Utilisez la clé conventionnelle (P. 145) pour effectuer les opérations suivantes:

① Verrouillage de toutes les portes
② Fermeture des vitres (rotation longue)*
③ Déverrouillage de toutes les portes
④ Ouverture des vitres (rotation longue)*

*: Ces programmations doivent être personnalisées par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. (→P. 679)

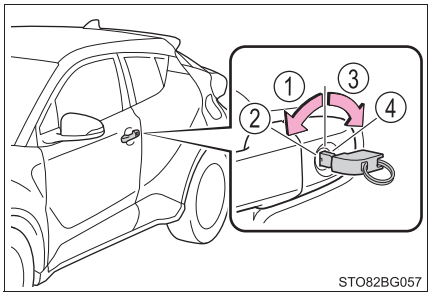

Démarrage du système hybride

1 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.

2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le contacteur de démarrage.

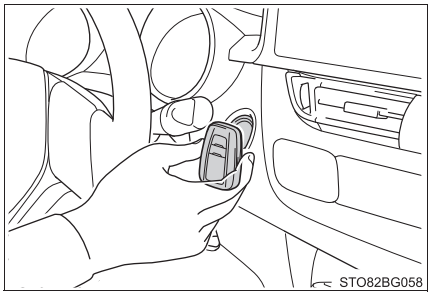

Dès que la clé électronique est détectée, un signal sonore se déclenche et le contacteur de démarrage passe en mode MARCHE.

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé suite à une personnalisation, le contacteur de démarrage passe en mode ACCESSOIRES.

3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et vérifiez que et les messages sont affichés à l'écran multifonctionnel.

4 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

Au cas où le système hybride refuserait quand même de démarrer, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Arrêt du système hybride**

Serrez le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesses sur P et appuyez sur le contacteur de démarrage comme vous le faites normalement pour arrêter le système hybride.

■ **Remplacement de la pile de la clé**

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 561)

■ **Alarme (sur modèles équipés)**

Utiliser la clé conventionnelle pour verrouiller les portes ne permet pas d'armer le système d'alarme.
Si vous utilisez la clé conventionnelle pour déverrouiller une porte alors que l'alarme est armée, celle-ci risque de se déclencher. (→P. 106)

■ **Sélection des différents modes du contacteur de démarrage**

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur de démarrage, comme à l'étape 3 ci-dessus. Le système hybride ne démarre pas et le mode sélectionné change à chaque appui sur le bouton. (→P. 222)

■ **Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement**

- Vérifiez que le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été désactivé suite à une personnalisation. S'il est désactivé, activez la fonction.
  (Fonctions personnalisables: →P. 679)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est actif. Si la fonction est active, annulez-la.
  (→P. 165)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous utilisez la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques**

Ouvrez/fermez la vitre électrique après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre latérale. Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la clé conventionnelle. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par la vitre électrique.

Si la batterie 12 V est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride malgré la décharge complète de la batterie 12 V du véhicule.
Vous pouvez aussi appeler un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

1 Véhicules équipés d'une alarme (→P. 106):
Assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, selon la situation, il peut arriver que l'alarme se déclenche et que les portes se verrouillent.
(→P. 109)

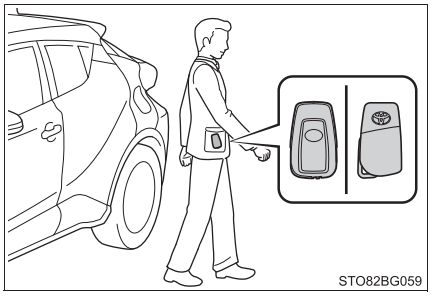

2 Ouvrez le capot. (→P. 526)

3 Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:

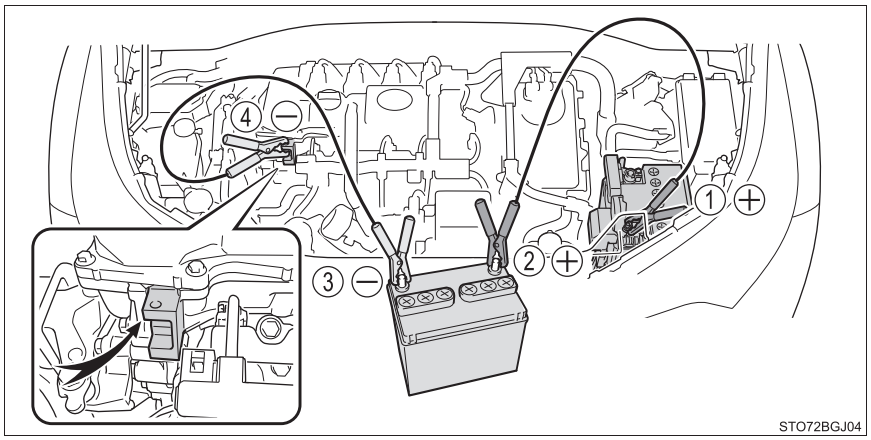

① Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.

② Branchez l'autre pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.

③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.

④ Branchez l'autre pince du câble négatif sur un point métallique fixe non peint et éloigné de la batterie 12 V et de toute pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration.

4 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

5 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système hybride de votre véhicule en mettant le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

6 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin indicateur ne s'allume pas, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

7 Sitôt le système hybride démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de leur branchement.

Une fois le système hybride démarré, faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée**

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non-indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements de circulation par exemple).

■ **En cas de décharge ou démontage de la batterie 12 V**

- Les informations mémorisées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie 12 V est complètement déchargée, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Certains systèmes peuvent nécessiter une initialisation. (→P. 689)

■ **Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V**

Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V, les informations mémorisées dans l'ECU sont effacées. Avant de débrancher les bornes de la batterie 12 V, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Recharge de la batterie 12 V**

La batterie 12 V se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie 12 V peut se décharger, et le système hybride peut ne plus démarrer. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

■ **Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V**

- Dans certains cas, il peut être impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la clé conventionnelle ou la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le système hybride risque de ne pas démarrer à la première tentative après la recharge de la batterie 12 V, mais il démarre normalement à la deuxième tentative. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient dans le mode qui a précédé la décharge de la batterie. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
  Si vous n'êtes pas certain du mode dans lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de la rebrancher.

■ **Lorsque vous échangez la batterie 12 V**

- Utilisez une batterie 12 V conforme à la réglementation européenne.
- Utilisez une batterie 12 V dont le bac est d'une taille comparable à celle de la précédente, et équivalente en capacité de décharge horaire à 20 heures (20HR) au moins.
  - Si les tailles sont différentes, il n'est pas possible d'arrimer correctement la batterie 12 V.
  - Si la capacité de décharge horaire de 20 heures est basse, même si la période pendant laquelle vous n'utilisez pas le véhicule est courte, le risque existe que la batterie 12 V se décharge et que le système hybride ne puisse plus démarrer.
- Pour plus de détails, consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous débranchez les bornes de la batterie 12 V**

Débranchez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche une partie métallique quelconque lorsque vous la débranchez, cela peut créer une étincelle susceptible de provoquer un incendie, en plus d'un choc électrique par lequel vous pouvez être gravement blessé, voire tué.

■ **Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V**

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu accidentelle des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Ne pas faire contact entre l'autre extrémité du câble de démarrage branché à la borne "+" et les surfaces en métal nu quelles qu'elles soient.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces + et - des câbles de démarrage.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni de briquet à proximité de la batterie 12 V, et la tenir à l'abri de toute flamme nue.

■ **Précautions avec la batterie 12 V**

La batterie 12 V renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne pas se pencher au-dessus de la batterie 12 V.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
  Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie 12 V.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

NOTE

■ **Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne risquent pas d'être pris dans les ventilateurs de refroidissement, etc.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- L'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur (→P. 125) est dans la zone rouge, ou vous constatez que le système hybride a perdu de la puissance. (Par exemple, le véhicule n'arrive pas à prendre de la vitesse.)
- Le message "Surchauffe système hybride. Puissance de sortie réduite." est affiché à l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures correctives

Si le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement s'allume

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le système hybride.

2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le système hybride suffisamment refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.

① Radiateur

② Ventilateurs de refroidissement

Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

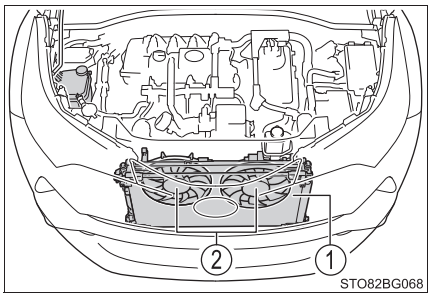

4 Le niveau de liquide de refroidissement est satisfaisant s'il se situe entre les repères "FULL" (maxi.) et "LOW" (mini.) du vase d'expansion.

① Vase d'expansion
② Repère "FULL"
③ Repère "LOW"

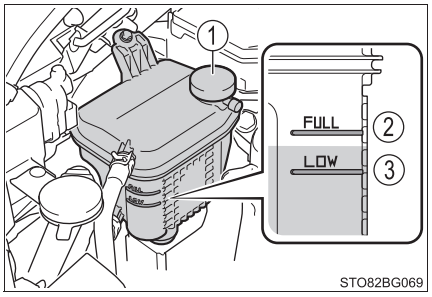

5 Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence.

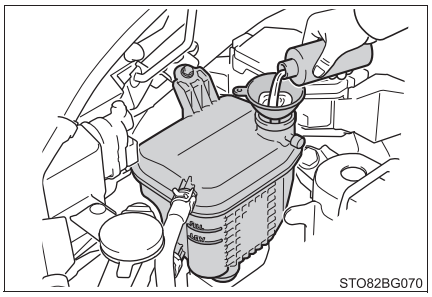

6 Démarrez le système hybride et mettez en marche le système de climatisation pour vérifier que les ventilateurs de refroidissement du radiateur se déclenchent; recherchez les fuites éventuelles de liquide de refroidissement au radiateur ou aux durits.

Les ventilateurs se déclenchent à la mise en marche du système de climatisation immédiatement après un démarrage à froid. Confirmez que les ventilateurs se sont déclenchés, en vérifiant qu'ils font du bruit et qu'ils soufflent de l'air. Si tout cela est difficile à vérifier, mettez en marche et arrêtez le système de climatisation plusieurs fois de suite. (Les ventilateurs peuvent ne pas se déclencher si la température est négative.)

7 Si les ventilateurs sont à l'arrêt:
Arrêtez immédiatement le système hybride et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Si les ventilateurs sont en marche:
Faites inspecter le véhicule par le concessionnaire Toyota ou le réparateur agréé Toyota le plus proche, ou n'importe quel réparateur fiable.

■ **Si le message "Surchauffe système hybride. Puissance de sortie réduite." est affiché à l'écran multifonctionnel**

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr.

2 Arrêtez le système hybride et ouvrez prudemment le capot.

3 Une fois le système hybride refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.

① Radiateur

② Ventilateurs de refroidissement

Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

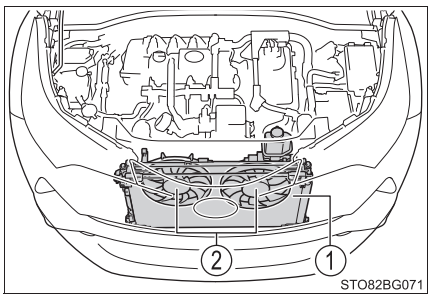

4 Le niveau de liquide de refroidissement est satisfaisant s'il se situe entre les repères "FULL" (maxi.) et "LOW" (mini.) du vase d'expansion.

① Vase d'expansion

② Repère "FULL"

③ Repère "LOW"

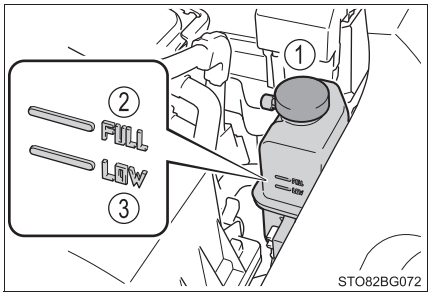

5 Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence.

Si vous avez ajouté de l'eau en mesure d'urgence, faites inspecter le véhicule dans les plus brefs délais par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

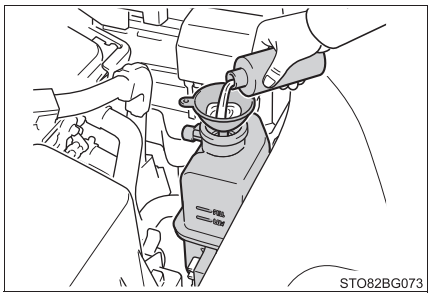

6 Après l'avoir arrêté et attendu pendant au moins 5 minutes, redémarrez le système hybride et vérifiez si le message "Surchauffe système hybride." est affiché à l'écran multifonctionnel.

Si le message ne disparaît pas:
Arrêtez le système hybride et prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Si le message n'est pas affiché:
Le système hybride a refroidi et vous pouvez utiliser le véhicule normalement.

Toutefois, si le message réapparaît fréquemment, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter de vous blesser accidentellement pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre, notamment des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant.
- Après que vous ayez arrêté le système hybride, vérifiez que le témoin au contacteur de démarrage et le témoin "READY" sont éteints.
  Lorsque le système hybride est en marche, le moteur thermique peut démarrer automatiquement, ou les ventilateurs de refroidissement peuvent se mettre brusquement en marche même si le moteur thermique est arrêté. Ne pas toucher ni s'approcher des pièces en rotation comme le ventilateur, au risque de vous faire happer les doigts ou un vêtement (surtout une cravate, une écharpe ou un cache-nez), et d'être gravement blessé.
- Ne pas ouvrir les bouchons de vase d'expansion du liquide de refroidissement alors que le système hybride et le radiateur sont chauds.
  De la vapeur ou du liquide de refroidissement sous haute température pourrait jaillir violemment.

NOTE

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance**

Ajoutez le liquide de refroidissement en petit filet après que le système hybride ait suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le système hybride est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

■ **Pour éviter tout dommage au circuit de refroidissement**

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.).
- Ne pas utiliser d'additif pour liquide de refroidissement.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

1. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P. Arrêtez le système hybride.
2. Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable accumulé.
3. Placez sous les roues avant des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau pouvant améliorer la motricité.
4. Redémarrez le système hybride.
5. Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et desserrez le frein de stationnement Puis, très prudemment, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque véhicule est difficile à dégager

Appuyez sur pour désactiver le système TRC.

Un message s'affiche à l'écran multifonctions.

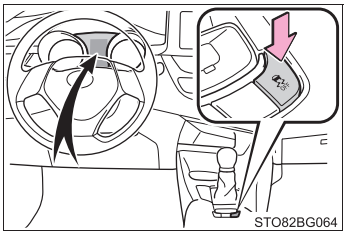

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué**

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ **Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses**

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à la transmission hybride et au véhicule en général**

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

9 Caractéristiques techniques du véhicule

9-1. Caractéristiques techniques
Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 666
Informations sur le carburant 677

9-2. Personnalisation
Fonctions personnalisables 679

9-3. Initialisation
Systèmes à initialiser 689

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur hors-tout		4350 mm (171,3 in.)
Largeur hors-tout		1795 mm (70,7 in.)
Hauteur hors-tout*1		1555 mm (61,2 in.)
Empattement		2640 mm (103,9 in.)
Voie	Avant	1550 mm (61,0 in.)
	Arrière	1560 mm (61,4 in.)
Poids total en charge du véhicule		1860 kg (4101 lb.)
Poids maximum autorisé par essieu	Avant	1050 kg (2315 lb.)
	Arrière	1080 kg (2381 lb.)
Charge sur la flèche*2		75 kg (165 lb.)
Capacité de traction*2	Sans frein	725 kg (1598 lb.)
	Avec frein	

*1: Véhicule à vide

*2: Sauf Guadeloupe et Martinique

Identification du véhicule

■ Numéro d’identification du véhicule

Le numéro d’identification du véhicule (NIV) est l’identification légale de votre véhicule. C’est le numéro d’identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d’immatriculation du véhicule.

Ce numéro est frappé à l’angle supérieur gauche du tableau de bord.

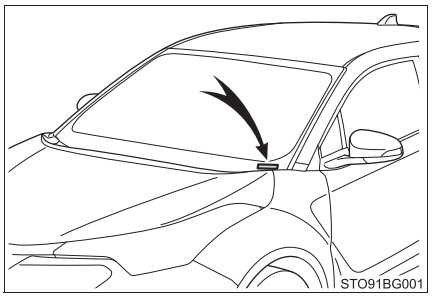

Ce numéro est frappé sous le siège avant droit.

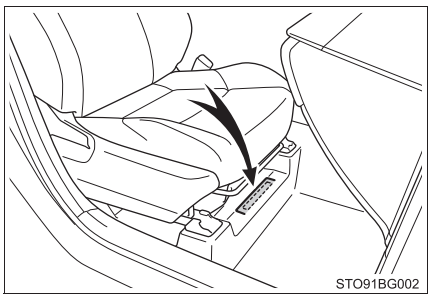

Ce numéro apparaît également sur l’étiquette constructeur.

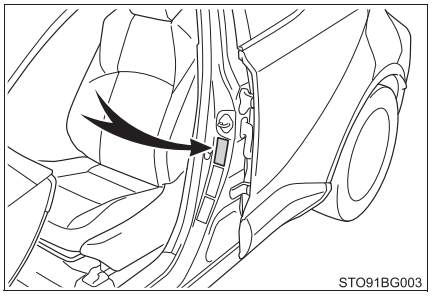

■ Numéro de moteur

Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

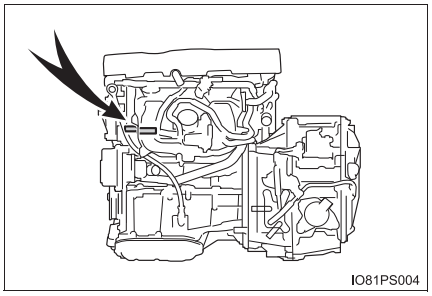

Moteur

Modèle	2ZR-FXE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	80,5 × 88,3 mm (3,17 × 3,48 in.)
Cylindrée	1798 cm^3 (109,7 cu.in.)
Jeu aux soupapes	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Zone de l'UE: Essence sans plomb conforme à la norme européenne EN228 uniquement Hors zone de l'UE: Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane recherche	95 ou supérieur
Capacité du réservoir de carburant (Référence)	43 L (11,4 gal., 9,5 Imp.gal.)

Moteur électrique (moteur de traction)

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximum	53 kW
Couple maximum	163 N·m (16,6 kgf·m, 120,2 ft·lbf)

Batterie du système hybride (batterie de traction)

Type	Batterie au nickel-métal-hydrure
Tension	7,2 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	28 modules
Tension totale	201,6 V

Circuit de lubrification

Contenance en huile (Vidange et remplissage —référence*) Avec filtre	4,2 L (4,4 qt., 3,7 Imp.qt.)
Sans filtre	3,9 L (4,1 qt., 3,4 Imp.qt.)

*: La contenance en huile moteur est une valeur de référence à utiliser lors de la vidange. Montez le moteur thermique en température puis arrêtez le système hybride, attendez plus de 5 minutes, et vérifiez le niveau d'huile à la jauge.

Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Toyota vous recommande d'utiliser l'huile préconisée "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Il est également possible d'utiliser une autre huile pour moteur de qualité équivalente.

Qualité d'huile:

0W-20, 5W-30 et 10W-30:

Huile moteur multigrade ILSAC; ou API grade SL "Energy-Conserving", SM "Energy-Conserving" ou SN "Resource-Conserving"

15W-40:

Huile moteur multigrade ou API grade SL, SM ou SN

Viscosité préconisée (SAE):

L'huile utilisée pour votre véhicule Toyota à sa sortie d'usine est de type SAE 0W-20; c'est le meilleur choix en termes d'économie de carburant et de qualité de démarrage par temps froid.

Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-30. Cependant, celle-ci devra être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la vidange suivante.

Si vous utilisez une huile moteur SAE 10W-30 ou d'un indice de viscosité supérieur à des températures extrêmement basses, le démarrage du moteur risque d'être difficile. Nous vous recommandons d'utiliser une huile moteur SAE 0W-20 ou 5W-30.

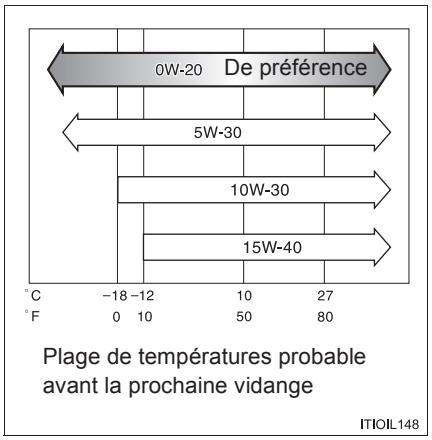

Plage de températures probable avant la prochaine vidange

Viscosité de l'huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 0W de l'indice 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l'indice 0W-20 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (la valeur est plus grande) est mieux adaptée si le véhicule est utilisé aux vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Comment lire les étiquettes des bidons d'huile:

Sur la plupart des bidons d'huile figurent l'un ou l'autre des deux symboles d'identification API, voire les deux, afin de vous permettre de faire le bon choix.

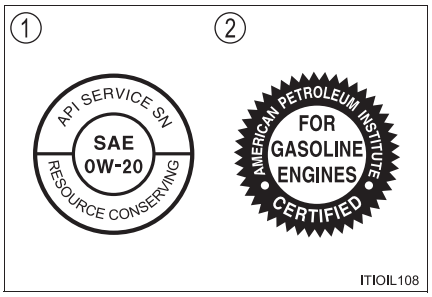

① Symbole de service API

Partie supérieure: "API SERVICE SN" correspond à la désignation de la qualité d'huile selon l'API (American Petroleum Institute).

Partie centrale: "SAE 0W-20" correspond à l'indice de viscosité selon la SAE.

Partie inférieure: La mention "Resource-Conserving" signifie que l'huile est propre à favoriser les économies de carburant et la protection de l'environnement.

② Symbole d'homologation ILSAC

Le symbole d'homologation ILSAC (International Lubricant Specification Advisory Committee) figure sur la face avant du contenant.

Circuit de refroidissement

Contenance*	Moteur à essence	5,4 L (5,7 qt., 4,7 Imp.qt.)
	Module de commande de puissance	1,4 L (1,5 qt., 1,3 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement		Entre les deux suivants, utilisez l'un ou l'autre: • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Ne pas utiliser d'eau pure seule.

*: La contenance en huile indiquée est une valeur de référence.
Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Système d'allumage (bougie d'allumage)

Marque	DENSO FC16HR-C9
Jeu entre électrodes	0,9 mm (0,035 in.)

NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler le jeu aux électrodes des bougies d'allumage.

Circuit électrique (batterie 12 V)

Batterie Relevé de tension à 20°C (68°F):	12,0 V ou plus Si la tension relevée est inférieure à la valeur prescrite, chargez la batterie.
Intensités de charge	5 A maxi.

Transmission

Contenance en huile*	3,6 L (3,8 qt., 3,2 Imp. qt.)
Type d'huile	"Toyota Genuine ATF WS" «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en huile indiquée est une valeur de référence.
Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

NOTE

■ **Type d'huile de transmission**

L'utilisation de toute autre huile de transmission que l'huile "Toyota Genuine ATF WS" «Liquide ATF Toyota d'origine type WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre transmission (accompagné de vibrations) et pour terminer, des dommages importants à la transmission de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale*	119 mm (4,9 in.)
Garde de la pédale	1 — 5 mm (0,04 — 0,20 in.)
Type d'huile	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1704 ou FMVSS No.116 DOT 4

*: Hauteur minimum de la pédale sous effort d'appui de 300 N (30,6 kgf, 67,4 lbf), système hybride en marche.

Direction

Jeu	Moins de 30 mm (1,2 in.)

Pneus et jantes

▶ Pneus 16 pouces

Dimensions des pneus		215/65R16 98H
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	Avant	230 kPa (2,3 kgf/cm^2 ou bar, 33 psi)
	Arrière	
Dimensions des jantes		16 × 6 1/2J
Couple de serrage des écrous de roues		103 N·m (10,5 kgf·m, 76 ft·lbf)

▶ Pneus 17 pouces

Dimensions des pneus		215/60R17 96H
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	Avant	230 kPa (2,3 kgf/cm^2 ou bar, 33 psi)
	Arrière	
	Spare	
Dimensions des jantes		17 × 6 1/2J
Couple de serrage des écrous de roues		103 N·m (10,5 kgf·m, 76 ft·lbf)

▶ Pneus 18 pouces

Dimensions des pneus		225/50R18 95V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	Avant	230 kPa (2,3 kgf/cm^2 ou bar, 33 psi)
	Arrière	
Dimensions des jantes		18 × 7J
Couple de serrage des écrous de roues		103 N·m (10,5 kgf·m, 76 ft·lbf)

▶ Roue de secours compacte (sur modèles équipés)

Dimensions des pneus	T145/90D16 106M, T145/70D18 107M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	420 kPa (4,2 kgf/cm^2 ou bar, 60 psi)
Dimensions des jantes	16 × 4T, 18 × 4T
Couple de serrage des écrous de roues	103 N·m (10,5 kgf·m, 76 ft·lbf)

■ **Lorsque vous tractez une caravane/remorque**

Ajoutez 20,0 kPa (0,2 kgf/cm^2 ou bar, 3 psi) à la pression de gonflage préconisée, et limitez votre vitesse à 100 km/h (62 mph).

Ampoules

	Ampoules	W	Type
Extérieur	Projecteurs (ampoules à halogène)	55	A
	Projecteurs antibrouillard (type à ampoule)*	19	B
	Clignotants avant (type à ampoule)	21	C
	Clignotants latéraux	5	D
	Clignotants arrière (type à ampoule)	21	D
	Feu arrière de brouillard	21	E
	Feux de recul (type à ampoule)	16	E
	Éclairage de plaque d'immatriculation	5	E
Intérieur	Éclairages de courtoisie*	8	E
	Éclairages intérieurs avant/éclairages individuels	5	E
	Éclairage intérieur arrière	8	F
	Éclairage de coffre	5	E

A: Ampoules à halogène HIR2
B: Ampoules à halogène H16
C: Ampoules à culot (ambre)
D: Ampoules à culot poussoir (ambre)
E: Ampoules à culot poussoir (blanc)
F: Ampoules navettes
*: Sur modèles équipés

Informations sur le carburant

Zone de l'UE:

Vous devez impérativement utiliser de l'essence sans plomb conforme à la norme européenne EN228.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane recherche de 95 ou supérieur pour des performances moteur optimales.

Hors zone de l'UE:

Vous devez utiliser de l'essence sans plomb exclusivement.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant un indice d'octane recherche de 95 ou supérieur pour des performances moteur optimales.

■ Utilisation d'essence coupée à l'éthanol dans un moteur essence

Toyota autorise l'utilisation d'essence coupée à l'éthanol dans une proportion allant jusqu'à 10%. Assurez-vous que l'essence coupée à l'éthanol utilisée dispose d'un indice d'octane recherche conforme aux valeurs indiquées ci-dessus.

■ Si votre moteur fait un bruit de cliquetis

- Consultez un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- Ne pas utiliser un carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des dommages.
- Ne pas utiliser d'essence au plomb.
  L'essence au plomb fait perdre toute son efficacité au convertisseur catalytique 3 voies et compromet le bon fonctionnement du système antipollution.
- Zone de l'UE: Ne pas utiliser les carburants au bioéthanol commercialisés sous la dénomination "E50" ou "E85", ni aucun carburant à forte teneur en éthanol. L'utilisation de ces carburants cause des dommages au circuit d'alimentation du véhicule. Dans le doute, demandez à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Hors zone de l'UE: Ne pas utiliser les carburants au bioéthanol commercialisés sous la dénomination "E50" ou "E85", ni aucun carburant à forte teneur en éthanol. L'utilisation d'essence additionnée d'éthanol pour une part de 10% au maximum est possible avec votre véhicule. L'utilisation de carburant additionné d'éthanol pour une part de plus de 10% (E10) cause des dommages au circuit d'alimentation du véhicule. Il vous appartient de vous assurer que le carburant dont vous remplissez le réservoir du véhicule provient d'une source qui en garantit les caractéristiques et la qualité. Dans le doute, demandez à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.
- Ne pas utiliser d'essence coupée au méthanol, notamment de type M15, M85 ou M100.
  L'utilisation d'essence contenant du méthanol peut causer des dommages au moteur, voire même sa casse.

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. Vous pouvez modifier le paramétrage de ces fonctions via l'écran multifonctionnel, l'écran du système multimédia/de navigation, ou en confiant l'opération à un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Modification par utilisation de l'écran multifonctionnel

1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez .

2 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Réglages affichage", puis appuyez sur .

3 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez l'option, puis appuyez sur .

4 Appuyez sur "∧" ou "∨" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez le réglage de votre choix, puis appuyez sur .

Pour revenir à l'écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur .

■ **Modification sur l'écran du système multimédia ou de navigation (véhicules équipés d'un système multimédia ou de navigation)**

1 Appuyez sur ⚙.

2 Sélectionnez "Véhicule" à l'écran "Paramètres".
Sélectionnez l'option de votre choix.

Plusieurs paramètres sont modifiables. Voir la liste des paramètres modifiables pour plus de détails.

Fonctions personnalisables

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié lorsque d'autres sont personnalisées. Prenez contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable pour plus de détails.

① Fonctions personnalisables par utilisation de l'écran multifonctionnel

② Paramétrages modifiables par utilisation de l'écran du système multimédia ou de navigation (véhicules équipés d'un système multimédia ou de navigation)

③ Fonctions personnalisables par un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ **Compteurs, instruments et écran multifonctionnel (→P. 129)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Langue*1	Anglais	*2	O	O	O
Unités*1	km (L/100 km)	km (km/L)	O	O	O
		miles (MPG)			
Témoin indicateur d'écoconduite	Marche (Allumage auto)	Arrêt	O	–	O
Informations de parcours 1	Consommation instantanée de carburant (affichage graphique)	*3	O	–	O
	Consommation moyenne de carburant (après remise à zéro)				
Informations de parcours 2	Distance (autonomie)	*3	O	–	O
	Vitesse moyenne du véhicule (après remise à zéro)				
Affichage contextuel	Marche	Arrêt	O	–	O

*1: La programmation d'usine varie selon le pays.

*2: Allemand, français, espagnol, italien, portugais, hollandais, suédois, norvégien, danois, russe, finnois, grec, polonais, ukrainien, turc, hongrois, tchèque, slovaque, roumain

*3: 2 options parmi les suivantes: consommation instantanée de carburant (affichage graphique), consommation instantanée de carburant (affichage numérique), consommation moyenne de carburant (après remise à zéro), consommation moyenne de carburant (après démarrage), consommation moyenne de carburant (après ravitaillement), vitesse moyenne du véhicule (après remise à zéro), vitesse moyenne du véhicule (après démarrage), temps écoulé (après remise à zéro), temps écoulé (après démarrage), distance (autonomie), distance (après démarrage), vierge.

■ **Combiné d'instruments (→P. 132)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Sensibilité du capteur pour réduire la luminosité du combiné d'instruments selon la luminosité extérieure	Standard	De -2 à 2	–	–	O
Sensibilité du capteur pour rétablir la luminosité du combiné d'instruments à son niveau d'origine selon la luminosité extérieure	Standard	De -2 à 2	–	–	O

■ **Système d'accès et de démarrage "mains libres" et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 150, 163)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	Marche	Arrêt	–	O	O
Temps écoulé avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	30 secondes	60 secondes	–	–	O
		120 secondes			
Signal sonore de rappel de porte ouverte (Lorsque vous verrouillez le véhicule)	Marche	Arrêt	–	–	O

■ **Système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 163)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	Marche	Arrêt	–	O	O
Déverrouillage intelligent des portes	Toutes les portes	Porte conducteur	–	O	O
Nombre de manœuvres consécutives de verrouillage des portes*	2 fois	Autant que souhaité	–	–	O

*: Véhicules dépourvus d'alarme

■ **Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 150)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	–	–	O
Manœuvre de déverrouillage	Déverrouillage de toutes les portes en une action	Déverrouillage de la porte conducteur à la première action, puis de toutes les autres à la deuxième	–	O	O

■ **Rétroviseurs extérieurs (→P. 190)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Manœuvres automatiques d'escamotage et de déploiement	Asservi au verrouillage/ déverrouillage des portes	Arrêt	–	–	O
		Asservi à l'action sur le contacteur de démarrage			

■ **Lève-vitres électriques (→P. 193)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Manœuvre asservie à la clé conventionnelle (ouverture)	Arrêt	Marche	–	–	O
Manœuvre asservie à la clé conventionnelle (fermeture)	Arrêt	Marche	–	–	O
Manœuvre asservie à la télécommande du verrouillage centralisé (ouverture)	Arrêt	Marche	–	–	O
Manœuvre asservie à la télécommande du verrouillage centralisé (fermeture)	Arrêt	Marche	–	–	O
Signal de fonctionnement asservi à la clé conventionnelle, à la télécommande du verrouillage centralisé (signal sonore)	Marche	Arrêt	–	–	O

■ **Commodo de clignotants (→P. 235)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Durée de clignotement des clignotants	3	Arrêt	–	–	O
		5			
		7			

■ **Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 244)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 0	Niveau -2 à 2	–	O	O
Temps écoulé avant extinction des projecteurs (éclairage d'accompagnement)	30 secondes	60 secondes	–	–	O
		90 secondes			
		120 secondes			

■ **Aide au stationnement Toyota à capteurs* (→P. 351)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Distance de détection des capteurs latéraux	Lointaine	Proche	–	–	O
Volume du signal sonore	3	1 à 5	–	–	O

*: Sur modèles équipés

■ **Système d'éclairage d'accompagnement (→P. 245)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Temps écoulé avant extinction automatique des projecteurs	30 secondes	60 secondes	–	–	O
		90 secondes			
		120 secondes			

■ **PCS (Système de sécurité de pré-collision)* (→P. 274)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Système de sécurité de pré-collision	Marche	Arrêt	O	–	O
Préavis d'alerte	Moyenne	Lointaine	O	–	O
		Proche			

*: Sur modèles équipés

■ **LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active* (→P. 289)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Correction de direction	Marche	Arrêt	O	–	O
Sensibilité d'alerte	Standard	Haut	O	–	O
Alerte de louvoiement du véhicule	Marche	Arrêt	O	–	O
Sensibilité d'alerte de louvoiement du véhicule	Standard	Bas	O	–	O
		Haut			

*: Sur modèles équipés

■ **RSA (Assistant de signalisation routière)* (→P. 301)**

Fonction		Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Méthode de notification	Vitesse excessive	Visuel uniquement	Sans notification	O	–	O
			Visuel et sonore			
	Autres	Visuel uniquement	Sans notification	O	–	O
			Visuel et sonore			
Niveau de notification de vitesse excessive		2 km/h (1 mph)	5 km/h (3 mph)	O	–	O
			10 km/h (5 mph)			

*: Sur modèles équipés

■ **Système de climatisation (→P. 478)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Sélection des modes air extérieur et recyclage asservie à l'appui sur le bouton "A/C"	Marche	Arrêt	–	O	O

■ **Éclairage (→P. 490)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Temps écoulé avant extinction des éclairages intérieurs	15 secondes	Arrêt	–	O	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement après mise sur arrêt du contacteur de démarrage	Marche	Arrêt	–	–	O
Fonctionnement avec les portes déverrouillées	Marche	Arrêt	–	–	O
Fonctionnement lorsque vous approchez du véhicule avec la clé électronique sur vous	Marche	Arrêt	–	–	O
Éclairage de rétroviseur*	Marche	Arrêt	–	–	O
Temps écoulé avant extinction de l'éclairage de rétroviseur*	15 secondes	Arrêt	–	O	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement de l'éclairage de rétroviseur lorsque vous approchez du véhicule avec la clé électronique sur vous*	Marche	Arrêt	–	–	O
Fonctionnement de l'éclairage de rétroviseur au déverrouillage des portes*	Marche	Arrêt	–	–	O
Commande d'allumage des éclairages intérieurs	Marche	Arrêt	–	–	O

*: Sur modèles équipés

■ **Dans les situations suivantes, le mode de personnalisation permettant de paramétrer les fonctions via l'écran multifonctionnel est automatiquement désactivé**

- Un message d'alerte apparaît après que l'écran de mode de personnalisation se soit affiché.
- Vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- Le véhicule commence à rouler alors que l'écran du mode de personnalisation est affiché.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions pendant la personnalisation**

Comme le système hybride doit être en marche pour la personnalisation, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

NOTE

■ **Pendant la personnalisation**

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système hybride soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Systèmes à initialiser

Après un débranchement/rebranchement de la batterie 12 V ou l'entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Élément	Quand initialiser	Référence
Lève-vitre électrique	• Lorsque le fonctionnement est anormal	P. 195
S-IPA (Système intelligent d'aide au stationnement simplifié) (sur modèles équipés)	• Après rebranchement ou changement de la batterie 12 V	P. 393
Système d'alerte de pression des pneus	• Lorsque vous changez de taille de pneumatiques • Lorsque vous corrigez la pression de gonflage des pneus pour cause de vitesse de croisière plus rapide ou de chargement du véhicule, etc.	P. 543

Index

Que faire si...
(Dépannage) 692
Index alphabétique 696

Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire" pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-après.

- Système de navigation
- Système mains-libres (pour téléphone mobile)
- Système audio
- Système de rétrovision sur écran

Que faire si... (Dépannage)

Si vous avez un problème, vérifiez ce qui suit avant de prendre contact avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable.

Vous n'arrivez plus à verrouiller, déverrouiller, ouvrir ou fermer les portes

Vous avez perdu vos clés

- Si vous perdez vos clés conventionnelles, un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable est à même d'en fabriquer de nouvelles conformes à l'origine. (→P. 145)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vous faire voler le véhicule augmente considérablement. Prenez contact dans les plus brefs délais avec un concessionnaire Toyota, un réparateur agréé Toyota, ou n'importe quel réparateur fiable. (→P. 148)

Vous n'arrivez plus à verrouiller ou déverrouiller les portes

- La pile de la clé électronique est-elle en fin de vie ou usée? (→P. 561)
- Le contacteur de démarrage est-il en mode MARCHE?
  Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. (→P. 222)
- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?
  Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez bien la clé électronique sur vous.
- Il peut arriver que la fonction ne joue pas normalement son rôle pour des raisons liées aux ondes radio. (→P. 166)

Vous n'arrivez pas à ouvrir la porte arrière

- La sécurité enfants est-elle mise?
  Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière depuis l'intérieur lorsque la sécurité est mise. Ouvrez la porte arrière depuis l'extérieur, puis enlevez la sécurité enfants. (→P. 153)

Si vous suspectez un problème

Le système hybride ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contacteur de démarrage tout en appuyant franchement sur la pédale de frein? (→P. 221)
- Le sélecteur de vitesses est-il sur P? (→P. 224)
- L'endroit où se trouve la clé électronique lui permet-elle d'être détectée à l'intérieur du véhicule? (→P. 164)
- La pile de la clé électronique est-elle en fin de vie ou usée?
  Dans ce cas, il existe une manipulation permettant provisoirement de démarrer le système hybride. (→P. 649)
- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P. 651)

Le sélecteur de vitesses reste bloqué sur P même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le contacteur de démarrage est-il en mode MARCHE?
  Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein et que le contacteur de démarrage est en mode MARCHE. (→P. 233)

Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas lorsque vous appuyez sur les boutons des lève-vitres électriques

- Le bouton de verrouillage des lève-vitres est-il en position enfoncée?
  Les vitres électriques (sauf celle du coté conducteur) sont inopérantes si le bouton de verrouillage des lève-vitres est en position enfoncée. (→P. 193)

Le contacteur de démarrage se met automatiquement sur arrêt

- La fonction de coupure automatique du contact intervient si le véhicule est laissé pendant un certain temps avec le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHE (alors que le système hybride n'est pas en marche). (→P. 223)

Un signal sonore d'alerte se déclenche pendant la marche du véhicule

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

  Le conducteur et le passager avant portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P. 599)

- Le témoin de frein de stationnement est allumé

  Avez-vous desserré le frein de stationnement? (→P. 236)

Selon la situation, d'autres signaux sonores d'alerte peuvent également se déclencher. (→P. 595, 606)

Une alarme est activée et l'avertisseur sonore se déclenche (véhicules équipés de l'alarme)

- Quelqu'un à bord du véhicule a-t-il ouvert une porte pendant l'armement de l'alarme?
  Le capteur le détecte et l'alarme se déclenche. (→P. 106)

Pour arrêter l'alarme, mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE ou démarrez le système hybride.

Un signal sonore d'alerte se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?
  Vérifiez le message affiché à l'écran multifonctionnel. (→P. 606)

Un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche, reportez-vous P. 595, 606.

Lorsque vous avez eu un problème

En cas de crevaison

- Véhicules équipés d'un kit de réparation anticrevaison de secours:
  Arrêtez le véhicule en lieu sûr et réparez provisoirement le pneu crevé avec le kit de réparation anticrevaison de secours. (→P. 612)
- Véhicules équipés d'une roue de secours:
  Arrêtez le véhicule en lieu sûr et remplacez la roue dont le pneu est crevé par la roue de secours. (→P. 632)

Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à appliquer lorsque le véhicule est embourbé, ensable ou enneigé. (→P. 662)

Index alphabétique

A

À la station-service (aide-mémoire) 712
A/C 478
Filtre de climatisation 558
Préférence de climatisation 481
ABS (Système de freinage antiblocage) 402
Fonction 402
Témoin d'alerte 596
Accès mains libres
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 163
Télécommande du verrouillage centralisé 144
Affichage de la température extérieure 125
Aide au démarrage en côte 403
Aide au freinage d'urgence 402
Aide au stationnement Toyota à capteurs 351
Airbags 43
Airbags SRS 43
Conditions de déploiement des airbags 51
Conditions de déploiement des airbags latéraux 51
Conditions de déploiement des airbags latéraux et rideau 51
Conditions de déploiement des airbags rideau 51
Emplacement des airbags 43
Modification et élimination en fin de vie des airbags 50
Position de conduite correcte 36
Précautions avec les airbags latéraux 47
Précautions avec les airbags latéraux et rideau 48
Précautions avec les airbags pour votre enfant 46
Précautions avec les airbags rideau 48
Précautions générales avec les airbags 46
Système de neutralisation manuelle d'airbag 57
Témoin d'alerte d'airbag 596
Airbags de genoux 43
Airbags latéraux 43
Airbags rideau 43
Airbags SRS 43
Alarme 106
Alerte d'approche
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses 316
Ampoules
Puissance 676
Remplacement 568
Antenne
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 163
Antibrouillards
Bouton 254
Puissance 676
Remplacement des ampoules 571, 578
Antivol de direction 224
Déverrouillage de la colonne de direction 224
Appuis-tête 182
Assistant de signalisation routière 301
Avertisseur sonore 186

B

Batterie (12 V)
Contrôle de la batterie 536
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 412
Si la batterie 12 V est déchargée..... 651
Témoin d'alerte..... 595
Batterie (batterie de traction)..... 92
Batterie du système hybride (batterie de traction)
Caractéristiques 669
Emplacement 92
Bloqué
Si le véhicule est bloqué..... 662
Bluetooth®*
Système audio..... 465
Système mains libres (pour téléphone mobile)..... 467
Boîte à gants 494
Bougie d'allumage..... 672
Bouton
Bouton d'activation vocale*
Bouton d'ouverture de la trappe à carburant 264
Bouton de désactivation du capteur antivol 110
Bouton de désactivation du VSC 404
Bouton de distance entre véhicules..... 314
Bouton de feux de détresse 586
Bouton de feux de route automatiques 250
Bouton de frein de stationnement 236
Bouton de LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active..... 294
Bouton de lève-vitre électrique.....193
Bouton de maintien du freinage.....241
Bouton de mode électrique EV.....228
Bouton de verrouillage des lève-vitres 193
Bouton de volant de direction chauffant 489
Bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs 482
Bouton S-IPA.....365
Bouton "TRIP" 126
Boutons de chauffage des sièges 489
Boutons de téléphonie.....455
Boutons de verrouillage centralisé des portes 152
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs.....190
Boutons du système audio au volant 419
Commodo d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière 259
Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 256
Commodo de régulateur de vitesse 307, 322
Contacteur de démarrage 221
Contacteur moteur.....221
Limiteur de vitesse 330
Sélecteur d'antibrouillards 254
Sélecteur d'éclairage.....244
Sélecteur d'instrumentation.....130
Sélecteur de mode de conduite 328
Sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag 57

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Bouton d'activation vocale*
Bouton de téléphonie 455
Bouton de verrouillage des lève-vitres 193
BSM (Surveillance de l'angle mort) 335

C

Capot..... 526
Capteur
Capteur à caméra..... 269
Capteur d'intrusion 110
Capteur radar 269
Capteurs d'aide au stationnement Toyota 351, 395
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie 257
LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active..... 289
Rétroviseur intérieur 189
Système de projecteurs automatiques 247
Capteur d'intrusion..... 110
Caractéristiques techniques..... 666
Carburant
À la station-service (aide-mémoire) 712
Contenance 669
Informations..... 677
Jauge de carburant 125
Ravitaillement en carburant..... 261
Système de coupe-circuit d'urgence..... 93
Témoin d'alerte..... 598
Type 669
Ceintures de sécurité 38
Comment porter votre ceinture de sécurité 36
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 40
Enrouleur à blocage d'urgence.....40
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité 41
Installation d'un siège de sécurité enfant 66
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité 518
Prétensionneurs de ceinture de sécurité 39
Réglage de la ceinture de sécurité 39
Témoin d'alerte SRS 596
Témoin et signal sonore de rappel.....599
Chaînes.....414
Chauffages
Chauffages de sièges.....488
Rétroviseurs extérieurs 482
Système de climatisation automatique.....478
Volant de direction chauffant.....488
Chauffages de sièges.....488
Circuit de refroidissement 533
Surchauffe du système hybride.....657
Clé avec télécommande du verrouillage centralisé.....144
Remplacement de la pile.....561
Verrouillage/ déverrouillage 144, 150
Clé électronique
Remplacement de la pile.....561
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 648
Clé USB.....442

Clés 144
Accès mains libres 144
Clé avec télécommande du verrouillage centralisé..... 144
Clé conventionnelle 144
Clé électronique 144
Contacteur de démarrage 221
Contacteur moteur..... 221
Fonction d'économie de la batterie..... 165
Languette de numéro de clé..... 144
Remplacement de la pile..... 561
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 648
Si vous perdez vos clés..... 145, 148
Signal sonore d'alerte..... 164
Clignotants
Commodo de clignotants..... 235
Puissance..... 676
Remplacement des ampoules..... 573, 574, 579
Clignotants arrière
Commodo de clignotants..... 235
Puissance..... 676
Remplacement des ampoules..... 574
Clignotants avant
Commodo de clignotants..... 235
Puissance..... 676
Remplacement des ampoules..... 573
Clignotants latéraux
Commodo de clignotants..... 235
Puissance..... 676
Remplacement des ampoules..... 579
Commande d'éclairage du combiné d'instruments..... 132
Commande de luminosité
Commande d'éclairage du combiné d'instruments..... 132
Commodo
Commodo d'essuie-glaces.....256
Commodo de clignotants.....235
Levier de déverrouillage du capot.....526
Loquet de sécurité d'ouverture du capot.....526
Sélecteur de vitesses 231
Compteur de vitesse 125
Compteurs
Commande d'éclairage d'instrumentation.....132
Écran multifonctionnel.....129
Témoins d'alerte.....117
Témoins indicateurs 119
Condenseur.....535
Conduite
Conduite par temps de pluie 202
Conseils de conduite d'un véhicule hybride.....409
Conseils de conduite en hiver 412
Conseils de rodage 203
Position correcte.....36
Procédures 200
Sélection du mode de conduite 328
Conduite avec une caravane/remorque.....212
Conseils de conduite en hiver.....412
Conseils de rodage..... 203
Contacteur de démarrage 221
Coupure automatique du contact 223
Démarrage du système hybride.....221
Sélection des différents modes du contacteur de démarrage 222
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 587

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Contacteur de démarrage (bouton Power)..... 221
Coupure automatique du contact..... 223
Démarrage du système hybride..... 221
Sélection des différents modes du contacteur de démarrage..... 222
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 587
Contacteur moteur..... 221
Coupure automatique du contact..... 223
Démarrage du système hybride..... 221
Sélection des différents modes du contacteur de démarrage..... 222
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 587
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC)..... 402
Couvre-bagages..... 498
Couvre-plancher..... 498
Cric
Cric de bord..... 615, 633
Positionnement d'un cric d'atelier..... 528
Crochets
Crochets d'arrimage..... 497
Crochets pour sacs à provisions..... 497
Crochets de fixation (tapis de sol)..... 34
Crochets d'arrimage..... 497
Crochets pour sacs à provisions..... 497

D

Dépannage 692
Désembueur
Rétroviseurs extérieurs 482
Lunette arrière.....482
Pare-brise.....481
Désembueur de lunette arrière.....482
Dimensions 666
Affichage BSM (Surveillance de l'angle mort).....335
Alerte de pré-collision.....275
Écran multifonctionnel.....129
Informations de parcours.....130
LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active.....295
Messages d'alerte 606
Moniteur d'énergie.....138
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses.....307
RSA (Assistant de signalisation routière) 302
Système d'aide au stationnement.....352, 367
Direction assistée électrique (EPS)
Fonction.....403
Témoin d'alerte.....596
Direction électrique (Système de direction assistée électrique).....403
Témoin d'alerte.....596
Disque MP3* 426
Disque WMA.....426

E

ECB (Système de freinage à pilotage électronique)..... 402
Éclairage
Commodo de clignotants..... 235
Détail des éclairages intérieurs..... 490
Éclairage de coffre 158
Éclairages de courtoisie 505
Éclairages individuels..... 491
Éclairages intérieurs..... 491
Feux de route automatiques..... 249
Puissance..... 676
Remplacement des ampoules..... 568
Sélecteur d'antibrouillards..... 254
Sélecteur d'éclairage..... 244
Système d'éclairage d'accompagnement 245
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes..... 492
Éclairages de courtoisie 505
Puissance..... 676
Éclairages de plaque d'immatriculation
Puissance..... 676
Remplacement des ampoules..... 577
Sélecteur d'éclairage..... 244
Éclairages individuels 491
Puissance..... 676
Éclairages individuels avant..... 491
Puissance..... 676
Éclairages intérieurs 490
Bouton 491
Puissance..... 676
Écran de consommation 138
Entrée audio* 420
Entretien
Capteur à caméra.....270
Capteur radar 269
Ceintures de sécurité 518
Données d'entretien 666
Extérieur.....512
Entretien à faire soi-même 523
Intérieur 517
Jantes en aluminium 513
Prescriptions d'entretien.....520
Entretien à faire soi-même.....523
EPS (Direction assistée électrique)
Fonction.....403
Témoin d'alerte.....596
Espace de rangement de la trousse de premiers secours.....500
Essuie-glace de lunette arrière.....259
Essuie-glaces de pare-brise 256
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie 256

F

Feu arrière de brouillard
Bouton 254
Remplacement des ampoules.....578
Feux arrière
Remplacement des ampoules.....582
Sélecteur d'éclairage.....244
Feux arrière/stop.....582
Feux de détresse 586
Feux de position avant
Remplacement des ampoules.....582
Sélecteur d'éclairage.....244
Feux de recul
Puissance.....676
Remplacement des ampoules.....576

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Feux de route automatiques 249
Filtre de climatisation 558
Fonctions personnalisables 679
Frein de stationnement 236
Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré 239
Témoin d'alerte..... 597, 598
Freinage récupératif 89
Freins
Frein de stationnement..... 236
Freinage récupératif 89
Liquide..... 674
Témoin d'alerte..... 595
Fusibles 564

G

Glaces de vitres 193

H

Hayon..... 157
Huile
Huile moteur..... 670
Huile moteur
Contenance 670
Contrôle..... 530
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 412
Témoin d'alerte de pression d'huile..... 595

I

Identification
Moteur 668
Véhicule.....667
Indicateur du système hybride.....127
Informations de parcours 130
Initialisation
Lève-vitres électriques 195
S-IPA (Système intelligent d'aide au stationnement simplifié) 393
Système d'alerte de pression des pneus 544
Systèmes à initialiser.....689
Instruments 125

J

Jantes 555
Dimensions.....674
Remplacement des jantes.....555

L

Langue (écran multifonctionnel) 132
Lavage et lustrage 512
Lave-projecteurs.....256
LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active 289
Lecteur de CD* 426

Lève-vitres électriques
Bouton de verrouillage des lève-vitres ... 193
Manœuvre ... 193
Manœuvre des vitres asservie au verrouillage des portes ... 196
Protection anti-pincement à la fermeture ... 194
Protection anti-pincement à l'ouverture ... 194
Limiteur de vitesse ... 330
Liquide
Freins ... 674
Lave-glace ... 539
Transmission ... 673
Liquide de refroidissement
Contenance ... 672
Contrôle ... 533
Préparatifs et contrôles avant l'hiver ... 412
Liquide de refroidissement du module de commande de puissance
Contenance ... 672
Contrôle ... 533
Préparatifs et contrôles avant l'hiver ... 412
Radiateur ... 535
Liquide de refroidissement moteur
Contenance ... 672
Contrôle ... 533
Préparatifs et contrôles avant l'hiver ... 412
Témoin d'alerte ... 600

M

Manivelle de cric ... 615, 633
Mécanisme d'ouverture
Capot ... 526
Hayon ... 158
Trappe à carburant ... 264
Messages d'alerte ... 606
Microphone* ... 452
Miroirs de courtoisie ... 505
Éclairages de courtoisie ... 505
Mises en garde de sécurité routière ... 96
Mode d'écoconduite ... 328
Mode électrique EV ... 228
Mode Sport ... 328
Moniteur d'énergie ... 138
Montre ... 506
Moteur
Capot ... 526
Comment démarrer le système hybride ... 221
Compartiment ... 529
Contacteur de démarrage ... 221
Contacteur de démarrage (bouton Power) ... 221
Contacteur moteur ... 221
Mode Accessoires ... 222
Numéro d'identification ... 668
Précautions avec les gaz d'échappement ... 56
Si le système hybride ne démarre pas ... 646
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence ... 587
Surchauffe ... 657
Moteur électrique
Caractéristiques ... 669
Emplacement ... 87

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

N

Nettoyage
Capteur à caméra 270
Capteur radar 269
Ceintures de sécurité 518
Extérieur 512
Intérieur 517
Jantes en aluminium 513
Numéro d'identification du véhicule 667

O

Outils..... 615, 633

P

Pare-soleil de pare-brise 505
Pattes d'ancrage 84
PCS (Sécurité de pré-collision)
Activation/désactivation du système 278
Fonction..... 274
Témoin d'alerte..... 598
Pneu crevé..... 612, 632
Pneus 541
Chaînes 414
Contrôle..... 541
Dimensions..... 674
En cas de crevaison 612, 632
Permutation des roues 542
Pneus neige 412
Pression de gonflage..... 553
Remplacement 632
Roue de secours 632, 674
Système d'alerte de pression des pneus 543
Témoin d'alerte..... 599
Pneus neige..... 412
Poignées de maintien..... 509
Points d'ancrage rigides ISOFIX 66
Porte-bouteilles.....495
Porte-gobelets.....496
Portes
Glaces de portes 193
Hayon 157
Portes latérales 149
Rétroviseurs extérieurs 190
Sécurité enfants des portes arrière 153
Signal sonore d'alerte de porte ouverte 155, 158
Verrouillage des portes 149
Portes avant 149
Portes latérales 149
Précautions avec les gaz d'échappement.....56
Précautions de rangement.....493
Pression de gonflage des pneus
Données d'entretien 674
Témoin d'alerte.....599
Prise AUX* 420
Prise d'air de ventilation 93
Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride (batterie de traction) 93
Prise USB 420
Prises d'alimentation.....507
Projecteurs 244
Correction automatique d'assiette des projecteurs.....248
Feux de route automatiques.....249
Puissance.....676
Remplacement des ampoules.....570
Sélecteur d'éclairage.....244
Sélecteur de correcteur manuel d'assiette des projecteurs.....246
Système d'éclairage d'accompagnement 245

Projecteurs antibrouillard
Bouton 254
Puissance 676
Remplacement des ampoules 571
Protection anti-pincement à l'ouverture 194
Protection anti-pincement à la fermeture 193

Q

Que faire si... (Dépannage) 692

R

Radiateur 535
Radio* 424
Rangement de console 494
Rangements 493
Rangements auxiliaires 498
Ravitaillement en carburant 261
Contenance 669
Lorsque vous n'arrivez pas à ouvrir la trappe à carburant 265
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant 264
Types de carburant 669
Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse 322
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses 307
Régulateur de vitesse actif 307
Remorquage
Anneau de remorquage 591
Conduite avec une caravane/remorque 212
Remorquage de secours 588
Remplacement
Ampoules 568
Fusibles 564
Pile de la clé électronique 561
Pneus 612, 632
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur 188
Rétroviseurs extérieurs 190
Rétroviseur intérieur 188
Rétroviseurs extérieurs 190
Chauffages 482
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs 482
Escamotage 191
Réglage 190
Surveillance de l'angle mort 335
Rétroviseurs/miroirs
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs 482
Miroirs de courtoisie 505
Rétroviseur intérieur 188
Rétroviseurs extérieurs 190
Rondelle
Bouton 256, 259
Contrôle 539
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 412
Roue de secours
Emplacement 633
Pression de gonflage 674

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

S

Sangle supérieure 84
Sécurité de l'enfant 60
Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques 193
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 40
Installation des sièges de sécurité enfant 66
Précautions avec la batterie 12 V 538
Précautions avec le chauffage de siège 488
Précautions avec les airbags 46
Précautions avec les ceintures de sécurité 77
Précautions avec les lève-vitres électriques 197
Précautions lorsque la pile est retirée de la clé 563
Sécurité enfants des portes arrière 153
Siège de sécurité enfant 61
Sécurité de mise en mouvement 202
Sécurité de pré-collision (PCS)
Activation/désactivation du système 278
Fonction 274
Témoin d'alerte 598
Sécurité enfants 153
Sélecteur de correcteur manuel d'assiette des projecteurs 246
Sélecteur de vitesses 231
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 233
Transmission hybride 231
Siège arrière 180
Siège de sécurité enfant 61
Arrimé avec un ancrage rigide ISOFIX 78
Arrimé avec une ceinture de sécurité 71
Points à se rappeler 62
Types de méthodes d'installation du siège de sécurité enfant 66
Utilisation d'une patte d'ancrage 84
Voyager avec des enfants 60
Sièges
Appui-tête 182
Chauffages de sièges 488
Installation des sièges enfants/ de sécurité enfants 66
Nettoyage 517
Position assise correcte 36
Précautions avec le réglage 179
Réglage 178
Sièges arrière 180
Sièges avant 178
Sièges avant 178
Appuis-tête 182
Chauffages de sièges 488
Nettoyage 517
Position de conduite correcte 36
Réglage 178
Signaux sonores d'alerte
Alerte de pré-collision 275
Alerte de sortie de voie 290
Capteurs d'aide au stationnement Toyota 353
Hayon ouvert 158
Porte ouverte 155
Rappel de ceinture de sécurité 599
Régulateur de vitesse actif 316
RSA (Assistant de signalisation routière) 301
Surveillance de l'angle mort (BSM) 335
Système de freinage 595

S-IPA 363
S-IPA (Système intelligent d'aide au stationnement simplifié)..... 363
Surchauffe 657
Surchauffe, moteur 657
Aide au stationnement Toyota à capteurs 351
Capteurs d'aide au stationnement S-IPA (Système intelligent d'aide au stationnement simplifié) 363
Surveillance de l'angle mort (BSM) 335
Système à double verrouillage 104
Système à freinage prioritaire 202
Système antidémarrage 99
Système antipatinage 403
Système antivol
Alarme 106
Capteur d'intrusion 110
Système à double verrouillage 104
Système antidémarrage 99
Système audio* 418
Audio par Bluetooth® 449
Clé USB 442
Commandes audio au volant 419
Disque MP3/WMA 426
Entrée audio 420
iPod 434
Lecteur audio portable 448
Lecteur de CD 426
Optimisation 421
Prise AUX/prise USB 420
Radio 424
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 163
Accès mains libres 149
Démarrage du système hybride 221
Emplacement des antennes 163
Système d'alerte de pression des pneus
Déclaration des codes d'identification 545
Fonction 543
Initialisation 543
Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus 543
Procédures d'initialisation 544
Témoin d'alerte 599
Système d'éclairage d'accompagnement 245
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes 492
Système d'éclairage de jour 247
Système de climatisation 478
Filtre de climatisation 558
Préférence de climatisation 481
Système de climatisation automatique
Filtre de climatisation 558
Préférence de climatisation 481
Système de climatisation automatique 478
Système de commande automatique de l'éclairage 247

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Système de commande de verrouillage de sélecteur..... 232
Système de commande vocale*
Système de correction automatique d'assiette des projecteurs..... 248
Système de freinage à pilotage électronique (ECB)..... 402
Système de freinage antiblocage (ABS)..... 402
Fonction..... 402
Témoin d'alerte..... 596
Système de navigation*
Système de neutralisation manuelle d'airbag..... 57
Système hybride..... 87
Conseils de conduite d'un véhicule hybride..... 409
Contacteur de démarrage 221
Démarrage du système hybride..... 221
Freinage récupératif 89
Indicateur du système hybride 127
Mode électrique EV 228
Moniteur d'énergie/écran de consommation 138
Organes sous haute tension 92
Précautions avec le système hybride..... 92
Sécurité de mise en mouvement..... 202
Si le système hybride ne démarre pas 646
Surchauffe..... 657
Système à freinage prioritaire 202
Système de coupe-circuit d'urgence..... 93
Système mains libres (pour téléphone mobile)*.....467
Système multimédia*
Alerte de pré-collision.....275
Écran multifonctionnel BSM (Surveillance de l'angle mort) 335
Informations de parcours.....130
Langue 132
LDA (Alerte de sortie de voie) avec correction active.....295
Message d'alerte 606
Moniteur d'énergie.....138
Paramètres.....132
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses 307
RSA (Assistant de signalisation routière) 302
Système d'aide au stationnement.....352, 367
Système Toyota Safety Sense.....267

T

Tapis de sol 34
Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement 600
Témoin EV 122
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement.....596

Témoins d'alerte 117
ABS 596
Basse pression d'huile moteur 595
Circuit de charge 595
Direction assistée électrique 596
Frein de stationnement électrique 597, 598
Haute température du liquide de refroidissement 600
PCS 598
Pression des pneus 599
Réserve de carburant 598
SRS 596
Système à freinage prioritaire 600
Système de freinage 595
Système LDA 600
Témoin d'alerte principal 600
Témoin de perte d'adhérence 597
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 599
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement 596
Témoins de rappel d'entretien 116
Témoins indicateurs 116
Totalisateur kilométrique 125
Totalisateurs partiels 125
Transmission
Sélecteur de mode de conduite 328
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 233
Transmission hybride 231
Transmission hybride 231
Trappe à carburant 264
Lorsque vous n'arrivez pas à ouvrir la trappe à carburant 265
Mécanisme d'ouverture 264
Ravitaillement en carburant.....261
TRC (Système antipatinage)
Fonction.....403
Troisième feu stop
Remplacement 582

U

Urgence, en cas d'
En cas de crevaison 612, 632
Si la batterie 12 V est déchargée.....651
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 648
Si le système hybride ne démarre pas 646
Si un message d'alerte s'affiche 606
Si un signal sonore d'alerte se déclenche 595
Si un témoin d'alerte s'allume 595
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 588
Si votre véhicule est bloqué 662
Si votre véhicule surchauffe 657
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 587
Si vous perdez vos clés.....145, 148
Si vous suspectez un problème.....594

*: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un système multimédia, consultez le "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

V

Verrouillage des portes
Hayon 157
Portes latérales 149
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 149, 157
Télécommande du verrouillage centralisé..... 149, 157
Vitres
Désembueur de lunette arrière 482
Lave-glace..... 256, 259
Lève-vitres électriques 193
Volant de direction
Bouton TRIP..... 126
Boutons de téléphonie..... 455
Boutons du système audio 419
Réglage 186
Sélecteur d'instrumentation..... 130
Volant de direction chauffant 488
VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule) 402

À LA STATION-SERVICE (AIDE-MÉMOIRE)

Loquet de sécurité d'ouverture du capot	Commande d'ouverture de la trappe à carburant	Trappe à carburant
P. 526	P. 264	P. 264

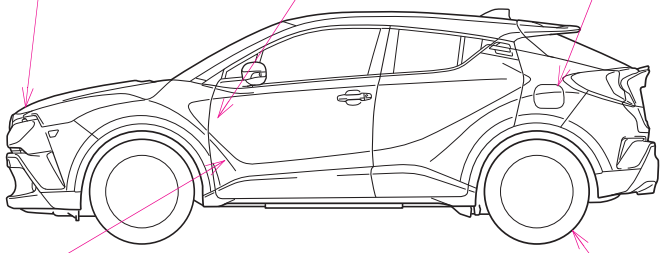

Levier de déverrouillage du capot		Pression de gonflage des pneus
P. 526		P. 674

Capacité du réservoir de carburant (Référence)	43 L (11,4 gal., 9,5 Imp.gal.)	
Type de carburant		P. 669
Pression de gonflage des pneus à froid		P. 674
Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence)		P. 670
Type d'huile moteur		P. 670